



**HAL**  
open science

# “ Bienvenue au Burkina Faso, tombeau de l’impérialisme! ”. La Révolution burkinabé, bilan et perspectives

Thibaut François

## ► To cite this version:

Thibaut François. “ Bienvenue au Burkina Faso, tombeau de l’impérialisme! ”. La Révolution burkinabé, bilan et perspectives. Histoire. 2019. dumas-02465029

**HAL Id: dumas-02465029**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02465029>**

Submitted on 3 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris I Panthéon Sorbonne,  
UFR09 Histoire

**Thibaut François**

**«Bienvenue au Burkina Faso, tombeau de l'impérialisme!»**

**La Révolution burkinabé, bilan et perspectives**

Mémoire de Master 2 Histoire - Recherche

Préparé sous la direction de **Mme Françoise BLUM**

Septembre 2019





Université Paris I Panthéon Sorbonne,

UFR09 Histoire

**Thibaut François**

**«Bienvenue au Burkina Faso, tombeau de l'impérialisme!»**

**Construire la Révolution burkinabé, bilan et perspectives**

Mémoire de Master 2 Histoire - Recherche

Préparé sous la direction de **Mme Françoise BLUM**

Septembre 2019

*A Anaïs,  
Premier partenaire*

## Acronymes

**ANB** : Archives nationales du Burkina Faso

**AOF** : Afrique occidentale française

**CDP** : Congrès pour la Démocratie et le Progrès

**CDR** : Comité(s) de Défense de la Révolution

**CMRPN** : Comité militaire de Redressement pour le Progrès national

**CNR** : Conseil national de la Révolution

**CSP** : Conseil de Salut du Peuple

**CSV** : Confédération syndicale voltaïque

**DOP** : Discours d'Orientation politique

**FAC** : Fonds d'Aide et de Coopération

**FAV** : Forces armées voltaïques

**LIPAD** : Ligue patriotique pour le Développement

**MCAC** : Archives des Missions de coopération et d'action culturelle

**MDV** : Mouvement démocratique voltaïque

**OCV** : Organisation communiste révolutionnaire

**PAI** : Parti africain de l'Indépendance

**PCF** : Parti communiste français

**PCRV** : Parti communiste révolutionnaire voltaïque

**RDA** : Rassemblement démocratique africain

**RDP** : Révolution démocratique et populaire

**RNDP** : Révolution nationale démocratique et populaire

**RTB** : Radio-Télévision du Burkina

**SNEAHV** : Syndicat national des Enseignants africains de Haute-Volta

**UDV** : Union démocratique voltaïque

**ULC** : Union des luttes communistes

**ULC-R** : Union des Luttes communistes reconstruites

## Table des matières

### Introduction

<b>Thomas Sankara et sa Révolution.....</b>	<b>9</b>
<i>Actualités d'une figure</i> .....	9
<i>L'histoire sociale africaine : le dynamisme de la marge</i> .....	12
<i>Connecter les socialismes africains</i> .....	13
<i>Politistes en Révolution</i> .....	15
<i>Littérature d'une Révolution</i> .....	16
<i>La Révolution en débats</i> .....	19
<i>Les sources en question</i> .....	22
<i>Plan</i> .....	23

### Chapitre 1

<b>Situer le moment sankariste. Expérience mondiale d'une Révolution .....</b>	<b>25</b>
<b>I – Le militaire en politique : approche théorique et comparative .....</b>	<b>26</b>
<i>Politique du Putsh</i> .....	26
<i>Perspective internationale : un monde révolutionnaire</i> .....	31
<i>Le marteau, la faucille et le fusil</i> .....	33
<b>II - Circulations des théories, pratiques et des symboles révolutionnaires .....</b>	<b>36</b>
<i>Une circulation internationale des concepts</i> .....	36
<i>L'esthétique révolutionnaire en circulation</i> .....	39
<i>Burkinabé en mouvement</i> .....	42
<b>III - De la singularité au modèle de la Révolution sankariste .....</b>	<b>46</b>
<b>Conclusion première partie .....</b>	<b>50</b>

### Chapitre 2

<b>Militaires en Révolution.....</b>	<b>52</b>
<b>I – Fondements et matrice d'une Révolution. Militarisme, centralisme, et populisme, le précédent voltaïque (1960-1980) .....</b>	<b>53</b>
<b>II – La Révolution, moment d'un temps de Prétorien .....</b>	<b>62</b>
<i>Le CMRPN : matrice de l'enthousiasme révolutionnaire</i> .....	62
<i>Stratégie d'un noyau progressiste</i> .....	66
<i>Le CSP : l'armée face à la rupture partisane</i> .....	69
<i>Le 17 mai, la définitive sortie des casernes</i> .....	72

<b>II – Le CNR, dépasser la militarisation du Pouvoir .....</b>	<b>76</b>
<i>Militarisation de la société.....</i>	76
<i>Le Front Populaire : la civilisation du Pouvoir.....</i>	84
<b>III –Pô, du laboratoire à la « base de repli ».....</b>	<b>86</b>
<b>Conclusion deuxième partie .....</b>	<b>92</b>
<b>Chapitre 3</b>	
<b>Souveraineté populaire en Révolution.....</b>	<b>94</b>
<b>I – Les CDR : Encadrement et débordement d’une souveraineté populaire .....</b>	<b>96</b>
<i>Encadrer la population : enjeux d’une mise en place institutionnelle et pratique.....</i>	96
<i>Débordements des CDR : Violences viriles et lutte contre l’Etat ? .....</i>	101
<b>II – Les CDR – Appropriation populaire d’une structure d’encadrement.....</b>	<b>107</b>
<i>La formation d’un peuple : Passeurs et résistances.....</i>	107
<i>CDR, politisation populaire et communauté villageoise.....</i>	117
<b>III - Du coup de pression au coup de secteur .....</b>	<b>124</b>
<i>Les TPR, organe de la pression populaire .....</i>	124
<i>Une réaction à la Réaction ? Le coup de secteur des éléments armés du secteur 17 .....</i>	127
<b>Conclusion troisième partie.....</b>	<b>135</b>
<b>Chapitre 4</b>	
<b>La Révolution en-deçà de Sankara .....</b>	<b>137</b>
<b>I – Situer la pratique sankariste.....</b>	<b>138</b>
<i>Retour sur le marxisme de Sankara.....</i>	138
<i>Une révolution dumontiste ? .....</i>	142
<b>II - Sankara, Chef historique de la Révolution.....</b>	<b>150</b>
<i>Une révolution honorabilisante.....</i>	150
<i>Ethos et disposition militaire.....</i>	153
<i>Sankara, de l’officier au chef.....</i>	155
<i>L’exercice d’un pouvoir charismatique.....</i>	158
<i>Chefs historiques de la Révolution.....</i>	160
<i>Quelle incarnation pour la Révolution ? Sankara et la démocratie plébiscitaire.....</i>	163
<i>La construction du pouvoir charismatique sankariste à l’international .....</i>	166
<b>III – Sankara politique et mystique .....</b>	<b>172</b>
<i>Morale du Sankarisme.....</i>	172
<i>Construire l’Etat : politique de la morale sankariste.....</i>	175
<b>Conclusion quatrième partie .....</b>	<b>181</b>



<b>Conclusion</b>	
<b>Retour au Burkina révolutionnaire .....</b>	<b>183</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>190</b>
<b>Annexe 1</b>	
<b>L’ethnie en Révolution .....</b>	<b>202</b>
<b>Annexe 2.</b>	
<b>Sur quelques pratiques mémorielles autour de Thomas Sankara .....</b>	<b>205</b>
<i>L'impossible muséification populaire de Thomas Sankara. Retour sur les ruines de la maison de François Compaoré.....</i>	<i>205</i>
<i>La statue ratée du Capitaine : l'impossible consensus ? .....</i>	<i>209</i>
<i>Le Sankara des mauvais garçons .....</i>	<i>214</i>
<i>Un monument français pour Sankara ? Pistes autour de conflictualités futures .....</i>	<i>217</i>

## Introduction

### Thomas Sankara et sa Révolution

#### *Actualités d'une figure*

En 2016, le jeune rappeur français Kalsh Criminel montrait, au détour des paroles de *Sauvagerie 2*, toute l'ambivalence entourant la figure de Thomas Sankara et de la Révolution Burkinabé :

« Léopard du Zaïre traîne avec éléphants et des lions indomptables/ Grand, petit, moyen, on respecte tous ceux respectable/ Ma prof d'histoire connaissait pas Thomas Sankara, J'trouve ça regrettable/ En 2016, ils savent pas tous rapper... Ils savent faire des dab (dab, dab, dab) »<sup>1</sup>

Cette mise en faute de l'un des tenants de la culture historique légitime, ou de la transmission pédagogique des acquis de la production savante, ne peut qu'interpeller. Elle révèle un écart important entre la prédominance de plus en plus affirmée de la mémoire sankariste, particulièrement sur le continent africain et les individus relevant de sa diaspora, et la relative absence de production scientifique sur la Révolution burkinabé. Car si Sankara existe dans les mémoires, c'est comme une icône révolutionnaire, un héros africain, dont l'œuvre fut sans égale depuis la décolonisation et sacralisant la terre même du Burkina Faso. Ainsi, le *reggaeman* ivoirien Tikah Jah Fakoly déclarait au cours de la soirée des *Marley d'or* qui se tenait à Ouagadougou en avril 2019 devant une foule surchauffée : « Pour nous, panafricanistes, venir au Burkina Faso, c'est comme lorsqu'un musulman va à la Mecque ou un chrétien à Rome. » L'image de Thomas Sankara dépasse ainsi celle du « simple » Père de la Nation africain, il est carrément selon certains celui qui a « relevé l'image de l'homme noir », il est une figure mondiale et incontournable du panafricanisme, particulièrement francophone, et son utilisation dans la construction de la *blackness* est récurrente.

Le lyrisme de ses discours, sa probité, sa mort tragique, tout concourt à l'accession d'une figure héroïco-tragique, aboutissement d'un processus de mythification commencé avant même son accession à la présidence du CNR, avant même qu'il ne s'impose comme le « chef

---

<sup>1</sup> Kalsh Criminel, « Sauvagerie 2 », R.A.S, 2016.

historique de la Révolution ». <sup>2</sup> Cette figure est d'autant plus tragique que sa mort repose sur la « trahison » du plus fidèle ami. Et le héros Sankara est accompagné de son antithèse, le traître Blaise Compaoré, traître à l'amitié comme aux espérances révolutionnaires, révolutionnaire dont la pureté des débuts fut corrompue par les fastes du pouvoir. <sup>3</sup> Dans les discours mémoriels, Sankara est l'incarnation de la Révolution, il s'y confond et elle meurt avec lui. Il est l'homme intègre, celui qui défia l'impérialisme dans un tête à tête orgueilleux, accédant ainsi au panthéon des Grands Hommes africains.

Cette omniprésence de la figure sankariste conditionne les discours sur la Révolution burkinabé de 1983. Sankara incarne la Révolution et toute son œuvre ne serait due qu'à sa volonté, son ambition, sa vision. Car la mémoire sankariste se prête à toutes les récupérations. Sankara démocrate qui donna au peuple burkinabé les moyens d'assurer sa souveraineté, Sankara anti-impérialiste qui fit tant pour remettre en cause l'ordre de domination mondial, Sankara nationaliste, dans lequel tout militant nationaliste se trouve une accointance avec ses discours sur la dignité et l'indépendance, Sankara intellectuel, que certains n'hésitent pas à mettre sur le même plan que Cheikh Anta Diop, Sankara féministe, qui fit tout pour assurer l'émancipation de la femme, cette « autre moitié du ciel », et même, de plus en plus, Sankara écologiste, qui combattait dès les années 1980 la désertification du Sahel. Plasticité d'une figure qui se prête à toutes les instrumentalisation, au point que l'on peut même voir la figure sankariste enrôlée dans la lutte contre le mouvement anti-vaccin américain. <sup>4</sup>

La figure de Sankara a particulièrement bénéficié de l'insurrection burkinabé de 2014. Ses mots d'ordres furent scandés par les manifestants, ses appels à la mobilisation populaire furieusement clamés dans les rues de Ouagadougou. Cette insurrection, dont la participation fut largement fondée sur les mécanismes de l'économie morale, se donna pour mot d'ordre le

---

<sup>2</sup> Anna Cuomo, Présentation en 2011 dans le cadre du séminaire « Héros fondateurs et pères de la nation : la fabrication des grands hommes dans l'Afrique contemporaine, le Panafricanisme » au sein du MASTER1 d'anthropologie sociale de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS). <http://thomassankara.net/thomas-sankara-president-du-burkina-faso-ex-haute-volta-de-1983-a-1987-processus-dheroisation/>

<sup>3</sup> Sur ce plan, il faut reconnaître la défaite totale des partisans de Compaoré dans leur volonté de présenter Sankara comme un autocrate dont les ambitions irréalistes allaient conduire le Burkina Faso à la ruine et à la guerre civile. Ce discours devint clairement inaudible sur le plan international et largement national une fois la consolidation « du régime semi-autoritaire » (Hilgers et Mazzochetti 2006) de seul Blaise Compaoré.

<sup>4</sup> On pense notamment à la page *Facebook* « Vaccinating Memes for Sankarist Teens » qui publie des montages photographiques humoristique et volontairement de piètre qualité faisant l'apologie de Sankara, « The Vaccinator » et de ses opérations vaccinations « commandos ».

respect de la Constitution.<sup>5</sup> Paradoxe que celui d'un Sankara putshiste et pourtant figure consensuelle d'une population civile payant le prix du sang pour le respect d'une constitution et d'une démocratie pluraliste et libérale. De fait, la mémoire de Thomas Sankara dépasse largement le champ de la « galaxie sankariste »<sup>6</sup>, elle est désormais l'élément incontournable du champ d'expérience politique de nombreux citoyens burkinabè. Que la mémoire révolutionnaire soit convoquée en de pareils épreuves, cela n'a rien d'étonnant. Ce qui l'est peut-être plus, c'est cette filiation affirmée entre l'insurrection d'octobre 2014 et la Révolution d'août 1983. Le *Wikipedia* francophone, dont l'œuvre de classification des connaissances est révélatrice d'une certaine forme de consensus dans l'espace intellectuel, nomme ainsi ce soulèvement populaire « Deuxième Révolution burkinabè ».<sup>7</sup>

Ainsi, force de productions culturelles, articles de blogs, de journalistes, documentaires-vidéos, il est vrai que les grandes lignes de la Révolution commencent à être connues d'un public toujours plus nombreux. Le 04 août 1983, le capitaine Blaise Compaoré et plusieurs militaires marchent sur Ouagadougou et renversent l'appui des civils, principalement les organisations d'extrême-gauche, le régime du CSP présidé par Jean Baptiste Ouédraogo. Thomas Sankara livre alors son premier discours au nom du Conseil National de la Révolution, le CNR et appelle aussitôt la population à former des Comités de défense de la révolution (CDR). Il devient l'énergique Président de la Haute-Volta, mène une politique de restauration de la dignité nationale (renommant le pays Burkina Faso), combat frontalement l'autorité des chefs coutumiers, initie de vastes réformes pour moderniser le monde rural et lutter contre la corruption. Il mène une diplomatie flamboyante, pourfendant l'impérialisme et ses avatars, avant de périr dans un coup d'état le 15 octobre 1987 qui portera au pouvoir son ancien compagnon d'arme, Blaise Compaoré.

Ainsi, c'est grâce à la figure de Sankara que la Révolution burkinabé est peut-être la Révolution africaine la plus connue, mais c'est peut-être également à cause d'elle, qu'elle

---

<sup>5</sup> Bonnecase 2015.

<sup>6</sup> Expression de Christophe Joly dans son mémoire sur la mémoire de Sankara dans la galaxie sankariste qu'il définit comme étant « composée principalement de partis politiques des descendants directs de Sankara et d'associations. » Joly. 2009.

<sup>7</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:Deuxi%C3%A8me\\_r%C3%A9volution\\_burkinab%C3%A9](https://fr.wikipedia.org/wiki/Discussion:Deuxi%C3%A8me_r%C3%A9volution_burkinab%C3%A9). Ce qualificatif apparaît également dès les journées du 28-30 octobre et est employé par les commentateurs et journalistes. Par exemple, l'émission radiophonique hebdomadaire *Le Débat africain*, animé par le délicieux Alain Foka, intitule son émission du 2 novembre 2015. « la seconde Révolution du Burkina Faso »

demeure l'une des plus mal connues. La production savante reste encore largement tributaire de cette histoire héroïque, où les faits d'un homme conditionnent l'histoire d'un pays. Or, si cette histoire héroïque et militante peut tout à fait se comprendre comme la construction d'un discours de résistance par les dominés, en produisant des figures mobilisatrices et aptes à contrer toutes les stigmatisations dont ils sont les victimes, elle ne produit que l'invisibilisation des mécanismes sociaux, des effets de structures et, *in fine*, des dominés eux-mêmes. Pourtant, il serait trop facile de balayer cette production aux motifs qu'elle ne répond pas aux critères de la production savante et particulièrement de la démarche empirique. En l'état actuel de l'espace intellectuel de la Révolution burkinabè, du difficile accès aux sources, elle est encore indispensable.

### *L'histoire sociale africaine : le dynamisme de la marge*

Faire un bilan de l'historiographie de la Révolution burkinabè, c'est avant tout en tirer la conclusion que cette historiographie reste encore largement à construire. Ce constat pourrait paraître présomptueux au regard de l'importante bibliographie francophone et de sa relative connaissance par le grand public. Mais force est de constater qu'il n'existe actuellement à notre connaissance aucune synthèse pouvant prétendre répondre aux exigences de la production universitaire. Non pas que des ouvrages ne se distinguent pas par la qualité de leurs analyses. Mais aucun ne marque un quelconque renouvellement historiographique ou même ne cherche à faire un bilan de récentes avancées dans la connaissance du processus révolutionnaire burkinabè. Quant à la production anglophone, elle se résume principalement à la courte biographie de Ernest Harsch, *Thomas Sankara: An African Revolutionary*.<sup>8</sup> Parfois stimulants, souvent redondants, ces ouvrages montrent tout à la fois de l'intérêt du grand public pour la Révolution burkinabè et la figure de Sankara qu'ils ne révèlent le désintérêt des universitaires pour la question.

Cette méconnaissance de la Révolution tient cependant en partie aux conditions de la production universitaire sur l'histoire de l'Afrique, une historiographie qui reste encore malheureusement largement marginale et marginalisée dans l'historiographie générale.

---

<sup>8</sup> Harsch 2014. Cette petite biographie, d'excellente facture, publiée aux éditions Ohio University Press n'en est pas moins limitée par l'objectif même attribuée à la collection. En effet, « *l'Ohio Short Histories of Africa is a series of informative and concise guides, lively biographies, and succinct introductions to important topics in African history perfectly suited for the classroom.* » L'ouvrage d'E. Harsch ne peut être reçu que comme une introduction réussie au sujet.

L'espace des études africaines est encore en structuration. Ainsi, l'une des ambitions affichées du Groupe d'Intérêt Scientifique à son *Etat des lieux des études africaines*, livre blanc qui fait une synthèse actualisée des études africaines en France, est d'accélérer leur consolidation en assurant une publicité aux différentes institutions et chercheurs des études africaines.<sup>9</sup> Reconnu de tous les chercheurs, cette situation pourrait rejoindre celle des études d'autres « aires culturelles » ou « aires aréales » marginales (Asie, Moyen-Orient etc.) si ce n'est que les études africaines en sont encore au stade où elles doivent encore affirmer les fondements d'une démarche scientifique en leur sein.<sup>10</sup> Reste que la production de la recherche en Sciences Sociales française sur l'Afrique en France demeure dynamique. Finalement, l'histoire sociale est dynamique dans un espace institutionnellement marginal (faiblesses numériques des postes, secteur éditorial spécialisé en difficulté) etc.<sup>11</sup> Cette conscience d'une marginalisation n'est pas sans déclencher quelques réflexions polémiques.<sup>12</sup> Aussi bien ne peut-on que conclure que les perceptions de cet état de marginalité témoignent peut-être plus des positions et dispositions des chercheurs que de la réalité de l'objet de recherche.

### *Connecter les socialismes africains*

Il est somme toute commun pour l'historien de l'Afrique que de présenter son objet comme « vierge », peu investi avant lui par d'autres chercheurs... Ce constat est pourtant de moins en moins valable concernant le socialisme africain. En effet, ce sujet connaît un regain d'intérêt depuis quelques années déjà. Cela tient tout autant à l'ouverture des archives, à la disparition du bloc de l'est, qu'au dépassement du débat sur le totalitarisme. Or, cette nouvelle

---

<sup>9</sup> GIS (2016), p. 6: « Le GIS, après le réseau thématique pluridisciplinaire (RTP) qui l'a précédé a, dès son origine en 2013, cherché à être un outil fédérateur, à améliorer, voire à créer, des liens, des synergies, et une meilleure connaissance réciproque des collègues et des unités consacrant recherches et enseignements à l'appréhension des mondes africains ».

<sup>10</sup> « L'essentialisme, le culturalisme et l'exotisme ne sont plus d'actualité » écrit le GIS (2016), p. 9. Le culturalisme n'est plus de mise, l'on peut s'en féliciter, mais les débats suscités par ces approches sont encore trop récents, si ce n'est vivaces, pour qu'on le se demande s'ils sont réellement dépassés. Cf Sardan 2010. Olivier de Sardan accuse ainsi Schatzberg, Chabal et Daloz, dans leurs livres respectifs de céder à ce qu'il appelle le « culturalisme traditionaliste africaniste » (CTA), démarche sans fondement empirique.

<sup>11</sup> Remarque empruntée à R. Banégas. Cf la publication de sa commination « Etudes africaines : l'exotisme est-il devenu banal ? Décentrement du regard, comparatisme et doxa disciplinaire » délivrée à l'occasion du colloque « Aires culturelles » organisé par l'Institut des Amériques, l'INALCO et le CNRS en novembre 2014.

<sup>12</sup> Bernault 2001/2002, p. 138 : « En attendant, le risque demeure que la difficulté permanente de l'Afrique à s'imposer comme une source épistémologique reconnue, renforcée par les susceptibilités de certains Africains et leur corollaire obligé, l'autoculpabilisation *ad nauseam* des chercheurs occidentaux, ne les enfonce tous ensemble dans un provincialisme de mauvais aloi. »

historiographie du socialisme ou des mouvements sociaux en général privilégie largement les perspectives transnationales et les circulations militantes, même si l'Afrique reste bien souvent le grand continent oublié.<sup>13</sup> C'est précisément sur ce constat et pour redonner toute sa place au socialisme africain, à la fois dans l'histoire du socialisme et dans l'histoire de l'Afrique, que s'est tenu en avril 2016 l'important colloque « Socialismes africains, socialismes en Afrique ».<sup>14</sup> Ce colloque semble être un tournant et ses organisateurs ont pensé sa publication, enrichis de nouveaux articles, comme « un état des lieux de la recherche internationale et un état des connaissances sur ces thématiques ».<sup>15</sup> Il faut toutefois noter qu'il n'y a dans cet ouvrage qu'une unique occurrence du terme Burkina Faso.<sup>16</sup>

Ainsi, sans être un objet de recherche clairement établi et sans être suffisamment intégrés à l'étude des socialismes connectés, les socialismes africains prennent depuis une dizaine d'année une place de plus en plus importante dans les études africaines. Ces travaux sont largement le reflet de ce qu'on appelle la « *new Cold War history* », courant historiographique qui, prenant acte des acquis de l'histoire globale, s'attache à décentrer le regard pour intégrer l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique dans son champ d'étude et ses réflexions.<sup>17</sup> Le second courant serait composé de quasiment tous les historiens de l'Afrique intégrant la période des années 1950-1980 tant la question du socialisme et du nationalisme est centrale... Pour ne donner qu'un exemple, B. Beucher dans sa thèse sur la royauté Mossi de la fin du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours, consacre une partie, la dernière, à la chefferie Mossi en Révolution.<sup>18</sup> Mais force

---

<sup>13</sup> Fr. Blum écrit que ces travaux sur les Révolutions africaines et l'année 68 découlent en partie d'un « constat de ce vide historiographique » (Blum 2014, p. 14).

<sup>14</sup> Dans la présentation générale, il est annoncé : « les temps sont venus de donner aux socialismes africains et/ou aux socialismes en Afrique la place qui leur revient dans l'historiographie générale du socialisme et dans celle de l'Afrique. »

<sup>15</sup> A paraître. Perspective d'autant plus encourageant qu'elle a été suivi d'un autre colloque, l'année suivante au Sénégal : « Colloque sur les socialismes africains », 30-31 octobre 2017, Université de Dakar Cheikh Anta Diop.

<sup>16</sup> Il faut tout de même rendre justice à la communication de Sophie Cohen (Université Paris 1), « Arts et pouvoirs politiques et religieux en République populaire du Bénin sous Kérékou et au Burkina-Faso sous Sankara. » durant le colloque, même si malheureusement cette communication ne donna pas lieu à une publication.

<sup>17</sup> Cf l'ouvrage de Westad Odd Arne au titre suffisamment évocateur : *The Global Cold War : Third World Interventions and the Making of Our Times*, (Westad 2005).

<sup>18</sup> Beucher 2012, p. 551-582.

est de constater que l'histoire sociale ne s'est donc encore que trop peu saisie de l'objet de Révolution en Afrique.

### *Politistes en Révolution*

Le seul courant des Sciences sociales à s'être réellement intéressé au processus révolutionnaire du Burkina Faso fut celui des Sciences politiques. Ce courant fut largement polarisé par R. Otaeyek et rattaché à l'Université de Sciences Po. Il s'inscrit dans le prolongement des travaux de toute une génération de politistes depuis les années 60 cherchant à comprendre l'engouement des nouveaux Etats pour l'idéologie socialiste. Par exemple, G. Martin publie dès 1986 « Idéologie et praxis dans la révolution populaire du 4 août 1983 au Burkina Faso », conçu comme une analyse des dynamiques économique et idéologique ayant concouru à la Révolution du 4 août.<sup>19</sup> Mais les travaux de R. Otaeyek sont également à resituer dans les débats internes au champ des sciences politiques des années 80 (dépassement de l'eurocentrisme, décloisonnement, politique par le bas etc.). Ainsi, est publié dès 1985, un numéro spécial de *Politique Africaine* consacré au Burkina Faso.<sup>20</sup> Celui-ci consacre plusieurs articles au processus révolutionnaire. En mars 1989, est ainsi publié un second numéro intitulé *Retour au Burkina*.<sup>21</sup> Les différents articles multiplient les points d'entrée, s'intéressant tout à la fois au Discours d'Orientation Politique afin d'explicitier les alliances révolutionnaires, comme a pu le faire P. Labazée, qu'à la politique urbaine en insistant également sur la question féminine. R. Otaeyek continue par la suite de construire une réflexion sur la Révolution burkinabè en publiant un article sur la place de l'islam dans le processus révolutionnaire.<sup>22</sup> Cette décennie d'études se conclut, pourrait-on dire, en 1996 par la publication des actes d'un colloque tenu en 1994 à l'IEP de Bordeaux, *Le Burkina Faso entre Révolution et Démocratie, 1983-1993* où s'accumulent de courtes communications relevant à la fois du témoignage, de la communication politique et du discours savant.

---

<sup>19</sup> Martin 1986. G. Martin a étendu sa réflexion à une contribution aux débats sur les perspectives de démocratie et du rôle des militaires en Afrique (Martin 1990).

<sup>20</sup> Le Burkina Faso, *Politique Africaine*, 20 Décembre 1985.

<sup>21</sup> Retour au Burkina, *Politique Africaine*, 3 Mars 1989.

<sup>22</sup> Otaeyek 1996.



D'une manière générale, ce « moment otayekien » est largement surdéterminé par les débats de son temps, particulièrement marqué par le cadre théorique du « totalitarisme ». Après ce colloque et ce « moment », les publications s'égrènent sous forme d'articles. Ainsi de C. Wable qui s'intéresse à la télévision nationale ou de G. André analysant la politique éducative et linguistique du Burkina Faso en particulier sous la Révolution.<sup>23</sup> Enfin, l'historiographie burkinabé a pu fournir des études ponctuelles. S. Guiré a ainsi publié une thèse de droit sur les CDR.<sup>24</sup> Et Marcel Marie Anselme Lalsaga a également publié un livre sur les structures populaires de la Révolution en 2012, issu d'un mémoire de maîtrise.<sup>25</sup>

Cette surreprésentation des sciences politiques à l'avantage d'offrir de nombreux cadres d'analyse généraux sur les dynamiques de la Révolution extrêmement stimulants. Mais elle peut avoir tendance à tomber dans certains travers de cet espace intellectuel : manque de réflexivité sur les sources ou d'empirie dans la démonstration, sur-importance accordée aux discours politiques, vision téléologique etc...). On aurait toutefois tort de ne résumer la production sur la Révolution qu'à la production des politistes. Si elle demeure essentielle, toute réflexion ne peut faire l'impasse sur une littérature que l'on peut qualifier « d'essai », même si c'est pour tenter de procéder à son dépassement. Or, l'une des caractéristiques de cette littérature est qu'elle est extrêmement militante, et donc conflictuelle.

### *Littérature d'une Révolution*

Comme on a pu le dire, s'exercer au bilan d'une historiographie que l'on estime encore peu structurée pourrait apparaître polémique au regard de l'importante production intellectuelle qu'a engendré la Révolution. Jamais le Burkina Faso ne suscita autant d'attention que durant cette période révolutionnaire.<sup>26</sup> Et si ce petit Etat sahélien, périphérie de la Côte d'Ivoire, bénéficie sur la scène internationale d'une reconnaissance généralisée, c'est encore grâce au souvenir de cette révolution. Mais cette attention, comme on a pu le dire, est tributaire de la figure de Thomas Sankara. Dans la quasi-totalité de la production intellectuelle sur le sujet, le

---

<sup>23</sup> Wable 1997. André 2007.

<sup>24</sup> Guiré 1995.

<sup>25</sup> Lalsaga 2012.

<sup>26</sup> Cette effervescence intellectuelle autour du Burkina Faso fut perçue comme telle par les contemporains : « Car c'est un fait que jamais par le passé ce pays n'avait tant fait parler de lui, sauf peut-être en 1978 [date de la première consultation électorale libre d'Afrique] » Otayek 1985, p. 3.

moment révolutionnaire ne s'incarne qu'en la personne du capitaine Sankara et les autres acteurs sont méconnus, largement ignorés, à l'exception peut-être de Blaise Compaoré, dont la longévité politique explique en partie l'attention dont il fit l'objet. Cette production sur le Camarade-Président tient en partie aux conditions de réception de la Révolution burkinabé dans l'espace intellectuel francophone, africain comme français. De fait, la Révolution burkinabé reçut un accueil médiatique important en France, en raison même de la figure de Sankara, ce qui a conditionné et conditionne encore sa réception.

Ce contexte polémique et militant explique que toute une partie de la bibliographie soit excessivement personnalisée.<sup>27</sup> Ainsi, la seule biographie d'envergure du Président, celle de Bruno Jaffré, a été produite par l'un des acteurs les plus investis dans la promotion de sa mémoire et, aussi utile soit-elle, force est de constater que certains passages de la biographie de Br. Jaffré relève bien souvent de l'hagiographie et l'explication historique cède par trop souvent au psychologisme.<sup>28</sup> Reste cependant un travail ambitieux et d'une honnêteté intellectuelle certaine, qui demeure toujours incontournable. A l'inverse, ou plutôt dans une même logique, il faut souligner l'existence de deux biographies de Blaise Compaoré dont le parti-pris apparaît dès le titre : *Blaise Compaore: The Architect Of The Revolution* et *Blaise Compaoré. Réalisme et intégrité*.<sup>29</sup> Cette passion biographique traduit une approche de la révolution excessivement personnalisée de l'histoire largement surdéterminés par des préoccupations politiques. A noter tout de même l'article d'Elliott P. Skinner, « Sankara and the Burkinabe Revolution: Charisma and Power, Local and External Dimensions », ambassadeur des Etats-Unis et anthropologue de formation, qui en septembre 1988, qui prit la peine de resituer la trajectoire de Sankara dans un cadre wébérien tout en articulant l'échelle internationale et l'échelle locale.<sup>30</sup>

D'un point de vue chronologique, les principaux ouvrages sont contemporains du processus révolutionnaire. Encore une fois, cela s'explique en grande partie par l'écho international qu'il reçut. La Révolution interroge, elle fascine, il s'agit alors d'en rendre compte, d'en

---

<sup>27</sup> Andriamirado 1987 ; Andriamirado 1989 ; Sylla 2012.

<sup>28</sup> Jaffré 2007.

<sup>29</sup> Nnaji 1989 et Guion 1991. Chez Guion Sankara y est ainsi dépeint comme un démagogue autoritaire, au contraire de Blaise Compaoré « *stature internationale incontestable, un homme réfléchi, de dossier (...) [à la] puissance de travail semble sans limites...* ».

<sup>30</sup> Skinner 1988.

dégager des cadres d'analyses. C'est le premier travail de Pierre Englebert, lié aux réseaux des coopérants, qui publie son *Révolution burkinabè* dès 1986 dans la collection Points de Vue de l'Harmattan.<sup>31</sup> Après avoir resitué la Révolution du 4 août dans la pratique du coup d'état dans l'histoire de la Haute-Volta, il s'attache à décrire l'avènement du C.N.R., pour ensuite dégager les principaux fondements idéologiques, politiques qui sous-tendent la Révolution et terminer en présentant les principaux rapports sociaux et les orientations de politiques extérieures. L'ouvrage qui semble le plus indispensable et assurément l'un des plus aboutis est celui de Ludo Martens, militant communiste belge, publié en 1989 *Sankara, Compaoré et la révolution burkinabè*. Ouvrage peut-être le plus documenté, l'auteur s'est livré à un nombre conséquent d'entretiens avec des acteurs de la Révolution mais cet ouvrage est largement tributaire du contexte post-Sankara et y contribue, en reprenant toutes les critiques des tenants du nouveau régime sur l'ère sankariste et les justifications du *Mémoire sur les événements du 15 octobre*.<sup>32</sup>

De toute évidence, la Révolution mobilisa intensément les intellectuels burkinabès et africains. En effet, elle fut aussi l'occasion pour eux de se livrer à un intense travail de théorisation. Tout à la fois réflexions sur le processus révolutionnaire, coups politiques et prescriptions stratégiques, cette littérature est marquée par sa forte dimension agonistique, ce qui permet surtout, au-delà des informations qu'elle apporte, de restituer l'espace intellectuel burkinabé. Ainsi pourrait-on déjà dire que les plus insérés dans les réseaux éditoriaux publient des livres. Babou Paulin Bamouni, secrétaire à la Présidence de Sankara, directeur du service de presse présidentiel, publie dans la même collection de l'Harmattan le *Burkina Faso. Processus Révolutionnaire*.<sup>33</sup> La révolution est ici saisie dans une perspective marxiste, elle est l'aboutissement d'un processus dont les origines sont à chercher dans les contradictions socio-économiques de la période post-coloniale. Preuve, s'il en fallait, de l'immersion dans le jeu politique de Bamouni, la dernière partie consiste en une énumération d'objectifs assignés à chaque classe.<sup>34</sup> Valère Somé, ministre révolutionnaire et proche de Sankara, publie à son

---

<sup>31</sup> Englebert 1987.

<sup>32</sup> Martens 1989.

<sup>33</sup> Bamouni 1986. Babou Paulin Bamouni avait deux ans auparavant publié ses *Principes Révolutionnaires* (Bamouni 1984), était, en 1986, directeur du service de la presse présidentiel après avoir été le directeur de *Sidwaya*, organe de presse du Pouvoir. Il fait partie des victimes du coup d'état du 15 octobre 1987.

<sup>34</sup> Ainsi du *Lumpenproletariat* qui se voit confier la tâche de former « un réseau d'indicateurs au service de la Révolution » dans le but de dénoncer la Réaction...

tour en 1990 *Thomas Sankara, L'espoir assassine*. Ce livre est tout autant un témoignage de l'une des grandes figures de la Révolution qu'un violent règlement de compte d'un homme qui fut emprisonné et torturé à l'avènement du nouveau régime du Front Populaire. Quant à Alfred Yambangba Sawadogo, il publie *Le Président Thomas Sankara, chef de la révolution burkinabè, 1983-1987: Portrait*, biographie doublée d'une chronique de la période révolutionnaire.<sup>35</sup> Il faut enfin signaler l'ouvrage de André Roch Compaoré, *Politiques de Thomas Sankara et de Blaise Compaoré*, publié en 2015, attaque en règle d'un ancien ministre du CMRPN, fervent chrétien, anti-communiste, contre cette génération de militaire progressistes, aux liens étroits avec les partis marxistes, qui ont selon lui, ont instauré un régime de terreur de 1982 à 2014 avec l'aide du démon.<sup>36</sup> Au-delà de l'espace burkinabé, la Révolution mobilisa également, d'une manière extrêmement intense toute une génération d'intellectuels africains. Ainsi, en 1987, est publié *Sankara le rebelle* de Sennen Andriamirado, journaliste malgache de *Jeune Afrique* qui resitue la trajectoire de Sankara de son enfance à la Révolution.<sup>37</sup> Ce livre est suivi de *Il s'appelaient Sankara* en 1989, témoignages des derniers moments de la vie de Thomas Sankara, suivis d'une tentative d'explication des circonstances de son assassinat.<sup>38</sup>

### *La Révolution en débats*

Aussi utile soit-elle, cette littérature n'en est pas moins clairement limitée tant les enjeux politiques et mémoriaux la surdéterminent. Elle est principalement le fait d'acteurs des événements, des contemporains de la Révolution ou des acteurs de sa mémoire. L'incontournable livre du militant maoïste Ludo Martens est tout à la fois une enquête de

---

<sup>35</sup> Sawadogo 2001.

<sup>36</sup> Compaoré 2015. En cela, l'ouvrage d'André Roch Compaoré tranche avec le reste de la littérature. Ne prenant parti ni pour Blaise Compaoré, ni pour Thomas Sankara, le sous-titre indique clairement la grille de lecture adoptée : *Et enseignements de l'Eglise catholique*. Ancien militaire, André Roch Compaoré fut ministre du développement rural sous le CMRPN de 1980 à 1982. Destitué par le coup d'Etat qui donna naissance au CSP en 1982, puis emprisonné en 1985, lors « d'un procès inique » selon sa dédicace, il souhaite inscrire son livre clairement en porte-à-faux avec la légende sankariste dans un moment où celle-ci s'impose comme consensuelle. Au-delà l'entreprise religieuse d'évangélisation, c'est tout un pan de la mémoire burkinabé qui est rendu visible et surtout lisible, celle des Burkinabé réprimés par la Révolution, celle des milliers de fonctionnaires destitués etc.

<sup>37</sup> Andriamirado 1987.

<sup>38</sup> Andriamirado 1989.

terrain et une réflexion sur les dynamiques de la Révolution mais il est la production d'un homme que même les hommages nécrologiques qualifient de « gardien de l'orthodoxie communiste ». En cela, son livre est aussi une succession d'avis péremptoire sur la conduite à tenir lors d'une Révolution et une exposition de querelles doctrinales et personnelles avec « l'arc en ciel du marxisme burkinabè ». <sup>39</sup> Le travail, incontournable, de Br. Jaffré est tout à la fois celui d'un témoin, historien de la révolution et militant actif de la mémoire sankariste qui « ne se pense pas lui-même comme faisant parti[e] d'un champ scientifique déterminé » <sup>40</sup>. Valère Somé conçoit explicitement son histoire de la Révolution comme une réponse à celle de L. Martens, quant à l'essai de Basile Guissou, *Burkina Faso, un espoir en Afrique*, il est le fruit d'un homme qui fut plusieurs fois ministre sous la Révolution et dont les retournements politiques soulèvent encore aujourd'hui des débats enflammés. Quant au livre d'André Roch Compaoré, il montre surtout que derrière l'apparent consensus se dissimule une véritable querelle mémorielle, tout en montrant la religiosité d'une partie des acteurs du champ politique burkinabé. Finalement, la réception politique de la Révolution est la même depuis son commencement. Aux pro-révolutionnaires de défendre son bilan, ses avancées sociales et sanitaires, prompts à voir dans la chute de Sankara le seul complot des puissances impérialistes, rassurés dans leur représentation d'une Afrique subsaharienne uniquement saisie sous l'angle du néo-colonialisme. <sup>41</sup> A leurs opposants, moins audibles, de rappeler l'autoritarisme du CNR, l'inadaptation des cadres théoriques marxistes en territoire africain ou les violences et injustices révolutionnaires. Et aux modérés d'osciller, entre « acquis » et « erreurs » de la Révolution, entre l'attachement à l'éthique révolutionnaire et la condamnation morale de son application.

La Révolution suscita également des querelles importantes chez les politistes. Même si en avant-propos des numéros de *Politique africaine*, en 1985 et 1989, R. Otayek en appelait à un

---

<sup>39</sup> Martens p. 246. Ainsi peut-il écrire : « Sankara était le président de l'Union des Communistes qui affirment s'inspirer de l'œuvre de Marx, d'Engels, de Lénine et de Staline. Mais il laissait écrire Andriamirando sans réagir : « Staline a tué » le léninisme en étouffant les soviets et en rendant toute puissante la Tchéka, Mao, en vieillissant a figé la Chine dans un proto-communisme fossile. »

<sup>40</sup> Joly 2009, n. 78.

<sup>41</sup> Sans remettre en cause toute la critique de l'impérialisme opérée par les tiers-mondistes, le sociologue Fr. de Negroni y voit aussi le refus de rendre à l'Afrique noire son historicité singulière et une porosité manifeste aux fantasmes, actuels et éculés, projetés sur l'Afrique noire, une « Afrique vraie, anhistorique, qui ne réclamait rien à personne, [qui] été foudroyée dans son immutabilité ; [qui] ploie sous le poids des dominations extérieures et ne possède plus la maîtrise de son destin. » (Negroni 1992, pp. 92-93).

apaisement des débats, la réception des articles fut âprement politique. G. Martin, rattachée à l'Université de Nairobi, intitule ainsi sa réponse « *Retour au Burkina Faso : la deuxième mort de Thomas Sankara* »<sup>42</sup>. Martin se livre dans cet article à une attaque en règle contre le numéro de *Politique africaine*, allant jusqu'à parler d'une « œuvre révisionniste » et concluant son article par une attaque anti-intellectualiste du plus mauvais effet.<sup>43</sup> Finalement, l'article de Martin montre surtout toutes les difficultés du discours sur la Révolution à s'émanciper des querelles politiques, puisque selon lui le seul moyen d'étudier la Révolution est d'estimer si elle a rempli les objectifs qu'elle s'était fixée en ses débuts.<sup>44</sup> On peut dire que ce point de vue domine largement les débats. Cependant, si cet article est une véritable profession de foi en faveur du régime sankariste, certaines critiques portées à l'encontre du cercle otayekien n'en sont pas moins pertinentes, en particulier leur attachement au modèle du « totalitarisme », leur condamnation sous-jacente de l'idéal révolutionnaire et *in fine* leur défense du modèle de la démocratie libérale à l'occidentale, accusation somme toute classique et caractéristique de la production savante des années 1980.

Il convient donc de poser à nouveaux frais les débats sur la Révolution burkinabé en accordant une attention particulière à la contextualisation des sources employées, l'historicisation des espaces sociaux et intellectuels des acteurs et en mobilisant les acquis conceptuels des Sciences Sociales, particulièrement la démarche constructiviste. Il convient ainsi d'accorder une importance particulière à l'historicisation des pratiques et des termes révolutionnaires. Cependant, aux vues de la documentation existante et accessible, une histoire sociale de la Révolution fondée en grande partie sur des sources écrites ne peut encore passer outre la figure de Sankara. Mais celui-ci peut-être compris et utilisé comme un point de départ, celui d'un homme historiquement et socialement situé. A travers Sankara, sa pratique comme son discours, c'est la circulation internationale des modèles révolutionnaires, c'est tout le rapport d'une élite au peuple qui se joue, par les nouvelles institutions qu'il met en

---

<sup>42</sup> Martin 1991.

<sup>43</sup> Martin 1991, p. 330 : « En fin de compte, qu'est-ce qui est le plus important pour le paysan, l'ouvrier, ou le petit fonctionnaire burkinabé, l'amélioration de ses conditions matérielles de vie ou une illusoire "liberté" : celle de vivre aux marges de la subsistance ? Il faudrait peut-être enfin – et pour une fois – interroger les intéressés eux-mêmes sur ce point, plutôt que de laisser les intellectuels occidentaux et africains, de droite comme de gauche, poursuivre leurs débats stériles et leurs vaines arguties sur le sens profond et la portée de cette expérience révolutionnaire unique en Afrique. »

<sup>44</sup> Martin 1991, p. 329 : « En dernière analyse, ce qui devrait, à mon sens, retenir l'attention de tous les chercheurs africanistes de bonne volonté, c'est la contribution réelle et tangible du régime Sankara à l'amélioration du niveau de vie des masses rurales et urbaines burkinabé, objectif déclaré de la révolution. »

place (les Tribunaux Populaires, les Comités de Défense de la Révolution) toute une participation et une politisation populaire qui se trouve bousculée, tout un tableau de l'espace intellectuel qui peut se trouver incarné en Sankara. Ce mémoire vise donc tout autant à faire un bilan, évidemment non exhaustif, qu'à proposer quelques pistes pour redonner à sa Révolution, toute la complexité qu'elle mérite.

### *Les sources en question*

Ce mémoire repose sur plusieurs types de sources. Une place importante est accordée aux productions écrites, livres, entretiens et articles de journaux contemporains ou non de la période, principalement burkinabé et français. En cela, il faut souligner l'important travail de numérisation effectué par Br. Jaffré et collectivisation des sources afférentes à la révolution centralisées sur son site Thomassankara.net. Ce fond a été enrichi par les archives de l'ambassade française de Ouagadougou, disponibles aux archives diplomatiques de Nantes, qui comprennent de nombreux articles de journaux photocopiés relatifs à la Révolution mais également quelques documents de la pratique diplomatique. Il faut cependant noter que de nombreux documents semblent encore inaccessibles pour « la sécurité de l'Etat » et ne le seront qu'à partir des années 2030. De la même façon, la nouvelle phase juridique ouverte par la chute de Compaoré en 2014 pour élucider la mort de Thomas Sankara a conduit la France à donner à la justice burkinabé nombre de ses archives. Il faut donc en déduire que ces archives ne seront plus accessibles avant plusieurs années en espérant qu'elles ne se perdent pas dans les méandres d'une administration judiciaire internationalisée.

Une collecte a également pu être effectuée aux Archives Nationales du Burkina Faso (ANB), même si celle-ci est demeurée incomplète, faute de temps. Ces sources sont principalement constituées de journaux, de documents administratifs liés à la Présidence et de dossiers juridiques.

Ces sources écrites ont pu être complétées à travers différentes productions culturelles, principalement des sources audiovisuelles et cinématographiques, principalement diffusées sur différentes plateformes internet. De la même façon, a pu être convoquée sporadiquement divers documents iconographiques numérisés et recensés sur internet.

La multiplicité apparente des sources ne doit pas masquer leur profonde unité et finalement leur très fort biais. Il s'agit de sources principalement produites par les « dominants », urbains, lettrés et francophones, quand ce n'est pas étranger, dans une société à 90% paysanne

et analphabète. Ce biais déjà important n'en est que plus crucial lorsqu'il s'agit d'étudier une Révolution qui se donna pour objectif premier de renverser le rapport de force entre les villes et les campagnes et entendit de faire de la paysannerie la base de son pouvoir. Reste que la collecte matérielle de témoignages, un des moyens qui permettrait d'accéder à une parole de dominés, principalement ruraux, fut rendue impossible pour diverses raisons, particulièrement des contraintes de temps et des bases en moré ou langues nationales encore défailantes. Ainsi les réflexions sur les dynamiques rurales que l'on peut trouver dans ce mémoire sont surtout fondées sur une relecture de travaux d'anthropologues présents au Burkina révolutionnaire dans le cadre de leurs propres recherches.

### *Plan*

Une première partie sera consacrée à l'exploration des circulations internationales des pratiques, modèles, symboles révolutionnaires. Cette perspective consistera à situer la Révolution burkinabé dans toute son historicité, ce qui permettrait tout à la fois d'explorer les connections révolutionnaires et les jeux d'influences que de reprendre la question de son originalité.

La deuxième partie a pour enjeu de réintégrer la Révolution dans l'histoire nationale dans une double perspective. D'une part, cela consiste à se départir d'un praxonyme de Révolution qui ferait commencer le processus révolutionnaire le 4 août 1983 et qui s'arrêterait brutalement avec la mort de Sankara. Aussi cette partie envisage-t-elle la Révolution moins dans ce qu'elle peut avoir d'originale que dans ses continuités prérévolutionnaires afin de proposer une autre périodisation, fondée sur les différentes logiques de militarisation et de civilisation du Pouvoir.

La troisième partie vise à intégrer ce qui donne son unité à la période révolutionnaire, telle qu'elle est communément bornée, la participation populaire, principalement au sein d'une structure, les CDR. Ainsi, il sera ici question d'encadrement et de débordement des pratiques populaires et de la question de la politisation et des affrontements entre différentes légitimités de pratiquer la politique.

Enfin, il s'agira dans une quatrième partie, d'interroger ce qu'a pu être le Sankarisme, pris à la fois comme ses représentations, pratiques et discours. La question du marxisme-léninisme notamment semble avoir masqué d'autres éléments qui permettraient d'expliquer plus pertinemment le discours et la pratique sankariste (la notion de Développement, notamment).



De la même façon, il s'agira d'étudier la construction de l'autorité charismatique de Sankara et le fonctionnement d'une autorité en Révolution afin de dépasser les débats sur la simple personnalisation du Pouvoir. Enfin, il s'agira de revenir sur la mystique sankariste, qui, au-delà des résurgences religieuses personnelles, entend se fonder comme une morale d'édification de l'Etat.

## **Chapitre 1**

### **Situer le moment sankariste Expérience mondiale d'une Révolution**

Dans l'espace médiatique, la Révolution sankariste est régulièrement qualifiée d'expérience « originale », « unique », « sans précédent »... Autant de qualificatifs qui insistent sur la singularité de l'expérience révolutionnaire et de son chef, Thomas Sankara. Pourtant, en insistant sur le contexte mondial, la Révolution apparaît comme bien déterminée. Chose commune dans le contexte mondial des années 1980, et spécifiquement africain, la Révolution est née d'un coup d'Etat militaire. Aussi est-il impératif d'intégrer cette caractéristique dans la réflexion théorique apportée par les Sciences politiques sur les régimes militaires. Toutefois, le moment sankariste ne fut pas simplement un régime militaire visant à stabiliser une société civile désordonnée, ce moment s'inscrit aussi dans un monde et un siècle où la perspective révolutionnaire sature les représentations et les pratiques, le champ d'expérience et les horizons d'attente. En faire une synthèse, sans prétention à l'exhaustivité, permettrait d'interpréter l'expérience sankariste dans une histoire globale des circulations des modèles et pratiques car les expériences révolutionnaires mondiales sont autant d'expériences qui fournissent illustrations, inspirations, modèles ou même anti-modèles. Ainsi, resituer la Révolution dans une perspective globale permet notamment de l'intégrer dans un sous-ensemble particulier, très prégnant dans le champ d'expérience des acteurs, qu'ils soient panafricains, marxistes, nationalistes, militaires ou civils, les régimes « afro-marxistes » ou populistes africains, contemporains de la Révolution burkinabé. Car, aussi marginalisée soit-elle, la Haute-Volta devenue Burkina Faso s'inscrit dans l'espace mondial et la Révolution est le réceptacle d'une multitude de circulations tant des théories politiques et révolutionnaires, des symboles, de pratiques. Ainsi, c'est aussi en réintégrant l'expérience révolutionnaire dans les circulations mondiales, en particulier dans les échanges diplomatiques, que l'on peut mieux en saisir la singularité et montrent en quoi le Burkina de Thomas Sankara a pu se constituer comme un pôle révolutionnaire.

## I – Le militaire en politique : approche théorique et comparative

### *Politique du Putsh*

4 août 1983-15 octobre 1987. Telles seraient les dates canoniques de la Révolution sankariste. Dates qui correspondent aux deux coups d'État mettant successivement à bas le régime du CSP puis du CNR. Cette utilisation de la force militaire pour s'imposer dans la compétition politique n'a pourtant rien d'exceptionnel, particulièrement sur le continent africain. Entre le coup d'État militaire de 1952 en Égypte et avril 2016, le continent africain a connu 175 tentatives de coup d'État, dont 75 ont réussi.<sup>45</sup> Ainsi, ce changement brutal impulsé par la force militaire n'est pas spécifique au Burkina Faso, pas plus que ne l'est le fait d'avoir un régime militaire : 85% des pays africains ont connu un coup d'État depuis leurs indépendances et parmi tous ces pays seules l'Afrique du Sud et la Namibie n'ont pas connu de régime militaire.<sup>46</sup> Au contraire donc, cette présence des militaires est, sinon une norme, au moins une caractéristique de la région d'Afrique de l'Ouest. Les chercheurs ont en effet relevé un « effet de contagion » : les coups d'État militaires africains sont concentrés en Afrique de l'Ouest et du centre et sont beaucoup plus rares en Afrique australe.

Ces interventions militaires n'ont donc pas manqué d'interroger les politistes depuis les années 50, perturbés de constater toutes les difficultés des pays africains comme asiatique à consolider des systèmes démocratiques pluralistes et libéraux, sur le modèle occidental. Si les développements ethnocentristes et évolutionnistes ne sont plus de rigueur, ils permirent de mettre en avant différents facteurs, politiques comme sociaux, qui conditionnent l'intervention en politique des militaires, en particulier « le niveau de développement politique atteint par une société [qui] influe sur les formes qu'elles prennent »<sup>47</sup>. Certains ont ainsi tenté de catégoriser l'intervention militaire en politique en fonction du degré de développement du système politique, du niveau de « culture politique », à l'instar de S. Finer dans le classique *The Man on Horseback* paru en 1962.<sup>48</sup> De même, Finer s'est essayé à une typologie des

---

<sup>45</sup> Warner et Thaler 2016, p. 22.

<sup>46</sup> Courtin, Hugon et Le Gouriellec 2016, p. 16.

<sup>47</sup> Joana 2012, p. 4.

<sup>48</sup> Finer 1962. De manière schématique, en fonction des compétences administratives de l'armée, l'attachement aux institutions civiles et le degré de développement d'une opinion publique. Selon S. Finer, c'est ce niveau de culture politique qui conditionnera et modèlera l'intervention militaire. Les pays à culture politique mature obligeront ainsi les militaires à n'utiliser que de la seule influence dans le respect des règles constitutionnelles. Les

régimes militaires. Il distingue ainsi différents types, selon que le pouvoir soit exercé par un (ou des) membres de la société militaire ou duals, en intégrant un ou des partis politiques ou des organisations de citoyens, que l'intervention soit indirecte ou ponctuelle etc. Toutefois, comme le souligne J. Joana, si ce modèle permet d'identifier un « niveau de culture politique » qui influera sur les formes et l'intensité de l'intervention militaire, il n'arrive pas à englober les différentes stratégies des militaires dans la compétition pour le pouvoir, et de rappeler cette vision linéaire de l'histoire qui le sous-tend dont l'aboutissement serait le modèle des démocraties libérales occidentales.<sup>49</sup>

Dès 1968, S. Huntington a souligné l'importance de prendre en compte les attentes de la population, distinguant ainsi les sociétés « civiques » où organisations et procédures publiques peuvent encadrer les formes de participation des divers groupes sociaux des sociétés « prétorienne » où elles en sont incapables.<sup>50</sup> Au-delà de ces considérations générales, S. Huntington indique que l'une des caractéristiques des interventions en politique des militaires est leur politisation, qui ne diffère en rien des autres groupes sociaux, si ce n'est que leur position leur permet de s'imposer quasiment à coup sûr dans le cadre d'une prise de pouvoir par la force. Cette génération de théoriciens du développement politique a donc mis en lumière le rôle modernisateur des militaires dans les pays en voie de développement. Pour E. Shils, les militaires forment même une *intelligentsia* technique, patriote et progressiste, très critique à l'égard des élites sociales et politiques pour moderniser le pays.<sup>51</sup> Pour S. Huntington, c'est ainsi l'apparition de classes moyennes, en raison du développement économique, qui change la portée des interventions militaires, qui de conservateurs et simples

---

pays à culture politique développé permettent aux militaires d'user d'un répertoire d'action plus large (dont la violence ou la menace), qui devront toujours faire face à des résistances. Les pays à la « culture politique faible » autorisent, quant à eux, une intervention importante des militaires, qui peuvent aller jusqu'à renverser des gouvernements. Toutefois cette intervention repose sur une négociation constante avec l'opposition civile (promesse d'élections, coalition militaro-civile etc.) Enfin, dans un pays à culture politique minimale, les dirigeants militaires disposent d'une très large marge de manœuvre et si le recours à la violence est un mode privilégié, l'insignifiance des institutions politiques civiles et de l'opinion publique peut être telle, que cela entraîne une relative pacification et les coups d'Etat peuvent se succéder sans violence, du fait du peu de résistance qu'ils rencontrent.

<sup>49</sup> Joana 2012, p. 13-15.

<sup>50</sup> Huntington 1968. Ainsi, développement politique et développement social ne sont pas forcément corrélés, de même que le niveau d'institutionnalisation est réversible et que les difficultés d'adéquation ne sont en rien une spécificité de ce qui était le Tiers Monde mais renvoient à une problématique universelle.

<sup>51</sup> Shils 1962.

intrigants de révolution de palais, deviennent susceptibles de participer à des coups d'Etat progressistes (*Breakthrough coups*) qui visent à défendre les intérêts de groupes sociaux dont ils sont eux-mêmes issus. L'on passe selon le modèle huntingtonien d'une « oligarchie militaire » à un « prétorianisme radical ». A l'inverse, lorsque ce sont les fractions les plus pauvres de la société qui se mobilisent, l'intervention se fait en opposition à ces groupes (*veto coups* d'un « prétorianisme de masse »).<sup>52</sup> A une période plus récente, A. Belkin et E. Schofer ont cependant montré que les risques de coup d'Etat tenaient à 3 variables structurelles: la force de la société civile (visible à travers le développement des associations et autres organisations non étatiques), la légitimité du régime et son degré de consensus et l'influence de coups d'Etat récents, qui par leur existence légitime la possibilité d'une transition politique par ce mode extraconstitutionnel.<sup>53</sup> Sankara ne faisait pas autre chose lorsque le soir même du coup d'Etat, il rappelle que l'intervention de l'armée n'est en rien exceptionnelle :

« *Aujourd'hui encore, les soldats, sous-officiers et officiers de l'Armée nationale et des forces paramilitaires se sont vus obliger d'intervenir dans la conduite des affaires de l'Etat pour rendre à notre pays son indépendance et sa liberté et à notre peuple sa dignité. »*

Au-delà des variables concourant à l'intervention en politique des militaires, cette intervention est l'une des conséquences directes de la structuration de l'Etat. A partir de la vague d'indépendance entamée à la fin des années 1950, les Etats africains ont commencé à former des armées, symbole d'une souveraineté récemment gagnée à l'échelle internationale. Toutefois, en raison d'une décolonisation qui, sauf exception, fut largement pacifique, les armées africaines ont toujours été largement moins développées que leurs pairs et leur croissance s'explique surtout par leur utilité stratégique pour des régimes autoritaires, où le chef de l'Etat déploie ses armées dans une confusion totale entre sphère civile et militaire.<sup>54</sup> Ainsi, la constitution de capacités militaires africaines n'a pas été contrebalancée par une importante civilisation de l'Etat. A cela s'ajoute que les puissances coloniales ont légué à leurs anciennes colonies organisations et cadres militaires, déjà opérationnels, qui en sus ont

---

<sup>52</sup> Toutefois, le modèle huntingtonien ne prend pas suffisamment en compte la rationalité des acteurs en surdéterminant l'importance de la culture politique dans les motivations (cf les critiques de Sutter 1999).

<sup>53</sup> Belkin et Schofer 2003.

<sup>54</sup> Warner et Thaler 2016, p. 4-8.

bénéficié d'un important soutien matériel des deux Superpuissances dans le contexte de la Guerre Froide.

Ces conditions ont d'autant plus limité les instances politiques et administratives civiles de l'Etat qu'à partir de 1945, les possibilités d'extension de frontières se font rares, car fortement condamnées par les instances internationales, d'autant plus que ces frontières héritières de la colonisation sont reconnues comme légitimes, ce qui incite les militaires à se concentrer sur les questions de sécurité extérieure tout en posant le problème de leur identité.<sup>55</sup> Aussi le coup d'Etat n'est-il qu'un moyen de s'assurer une part du monopole d'Etat, et donc de s'en approprier les ressources. J.-Fr. Bayart a ainsi montré que les forces armées africaines sont parties prenantes des pratiques d'appropriation des ressources étatiques à l'instar des élites politiques ou administratives.<sup>56</sup> Toutefois, cette circulation des élites au sein de l'espace du pouvoir ne concerne pas uniquement les militaires. A. Perlmutter a pu soutenir que les régimes militaires ne sont pas « *purely military in composition* », au contraire, ces régimes seraient toujours « *fusionist* » en cela que ce sont toujours des régimes militaro-civiles combinant les élites militaires, technocratiques, corporatistes et bureaucratiques.<sup>57</sup>

Ainsi, il est nécessaire de percevoir le coup d'Etat comme « le moyen d'une circulation au niveau des élites et le contre-coup d'État suivant le révélateur de divisions dans l'armée, force a été de constater que les coups d'État à répétition relevaient d'un schéma plus complexe de changement politique induit par les militaires»<sup>58</sup>. En Haute-Volta, le 25 novembre 1980, après 14 au pouvoir, le Général Lamizana est renversé par un coup d'État effectué par des militaires réunis au sein du CMRPN menés par le colonel Saye Zerbo, un ex-ministre des Affaires étrangères, qui devient le chef de l'État. Zerbo sera renversé à son tour en novembre 1982 par un autre coup d'État qui porte le major Jean-Baptiste Ouédraogo et son Conseil de Salut du Peuple au pouvoir. Le 17 mai 1983, le président Ouedraogo effectue une purge au sein du gouvernement de la Haute-Volta. Le premier ministre Thomas Sankara est arrêté et mis en résidence surveillée. Finalement, le coup du 4 août 1983 mené par les officiers Blaise Compaoré, Jean-Baptise Lingani et Henri Zongo, le mettra à la tête du CNR. En 1984, le

---

<sup>55</sup> Joana 2012, p. 27 et Warner et Thaler 2016, p. 7.

<sup>56</sup> Bayart 1989, p. 288.

<sup>57</sup> Perlmutter 1980.

<sup>58</sup> Thiriot 2008, p. 14.

régime sankariste prétend avoir déjoué un coup d'Etat et procède à une dizaine d'exécution. Finalement, Sankara mourra dans le coup d'Etat du 15 octobre 1987 qui portera Blaise Compaoré à la présidence du Front Populaire où il finit par exécuter, 2 ans plus tard, les deux autres « chefs historiques » de la Révolution, Henri Zongo et Jean-Baptiste Lingani et deux autres militaires. Cette succession d'évènements illustre à quel point la violence fut instituée comme un moyen du combat politique en Haute-Volta puis au Burkina Faso, à un point tel que L. Sampana parle d'une véritable « culture du coup d'Etat »<sup>59</sup>.

Aussi la Révolution burkinabé peut être aussi intégrée dans le modèle de la transition par le haut, tel qu'a pu le développer C. Thiriot dans son article « Transitions politiques et changements constitutionnels en Afrique ».<sup>60</sup> Bien souvent, la Révolution est arrêtée avec la mort de Thomas Sankara. Dans les discours les plus moraux, ce moment du Front Populaire est assimilé à un moment thermidorien, dans tout son manichéisme. Pourtant, logiques et discours révolutionnaires perdurent encore sous le Front Populaire. Ainsi, à partir de 1987, mais surtout il semble à partir de 1989 avec la mort de Lingani et Zongo, Compaoré resté seul au pouvoir va parvenir à garder sous contrôle le processus de libéralisation et de constitutionnalisation du régime jusqu'à 1999, année de promulgation de la constitution et de l'introduction du multipartisme. Ainsi, cette maîtrise du processus transitionnel, de la décompression autoritaire, rendrait les trajectoires de Jerry Rawlings et Blaise Compaoré très parallèle au point que l'on peut se demander si le pendant Burkinabé de Jerry Rawlings n'est pas bien Blaise Compaoré et non Thomas Sankara, comme on le voit si souvent.<sup>61</sup> Ces détours théoriques permettent ainsi de poser la Révolution burkinabé dans un processus qui se révèle normal, particulièrement en Afrique de l'Ouest. L'intervention militaire en politique, toujours politisée (le CMRPN en 1980), les contrecoups d'Etat (le CSP en 1982, le CNR en 1983, le Front Populaire en 1987), qui permettent une circulation brutale des élites politiques, la mise en place d'un régime d'exception qui finit par entamer sa décompression autoritaire, sa transition politique et sa constitutionnalisation. Toutefois, si ces modèles semblent pertinents, les acteurs révolutionnaires doivent être resitués dans le contexte d'un monde encore structuré par la guerre froide, où l'horizon d'attente reste encore révolutionnaire.

---

<sup>59</sup> Sampana 2015, p. 1.

<sup>60</sup> Thiriot 2015.

<sup>61</sup> Thiriot 2015, p. 34.

### *Perspective internationale : un monde révolutionnaire*

Cette intervention des militaires dans le politique est également à resituer dans le contexte international d'un tiers-mondisme encore structurant. Les années 1940-1980 sont, dans les pays du tiers monde, asiatiques, arabes, américains comme africains, les années d'un « moment militaire partagé », selon l'expression de H. Laurens, moment où le modèle de militaires modernisateurs accédant au pouvoir s'institue quasiment en norme.<sup>62</sup> Cette dynamique a pu donner lieu à des perspectives comparatistes car, si tous les régimes militaires modernes pourraient être catégorisés comme développementalistes et s'engagent à procéder sinon à une révolution au moins de vastes réformes visant à moderniser et développer le pays, des différences apparaissent dans la nature des relations entre les militaires, les structures de pouvoir (parti, bureaucratie etc.) et les civils.<sup>63</sup>

Ainsi pourrait-on lister une multitude de précédents au coup d'Etat sankariste sur les trois continents. La fin des années 1960 marque notamment en Amérique latine l'émergence d'un « nationalisme révolutionnaire ». Le coup d'Etat d'octobre 1968 au Pérou, rapidement suivi de l'arrivée au pouvoir en Bolivie en 1969 du général Ovando ou du régime de la Garde nationale au Panama donnent même une dimension continentale à des régimes qui se caractérisent par un discours révolutionnaire, anti-impérialiste et des mesures s'efforçant de contrôler la pénétration économique étrangère, de récupérer les richesses naturelles et d'entreprendre une accélération de l'évolution sociale.<sup>64</sup> Dans le monde arabe, les années 1950-1970 furent également un « temps des révolutions »<sup>65</sup> où une génération de militaires baatistes ou nasseristes, qui se définissait elle-même comme socialiste, exprima de manière flamboyante un nationalisme arabe et la volonté de réorganiser de manière radicale la société « dans une perspective de rattrapage économique, social et culturel, par rapport au monde occidental »<sup>66</sup>. Ces précédents constituent le champ d'expérience des révolutionnaires, aussi bien militaires

---

<sup>62</sup> Laurens 2014, p. 55.

<sup>63</sup> Perlmutter 1980.

<sup>64</sup> Rouquié 1971.

<sup>65</sup> Laurens 1999.

<sup>66</sup> Laurens 2014, p. 49. Comme ces révolutions arabes, le régime sankariste a bénéficié de l'appui du monde urbain, notamment de la jeunesse éduquée, anti-impérialiste, nationaliste, dont le mot d'ordre essentiel est le retour à une dignité nationale.



que civils. Et les évolutions, les errances que l'on prête aux régimes servent aussi bien de mises en garde que d'exemples édifiants.<sup>67</sup>

Il est également important d'intégrer les multiples expériences socialisantes africaines. Largement oubliée ou méconnue dans le cas africain, elles furent pourtant bien présentes sur le continent.<sup>68</sup> De même que les socialismes de Castro ou les démocraties populaires, toutes ont marqué les années de formation intellectuelle des Révolutionnaires voltaïques, civils comme militaires, qui y trouvèrent panoplies de réformes, de noms et slogans, de pratiques, prêtes à les inspirer. La mise en place d'une institution clé de la Révolution, les Comités de Défense de la Révolution, fut ainsi copiée sur le modèle ghanéen, lui-même copié sur le modèle cubain et la devise « La patrie ou la mort, nous vaincrons » que tout fonctionnaire consciencieux devait écrire à la fin de ses rapports, que tout militant sincère devait crier en fin de discours, est aussi une appropriation de la devise cubaine : *Patria o muerte, venceremos*.<sup>69</sup> A l'aide matérielle cubaine, chinoise ou même soviétique et libyenne se couple donc l'influence symbolique. Se nouent avec ces régimes rapports d'influences politiques, intellectuelles, et raisons d'Etat. La Révolution libyenne fut une importante référence des Révolutionnaires, toutefois, cela ne suffit pas à assurer au régime de Kadhafi une domination sans partage sur l'Etat burkinabè.<sup>70</sup> Le soutien libyen a pu reposer sur une proximité politique

---

<sup>67</sup> Nasser peut tout à la fois être réintégré dans le discours tiers-mondiste dans lequel cherche à s'inscrire les pro-Sankaras et rappeler, pour les partis politiques d'extrême-gauche burkinabè, toute la difficulté qu'ont les militaires à partager le pouvoir avec les civils...

<sup>68</sup> Les socialismes pensés et mis en pratique par Nyerere, Nkrumah ou Cabral en constituent peut-être les exemples africains les plus célèbres.

<sup>69</sup> En ce sens, la Révolution cubaine constitue un intéressant précédent. Certes, elle ne fut pas initiée par un coup d'Etat provenant de l'armée régulière, mai ce fut bien une force militaire et l'Etat, au moins jusqu'en 1965, date de la proclamation du Parti Communiste Cubain, fut aux mains de l'armée, les *Fuerzas Armadas Revolucionarias*.

<sup>70</sup> Pour autant, les médias de masse, notamment les journaux télévisés furent prompts à faire du coup d'Etat de 1983, l'œuvre d'un Kadhafi œuvrant en coulisse, inquiets de voir en Afrique un régime qui ne condamnerait pas l'isolement du colonel : « La encore l'ombre du colonel Libyen Kadhafi se profile à l'arrière plan de ce coup d'Etat. le capitaine Sankara, le nouvel homme fort de la Haute-Volta, est en effet un marxiste mais aussi un admirateur du chef d'Etat libyen. Mais le capitaine Sankara se défend d'être un simple pion à la solde du capitaine Kadhafi. » L'un des arguments de légitimation à l'ordre international fut dans un premier temps de s'assurer une certaine neutralité vis-à-vis de ce positionnement. Sankara, alors nouvel homme fort de la Haute-Volta répond au micro de Radio France Internationale de Catherine Ruelle dès le 6 août: « Le colonel Kadhafi est un homme d'Etat qui a pu résoudre les problèmes de ce pays. Mais La Lybie n'est pas la Haute Volta et le capitaine Sankara n'est pas colonel Kadhafi. Il y a surement beaucoup à apprendre en Lybie mais nous ne pouvons pas calquer les expériences, parler de maitre et d'élève, encore moins de pion. »

entre les jeunes officiers nationalistes voltaïques et le Colonel putshiste panarabe, arrivé au pouvoir à 27 ans. L'ambassadeur libyen Al-Azhari témoigne d'une « estime réciproque » quand bien même la radicalité sociale des capitaines voltaïques fut perçue par Kadhafi comme lubies communistes de jeunes révolutionnaires romantiques. Car la Révolution sankariste a ceci de particulier que l'influence communiste y est extrêmement présente.

*Le marteau, la faucille et le fusil*<sup>71</sup>

La Révolution burkinabé est donc à inscrire dans la succession des révolutions nationalistes de militaires africains, mais principalement dans le sillage régimes militaires marxistes, ou afro-marxistes. Aussi de nombreux régimes présentent une isomorphie avec le régime sankariste, dans la mesure où tous ont tenté de renforcer les fondations d'un Etat post-colonial en construisant un nouveau consensus politique fondé sur le marxisme. Le marxisme associé au nationalisme de ces régimes est toutefois à comprendre avant tout dans la nécessité d'établir un consensus afin de consolider le régime.<sup>72</sup> C'est à cette fin que les révolutionnaires promurent un nationalisme d'Etat, cherchèrent à renforcer l'appareil d'Etat et le marxisme pouvait permettre de justifier l'intervention de l'Etat dans l'économie ou la suppression d'organisations civiles au profit d'organisations populaires sous son contrôle. L'on peut, avec S. Decalo, relever plusieurs régimes militaires de type afro-marxistes arrivés au pouvoir par un coup d'Etat, ceux du Bénin, Congo, Somalie, Libye, Ethiopie et Madagascar.

Finalement, il est nécessaire de recontextualiser la révolution sankariste à travers une « *morphology* » de ces régimes « *afro-marxists* » telle qu'elle a pu être construite par S. Decalo.<sup>73</sup> D'une part, jamais la prise de pouvoir ne se fit au nom du marxisme ou de l'idéologie communiste.<sup>74</sup> Les juntes au pouvoir ont toute la particularité d'être jeunes et beaucoup plus éduquées que le personnel militaire des régimes précédents et, si tous ces régimes ont adopté une politique radicalement différente de leurs prédécesseurs, que ce soit sur le plan social, politique ou diplomatique, la connaissance du marxisme-léninisme par ces

---

<sup>71</sup> Reprise du titre de l'introduction de Markakis et Waller 1986.

<sup>72</sup> Markakis et Waller 1986, p. 3.

<sup>73</sup> Decalo 1986, pp. 122-144.

<sup>74</sup> L'adoption officielle du marxisme s'est généralement faite après le coup d'Etat, parfois même, comme en Ethiopie, après de vastes réformes sociales.

militaires resta bien superficielle. Ainsi, l'usage politique du vocabulaire marxiste, tout en légitimant les politiques des régimes, par le positionnement géopolitique qu'il indiquait dans un monde structuré par la Guerre froide, leur permettait notamment d'obtenir une aide matérielle. De la même façon, les débuts des régimes ont mis en lumière les liens qui existaient entre les militaires et des organisations de gauche, ce qui n'a pas empêché de mettre en place des organisations de masse permettant aux militaires d'encadrer directement la mobilisation de la population. Ces régimes menèrent tous une politique d'exclusion, parfois violente, vis-à-vis des organisations de gauche. Ainsi de la LIPAD, qui fut interdite sous Sankara, ou de la Terreur Rouge initiée par Mengitsu qui permis d'éliminer le PRPE. Dans tous les cas, ces régimes mirent en place une politique visant à renforcer l'Etat et sa centralisation. Ainsi, si les réformes, en particulier foncière, eurent peu de succès, elles ont toutefois clairement accrue l'importance de la pénétration de l'Etat. Cet étatisme repose sur un nationalisme intransigeant et un anti-colonialisme sourcilleux. Mais dans tous les cas, du fait des contradictions internes, de la dépendance internationale, il échoue à remodeler de manière radicale les rapports sociaux et économiques. Toutefois, en 1983, les régimes cités ont acquis une certaine aura de permanence sur le continent et le Burkina Faso étant le dernier de ces régimes, il ne faut pas en négliger l'influence symbolique. Ainsi, en nommant son organe suprême le Conseil National de la Révolution ou en renommant son pays au prétexte que l'actuel nom ne reflèterait que l'ancienne domination coloniale, les révolutionnaires sankaristes ont fait leur, les choix nominatifs de Kérékou.<sup>75</sup>

Enfin, la Révolution burkinabé ne peut être comprise sans la mettre en miroir avec un autre régime, celui du Ghana de J. Rawlings.<sup>76</sup> En 1979, dans son message radiodiffusé, Rawlings annonçait au Ghanéens qu'il « ne demande rien de moins qu'une Révolution »<sup>77</sup>. Durant 113

---

<sup>75</sup> *Sidwaya*, n° 827, 4 août 1987 : Ce dernier n'hésite pas, quant à lui, à appeler le Président du Faso « Frère », dans son message officiel à l'occasion de l'an IV de la République Démocratique et Populaire.

<sup>76</sup> Jerry Rawlings est né 1947. Métis catholique, il fait ses classes dans l'aviation ghanéenne. Selon, un article anti-Sankara, non daté, dans le journal *Black*, il rencontre Sankara en 1973. Rawlings aurait alors souvent été aperçu à Pô, où il passe la soirée avec Sankara, « des soirées à parler, à échafauder ensemble un projet de mouvement de jeunes militaires à travers l'Afrique entière. A fumer aussi la « ghanéenne », à jouer de la musique. » (Archives Diplomatiques de Nantes MCAC 4999PO1/13. Il s'agit d'une photocopie d'un article intitulé « Sankara : Derrière les masques » dans un journal non identifié, écrit par A. Cissé aux pages 16-18). Le 15 mai 1979, il est l'un des leaders d'une mutinerie. Traduits devant une Cour martiale qui est radiodiffusée, son discours qui se concentre sur la dégradation constante de la vie des Ghanéens et une dénonciation de la corruption. est acclamé par le public, participe de la construction de sa popularité. Emprisonné, puis libéré grâce à des complices, le 4 juin 1979, il prend le pouvoir grâce à un coup d'Etat, fortement plébiscité.

<sup>77</sup> Toulabor 2000, p. 31.

jours l'*Armed Forces Revolutionary Council* (AFRC), formé de 15 jeunes militaires dont les grades allaient des hommes de rang (caporaux) aux officiers subalternes (3 lieutenants dont Rawlings est le leader), pose des actes forts avant de rendre le pouvoir aux civils, inaugurant la III<sup>e</sup> République. L'AFRC lance notamment une « *clean-up operation* » qui consiste en l'arrestation des hommes d'affaires et cadres des régimes précédents. Dès la fin juin, une vingtaine de personnes sont fusillées devant une foule enthousiaste. Rawlings arrive de nouveau au pouvoir par un coup d'Etat en décembre 1981, à la tête de du quasi militaire *Provisional National Defence Council* (PNDC). Poursuivant sa lutte contre la corruption, il met en place des Comités de Défense de la Révolution, Rawlings ralentit le rythme de ses réformes sociales pour se plier, dès 1983, au premier plan d'ajustement structurel d'Afrique. Toutefois ce revirement, ne l'empêche pas d'apporter un soutien important aux officiers progressistes burkinabés. C'est notamment via le Ghana que les armes libyennes ont transité vers Pô, alors que le camp des jeunes officiers progressistes ne tenait qu'à la rébellion de Compaoré. La Haute-Volta révolutionnaire se tourne ainsi vers le Ghana, trouvant un partenaire qui lui permet de desserrer ses liens économiques contraignants avec la Côte d'Ivoire et cette alliance prend notamment la forme de manœuvres militaires communes dès le début de la Révolution. L'expérience ghanéenne influence et précède donc celle du Burkina à plus d'un titre. Dans les deux cas, la Révolution est menée par un jeune officier charismatique qui se révèle à l'opinion publique par un coup d'éclat (le procès de Rawlings, la démission de Sankara du CPMRN en 1981) avant d'arriver au pouvoir par un coup d'Etat, plébiscité par une partie de la population. Dans les deux cas, le discours contre la corruption est au cœur de la légitimation du pouvoir et la lutte effective contre cette dernière, ce que P. Nugent a appelé le « paradigme du *kalabule* (corruption)»<sup>78</sup>, à travers une politique extrêmement radicale assoit la légitimité du régime. En cela, les deux régimes sont bien emblématiques d'un nouveau rapport à l'Etat et au service public de cette génération africaine d'officiers.

Toutefois, celle-ci a son propre champ d'expérience international et la rapidité avec laquelle fut décidée la mise en place de structures dirigeantes et populaires montre à quel point les Révolutionnaires s'inscrivirent dans l'espace mondial des Révolutions. Ainsi, la proclamation d'un CNR, Conseil National de la Révolution, comme organe suprême fait directement référence au CNR béninois, créé en septembre 1973 et composé de 30 civils et 67 militaires, 1 an après le coup d'Etat de Matthieu Kérékou. Deux ans plus tard, le régime béninois crée des

---

<sup>78</sup> Nugent 1991.

milices populaires dont la mission essentielle est de contrer toute velléité de putsch. Reprenant cette stratégie, les officiers s'inspirent également de l'exemple cubain et de ses Comités de Défense de la Révolution, créés par Fidel Castro en 1960, organe populaire ayant tout à la fois fonction de surveillance politique et morale, de sécurisation de l'espace public et qui ont pallié, dans les années 60, le manque de structure étatique en participant aux campagnes d'alphabétisation, de vaccination ou de distribution de nourriture. Autant de fonctions qui seront dévolues aux CDR burkinabé. Autant d'expériences internationales qui ont durablement influé sur le cours de la Révolution. Ces expériences déterminent également les stratégies des acteurs étrangers présents sur le territoire national et soucieux de défendre leurs intérêts. A. Faure révèle qu'il régnait parmi les pouvoirs publics la crainte de décourager les fonds privés, les grandes ONG brandissant « le spectre de l'Ethiopie » et menaçaient d'investir dans un pays voisin dès que le Bureau de Suivi ou le Ministère du Plan présentaient la moindre tentative de contrôle. Autrement dit, la création par le gouvernement militaire éthiopien en 1985 d'un Commissariat pour coordonner les actions humanitaires a pu contribuer à influencer certaines actions des ONG en territoire burkinabé, toutes à leurs craintes de participer, indirectement, à la « villagisation » africaine.<sup>79</sup> Il est donc nécessaire de resituer la Révolution dans les circulations internationales des pratiques et des symboles révolutionnaires.

## **II - Circulations des théories, pratiques et des symboles révolutionnaires**

### *Une circulation internationale des concepts*

L'appellation même qui s'est imposée pour désigner le processus de changement radical, la « Révolution Démocratique et Populaire », la RDP, met en avant le caractère transnational de la Révolution. En effet, ce sigle témoigne des débats théoriques transnationaux qui agitent l'espace intellectuel, particulièrement étudiantin. Le concept de RDP a pour origine celui de RNDP, Révolution Nationale Démocratique et Populaire, concept adopté au XXVI<sup>e</sup> congrès de la FEANF, consacrant ainsi une décennie où, agités par les soubresauts du bloc de l'est, particulièrement de l'autonomie chinoise, les étudiants voltaïques se sont employés à catégoriser leur société pour identifier quelle alliance pourrait constituer le « camp de la révolution », contre le « camp de la réaction ».<sup>80</sup> Ainsi, il est possible que le concept de RDP

---

<sup>79</sup> Faure 1988, p. 121.

<sup>80</sup> Hamidou Diallo 1992, p.315.

ait émergé au sein de la FEANF. Le concept met en avant l'idée que la Révolution en Haute-Volta ne peut pas encore être socialiste mais doit permettre l'arrivée au pouvoir d'une bourgeoisie nationale patriote afin de soutenir une politique d'industrialisation nationale.<sup>81</sup> En cela, le concept de RDP qui émerge durant la Révolution reflète le développement récent dans la pensée politique marxiste de concepts tels que « Révolution Démocratique Nationale » et « Démocratie Révolutionnaire » où certains auteurs soviétiques conçoivent la révolution démocratique nationale comme « un type nouveau de révolution qui consiste en une transition progressive vers le socialisme à travers une série d'étapes intermédiaires »<sup>82</sup>. Selon ce schéma, la classe ouvrière ne pouvait diriger la révolution conclut une alliance stratégique avec des éléments progressistes pour la gestion de l'Etat, dans un front populaire.<sup>83</sup> Ce concept est définitivement théorisé dans un livre *Le Discours d'Orientation Politique (DOP)*, écrit par Valère Somé et prononcé par Sankara pour la première fois le 2 octobre 1983.

Le *DOP* va s'imposer, sur le marché institutionnel de la parole politique, comme la référence obligatoire, ce qui en suppose une reconnaissance explicite, l'instar du *Petit Livre Rouge* maoïste.<sup>84</sup> Ainsi le *DOP* opère-t-il un véritable *census* marxiste de l'espace social en fonction de l'appartenance au peuple ou aux ennemis du peuple et de la conscience politique supposée.<sup>85</sup> Le *DOP* montre ainsi tout l'héritage des débats théoriques transnationaux et aussi et surtout, dans le cas voltaïques, étudiantins. En effet, déjà en 1971, lors de son Vème congrès, l'Union Générale des Etudiants Voltaïques (UGVE) stipulait que sont potentiellement révolutionnaires la classe ouvrière, la paysannerie, la petite bourgeoisie, les intellectuels patriotes et appartiennent au camp de la réaction la bourgeoisie politico-bureaucratique, la bourgeoisie compradore et les forces féodales. Cela s'explique en partie par les conditions de sa production. Le *DOP* devait être un discours de consensus des trois principales forces ayant permis la RDP, les militaires, le PAI et l'ULC-R. Le *DOP* devait

---

<sup>81</sup> Blum 2014.

<sup>82</sup> Martin 1990, p. 42.

<sup>83</sup> Voir par exemple Kosukhin 1985.

<sup>84</sup> Labazée 1989.

<sup>85</sup> Par exemple, parmi les forces réactionnaires désignées sans ambiguïté se situent les responsables politiques et administratifs des régimes antérieurs, la bourgeoisie commerçante d'origine yarga et dioula vue comme le relais compradore des intérêts économiques occidentaux et, enfin, la chefferie des régions du Centre et de l'Est burkinabè, détenant un pouvoir fortement centralisé.

ainsi être rédigé par 3 membres du CNR, chacun représentant l'une des composantes du Conseil. Le PAI désigne Philippe Ouedraogo, l'ULC-R Valère Somé et les militaires Blaise Compaoré. Pris par le temps, les trois hommes n'ont que le temps de se mettre d'accord sur le sommaire de ce discours.<sup>86</sup> Finalement, c'est Valère Somé qui prend seul en la charge la rédaction et la finit dans l'urgence. Sankara, quant à lui, n'assure que la correction du texte et, tout à son agenda politique international – il doit partir pour le fameux sommet de Vittel – force à Valère Somé à finir le *DOP* avant son départ.<sup>87</sup> Ainsi héritier des débats théoriques internationaux, imposés en particulier par Somé qui a largement fréquenté les milieux étudiants de la diaspora africaine, la pratique matérielle du texte témoigne également de circulations internationales révolutionnaires.

Le *DOP* n'est pas simple référent consensuel des intellectuels révolutionnaires, il est traduit et diffusé. Dans son dernier discours, Sankara félicite ceux qui ont participé à la traduction du *DOP* en fulfuldé, dioula et mooré, un travail « qui a certainement demandé beaucoup d'effort, beaucoup de travail, beaucoup de réflexion pour adapter, traduire des concepts parfois nouveaux » mais qui « n'aura aucun intérêt si les paysans ne savent pas le lire, parce qu'ils n'ont pas appris à lire. » De fait, avec une population à 95% analphabète, il est certain que la diffusion du *DOP* a été réduite, toutefois, il faut noter l'importance symbolique de traduction de ce texte en langue nationale et Sankara de continuer :

« Offrir le *DOP* non traduit en langues nationales à un analphabète, c'est insulter un aveugle en lui donnant une lampe torche. L'aveugle a d'abord besoin de voir, ensuite de lampe torche pour mieux voir. Donnons à tous les analphabètes la capacité de lire, ensuite nous leur donnerons de la lecture saine et de la lecture utile comme le *DOP* traduit en langues nationales. »<sup>88</sup>

Il est intéressant de noter que tout en cherchant à le nationaliser, les acteurs eux-mêmes internationalisent leurs références. Ainsi, après un voyage en Corée du Nord, voulant

---

<sup>86</sup> Jaffré 2007, p. 195-196.

<sup>87</sup> Jaffré 2007, p. 196. Br. Jaffré explique ainsi le fait que la partie des relations internationales ne consiste qu'en quelques grandes orientations.

<sup>88</sup> *Sidwaya*, 8 octobre 1987. Les auteurs restent cependant encore largement inconnus. Il est intéressant de noter que la page *Facebook* de la RTB ait fait un post le 12 juillet 2018, probable retranscription scripturale d'un entretien télévisé, où Bonoudaba Dabiré ancien ministre délégué à l'agriculture, du CDP affirme : « J'ai fait la traduction du discours d'orientation politique sous la révolution » <https://www.facebook.com/rtburkina/posts/2339069656111144>

expliquer les idées du *Djoutché*, le Haut-Commissaire de province de Tapoa explique que « les idées du *Djoutché* pour les Coréens représentent pour le Burkinabé le discours d'orientation politique du 2 octobre 1983, texte fondamental de notre Révolution, bréviaire de tout Révolutionnaire convaincu. »<sup>89</sup> Ce rapport est intéressant à plus d'un titre. Il montre, en effet, à quel point pratiques et symboles sont puisés dans les expériences internationales. Ce rapport, écrit fin octobre 1985, fait suite au voyage de la délégation présidentielle en Corée du Nord du 2 au 9 septembre 1985. Voyage qui fut, si l'on en croit, Hyppolite Ouédraogo « merveilleux » et « édifiant ». Il fut particulièrement emballé par la tour de 170 mètres de haut dédiées aux idées du *Djoutché*, inaugurée 3 ans auparavant, se réjouissant « qu'à Ouagadougou un monument à été édifié au *DOP* à l'occasion de son 2ème anniversaire » et qui ce n'avait été fait « il fallait réellement y songer ». De fait, un monument existe toujours à Ouagadougou, quoique moins ambitieux puisqu'ils consistent en une tourelle métallique de quelques mètres, surmontée d'un livre, sur laquelle il est écrit 2 octobre.

### *L'esthétique révolutionnaire en circulation*

L'esthétique nord-coréenne est aussi extrêmement visible sur un autre monument, emblématique de la volonté du Pouvoir de s'inscrire dans l'espace urbain. Situé à côté d'un camp militaire, la place du 3 janvier, nommée ainsi en mémoire du rassemblement populaire qui a concouru à la chute de la 1<sup>ère</sup> République, fut renommée Place de la Révolution. Espace de circulation, de rencontre et réjouissance, elle fut fermée au public. Cette transformation fut financée par la Chine, ce qui montre l'influence matérielle et symbolique de la puissance asiatique.<sup>90</sup> La décision d'y construire un monument a été prise lors d'une visite de T. Sankara - alors Premier ministre - en Corée du Nord en 1983, date justement de l'inauguration du monument rendant hommage au *Djoutché*.<sup>91</sup> C'est ainsi que la Corée du Nord édifia ce monument, nommé *Flambeau de la Révolution*, avec l'aide du Togo, qui a fourni le marbre. On peut ainsi observer de semblables esthétiques entre les deux monuments. Le flambeau, qui orne le monument et éclaire la marche du peuple, est semblable au flambeau coréen. A cette commune esthétique, le monument burkinabé emprunte aussi à la tour du *Djoutché* une commune symbolique. Devant la tour, une sculpture monumentale en bronze de 30 mètres de

---

<sup>89</sup> ANB 41V258.

<sup>90</sup> Söderström 2010, p. 31.

<sup>91</sup> L. Simporé in Hien et Compaoré 2006, p. 330.



haut, inspirée de *L'Ouvrier et la Kolkhoziennne* soviétique, représente un ouvrier, un paysan et un intellectuel tenant respectivement le marteau, la faucille et le pinceau, qu'ils unissent afin de symboliser l'alliance de ces trois classes. A Ouagadougou, le socle de la flamme propose une même symbolique, adapté au contexte national. Un homme et une femme brandissent un marteau et une houe. Ils sont accompagnés d'un intellectuel, tenant un livre et une houe ainsi que d'un militaire tenant son arme et ainsi qu'une houe. Ce monument témoigne ainsi de l'influence de la Corée du Nord, celle-ci s'inscrit dans le quotidien des grandes villes. Ainsi, dans ses *Chroniques du Burkina*, J-H. Bazié écrit : « on compte quinze carreaux de miel du Nassara (le blanc) qu'on lui remet, enveloppés dans un morceau de papier d'emballage de ciment ou une page de papier de qualité des œuvres du Grand Leader »<sup>92</sup> probable allusion, selon G. Prignitz, aux œuvres du Guide suprême de Corée du nord, Kim il Sung, dont les discours de propagande – beaucoup plus que celles du *Leader Maximo* cubain, – étaient diffusées aussi bien dans les établissements scolaires que dans les librairies, fussent-elles populaires, c'est-à-dire réduites à des étals de marché. D'où leur usage en feuillets recyclés à l'emballage.<sup>93</sup> Ainsi, ces monuments témoignent d'une entreprise de refondation de l'espace urbain dont les modèles sont également importés.

Durant la Révolution, les trente secteurs de la ville étaient représentés par un marquage au sol rayonnant autour de la flamme, symbolisant ainsi toute la capitale dont l'urbanisme fut également bouleversé par la Révolution qui s'inspira largement de modèles exogènes.<sup>94</sup> La politique urbaine du CNR a véritablement transformé la capitale en « une sorte de laboratoire urbain pour tester, asseoir et ancrer la Révolution par la transformation des paysages urbains »<sup>95</sup> et selon M. Higlars, la politique urbaine ouagalaise vise à conforter la ville à l'idéal social de la Révolution.<sup>96</sup> Pourtant, alors même que le CNR a fondé son discours sur la dénonciation du néo-colonialisme, A. Marie montre que l'urbanisme révolutionnaire relève d'un « classicisme très occidental-centrique »<sup>97</sup> en associant quatre modèles forgés, selon lui,

---

<sup>92</sup> J.-B Bazié, *Chroniques du Burkina*, p. 61.

<sup>93</sup> Prignitz 1999, n.4.

<sup>94</sup> Biehler 2010, p. 279.

<sup>95</sup> Fournet 2009, p. 39.

<sup>96</sup> Hilgers 2009, p. 194.

<sup>97</sup> Marie 1989, p. 34.

dans les villes européennes. D'une part, la Révolution s'inspire largement du modèle haussmannien et son quadrillage aéré de l'espace. Ensuite, l'un des grands projets consiste en une politique de logements construits par l'Etat et livrés à la petite et moyenne bourgeoisie : c'est la politique des cités. Six cités sont ainsi planifiées à Ouagadougou.<sup>98</sup> Le modèle en est la « cité-ouvrière », fondé sur l'idéologie hygiéniste et permettant de soumettre la cellule conjugale à l'autorité centrale. Le troisième modèle est celui du technocratisme, celui de la bureaucratie où la vie est réduite à son cadastre et où ses ressources sont planifiées. La capitale est ainsi divisée dès 1983 en 30 secteurs afin de contrecarrer l'autorité spatiale de la chefferie sur les soixante six anciens quartiers. Chaque secteur est ainsi dirigé par un bureau de CDR, élu par la population. Ce nouveau découpage vise à faire émerger un nouveau sentiment d'appartenance et consacre le pouvoir administratif par rapport au pouvoir coutumier.<sup>99</sup> Enfin, le dernier modèle est celui de l'urbanisme panoptique, spécifiquement révolutionnaire, dont le but est de corriger l'espace urbain. De fait, « cet urbanisme de la table rase ne conserve que les îlots de modernité fonctionnelle »<sup>100</sup> tels que les grands équipements.

Ainsi, l'amélioration du cadre urbain ne peut se comprendre sans l'idée que le Pouvoir révolutionnaire s'efforce d'y afficher métaphoriquement ses objectifs. Propreté, salubrité, beauté sont des valeurs révolutionnaires et les vertus de l'homme nouveau que s'efforce de façonner le pouvoir. Il s'y efforce d'autant plus que ses acteurs ont pu être émerveillés par des réalisations d'autres Révolutions. H. Ouédraogo revient émerveillé de son voyage en Corée, frappé dit-il de « la beauté et la propreté de la ville », particulièrement Pyongyang, où il constate « que dès son réveil la capitale se présente à lui fraîche et parfumée comme la rose du matin ». Ce modèle est d'autant plus à poursuivre qu'il aurait été, selon lui, uniquement obtenu grâce à la mobilisation populaire d'un peuple, « ce peuple dont la mobilisation et l'ardeur au travail explique aisément son sursaut économique et social représenté par le *Tcheulima* ou le bon en avant du cheval ». Sincère ou non, cet émerveillement s'inscrit dans le discours d'un Haut-commissaire qui, détenteur du Pouvoir d'Etat, connaît l'influence qu'exerçait la Corée du Nord sur les figures de la Révolution, tant en termes symbolique que matériel. C'est notamment en Corée qu'a été imprimé le *DOP*. Ainsi, selon le Haut-commissaire Ouédraogo, c'est l'exemple coréen qui a inspiré certains mots d'ordre opération

---

<sup>98</sup> Jaglin 1995, p. 434.

<sup>99</sup> Hilgers 2005 et Hilgers 2009.

<sup>100</sup> Dupuy 2010, p. 21.

ville propre et opération ville blanche dont les objectifs étaient de « mobiliser le peuple à faire en sorte que nos villes soient des lieux de beauté, des lieux de repos, des lieux où il fait bon vivre à l'exemple de Pyongyang que le Camarade Président du Faso a eu l'occasion de visiter deux fois avant la Révolution d'Août »<sup>101</sup>. Ces propos font référence à la consigne qui avait été donnée de badigeonner de chaux blanche les façades et clôtures. S. Jaglin a pu montrer que ces politiques sont des transpositions de la morale révolutionnaire pour laquelle l'apparence extérieure est loin d'être neutre et s'insère dans cet « urbanisme de la démonstration » établissant un lien entre environnement et comportement social du citoyen.<sup>102</sup> Cette politique de restauration du cadre urbain, qui ne s'attache qu'à la restauration esthétique de façade, parfois même en contradiction avec les choix de couleurs ou l'architecture des termitières, couleur terre de Sienne, doit donc être comprise comme un substitut à la possibilité de mener de véritables changements sur l'espace urbain mais aussi comme une expression de l'éthique révolutionnaire. Toutefois, on aurait tort de n'y voir que l'incarnation dans le bâti de la théorie révolutionnaire. Il est tout aussi important d'intégrer ces choix esthétiques dans une émulation, ou une compétition, internationale entre les régimes révolutionnaires. Car les hommes et les femmes circulent, et avec eux, leur jugement.

### *Burkinabé en mouvement*

Le Burkina Faso de Sankara eut un intense échange diplomatique, cherchant à rompre son isolement sur la scène internationale. Comme nous l'avons vu, avec Sankara, c'est une délégation nombreuse qui peut saisir de nouvelles expériences ou recueillir de nouvelles idées. Etienne Zongo, aide de camp de Sankara, a par exemple confié à Br. Jaffré, qu'au cours d'un voyage à Cuba en 1984, après avoir visité de nombreuses réalisations, Fidèle Castro a, avec force de conviction, tenté de convaincre Sankara de lancer son pays dans la culture du soja. Rentré au Burkina, Sankara aurait entrepris de développer ce projet.<sup>103</sup> L'aide cubaine ne passa pas simplement par l'inspiration de projet, elle fut extrêmement présente sur le plan matériel. Ainsi, un accord-cadre instituant une commission mixte de coopération entre le Burkina et Cuba est signé le 21 décembre 1983. Il est suivi d'un accord de coopération en

---

<sup>101</sup> ANB 41V258.

<sup>102</sup> Jaglin 1991, pp. 797-799.

<sup>103</sup> [https://blogs.mediapart.fr/bruno-jaffre/blog/051216/fidel-castro-thomas-sankara-cuba-burkina-des-liens-encore-meconnus#\\_ftn3](https://blogs.mediapart.fr/bruno-jaffre/blog/051216/fidel-castro-thomas-sankara-cuba-burkina-des-liens-encore-meconnus#_ftn3).

juillet 1984, dans les domaines de l'industrie sucrière, la santé, l'agriculture, l'éducation, les transports. Il prévoit que les Cubains participeront à l'agrandissement de l'aéroport de Bobo-Dioulasso. Un nouvel accord est encore signé en 1987, dans les mêmes domaines, mais étendus à la solidification du chemin de fer et la création d'un centre de production de céramique. Autant de projets qui permirent aux Cubains d'apporter leur formation et leur expertise. De la même façon, les Burkinabés voyagent et vont à Cuba se former, prolongeant la logique de formations d'étudiants africains dans le bloc de l'Est au cours de la Guerre Froide. Un ambitieux accord a permis l'envoi de 600 Burkinabés à Cuba, dont 135 filles, pour effectuer leurs études. Ils furent choisis parmi les orphelins et les élèves les plus pauvres du niveau de CM2 à travers tout le pays, dans toutes les provinces.<sup>104</sup> D'autres circulations sont plus singulières et relèvent encore une fois du registre de la formation. Ainsi, Damata Ganou, Coordinatrice Générale des CDR de service à Air Burkina bénéficie d'une formation idéologique et militaire en Russie.<sup>105</sup> Au cours d'une mission, elle conduit des voitures dans une douzaine de pays africains (Congo, Togo, Cameroun...). Elle est envoyée après le 15 octobre 1987 au Cameroun et au Congo. L'une des formations entraînant le plus de circulations de militants révolutionnaires semblent être les formations militaires. Ainsi, des Cubains viennent prendre en charge la formation des éléments de sécurité du Président Sankara. Dans une même logique, il enverra son garde du corps, Vincent Sigué, en stage à Cuba, afin de couper court aux refus de le voir monter en grade. Inoussa Ouedraogo, militant CDR, est envoyé en stage d'un mois en juillet-août 1985, après son retour du champ collectif de la Tapoa, qu'il qualifie de « mission militante d'échanges sur des questions politiques et idéologiques ». Ainsi, il aurait passé quatre semaines à discuter du *Livre vert* et du *DOP* et aurait rencontré des militants révolutionnaires du Salvador et du Honduras mais aussi des Burkinabés de Côte d'Ivoire qui ont également reçus une formation militaire.<sup>106</sup>

Ainsi, circulations d'individus, modèles, expériences culturelles sont brassées dans le Burkina Révolutionnaire. Dès le début de la Révolution sont créés deux groupes musicaux d'enfants

---

<sup>104</sup>[https://blogs.mediapart.fr/bruno-jaffre/blog/051216/fidel-castro-thomas-sankara-cuba-burkina-des-liens-encore-meconnus#\\_ftn3](https://blogs.mediapart.fr/bruno-jaffre/blog/051216/fidel-castro-thomas-sankara-cuba-burkina-des-liens-encore-meconnus#_ftn3).

<sup>105</sup> Souvenirs du 4 août : « Sankara était l'homme des femmes », Mme Ganou (ancienne CDR), vidéo Youtube Droit Libre TV, ajoutée le 3 août 2017.

<sup>106</sup> Entretien réalisé par la rédaction du site Thomassankara.net en décembre 2011 <http://www.thomassankara.net/l'experience-des-cdr-fut-hautement-positive-qu'il-faudrait-recommencer-si-loccasion-se-presentait-avec-un-meilleur-encadrement-au-plan-politique-notamment-interview-dinoussa-ouedraogo-an/>

afin de dispenser le message révolutionnaire à l'international. Cette expérience s'inspire d'un succès guinéen, celui de Keïta Fodeba, ministre de la défense de Sékou Touré, qui en 1960 mit en place les Amazones de Guinée, jeunes femmes chantant et jouant d'instrument, qui réussirent à gagner le cœur de Mobutu et en 1983 à enregistrer un album à Paris.<sup>107</sup> Sont donc créées sur ce modèle Les Colombes de la Révolution et, s'inspirant des Petits chanteurs à la croix de bois, les Petits chanteurs au point levé. Sankara charge ainsi le chanteur voltaïque Abdoulaye Cissé de la création des orchestres. Ils se produiront dans différents pays, suivant la délégation présidentielle.<sup>108</sup> A l'inverse des expressions de liesse et des pratiques festives sont directement importées de pays étrangers. Au dire de Gnindé Bonzi, la Révolution a particulièrement apprécié les grandes démonstrations d'ensemble, directement inspirées et mises en scènes par des formateurs Nord-Coréens. Assis sur des tribunes, des enfants tenaient des cahiers aux pages numérotés et recevaient des consignes de les ouvrir à des pages spécifiques ce qui permettait aux spectateurs d'en face de voir un géant panneau rempli d'une image ou d'un slogan révolutionnaire, voir possiblement, un portrait de Sankara.<sup>109</sup>

A ces circulations s'ajoutent celles, moins institutionnalisées, engendrées par les caractéristiques de l'immigration voltaïque. En effet, la Nation voltaïque a pour caractéristique d'être constituée d'une très forte diaspora. Or, cette diaspora est extrêmement réceptive au processus révolutionnaire, au point que l'on voit rapidement émerger des CDR à l'étranger. Selon un document non signé du Secrétariat Général à la Défense Française « les colonies burkinabè émigrées sont d'ores et déjà les plus acquises à la révolution et propageraient celle-ci – avec ses nouveaux mots d'ordre – dans leur pays d'accueil ».<sup>110</sup> Cet élément est d'autant plus à prendre en compte qu'un million de Burkinabé vivent en Côte d'Ivoire. L'implantation d'une communauté voltaïque en Côte d'Ivoire est en effet ancienne et remonte à la période coloniale où la Haute-Volta était perçue et organisée comme un « réservoir de main-d'œuvre ». Cette dynamique s'est poursuivie après les indépendances et le nombre de migrants s'est accru au point de donner lieu à une véritable colonisation agricole et

---

<sup>107</sup> AFP, « Les Amazones de Guinée, « gendarmettes » musiciennes au message d'émancipation », jeuneafrique.com, 11 décembre 2008.

<sup>108</sup> *L'Evènement*, n°125, 10 octobre 2007.

<sup>109</sup> Bonzi 2015, pp. 95-96.

<sup>110</sup> <http://webdoc.rfi.fr/burkina-faso-qui-a-fait-tuer-sankara/chap-05/>

d'être déterminant dans le développement de l'économie de plantation ivoirienne.<sup>111</sup> Toutefois, une crise économique durable touche le pays d'Houphouët-Boigny à la fin des années 1970 et les années 1980 sont une décennie de recomposition des hiérarchies économiques en faveur des immigrés burkinabés qui, pour plusieurs des raisons aussi qui tiennent aussi bien aux stratégies économiques qu'à leur organisation domestique et communautaire, ont mieux résisté à la crise que d'autres ethnies ivoiriennes.<sup>112</sup> Ainsi, les Burkinabé vont être particulièrement victimes de la politique d'exclusion nationale, conceptualisée sous le concept d'« ivoirité », qui va marquer la Côte d'Ivoire de la décennie 1990. Il serait ainsi intéressant d'envisager dans quelle mesure le processus révolutionnaire, les tensions diplomatiques qu'il va engendrer avec la Côte d'Ivoire, son impact sur la communauté immigrée burkinabé, a pu contribuer à accentuer la politique d'exclusion nationale triomphant dans les années 1990. Dans quelle mesure, « l'ivoirité » fut aussi la réaction nationale d'une élite ivoirienne qui, durant plusieurs années, a vécu dans l'inquiétude la propagation de la Révolution burkinabé sur son sol, la même inquiétude qui a du affleurer chez toutes les élites de la région.. Inoussa Ouedraogo, militant CDR envoyé en stage en Libye en 1985, fait état de la présence de Burkinabé vivant en territoire ivoirien qui auraient reçu une formation militaire. De retour à Ouaga, un haut responsable du secrétariat général des CDR, voyant des têtes inconnues, contacte Sankara et affirme qu'il s'agit de militants que Compaoré aurait fait partir en Libye en vue de préparer une révolution en Côte d'Ivoire. Afin d'y voir plus clair sur cette affaire, Sankara aurait ordonné de faire enfermer les futurs tenants de l'insurrection au camp CRS à Gounghin.<sup>113</sup> S'il est impossible de confirmer la véracité de telles affirmations, elles montrent toutefois à quel point la crainte, l'envie ou l'inquiétude devant la possibilité d'une insurrection révolutionnaire des Burkinabés en Côte d'Ivoire travaillaient les esprits. Une inquiétude que partageait également un analyste général de la Défense française devant l'accélération de la Révolution, qui s'interrogeait si la France pouvait « espérer en contenir les effets régionaux si cette révolution s'écarte des normes acceptables »<sup>114</sup>. Ainsi, resituer la

---

<sup>111</sup> Voir Blion et Bradeloup 1997.

<sup>112</sup> Zongo 2003, p.5-6.

<sup>113</sup> Entretien réalisé en décembre 2011 par la rédaction du site Thomassankara.net <http://www.thomassankara.net/lexperience-des-cdr-fut-hautement-positive-quel-faudrait-recommencer-si-loccasion-se-presentait-avec-un-meilleur-encadrement-au-plan-politique-notamment-interview-dinoussa-ouedraogo-an/>

<sup>114</sup> <http://webdoc.rfi.fr/burkina-faso-qui-a-fait-tuer-sankara/chap-05/>

Révolution burkinabé dans les circulations internationales permet aussi de faire affleurer toute sa singularité.

### III - De la singularité au modèle de la Révolution sankariste

La Révolution du 4 août est donc l'expérience la plus tardive de ces régimes militaires « afro-marxistes ». Selon R. Otayek, la *Jamahiriyah* arabe libyenne sous Kadhafi, le Gouvernement militaire provisoire de l'Éthiopie sous Mengistu, la République démocratique malgache de Ratsiraka, la République du Ghana sous Rawlings et la République Démocratique et Populaire de Sankara (et l'on pourrait ajouter la République Populaire du Bénin de Kérékou) sont une rupture avec le modèle classique du régime militaires des années 1960 et ce en raison de cinq facteurs<sup>115</sup> :

- Le premier étant l'âge des militaires au pouvoir et leur grade peu élevé.
- La dimension révolutionnaire du régime, qui appelle à une révolution de la société sur des bases nouvelles.
- La proximité avec des organisations civiles, qui sont proches idéologiquement (syndicats, partis, mouvements étudiants d'extrême gauche). L'objectif de la Révolution est ainsi de fédérer tout ce monde dans un parti unique.
- L'impression et la volonté, pour les militaires au pouvoir, d'attribuer à leur action une connotation morale, quand il ne s'agit pas d'œuvre pour le salut, usant et abusant ainsi de slogans.
- L'existence d'un leader charismatique, transcendant les hiérarchies civiles et surtout militaires, par ses talents oratoires, sa capacité à communiquer directement avec le peuple ou ses subordonnées.

Pour R. Otayek, tous les régimes répondent plus ou moins à ces critères, même partiellement. Cependant, le Burkina Faso de Sankara est bien l'idéal type de ces régimes. Finalement, la RDP de Sankara correspond au dernier moment d'une vague de révolutions militaires africaines entamée dans la décennie 1970 et surtout elle en constitue, pourrait-on dire, également l'acmé.

---

<sup>115</sup> Otayek 1985.

Dernière en date, cette révolution militaire est aussi celle qui entreprit le plus radicalement de refonder les structures sociales. Prenant le régime de Sankara, dans une perspective comparatiste avec le Ghana de Rawlings et l'Uganda de Museveni, J. Dickovick montre que si chacun des trois régimes a prétendu et cherché à mettre en place un nouveau système de gouvernance locale, le Burkina Faso se singularise en ayant choisi la voie d'une confrontation avec la chefferie coutumière, là où le Ghana a mis en place un politique de coexistence et que l'Ouganda a entrepris la construction de nouvelles structures.<sup>116</sup> Au-delà même d'une non-reconnaissance officielle, l'institution de la chefferie coutumière est désignée comme une institution rétrograde et contre-révolutionnaire.<sup>117</sup> Singulière, la Révolution du 4 août l'est donc à plus d'un titre. Aboutissement d'une vague de Révolutions africaines, elle en constitue en de nombreux points le paroxysme tant par les caractéristiques du pouvoir (leader charismatique etc.) que par la radicalité des décisions du Pouvoir central.

De part ces caractéristiques, en particulier l'image charismatique de Sankara acquise sur la scène internationale, l'expérience révolutionnaire reçut un large écho en Afrique. Comme le note le Ministre Michel Chatelais, patron des Affaires africaines et malgaches, Sankara représente « les aspirations de larges couches de la jeunesse africaine »<sup>118</sup>. Dans des notes confidentielles défenses du ministère des Affaires étrangères consultées par le journaliste, le secrétariat général à la défense a fait savoir son inquiétude devant le pouvoir de contagion en Afrique de l'Ouest, en particulier en Côte d'Ivoire. Cette crainte s'inscrit dans le contexte de la Guerre froide et affleure celle de voir le régime burkinabé de se transformer en démocratie population d'inspiration soviétique. Une place « très particulière » se dessinerait ainsi au profit de l'URSS et les services de sécurité « risquent de passer dans les mains de spécialistes de pays de l'Est. »<sup>119</sup> L'on craint ainsi que la Révolution « pourrait apparaître sous peu comme un modèle pour bon nombre de peuples » en particulier le Mali où « les Soviétiques ont les moyens de faciliter l'émergence d'un émule du capitaine Sankara dès lors qu'ils auront pénétré les rouages de l'appareil burkinabè », ou même du Niger où une nouvelle génération

---

<sup>116</sup> Dickovick 2009. De fait, un décret de décembre 1983 abroge tous les textes et dispositions officiels organisant les rapports entre l'État et les chefferies (Décret n° 83-299 CNR.PRES.IS du 30 décembre 1983).

<sup>117</sup> B. Beucher note ainsi de façon intéressante que le terme de chef traditionnel n'est quasiment jamais utilisé dans les discours officiels de la période révolutionnaire qui lui préfère le terme vague de féodaux, terme ambiguë, aussi creux que celui du discours colonial, qui permettait surtout de forger la figure de l'ennemi (Beucher 2012, pp. 556-557).

<sup>118</sup> <http://webdoc.rfi.fr/burkina-faso-qui-a-fait-tuer-sankara/chap-05/>

<sup>119</sup> <http://webdoc.rfi.fr/burkina-faso-qui-a-fait-tuer-sankara/chap-05/>



viendrait renverser Kountché. Même de la Côte d'Ivoire, dont les relations orageuses avec le Burkina sont maintes fois soulignées, semble influencer par le « bouillant capitaine ». Selon la diplomatie française, le président Houphouët-Boigny « adopte le ton du capitaine Sankara » lorsqu'il dénonce le rôle des grandes places boursières dans la chute du cours des matières premières.

Cette crainte de voir se propager la Révolution sankariste a, sinon bouleversé, au moins profondément interpellé la diplomatie française au point que se renouvellent au sein de celle-ci mise en garde et interrogations. Ainsi, un rapport de J. Monlau au ministre de la coopération faisant suite à un discours de Sankara en février 1984 à Bobo-Dioulasso, prend soin de désamorcer la verve et les critiques contre le système de la coopération en insistant sur le fait que ce discours a été improvisé, que ce type de déclarations est « à usage interne » et pointe, non sans malignité, que le ministre du Développement Rural interrogeait la Caisse Centrale sur les possibilités de financement du seuil dans la mise en valeur du Sourou. Le discours sankariste symboliserait ainsi le « caractère facilement radical et simplificateur d'une pensée qui ne s'embarrasse guère de nuance et ne voit aucun inconvénient à s'exprimer en contradiction avec la politique conduite en même temps au plan officiel. » Toutefois, il faut selon l'analyse que les interlocuteurs soient accoutumés à cet « état d'esprit », à « ce nationalisme hypersensible » qui dénonce les rapports de domination symbolique de la coopération. Et le chef de mission de conclure :

« Il me semble qu'il faille finalement surtout en retenir, à travers un verbalisme révolutionnaire ne reculant pas, dans certaines circonstances, devant l'extravagance, la nécessité de garder tout notre sang-froid à leur égard. »<sup>120</sup>

Il semble toutefois que ce sang-froid et l'indulgence paternaliste furent mis à rude épreuve par ceux qui se refusaient à considérer la coopération franco-burkinabé comme un « dialogue ».<sup>121</sup> Ainsi, les mises en garde se succèdent : « Notre intérêt demeure de gérer avec patience et souplesse nos relations avec ce pays », estime le patron des Affaires africaines et malgaches, Michel Chatelais.<sup>122</sup> Et finalement, devant l'inquiétude que suscitait la diffusion du modèle

---

<sup>120</sup> MCAC 499901/385.

<sup>121</sup> « On y retrouve comme à l'accoutumée son nationalisme hypersensible qui établit la relation de coopération au niveau non du dialogue, mais d'une "mendicité" et d'un rapport inégal à travers lequel la « liberté » et la « dignité » voltaïques sont soumises à l'impérialisme. » MCAC 499901/385.

<sup>122</sup> <http://webdoc.rfi.fr/burkina-faso-qui-a-fait-tuer-sankara/chap-05/>

diplomatique révolutionnaire, la Révolution eut un impact certain sur la France, celui de lui faire repenser le maintien diplomatique de l'influence française sur son pré-carré africain. En mars 1987, prenant acte que la Révolution commence à rejoindre les aspirations d'un large pan de la jeunesse africaine, Michel Chatelais écrit : « L'expérience que nous tentons avec lui aura évidemment valeur d'exemple. (...) Tout nous pousse à réussir nous aussi, si je puis dire, la révolution burkinabè. » Ainsi, de façon extrêmement contemporaine, la Révolution burkinabé et Sankara sont pris et compris comme des symboles d'une jeunesse africaine et de ses aspirations aux changements dans les relations internationales. Les relations diplomatiques franco-burkinabés sont explicitement envisagées de manière symbolique. La note d'entretien avant la visite du Président de la République François Mitterrand en 1986 de Michel Chatelais stipule donc que cette visite « devrait être aussi l'occasion de manifester notre disposition à entretenir des relations amicales avec le Capitaine Sankara, *le plus jeune chef d'Etat africain* (souligné dans le texte), et, au delà de lui, avec les générations nouvelles, exigeantes et souvent impatientes, auxquelles il peut servir de référence. »<sup>123</sup>

Ainsi, la diplomatie française est d'autant plus mise à l'épreuve que le Burkina Faso entend créer des précédents diplomatiques de nature à s'opposer aux intérêts français. Ainsi, à partir de 1985, les autorités burkinabés entendent revisiter un accord domanial et souhaitent prendre possession de la chancellerie française de Ouagadougou et des deux villas situées sur le même terrain, sous des motifs officiels de sécurité. Face à cette demande la diplomatie française se retrouve face à deux choix : maintenir une position de principe et refuser toute cession sans contrepartie de même valeur (20 à 22 MF) que le Burkina est évidemment incapable de payer, au risque « de peser sur les relations franco-burkinabé » selon l'ambassadeur G. de la Rochefordière. Le diplomate propose ainsi « pour des raisons politiques, [d'] accepter de faire cadeau de ce domaine » en précisant que tout abandon du patrimoine doit être soumise à l'approbation du Parlement qui s'interrogera, loin du contexte sahélien, du bien fondé de la réponse. Coïncidant avec la préparation de la visite du Président Mitterrand, l'ambassadeur presse le cabinet du Ministère des Affaires étrangères à prendre une décision qu'il estime « de caractère politique ». <sup>124</sup> Ce dossier s'avère être extrêmement sensible car aucune aliénation de patrimoine n'a encore été consentie à l'étranger. Ainsi, le diplomate propose une solution de montage, un « habillage » selon ses propres mots des fonds de coopération, qui permettrait

---

<sup>123</sup> MCAC 4999PO1/33.

<sup>124</sup> MCAC 4999PO1/33.

d'accéder aux désirs des Burkinabés « sans créer de précédents ». Car au-delà même de la délicate question du contournement des prérogatives constitutionnelles du Parlement, c'est aussi la crainte qu'une telle opération de cessation de patrimoine soit « de nature à créer un précédent dont nombre de pays africains pourraient par la suite se prévaloir au détriment de nos propres intérêts ». La diplomatie française doit donc composer avec un Etat qui est en passe de devenir un nouveau pôle de sa contestation.

### **Conclusion première partie**

Resituer dans le contexte international, le moment révolutionnaire ne fut pas, à l'échelle mondiale, singulier. En cela, la Révolution sankariste pourrait être un rejeu du « prétorianisme de masse » ou « radical » déjà théorisé dès les années 1960. Ainsi, le putsh ne fait que symboliser une spécificité dans la circulation des élites et la fin du mouvement révolutionnaire que la décompression d'un régime autoritaire et la gestion d'une transition démocratique. Une simple circulation et recomposition radicale des élites, le moment sankariste ? Pas seulement, car il s'inscrit encore, dans les années 1980, dans un monde où la Révolution reste un horizon d'attente. Que l'on pense aux militaires nassériens, baasistes, ou même péruviens l'histoire ne manque pas de groupes qui se sont posés comme des militaires modernisateurs, anti-impérialistes. En cela, la Révolution sankariste est-elle peut-être l'une des dernières expériences de ce militarisme tiers-mondiste dans un monde encore structuré par la Guerre froide et son espérance communiste, et par les régimes « rebelles » de l'ordre mondial que sont Cuba, la Libye ou même la Corée du Nord. La Révolution burkinabé a donc de nombreux points communs avec les autres régimes « afro-marxistes » ou afro-populistes (alliance et lutte entre l'armée et les partis de Gauche etc.). La Révolution sankariste fut donc bien un moment africain, qui loin d'être isolée reproduit un modèle, celui du militarisme modernisateur africain en lien avec les élites civiles de gauche voire communiste.

Ainsi, la Révolution peut être perçue comme la réceptrice de toutes ces expériences révolutionnaires mondialisées. Le concept même de Révolution Démocratique et Populaire, sa théorisation comme sa formalisation dans le DOP témoigne des débats théoriques largement internationalisés des anciens étudiants africains, agissant dans un espace politique et intellectuel dominé par la FEANF. Mais les circulations ne sont pas seulement théoriques, elles se voient aussi dans les pratiques. Que ce soit dans la distribution du DOP ou dans la politique monumentale révolutionnaire, l'on perçoit aisément les influences multiples allant de Cuba à la Corée du Nord, au point que l'on puisse parler d'une « émulation révolutionnaire internationale ». Ainsi, les influences internationales inondent les pratiques révolutionnaires

au point même de reprendre, au nom de la lutte anti-impérialiste, les principales conceptions occidentales, notamment en matière d'urbanisme.

Toutefois, la Révolution n'est pas simplement réceptrice de flux internationaux, elle en émet. Car, s'inscrivant dans l'espace mondial des Révolutions, la Révolution burkinabé garde bien des singularités. Elle est peut-être la dernière révolution d'un modèle apparu dans les années 1970. Mais sa radicalité, le charisme de son leader Sankara sur la scène internationale, en font de plus en plus, un modèle, à l'échelle continentale, au point que la crainte de voire émerger des émules dans la région ouest-africaine saisit les diplomates français et les inquiète. Et le Burkina Faso, si marginal, commençait en 1986-87 à s'imposer comme un pôle du mouvement révolutionnaire et renouvelait l'espérance de voir les relations internationales purgées de ses domination économiques et symboliques, au point de pousser, un temps, la France à repenser ses pratiques diplomatiques avec ses anciennes colonies africaines.

## Chapitre 2

### Militaires en Révolution

Le 22 novembre 2016, l'agitateur panafricaniste Kémi Séba reçoit sur sa page officielle *Facebook* un message d'un citoyen ivoirien, Bakary Ouattara : « Kemi Seba serait-il un adepte des coups d'ETA (sic) pour faire l'apologie d'un putshiste sanguinaire notoire comme Thomas Sankara ? » Rageur, Kémi Séba répond sur *Tweeter* : « Sankara le "putchiste", Sankara un criminel... Voilà à quoi mène le Ouatarisme.. A l'analphabétisme politique. #L'Afriquevamal »<sup>125</sup>. Passe d'arme politique commune, cet exemple, un parmi d'autres, illustre cependant en quoi la dimension militaire du pouvoir sankariste peut aujourd'hui être chargée de conflictualité. En effet, la violence militaire du coup d'état du 4 août fait, considérée comme l'acte fondateur de la révolution, est dans la mémoire sankariste largement pondérée par le soutien populaire, illustrée par les scènes de liesse populaire dans la capitale ou par la rapide mobilisation autour des CDR. Le coup d'Etat ne serait donc, dans la mémoire sankariste, que le moyen par lequel la souveraineté populaire s'est exprimée.

Un « prétorien » au pouvoir, comme il en eut tant, voilà comment une anthropologue a pu catégoriser Sankara.<sup>126</sup> De fait, la Révolution sankariste fut aussi un pouvoir militaire et en cela elle n'est en rien exceptionnelle à l'échelle de la région comme de l'époque, bien au contraire. Dans les années 1980, le Président ivoirien Houphouët-Boigny s'amusait même d'être l'un des seuls chefs de gouvernement civil de l'Afrique de l'Ouest.<sup>127</sup> Ainsi faudrait-il voir la Révolution, comme une affaire de militaires. Thomas Sankara lui-même interdisait dans les derniers temps l'accès à sa Présidence. Et quand ils faisaient état de leur incompréhension, il répondait, énigmatique, que c'était une affaire que seuls les militaires pouvaient comprendre...<sup>128</sup> Mais l'arrivée au pouvoir d'une nouvelle génération d'officiers est bien un bouleversement de l'espace politique de la Haute-Volta. Ainsi, il semble essentiel

---

<sup>125</sup> Tweet du 23 novembre 2016; 9:57PM.

<sup>126</sup> Savonnet-Guyot 1986.

<sup>127</sup> « Voyez-vous, ici en Côte d'Ivoire je suis entouré de capitaines, de généraux, de militaires... Eyadema au Togo, Kérékou au Bénin, Kountché au Niger... Je suis le seul civil. J'espère qu'un jour les militaires se réuniront pour me proclamer Maréchal! » Témoignage de Laurent Dona Fologo. « Qui a fait tuer Sankara ? - Le « Vieux bélier » et le jeune capitaine » - Frédéric Garat pour RFI, 2017.

<sup>128</sup> Témoignage de Lassané Osée OUEDRAOGO pour *Sidwaya*, 4 août 2016, repris sur le site Thomassankara.net <http://www.thomassankara.net/revolution-thomas-sankara-missions-secretes-moi/>

de resituer la Révolution sankariste dans cette dimension, celle de l'armée en politique, de la prise de pouvoir violente, de cette domination particulière par les armes. La Révolution ne consacre pas l'entrée en scène des militaires, mais elle la conforte. Resituer ainsi le processus révolutionnaire au regard de l'histoire nationale pré-révolutionnaire, c'est se donner les moyens de déceler moins les originalités que les continuités.

## **I – Fondements et matrice d'une Révolution**

### *Militarisme, centralisme, et populisme, le précédent voltaïque (1960-1980)*

La mémoire de la Révolution met en avant de nombreuses mesures perçue et dépeinte comme novatrices et singulières, pourtant resituées dans l'histoire nationale de la Haute-Volta, elles n'apparaissent que comme la poursuite, certes radicale, d'une stratégie populiste d'un pouvoir militaire tentant d'imposer un Etat centralisé, une politique de rigueur budgétaire et tentant de s'appuyer sur la mobilisation populaire pour faire face aux carences de l'Etat. Cette évolution est constatable dès l'accession au pouvoir du Père de l'Indépendance, Maurice Yaméogo, dont les choix vont faciliter l'intervention de l'armée sur la scène politique.

Dès 1960, le Président Yaméogo impose le parti UDV/RDA comme le parti unique mais échoue dans l'imposition d'une centrale syndicale unique. Cet échec va ainsi permettre à l'opposition de rester structurée, ce qui va être déterminant lorsque Yaméogo tente d'imposer fin 1965 une politique de rigueur en annonçant une baisse de 1/5ème des salaires. Cette annonce, qui apparaît d'autant plus scandaleuse qu'elle contraste avec le luxe insolent de la Présidence, va déboucher sur une véritable crise politique.<sup>129</sup> Le 1er et 2 janvier 1966, au cours d'émeutes, les chefs militaires refusent de faire tirer sur la foule, ce qui va pousser les manifestants à demander à l'armée d'assumer le pouvoir. Le 3 janvier, Yaméogo démissionne et le lieutenant-colonel Lamizana, l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé, assure la présidence de la République. Pour B. Guissou, cette première intervention politique de l'armée s'explique en grande partie par les premiers temps de sa création : « née de la politique, l'armée fera la politique à son compte »<sup>130</sup>. En effet, la création de l'armée voltaïque s'est faite dans un contexte très conflictuel avec l'ancienne puissance coloniale. Le président Yaméogo refuse notamment en 1961 de signer un accord de coopération militaire, un accord

---

<sup>129</sup> Par exemple, Le ministre de l'intérieur, cousin de Yaméogo, se rend personnellement à la bourse du travail pour y traiter les syndicalistes de « bâtards » et les menacer d'un pistolet (Guissou 1995, p. 60).

<sup>130</sup> Guissou 1995, p. 61.

« secret de défense » avec la France, qui légitimerait le maintien de bases militaires et l'intervention de troupes françaises.<sup>131</sup> Ce conflit se cristallisera autour de la présence du Haut commissaire Masson dans la base de Bobo Dioulasso, l'une des plus importantes de l'armée française en territoire Ouest africain, dont l'immixtion dans les affaires intérieures est considérée « comme un affront pour un pays si indépendant depuis toujours »<sup>132</sup>. Ainsi, pour B. Guissou, c'est la possibilité quasi nulle d'une intervention française, qui ne disposait d'aucune base militaire et ne pouvait s'appuyer sur aucun accord de coopération, qui a encouragé les militaires à intervenir directement dans l'espace politique. Cette souveraineté militaire s'est en partie imposée au détriment de la modernisation et de la compétence de l'armée nationale. La France ne fournit à cette armée indépendante ni aide matérielle ni compétences techniques.<sup>133</sup> Et paradoxalement, c'est une décision, courageuse, motivée par la volonté de souveraineté nationale qui permettra une telle fin de Yaméogo, critiquée comme largement inféodé à la France. Et c'est parce qu'il est au commandement d'une armée, extrêmement faible et réduite, que Lamizana assure le pouvoir en 1966.

Le lieutenant-colonel Lamizana impose ainsi à partir de 1966 un pouvoir autoritaire particulièrement libéral, fondé sur le compromis (aucun emprisonnement politique, relative liberté d'expression etc.). B. Guissou le qualifie ainsi de « pouvoir militaire sans militarisme »<sup>134</sup>. De fait, la période Lamizana impose surtout la présence des militaires dans l'espace politique voltaïque. Lamizana, dans un premier temps, dirige en s'appuyant sur le Conseil Supérieur des Forces Armées (CSFA), une assemblée des officiers, et parvient à imposer la compétence militaire comme un bon moyen de gouvernement. Ainsi, l'intendant militaire Garango, par son perfectionnisme, s'impose comme le symbole auprès de l'opinion publique de la capacité des militaires à faire progresser le pays par une gestion rigoureuse et intègre de la chose publique. Cette présence militaire va encore être renforcée par la Constitution, soumise au référendum, de 1970 qui stipule que la charge de président de la République revient à l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé, donc à Lamizana, et que le tiers des postes ministériels revient au militaire.<sup>135</sup> Ce compromis ne satisfait pas

---

<sup>131</sup> Ainsi, de 1960 à 1990, les interventions françaises au Zaïre, au Gabon, au Tchad, en Centrafrique et au Togo seront en partie justifiées par ces accords.

<sup>132</sup> Allocution radiodiffusée du Président Yaméogo du 21 juillet 1960 (cité par Balima 1969, p. 240).

<sup>133</sup> Guirma 1991, p. 124-127.

<sup>134</sup> Guissou 1995, p. 61.

<sup>135</sup> Article 108 du titre 25 de la Constitution de la 2<sup>ème</sup> République de la Haute-Volta.

totallement les militaires qui profitent des blocages de l'Assemblée nationale pour, en 1974, remettre en place un régime d'exception jusqu'en 1978, où est actée la nouvelle constitution d'une Troisième République. Alors même qu'il cultivait l'image du chef au dessus de la mêlée partisane, Lamizana décide, afin d'assurer son élection, de s'allier à un parti, le RDA, ce qui ne va pas manquer d'affaiblir son autorité et expliquer en partie sa chute.

Les présidences de Yaméogo et du Général Lamizana ne sont ainsi pas sans poser des précédents importants dans les principales mesures et politiques qui marqueront la Révolution. Déjà, la lutte contre le pouvoir des chefferies s'inscrit dans une tradition du pouvoir central voltaïque. B. Beucher insiste ainsi sur la culture républicaine, fortement influencée par la tradition française, du premier Président Maurice Yaméogo.<sup>136</sup> Aussi les luttes menées contre l'autorité des chefs coutumiers, les luttes « antiféodales », ne sont-elles que la continuité des politiques coloniales, qu'elles prolongent et radicalisent. Yaméogo va notamment tenter d'interdire en 1962 la succession à une chefferie de canton ou supérieure devenue vacante. Ensuite, en 1964, le remplacement des chefs de village est soumis au suffrage universel etc. Par la suite, la politique de Lamizana fut ambiguë et faite d'accommodation, non sans tensions. Elle fut perçue, au moins en apparence, comme une attitude conciliante.<sup>137</sup> Mais déjà l'on remarque la volonté d'un pouvoir central de faire plier, sur le modèle intégrateur républicain, toute institution qui ne serait pas nationale. On remarque également un même souci d'intégrer la population à son développement et de la mobiliser pour pallier les absences et insuffisances de l'Etat. Ces préoccupations sont d'abord celles du chef de gouvernement Yaméogo qui, dès le mois de mai 1960, déclare aux membres du Conseil économique et social que « les investissements ne peuvent rien produire par eux-mêmes si les populations ne participent pas aux réalisations, afin de prendre conscience du fait que les travaux engagés le sont à leur profit et que les bas-fonds aménagés, les puits etc. leur appartiennent et sont leur œuvre ».<sup>138</sup> Dans cette optique, l'instauration d'un service civique est envisagé en 1960 et voit le jour en 1963. Une loi est également votée et permet alors de réquisitionner tous les Voltaïques d'au moins 18 ans afin d'effectuer des travaux d'intérêt national pour deux ans avec possibilité de renouvellement. Les justifications sont en tout cas celles défendues des décennies plus tôt par les administrateurs coloniaux : l'État ne peut pas tout faire et les populations doivent se responsabiliser pour travailler à leur propre

---

<sup>136</sup> Beucher 2012, pp. 522-523.

<sup>137</sup> Beucher 2012, pp.544-551.

<sup>138</sup> *Afrique Nouvelle*, n° 665, 4 mai 1960, p. 8.



développement. Mais cette fois-ci, les chefs ne sont plus guère sollicités par le pouvoir central ; ils s'effacent devant les cadres du R.D.A., devenu un « parti-État ». Cette mesure trouve une fois de plus son aboutissement sous la révolution sankariste avec la création des CDR en 1983 et , en 1984, du Service national populaire (SER.NA.PO.). Celui-ci, qui se veut une forme de service militaire et civique, astreint les hommes et les femmes destinés à une carrière dans le secteur public ou parapublic à consacrer deux ans de leur vie au service de l'État. Cette mobilisation populaire sous les régimes pré-révolutionnaires a pu aboutir à de notables réalisations. Par exemple, sous le régime de Lamizana, les populations ont participé à l'extension du réseau routier ainsi qu'à son entretien, condition essentielle de l'emprise du pouvoir sur les campagnes. Lamizana réalisa ainsi le bitumage de 30% des routes nationales.<sup>139</sup>

On décèle ainsi une même continuité depuis les années 1960 dans le rapport des dirigeants pré-révolutionnaires et révolutionnaires aux populations paysannes, celui d'un rapport d'une élite à des populations qu'il faudrait émanciper. Révolutionnaire ou non cette élite politique perçoit le paysan comme la victime d'un ordre féodal, prisonnier de l'archaïsme, issu d'une population abruti par la vie des champs.<sup>140</sup> Finalement, la Révolution fut la radicalisation de l'idéal de progrès et d'émancipation des campagnes partagé par toutes les élites urbaines voltaïques, idéal qui cette fois « ne se négocie pas » selon les mots d'un révolutionnaire<sup>141</sup>. Ainsi, les Révolutionnaires entretiennent ce même mouvement des élites citadines vers les paysans, initié sous Lamizana et se posent les mêmes questions quant à l'intelligibilité de leur démarche d'émancipation que lors que Lamizana mettait en place une Commission des Slogans afin de « préparer les paysans à [les] recevoir »<sup>142</sup>

Enfin, l'on peut déjà percevoir des précédents dans les mesures symboliques d'austérité assignés aux fonctionnaires. Selon, P. Zagré le Burkina Faso connaît des cycles réguliers d'ajustement budgétaire, en ayant recours à des mesures très rigoureuses à chaque fois que des dérapages apparaissent.<sup>143</sup> Ainsi, Garango, l'intendant devenu ministre des finances, loué pour

---

<sup>139</sup> Beucher 2010, p.34.

<sup>140</sup> Beucher 2012, p. 562.

<sup>141</sup> *Sidwaya*, n° 816, 17 juillet 87, p. 8.

<sup>142</sup> « Commission de slogans. Compte-rendu de la réunion du 13 novembre 1967 », ANF 1V 62.

<sup>143</sup> Zagré 1994. Cette caractéristique explique en particulier pourquoi le Burkina Faso fut l'un des pays a résisté le plus longtemps au processus d'ajustement imposé par le FMI et la Banque Mondiale.

son perfectionnisme, met en place une politique drastique de réductions des dépenses publiques. Parmi ces mesures, on peut noter dès 1967, le licenciement de centaines de fonctionnaires jugés parasites. Les indemnités et la gratuité du logement des ministres sont supprimées, de même qu'est mis en place un plafond aux dépenses en gaz, électricité, eau, téléphone etc. Lamizana tente également d'en finir avec l'habitude d'utiliser les voitures du parc de l'Etat en dehors des heures de travail. Il diminue en outre également son salaire de Président qui passe de 1 500 000 à 400 000 FCFA.<sup>144</sup> Il s'applique ainsi à lui-même la politique de rigueur demandée aux fonctionnaires et cultive l'image d'un Président accessible et disponible, qui n' a pas quitté son logement de fonction d'officiers, s'affichant en ville sans escorte, habillé en notable traditionnel.<sup>145</sup> De la même façon, Lamizana autorise, à la demande des partis politiques, la création d'un tribunal spécial afin de juger les dignitaires de la Première République.<sup>146</sup> Quatorze ans plus tard, ce sont les Tribunaux Populaires de la Révolution qui jugent de sa conduite aux affaires à la demande d'un président qui s'affiche en Renault 5.

Toutefois, ces mesures largement plébiscitées ne suffisent pas à racheter la classe dirigeante aux yeux de la population et d'une nouvelle génération de militaires. Malgré cette austérité budgétaire, la IIIème République est vite devenue le symbole du népotisme et du laxisme. Le Premier ministre Conombo aurait ainsi lancé comme mot d'ordre aux cadres : « confiance d'abord, efficacité ensuite », révélant ainsi que l'attribution des postes s'effectuerait dans l'objectif avoué de constituer une clientèle politique au détriment des compétences requises. Le PDV-RDA, s'il n'est un parti unique, dans les faits, devient étroitement contrôlé par le pouvoir, à tel point que l'on parle de « l'Etat-PDV »<sup>147</sup>. L'accusation récurrente de gabegie et de corruption va donc s'intensifier à la fin des années 1970. Après s'être posée en moralisatrice de la vie politique, en gestionnaire rigoureuse du budget nationale, l'armée est rattrapée par les scandales de détournement, d'accaparement à des fins de spéculation, d'autant plus choquants pour l'opinion publique qu'ils consistent en des détournements de

---

<sup>144</sup> Martens 1989, p. 70.

<sup>145</sup> Guissou 1995 p. 62

<sup>146</sup> Kaboré Bila 2002, p. 74. La 1<sup>ère</sup> session a lieu le 28 avril 1969, Maurice Yaméogo fut condamné à 5 ans de travaux forcés et déchu de ses droits civiques et politiques. Son directeur de cabinet, André Compaoré, reçut la même peine assorti de 3 ans d'emprisonnement. Begnon Kone, ancien président de l'Assemblée nationale fut également condamné tandis que le maire de Ouagadougou fut acquitté. Tous furent cependant libérés au bout d'un an, le 5 août 1970.

<sup>147</sup> Somé 1983, p. 1.

vivres envoyés par les pays occidentaux, surtout américain, visant à apporter de l'aide aux populations touchées par la sécheresse du Sahel. L'armée se retrouve sous le feu des critiques et la simple présence de bérets rouges sur les gradins du stade de football de Ouagadougou suffit à la foule pour qu'elle exprime sa colère aux cris de « Bérets rouges = sorgho américain »<sup>148</sup>. C'est dans le contexte de crise qu'un tract venant de militaires dénonce le commandant Joani Ouedraogo et son frère Salif dans leur accaparement de l'aide céréalière. Ce tract est en l'état la première manifestation publique du ROC et souligne l'émergence d'une nouvelle génération d'officiers populistes.<sup>149</sup>

### *L'entrée en politique d'une nouvelle génération, le temps du ROC*

Le populisme de jeunes officiers n'est pas chose neuve en Afrique de l'ouest et ce phénomène politique émerge dès la fin des années 1960.<sup>150</sup> Aussi est-il primordial de resituer la trajectoire des officiers révolutionnaires dans une perspective générationnelle. Catherine Somé a pu, en 1979, distinguer trois générations d'officiers au pouvoir. La première, celle du général Lamizana (né en 1916), a fait l'essentiel de sa carrière militaire dans l'armée coloniale, participé à la Seconde Guerre mondiale et a été la première génération d'officiers de l'armée nationale voltaïque. La deuxième, à laquelle appartenait Saye Zerbo (né en 1932) et auteur du coup d'Etat de 1980, a été formée dans les écoles militaires françaises et a participé aux guerres de décolonisation française (en Indochine ou en Algérie). Plus instruite, elle a eu pour soucis de prouver sa valeur. Enfin, la troisième génération distinguée par C. Somé, née autour de 1950, est formée par des hommes qui ont débuté leur carrière dans une Haute-Volta indépendante et considère l'indépendance comme acquise. Formés également dans des écoles militaires françaises, ils ont pour caractéristique d'avoir un niveau d'études supérieures à leurs prédécesseurs et auraient davantage conscience de leur capital culturel. De manière extrêmement intéressante, ils auraient également beaucoup plus conscience de l'importance de l'Armée dans la société et auraient connu un processus de « fonctionnarisation », en ayant été davantage employé à des tâches civiles que militaires.<sup>151</sup> Eux aussi peuvent avoir été formés dans des écoles militaires françaises ; certains ont réalisé des études supérieures.

---

<sup>148</sup> Guissou 1995, p. 65.

<sup>149</sup> Martens 1989, p. 71.

<sup>150</sup> Par exemple, au Sierre Leone en 1968, le colonel Smith est renversé par un groupe de sous-officiers favorables à un retour du pouvoir civil.

<sup>151</sup> Somé 1979. Cf également Somé 1983.

La fraction la plus radicale de ces officiers, qui donnera le noyau progressiste qui arrive au pouvoir en 1983, peut être recoupée avec le réseau informel qu'est le ROC. Le terme est souvent associé à un acronyme, celui de Regroupement des Officiers Communistes bien qu'il s'agisse d'une méprise entretenue par la reprise, sans vérification, du discours anticommunistes.<sup>152</sup> Il est vraisemblable que le sigle renvoie à la dureté et la fermeté de la pierre. Il est difficile d'établir avec certitude, quels acteurs en sont à l'origine. Beaucoup font de Sankara un des fondateurs, parfois aux côtés Abdoul Salam Kaboré. Selon le témoignage du capitaine Lengani, il s'est limité, à partir de 1974, date de sa création, à quelques cellules dans les casernes de Ouaga et Bobo-Dioulasso, la seconde ville du pays.<sup>153</sup> Sans statut, il servira de cadre à la politisation d'une nouvelle génération d'officiers.

Dès ses débuts le ROC se teinte d'un horizon d'attente révolutionnaire. Les tensions sociales, en particulier les importantes grèves de 1975, la présence sur la scène politique de l'Organisation Communiste Voltaïque (OCV) ont interpellé les jeunes officiers, qui selon le témoignage de Laurent Sédogo, se mettent à beaucoup échanger, entre eux et avec des organisations civiles. Déjà, l'intervention militaire sur la scène politique y semble légitime et acquise et l'on y parle de Tribunaux Populaires qui jugeront « ceux qui bouffent l'argent »<sup>154</sup>. En 1978, le ROC semble adopter des documents de base dans un contexte de radicalisation politique et début 1979, un tract dénonce le chef d'Etat-major Baba Sy. La même année, deux hommes à moto lancent une grenade en direction de la maison d'un représentant français, en réaction à l'intervention française au Tchad. Dans le cas du tract comme de l'attaque, deux hommes sont soupçonnés, Blaise Compaoré et Thomas Sankara.

Le ROC semble donc être un réseau informel extrêmement souple, proche du cercle de discussion, de jeunes officiers regroupés en fonction d'une commune affinité et organisé autour d'un noyau d'activistes, en particulier Blaise Compaoré ou Thomas Sankara, qui se sont rencontrés au front lors de la guerre entre la Haute-Volta et le Mali en 1974, Jean-Baptiste Lingani et Henri Zongo. Cette prédominance n'est jamais remise en cause, ce sont ainsi eux qui vont devenir les « 4 chefs historiques de la Révolution ». Ce réseau fonctionne donc sur l'interconnaissance. Ainsi, Compaoré a rencontré Zongo à l'académie militaire de

---

<sup>152</sup> Jaffré 2007, p. 82. Un militaire a démenti cette traduction à Jaffré et il semble probable que cette méprise se soit diffusée lorsque des journalistes hostiles à Thomas Sankara tentaient d'agiter « l'épouvantail communiste ».

<sup>153</sup> Propos rapporté dans Martens 1989, p.71.

<sup>154</sup> Martens 1989, p. 71.

Yaoundé, au Cameroun, où il effectua sa formation en 1973. Salam Kaboré se souvient avoir joué à la pétanque avec Compaoré à l'âge de 17 ans à Ziniaré, leur village natal etc.<sup>155</sup> Le ROC trouve sa justification d'abord dans la volonté de s'organiser matériellement contre les « vieux », les anciens officiers installés, leur corruption, leur incompétence.<sup>156</sup> Parallèlement à ce réseau d'entraide, il s'agit pour ces jeunes officiers d'instaurer un nouveau rapport avec la troupe, les sous-officiers et les simples soldats en tentant d'améliorer leurs conditions, les revendications concernant principalement la nourriture et l'habillement. Par la suite, le groupe s'organise et l'on constate une porosité de plus en plus importante avec les organisations politiques civiles. Ainsi, Thomas Sankara semble avoir approché le PAI, le Parti Africain de l'Indépendance, parti clandestin qui, quoique se méfiant des militaires, les aide à se structurer clandestinement, d'autant plus que Compaoré a rencontré Touré Soumane au Cameroun.<sup>157</sup> En cela, le rapprochement a probablement été facilité par le fait qu'Adama Touré, militant puis Secrétaire Général du PAI a été professeur de nombreux militaires au Prytanée Militaire du Kadiogo de 1967 à 1969, puis de 1971 à 1981.<sup>158</sup> Les liens s'approfondissent au fil des années. Revenant sur la prise de pouvoir de 1983, Adama Touré dit que cela faisait « plus de 7 ans qu'[il] discutai[t] avec un groupe de militaires dirigés par Thomas Sankara et son ami Blaise Compaoré »<sup>159</sup>. Il y dit également avoir distribué régulièrement le journal du PAI, *Le Patriote*, à Zongo.<sup>160</sup> Après 1976, Sankara et Compaoré aurait ainsi demandé une formation au marxisme. Cette formation s'est étalée sur 6 séances de 2 heures et s'est accompagnée de recommandation de lectures des grands classiques du marxisme (*Que faire* etc.) et de brochures diverses.<sup>161</sup> Par la suite, ils demanderont pour une dizaine de sous officiers l'organisation de quelques séances sur la vie politique burkinabé.

Cette génération d'officiers est donc extrêmement proche des militants patriotes ou d'extrême gauche, au point de partager une commune sociabilité politique et privée. Par l'intermédiaire de son ami de lycée Fidèle Toé, Sankara fréquente les étudiants voltaïques de Bordeaux. Il

---

<sup>155</sup> Qui a fait tuer Sankara ? – A Ouagadougou sur les traces d'un assassinat" - Carine Frenk, RFI , 2017

<sup>156</sup> Témoignage d'Abdou Salam Kaboré radiodiffusé dans *Archives d'Afrique 2*.

<sup>157</sup> Jaffré 2009, p. 85-86.

<sup>158</sup> Voir ses mémoires Touré 2001.

<sup>159</sup> Touré 2001, p 100.

<sup>160</sup> Touré 2001, p. 101.

<sup>161</sup> Jaffré 2007, p. 96.

rencontre Valère Somé, remuant agitateur du cercle anti-impérialiste avec lequel il se lie d'amitié. Ce dernier devient leader de l'ULC en octobre 1979.<sup>162</sup> Sankara est ainsi présent, habillé en civil, au congrès de 1978 à la Maison du Peuple qui consacre la séparation de l'UGEV, le syndicat étudiant. Des amitiés se nouent et dépassent la simple sociabilité politique. Sankara rend ainsi visite à Somé, voisin de la sœur de Mariame que Sankara a commencé à fréquenter.<sup>163</sup> Par la suite, le ménage Sankara loue une maison dans le quartier de Samandin, un trois pièces. La maison est alors tout à la fois le lieu d'échanges conviviaux et politiques, on s'y « titille » pour reprendre l'expression de Fidèle Toe, on s'y rencontre au-delà du cercle militaire ou militant, on s'y amuse.<sup>164</sup> Toé fait ainsi état de la présence d'une jeune dame, Pérépétue Sankara, que l'on présentait comme la future épouse de Blaise Compaoré.

Deux évènements nationaux semblent avoir concouru de façon importante à la politisation de ces officiers en leur permettant d'exprimer des positions qui dépassent le simple corporatisme. En décembre 1975, dans le contexte du *Watergrain*, scandale où fut révélé l'accaparement de l'aide internationale et de restructuration des dépenses publiques, le général Lamizana annonce la création d'un parti unique, ce qui déclenche une importante mobilisation syndicale et deux jours de grèves qui viendront à bout du pouvoir. Dans ce contexte de crise sociale, Abdoul Salam Kaboré se souvient que les officiers du ROC se sont donnés le mot d'ordre de ne pas tirer sur la foule. Cette crise aurait amorcé la prise de conscience d'une nécessaire et future prise de pouvoir. De même, en 1977, alors que de nouvelles grèves éclatent, les officiers tentent de s'opposer au remplacement des médecins militaires des grévistes à l'hôpital Yalgado. Cela aurait ainsi permis de se rapprocher de nouveaux officiers.<sup>165</sup> Toutefois, ce réseau de jeunes officiers du ROC ne peut être assimilé à un réseau structuré « d'officiers progressistes », à l'instar des 4 « chefs historiques ». Le coup d'Etat de 1980, qui met fin au régime de Lamizana, montre ainsi jusqu'où les points de vue pouvaient diverger. Ainsi, alors que les quatre refusent dans un premier temps d'exécuter des responsabilités dans le CMRPN après le coup d'Etat de 1980, le capitaine Gnoumou Kami rejoindra le gouvernement. De même, le commandant Bado quitte le noyau à cause de son radicalisme. En effet, le coup

---

<sup>162</sup> Union de Lutte Communiste (ULC) nait d'une scission de l'Organisation Communiste Voltaïque (OCV) et le Parti Communiste Révolutionnaire Voltaïque (PCR).

<sup>163</sup> Jaffré 2007, p. 98.

<sup>164</sup> « Qui a fait tuer Sankara ? – A Ouagadougou sur les traces d'un assassinat »- Carine Frenk pour RFI, 2017.

<sup>165</sup> Jaffré 2007, p. 85.

d'Etat de 1980 qui met fin au régime de Lamizana inaugure un nouveau moment, celui de l'entrée en politique des « Prétoriens ».

## **II – La Révolution, moment d'un temps de Prétorien**

La Révolution sankariste s'inscrit dans un temps plus large, le « temps des prétoriens » pour reprendre une expression de C. Savonnet –Guyot.<sup>166</sup> De fait, le coup d'Etat du 25 novembre 1980 initie un radical bouleversement du jeu politique burkinabé. Avec le coup d'Etat de Saye Zerbo, les militaires « ont pris goût à la politique »<sup>167</sup>. Pour autant, les deux régimes qui ont précédé celui du CNR sont bien souvent négligés, ignorés comme simple transition politique devant nécessairement aboutir au CNR. Ainsi, pour R. Otayek, « l'expérience du CMRPN qui, le 25 novembre 1980, mit fin au régime de S. Lamizana et, plus encore, celle du CSP qui lui succède le 7 novembre 1982 peuvent être analysées comme de simples périodes de transition, des périodes de cristallisation des conflits et de maturation des idéologies. »<sup>168</sup> Si l'on peut souscrire à de tels propos, on peut également déplorer que trop souvent ils s'accompagnent d'un non intérêt quant à l'originalité de ces deux régimes, à leur ouverture d'un champ des possibles, ce qui peut même conduire certaines plumes à n'adopter qu'une perspective tautologique. Afin de s'en prémunir, il est donc intéressant de penser la Révolution sankariste non plus comme un aboutissement mais elle-même comme un moment de transition, un moment dans la construction d'un pouvoir militaire autoritaire qui doit toujours affronter la perspective de sa civilisation.

### *Le CMRPN : matrice de l'enthousiasme révolutionnaire*

Il existe peu d'études sur le CMRPN, le régime mis en place après le coup d'Etat de 25 novembre 1980 mené par le colonel Saye Zerbo. La seule recensée semble être le « bilan » menée par C. Somé dans le n° 2 de *Travaux et Documents* du CEAN.<sup>169</sup> En de nombreux cas, dans la littérature sankariste, le CMRPN est simplement dépeint comme un régime d'officiers réactionnaires, inaugurant simplement l'émergence sur la scène politique de la génération des

---

<sup>166</sup> Savonnet-Guyot 1986. Chapitre très probablement intitulé ainsi en référence au modèle huntingtonien (Huntington 1968).

<sup>167</sup> Otayek 1989, p. 2.

<sup>168</sup> Otayek 1985, p. 1.

<sup>169</sup> Somé 1983.

jeunes militaires progressistes. Pour autant, ce régime fut bien un régime original pour ne pas dire novateur, préfigurant en de nombreuses situations la Révolution sankariste. Il est ainsi intéressant de mettre en parallèle les analyses de C. Somé et de R. Otayek qui, l'une pour le régime du CMRPN l'autre pour celui du CNR, perçoivent dans ces deux régimes un pouvoir militaire « aux aspirations « totalitaires »<sup>170</sup>, signe d'un commun volontarisme politique et d'une même ambition de construction radicale de l'Etat.

Le coup d'Etat du 25 novembre 1980 résulte dans une certaine mesure dans la désaffection du CSFA à l'encontre du général Lamizana. En effet, deux années plus tôt, le 24 mars 1978, le Conseil vote contre la candidature de Lamizana en tant que militaire. C. Somé voit deux raisons à ce vote d'opposition. D'une part, une démission du général entraînerait mécaniquement une promotion générale des officiers des grades supérieurs. D'autre part, on ne peut négliger l'existence d'une opposition personnelle au Général. De fait, l'armée est gagnée par la contagion politique et le coup d'Etat ne fut pas particulièrement provoqué par des intérêts corporatistes. Il fut délibéré, prémédité, mais comme un recours face à une société politique divisée et des élites déconsidérées. De fait, le coup de 1980 consacre l'aboutissement d'un mouvement social de grande envergure, qui s'est cristallisé dans une grève des enseignants de 2 mois, et dont les revendications montrent une lutte beaucoup plus motivée par le combat contre le népotisme que pour leurs intérêts strictement matériels, sans que toute fois l'un n'exclut l'autre.

Le Coup d'Etat de 1980 marque également l'arrivée au pouvoir des officiers de rang moyen et des sous-officiers, une génération beaucoup plus instruite que la précédente, dont la formation a été en particulier assurée par des institutions françaises, et qui a participé dans sa majorité aux guerres de décolonisations françaises et a accédé à des fonctions administratives. C'est notamment le cas de Saye Zerbo qui a fréquenté les écoles militaires supérieures françaises, participé à la guerre de libération indochinoise et accéda au Ministre des Affaires étrangères de février 1974 à février 1976.<sup>171</sup> De manière remarquable, cette génération est pour C. Somé,

---

<sup>170</sup> Somé 1983, p. 23.

<sup>171</sup> Dans un entretien avec le journal *Le Pays* en 2011, il résume ainsi son parcours : « Depuis mon jeune âge (16 ans), j'ai voulu être militaire comme mon père. C'est ainsi que je suis passé par les écoles d'enfants de troupe de Kati (Soudan Français, actuel Mali) et de Saint-Louis au Sénégal. Pour ensuite fréquenter les écoles militaires supérieures en France : Cours de capitaine à Saint-Maixent, Ecole d'état-major et Ecole supérieure de guerre à Paris. Donc, ce sont les circonstances de la vie qui ont fait que j'ai assumé des fonctions politiques (Ministre des Affaires étrangères et chef de l'Etat »



déjà « convaincue de sa mission salvatrice »<sup>172</sup>. Cette conscience de soi de l'armée repose en grande partie sur son autovalorisation et est un élément nouveau dans l'histoire de l'armée voltaïque. Aussi, si le coup d'Etat se fit, comme en 1966, dans le but de rétablir l'ordre, un discours moralisateur accompagna et légitima une conception autoritaire du pouvoir et le pouvoir se présenta comme un gouvernement de « techniciens », composé de 8 militaires et 9 civils.<sup>173</sup> Élément intéressant, le CMRPN acta en son sein une plus grande démocratisation au sein de l'armée puisque le Comité fut constitué de 31 membres, dont 5 anciens ministres du général Lamizana et surtout d'un grand nombre d'officiers au grade moyen et de sous-officiers.

Le CMRPN arriva au pouvoir avec un important soutien populaire. Selon C. Somé, l'enthousiasme perdura au moins jusqu'au mois de mars 1981.<sup>174</sup> L'une des stratégies du CMRPN de Zerbo fut donc de conserver et de capitaliser sur ce soutien populaire. Très vite, le CMRPN impose les mots d'ordre de « dignité et sacrifice » et il multiplie, encore une fois, les mesures de rigueur budgétaire : restriction de l'usage du parc automobile de l'Etat, lutte contre l'absentéisme des fonctionnaires etc. De la même façon, le CMRPN met en place deux commissions chargées d'enquêter sur la gestion publique de l'administration et des sociétés d'Etat qui vont poursuivre une épuration de l'appareil d'Etat. Encore une fois, ces mesures furent bien accueillies par la population car elle paraissait trancher de manière nette avec le régime passé. Conscient de ce lien avec la population, le CMRPN met en place une stratégie novatrice de médiatisation du lien et du soutien qui l'unit à la population. Ainsi, les messages de soutien que lui adressent certaines personnes sont imprimés dans *L'Observateur*, voire même sont radiodiffusés, ce qui a pour conséquence, selon C. Somé, de créer une émulation autour de ces messages, nombreux souhaitant voire leur prose imprimée ou citée sur la radio nationale.<sup>175</sup> Dans une même logique, le CMRPN cherche à renforcer cette mobilisation populaire. Il met ainsi en place des « boîtes à idées », particulièrement dans les grands centres urbains, caisses qui sont destinées à recevoir suggestions et doléances de la population, et qui fournirent au CMRPN de nombreuses dénonciations anonymes. Enfin, le CMRPN entretint un climat de peur et de suspicion, dénonçant à de multiples reprises des ennemis intérieurs, des menaces, principalement dans la crainte d'un putsh du PDV-RDA. S'il en appelait à la

---

<sup>172</sup> Somé 1983, P. 5.

<sup>173</sup> Savonnet-Guyot 1986, p. 173

<sup>174</sup> Somé 1983, p. 6.

<sup>175</sup> Somé 1983, p. 9.

méfiance de la population, il entreprit cependant de la désarmée : dès le 1<sup>er</sup> janvier 1981, un décret interdit aux civils le port d'armes à feu.

Cette mise en scène d'un lien avec la population fut particulièrement poussée avec Zerbo. Pour la première fois, il intégrait de manière ostensible les populations rurales. Ainsi, en juillet-septembre 1981, il entreprit une vaste tournée, fortement médiatisée, innovante dans son matériel (l'utilisation d'automobiles tout terrain), dans des territoires qui « de mémoire d'hommes n'avaient jamais été foulés par un chef d'Etat »<sup>176</sup>. Ces tournées poussèrent plus loin la volonté « de conscientisation des masses rurales », pour reprendre les expressions de l'époque, tout en visant à gagner leur soutien, les visites coïncidaient avec la saison des pluies dont on connaît l'importance et les systèmes de croyance qui attachent les populations rurales. Ces visites témoignent ainsi de la volonté d'intégration des paysans dans l'entreprise de restauration nationale tout en montrant un pouvoir central soucieux de se familiariser avec les réalités rurales. Mais cette tournée est aussi à comprendre comme la mise en place d'une stratégie populiste du CMRPN afin de concurrencer les organisations syndicales. En effet, dès 1981, les rapports deviennent extrêmement tendus avec les syndicats voltaïques, seules organisations assez structurées et unies (contrairement aux partis) pour concurrencer l'armée. Or, les syndicats voltaïques regroupent principalement des fonctionnaires, soit une catégorie privilégiée au regard des 95% de paysans.<sup>177</sup> Aussi, ces tournées en brousse témoignent d'une volonté de légitimation auprès de la population rurale et surtout d'une prise de conscience de sa potentialité politique, stratégie qui sera ensuite poursuivie lors de la Révolution. Toutefois, cette volonté d'intégration des paysans dans la construction nationale se couple d'une politique économique novatrice et d'une nouvelle vision du développement. Pour Zerbo, « le secteur rural peut et doit devenir le levier de notre développement »<sup>178</sup>

C. Somé a pu relever toute la singularité du discours-programme du 1<sup>er</sup> mai 1981 de Zerbo qui y précise sa politique économique. Le ton y témoignerait d'une « fermeté nouvelle » et il s'agirait là de mettre en avant des priorités négligées, en particulier une remise en cause de l'aide extérieure, dépeinte comme une aumône, et la volonté de « compter sur ses propres

---

<sup>176</sup> *Carrefour africain*, 25 novembre 1981.

<sup>177</sup> De manière générale, les syndicats voltaïques sont peu investis dans la défense des intérêts des masses rurales.

<sup>178</sup> *L'observateur*, 4 mai 1981.

forces ». <sup>179</sup> Le ministre de l'Economie n'hésite ainsi pas à dire à la conférence de Paris sur les Pays les Moins Avancés : « Avec vous ou sans vous la Haute-Volta réalisera ses projets » <sup>180</sup>. C'est dans ce but que fut instaurer une politique de rigueur budgétaire et « taxe patriotique » et que d'ambitieux projets naquissent, la construction de barrages hydro-électriques de Kompienga et Noubiel, ou furent relancés, le premier tronçon du réseau ferré Ouagadougou-Kaya. Autant de projets qui furent continués par le CNR qui multiplia les barrages et lança la « Bataille du rail »...

### *Stratégie d'un noyau progressiste*

Aussi toutes ces singularités furent pour la troisième génération d'officiers le moyen de se démarquer dans un espace politique bouleversé, tout en renforçant leurs réseaux et leurs compétences gouvernementales. La vulgate sankariste estime que les officiers progressistes ont été intégrés au CMRPN « plus par devoir d'obéissance à la hiérarchie militaire que par conviction » <sup>181</sup>. Toutefois, 2 documents viennent nuancer cette explication. Ces deux documents, non datés, consistent en des retranscriptions des prises de paroles de Sankara et Compaoré, probablement à l'assemblée du CSP, dans lesquels les 2 militaires justifient leurs participations au régime précédent. Compaoré aurait ainsi dit :

« J'avais moi aussi fondé de grands espoirs sur l'avènement du 25 novembre 1980 au vu des événements qui ont secoué la Nation. C'est la raison pour laquelle je voulais apporter ma petite pierre en adhérant au mouvement du CMRPN. Mais très vite je fus déçu par le choix des membres du Comité Directeurs, puis du Comité Militaire. » <sup>182</sup>

Dans l'autre retranscription, il y est écrit que Sankara « s'est réjoui de l'occasion qui lui était offerte pour s'expliquer devant l'Assemblée Générale », et de continuer à expliquer ses refus, les tractations et pressions qui l'ont poussé à accepter la charge de Secrétaire d'Etat à l'Information. <sup>183</sup> Selon cette déclaration, il aurait été nommé d'office au Comité Militaire et

---

<sup>179</sup> Somé 1983, p. 11. Le programme est retranscrit dans *L'observateur*, 4, 5 et 6 mai 1981.

<sup>180</sup> Carrefour africain, 25 novembre 1981.

<sup>181</sup> Jaffré 2007, p. 109. Cette vue repose principalement sur un témoignage d'une réunion qu'aurait eu le ROC au moment du coup d'Etat où fut prise la décision de respecter les ordres sans exercer de responsabilité politique. Elle repose également sur le premier refus de Sankara d'exercer la fonction de Secrétaire Générale à l'Information en 198.

<sup>182</sup> ANB 41V223.

<sup>183</sup> ANB 41V223.

au Secrétariat Permanent et aurait appris la nouvelle du Capitaine Sié Kambou, chef du Cabinet Militaire du Chef de l'Etat. Ces déclarations tranchent nettement avec celles de Compaoré qui avoue une participation volontaire et même, dans un premier temps, enthousiaste. Ces documents, dont il est toutefois difficile de mesurer l'authenticité, amènent ainsi à nuancer l'idée d'une participation imposée au CMRPN. Les déclarations allant dans ce sens seraient alors à comprendre comme une entreprise de justification, dans un moment où les officiers progressistes sont sommés de s'expliquer sur leur participation au régime précédent. Il n'est pas impossible que l'enthousiasme des débuts du CMRPN ait également gagné les officiers progressistes qui, par la suite et devant l'impopularité grandissante du nouveau régime, ont cherché de plus en plus à s'en éloigner. En ce cas, cela inviterait encore plus à considérer le coup d'Etat du 25 novembre 1980 au-delà du moment fondateur de l'entrée en politique des « prétoriens », le moment des premières espérances révolutionnaires.

L'intégration dans l'équipe gouvernante a notamment permis d'approfondir les relations avec les civils et, trait essentiel du pouvoir sankariste, d'intégrer un réseau d'intellectuel dans le champ du pouvoir. Ainsi, Sankara choisit son ami Fidèle Toé comme chef de cabinet. Celui-ci lui présente Jean-Hubert Bazié, qui sera directeur de *L'intrus*, presse sankariste de la Révolution, et occupera un poste à la Radio nationale, qui devient directeur de la presse écrite tout en animant une rubrique dans *Carrefour Africain*. Cette rencontre inaugure ce qui sera l'un des fondements du pouvoir sankariste : la proximité avec des journalistes africains, qui pour beaucoup deviendront des soutiens inconditionnels des officiers, puis de la Révolution. Ce lien avec les médias lui permet également d'entretenir de nouvelles relations avec des intellectuels militants. Il rencontre ainsi Watamou Lamien, qui sera ensuite dirigeant de l'UCB ou Serge Théophile Balima ou même Salembéré, respectivement ministres de l'Information et de la Culture sous le CNR. Ce rapport nouveau avec les médias et intellectuels devient un élément essentiel dans la stratégie des officiers progressistes qui intègrent les médias, en particulier la radio, pour conquérir l'opinion publique nationale et internationale, avec l'aide de journalistes comme Mohammed Maïga. C'est notamment la radio qui permet « le coup d'éclat » de la démission du capitaine Sankara, qui l'annonce en direct après un violent réquisitoire contre le régime en place. Ce coup médiatique semble avoir durablement marqué l'opinion publique voltaïque et avoir permis de doter Sankara d'une notoriété qui allait au-delà des seuls cercles militaires ou politiques. En cela, ce coup d'éclat peut-être mis en parallèle avec le discours de Jerry Rawlings lors de son procès en 1979, dont la radiodiffusion donna également au jeune officier une notoriété nationale et lui

permis d'acquérir un soutien populaire certain. Ainsi, le journaliste Alexis Gnonlonfoun fait état d'un tract diffusé dans les derniers temps du CMRPN qui reprenait la phrase célèbre du Capitaine Sankara lancée au cours de sa démission : « Malheur à ceux qui bâillonnent leur peuple »<sup>184</sup>.

Selon J.-B. Ouédraogo, la démission des trois du CMRPN, lance la « constitution clandestine d'un mouvement de jeunes officiers »<sup>185</sup>. C'est la naissance de l'OMR, l'Organisation Militaire Révolutionnaire, cercle toujours aussi informel mais qui semble plus large que celui du ROC, réseau de jeunesse. Jean-Baptiste Ouédraogo, futur Président du CSP, parle d'une vingtaine de militaires et d'un groupe animé par lui-même et Jean Claude Kambouélé et à Bobo par Compaoré et Lingani.<sup>186</sup> Il est constitué uniquement de militaires et permet aux officiers progressistes d'approcher plus facilement les éléments les plus dynamiques. L'entrée se fait sur cooptation des officiers les plus en vue et ne se fait pas sur des critères politiques très précis. Ce noyau fut constitué courant 1982 et dès juillet 1982, des réunions nocturnes ont lieu, sur un terrain vague en bordure ouest de la route de Saponé.<sup>187</sup> C'est durant ces réunions que va être décidée la chute du CMRPN.

Le 7 novembre 1982, date du coup d'Etat, prend ses racines dans la contestation que doit affronter le régime et qui s'étend à l'Assemblée Générale du Conseil des Forces Armées Voltaïques. Les colonels font face à des grèves, des tracts dénoncent les pratiques du régime. Une réunion de l'Assemblée devient un procès du régime à tel point qu'une commission ad'hoc, dont Jean Baptiste Ouédraogo assure la présidence, est chargée de recueillir les critiques et suggestions. Le rapport est déposé le 26 avril 1982.<sup>188</sup> Le rapport demandait l'instauration de débats démocratiques au sein de l'armée, la lutte contre le népotisme et le laxisme et l'allègement de la lutte contre les syndicats. Ces revendications vont permettre de légitimer le coup d'Etat et de rallier une grande partie de l'armée.

---

<sup>184</sup> *Afrique nouvelle*, 8 au 14 décembre 1982.

<sup>185</sup> Ouédraogo in Otayek 1996, p. 265.

<sup>186</sup> Ouédraogo in Otayek 1996, p. 265.

<sup>187</sup> Selon Compaoré, la première réunion eut lieu chez Zongo, fin 1982 (cité par Martens 1989, p. 76.).

<sup>188</sup> Ouédraogo in Otayek 1996, p.265.

*Le CSP : l'armée face à la rupture partisane*

Le coup qui mit fin au CMRPN a pour paradoxe d'avoir suscité beaucoup d'enthousiasme à l'internationale mais une réserve certaine parmi la population urbaine voltaïque. Il faut voir dans ce paradoxe l'une des conséquences de la stratégie de s'attacher journalistes et intellectuels africains et la construction du pouvoir charismatique sankariste. Ainsi, pour Mohamed Maïga, « l'histoire a brusquement accéléré sa marche en Haute volta depuis le 7 novembre 1982 »<sup>189</sup> et une coupure de presse française non identifiée parle d'un « Coup d'Etat à la Jerry Rawlings »<sup>190</sup>. Toutefois, il semble assuré qu'une certaine passivité soit attestée pour les populations des centres urbains pour ne pas dire une hostilité. Le journal *Afrique Nouvelle* rapporte ainsi les paroles d'un Voltaïque :

« Il y a plus de dix ans que nous entendons des promesses sans jamais rien voir venir. Après le Redressement, c'est le Salut du Peuple. Quel salut du peuple? Quel peuple a-t-on consulté? C'est pour leurs galons qu'ils sont là! »<sup>191</sup>

Cette déclaration témoigne du caractère strictement militaire du régime. De fait, le CSP s'est imposé dans ses débuts comme un régime de transition militaire. Dans un entretien avec M. Maïga, le président Jean-Baptiste Ouédraogo déclare : « Nous avons pris l'engagement solennel de ramener le pays à une vie constitutionnelle normale au bout de deux ans et nous tiendrons parole »<sup>192</sup>. Ainsi, l'objectif officiel du CSP était de stabiliser le pays dans le but de doter le pays d'une nouvelle constitution tout en impulsant de forts changements socio-économiques.

De fait, le changement radical des structures sociales de la Haute-Volta semble faire l'objet d'un consensus parmi les militaires du CSP. Dès ses débuts, le rapport du pouvoir central avec la chefferie coutumière est posé avec acuité et, une nouvelle fois, le pouvoir des chefs est remis en question. Ainsi, le Président Ouédraogo déclare lui-même que « la Haute-Volta ne pourra en aucun cas revenir à la féodalité »<sup>193</sup>. La position du CSP reste, toutefois, timorée sur

---

<sup>189</sup> Mohammed Maïga *Afrique Asie* n°293, p. 33.

<sup>190</sup> Archives diplomatiques de Nantes, MCAC 4999PO/1 13.

<sup>191</sup> *Afrique Nouvelle*, 15 au 21 décembre 1982, p. 7.

<sup>192</sup> Mohammed Maïga, *Afrique Asie*, n°293, p. 34.

<sup>193</sup> Entretien avec M. Maïga, *Afrique Asie*, n°293, p. 35.

cette question, en se refusant à exclure définitivement la chefferie, au motif du pragmatisme et de la réalité du rapport de pouvoir. Pour Ouédraogo, les chefs ne peuvent être « rejet[és] *a priori* » car « cela se traduirait (...) par un coup de force, car ceux qui sillonnent la brousse, ceux qui vont dans nos villages savent que nos parents ne jurent que par le passé. » C'est donc encore une fois l'archaïsme rural qui est à combattre et l'intégration des paysans dans la modernité politique qui est recherchée. Le CSP poursuit ainsi l'entreprise d'intégration initiée par le Colonel Zerbo en entamant une réflexion autour de l'intégration des masses paysannes au processus de développement lui-même. La communication gouvernementale autour de la nomination d'un nouveau Ministre du Développement rural, Edouard Kouka Tapsoba, met en avant son expérience d'ingénieur, « loin des spécialistes de bureau »<sup>194</sup> et surtout sa volonté d'organiser, à travers un projet de loi, la paysannerie à tous les niveaux, y compris local, pour prendre en mains ses affaires. Pour lui, « la différence essentielle, fondamentale [avec les précédentes politiques de développement], est que nous allons établir les lignes directrices de notre politique avec les masses ».<sup>195</sup> Sankara lui-même, peu après la Révolution du 4 août, présente son action comme le prolongement du mouvement initié le 7 novembre 1982.<sup>196</sup>

Ainsi, le CSP marque un temps de radicalisation des militaires, qui encore une fois se perçoivent comme une voie de salut pour la Nation. Toutefois, le CSP est gagné par la vie partisane, ce qui va conduire certains militaires à ressentir la politisation de l'armée comme quelque chose de dramatique. Selon le témoignage de J.B.- Ouédraogo, le coup d'Etat a été mené dans le but de placer Sankara à la présidence. Toutefois, ce dernier se serait désisté au profit de Yorian Somé, chef d'Etat-major des armées pour garantir l'unité et la cohésion de l'armée.<sup>197</sup> Toutefois, le refus d'un jeune de la délégation de Bobo vite suivi par des sous officiers et officiers, sans qu'il soit facile d'établir s'il s'agit d'une manipulation politique des officiers progressistes ou d'une contestation spontanée de la hiérarchie militaire au sein de l'armée. Reste que dès le 13 novembre 1982, des élections sont menées au sein de l'Assemblée Générale du CSP. Le Capitaine Jean-Baptiste Ouédraogo l'emporte sur le Général Marc Gaango Tiémoko et le Colonel Yorian Somé. Il semble que sa modération et

---

<sup>194</sup> *Afrique Asie*, n°293, p. 40.

<sup>195</sup> *Afrique Asie*, n° 293, p. 43.

<sup>196</sup> Entretien avec M. Maïga, *Afrique Asie*, n° 305, lundi 26 septembre 1983, p.19 : « Le 4 août, c'est beaucoup plus sérieux [qu'une revanche]. Tout au moins s'agirait-il de l'aboutissement normal d'un processus engagé le 7 novembre 1982, et qui avait simplement connu un intermède le 17 mai 1983. »

<sup>197</sup> Ouédraogo in Otayek 1996, p. 267.

son absence d'ambition personnelle affichée ait permis de faire consensus. Toutefois, ce consensus va vite exploser. Selon, le Président Ouédraogo, Sankara propose la création d'un poste de premier ministre et, appuyé par sa tendance, il parvient à se faire nommer à ce poste le 10 janvier 1983.<sup>198</sup> Il pourrait s'agir d'une décision collective des officiers progressistes afin d'élargir leur influence, encore trop réduite au CSP.<sup>199</sup> Au fur et à mesure de ses interventions, se met en place une bipolarisation à l'Assemblée générale, lors des réunions du secrétariat permanent ou lors des réunions de la commission de contrôle. Un camp incarné par le Président Ouédraogo, Guébré Fidèle et Somé Yorian et l'autre par les quatre officiers issus du ROC. La rupture est peu à peu consommée malgré de multiples réunions de réconciliation en mars et avril.<sup>200</sup>

En ce sens, il faut noter l'implication croissante et de plus en plus décisive des partis de gauche voltaïque, en particulier le PAI, parti clandestin, et la LIPAD puis l'ULC. Ceux-ci vont de plus en plus ouvertement soutenir le camp des officiers progressistes et grâce à leurs réseaux militants contribuer à la construction du « phénomène Sankara »<sup>201</sup>. C'est au cours de ces mois que Sankara acquiert une stature internationale et devient véritablement une figure de l'anti-impérialisme africain. En témoigne le soutien affiché de journalistes comme M. Maïga qui cumule les articles élogieux dans *Afrique-Asie*. Cette stratégie repose en grande partie sur la mise en scène d'un lien avec la population au cours de grand meeting, ces « meetings-spectacles aventuristes » dénoncés par L. Martens.<sup>202</sup> Ces deux stratégies, alliance avec les parties de gauche et communication populiste, vont se révéler décisive dans la crise/coup d'Etat du 17 mai 1983. Ce coup de force tiendrait son évènement déclencheur dans un meeting, celui du 14 mai 1983, à Bobo Dioulasso. Durant ce meeting, le Premier Ministre Sankara brille par son éloquence et arrive à conquérir la foule, foule qui reste bien coïte devant le Président Ouédraogo. Certains assurent même que le public quittait ostensiblement

---

<sup>198</sup> Ouédraogo in Otayek 1996, p. 270.

<sup>199</sup> Témoignage de Bl. Compaoé cité par Martens 1989, p. 76.

<sup>200</sup> Ouédraogo in Otayek 1996, p. 271-272. Le 30 avril, au cours de sa visite, le colonel Kadhafi aurait ainsi invité la délégation à clarifier la situation en procédant à l'élimination, même physique, de ceux perçus comme obstacle à la Révolution voltaïque.

<sup>201</sup> Ouédraogo in Otayek 1996, p. 271.

<sup>202</sup> Martens 1989, p. 111.



les lieux au moment de son discours.<sup>203</sup> Toutefois, cette mise en scène du soutien populaire aurait poussé les officiers hostiles au quarteron d'officiers progressistes à agir et le 17 mai, Lingani, Zongo et Sankara sont mis aux arrêts. Seul Compaoré arrive à échapper à l'arrestation et parvient à rejoindre Pô.

### *Le 17 mai, la définitive sortie des casernes*

La crise du 17 mai est une cristallisation du nouveau jeu politique tel qu'il s'est constitué à partir de la fin des années 1970. En effet, des cadres du PAI sont également arrêtés. L'arrestation des officiers progressistes est légitimée par la trop grande influence qu'exercerait le PAI grâce à eux. Selon le Président Ouédraogo, l'éviction de Sankara tient principalement au fait que ce dernier appliquait le programme du PAI, programme qui devait déboucher sur une société communiste.<sup>204</sup> De la même façon, Somé Yorian demandera à l'assemblée du CSP de se prononcer clairement entre le capitalisme et le communisme, ce que refuseront de faire les militaires.<sup>205</sup> S'il ne peut compter sur un fort soutien à l'assemblée du CSP, les nouveaux hommes fort doivent également faire face à une opinion publique influencée par le discours du PAI. La visite de Guy Penne, conseiller du Président français pour les Affaires africaines fournit l'occasion à la LIPAD, au PAI et au camp sankariste de faire de ce coup de force le symbole éclatant de la soumission du camp anti-sankariste à l'impérialisme français.<sup>206</sup> Gonflée par cette lutte nationale qui devient lutte anti-impériale, le PAI va mobiliser ses militants afin de faire pression sur le nouveau régime, le CSPII. Il mobilise ainsi l'Association des scolaires de Ouagadougou (ASO) et une partie de l'Association des étudiants voltaïque de Ouagadougou (AEVO).<sup>207</sup> Ce soutien va permettre de

---

<sup>203</sup> Certains assurent qu'il s'agirait d'un malheureux concours de circonstance, le discours de Sankara s'étant fini au crépuscule, en un mois de ramadan où une partie de la population serait logiquement rentrée chez elle afin rompre le jeûne. Après vérification, le 14 mai 1983 correspond au 1er du mois de Sha'ban, le mois précédant celui du ramadan.

<sup>204</sup> *Carrefour africain*, n°758, 1<sup>er</sup> juillet 1983, p. 10.

<sup>205</sup> Jaffré 2007, p. 138.

<sup>206</sup> S'il ne s'agit évidemment pas de refuser par principe l'idée d'une intervention française afin de stopper les militaires progressistes, surtout après le discours de Sankara aux non-alignés de mars 1983, il n'y a aucune preuve tangible de l'implication française autre que la visite de Guy Penne. Cela n'a pas empêché tout une partie des intellectuels de la considérer comme effective et m'en d'en déduire qu'elle fut « l'une des plus audacieuses interventions néo-coloniales dans l'histoire de l'Afrique post-coloniale » Brittain 1985, p. 44.

<sup>207</sup> Yaméogo 2012. Selon S. Yaméogo, les responsables de ces deux structures, Ousmane Touré et Jacques Gamené pour l'ASO et Pankolo Sougli et Saïdou Dabo pour AEVO, sont convoqués pour recevoir des instructions pour l'exécution des actions qu'ils devraient mener dans le but de la libération des détenus. Ils avaient aussi obtenu la complicité de la Maison des jeunes et de la culture de Ouagadougou (MJCO).

mettre en place une importante manifestation dès le 20 mai. Le 21 mai, les étudiants et élèves ne se rendent pas à l'école. De même, le 22 mai les militants de gauche perturbent la manifestation pro-gouvernementale. Selon, E. Ouédraogo, le directeur de Publication de *L'Observateur Paalga*, cela se fit avec la complicité d'éléments des forces de police et de la Radio nationale.<sup>208</sup> Les actions multiples menées par une des militants civils et l'entrée en rébellion de Pô ont fini par persuader les dignitaires du CSPII à libérer Sankara et Linagni le 30 mai. En effet, le commandement de Pô va s'avérer décisif dans la prise de pouvoir des capitaines.<sup>209</sup> Sankara, démoralisé, promet de calmer la révolte et de convaincre Compaoré. Lingani et Sankara acceptent même un stage à l'étranger. Selon L. Martens comme Br. Jaffré, ce sont les militants du PAI qui les convainquent de ne pas renoncer au cours de leurs fréquents contacts à Pô. Dès le 25 juillet, le PAI présente même un projet de gouvernement à la demande des officiers.<sup>210</sup> C'est donc dans un contexte de crise ouverte, avec le fort investissement des partis d'extrême gauche et du PAI en particulier, que va se dérouler le putsch du 4 août 1983. Le colonel Yorian Gabriel Somé aurait projeté de prendre le pouvoir le 6 août tandis que Saye Zerbo préparait lui aussi un putsch qui devait avoir lieu le 5 août. La divulgation de ces projets auraient conduit Compaoré à hâter sa décision de lancer son unité sur Ouagadougou et de prendre le pouvoir.<sup>211</sup>

Si ce coup de force prend évidemment ses racines dans l'ambition de Somé, il faut toutefois noter le fort courant modéré au sein de l'Assemblée générale du CSP. Selon son témoignage, le Président Ouédraogo aurait apporté son soutien au CSPII uniquement grâce à l'assurance que le processus de constitutionnalisation ne s'arrêterait pas. En effet, durant l'Assemblée exceptionnelle du 23 mai, les militaires proposent la libération de tous les détenus politiques, la dissolution des instances du CSP, le retrait des militaires de la scène politique et la mise en chantier d'une nouvelle constitution dans un délai de 6 mois. Le discours sankariste dominant

---

<sup>208</sup> Ouédraogo in Otayek 1996.

<sup>209</sup> Lors du putsch, les militaires n'ont pas manqué de chercher à neutraliser le camp Guillaume Ouédraogo de Ouagadougou. Zongo s'est retranché dans le camp avec des commandos et il faut l'intervention de Sankara pour qu'il se rende. De fait, le salut des officiers est venu de Compaoré qui a échappé à l'arrestation prévue par les gendarmes de Bobo-Dioulasso et est parvenu à rejoindre la ville de Pô qui va faire sécession. Certains témoignages font état d'un encerclement de la ville de Pô par les commandos, dès la nouvelle de l'arrestation connue, en particulier de la gendarmerie (cf <http://www.thomassankara.net/17-mai-1983-premices-de-la-revolution-daout/>)

<sup>210</sup> Martens 1989, p. 111.

<sup>211</sup> Kaboré Bila 2002, p. 151.

fait du coup de force du 17 mai, la réaction d'officiers « réactionnaires », la réaction de la droite face à l'inexorable montée du quarteron progressiste. Pour autant, il ne faut pas minorer le traumatisme pour certains militaires d'assister à la séparation de plus en plus partisane de l'armée. « L'armée voltaïque n'existait plus que de nom depuis le 25 novembre 1980 » dit ainsi l'ancien Président Ouédraogo en 2003.<sup>212</sup> De fait, l'implication de l'armée dans l'espace politique a été un véritable bouleversement de l'institution militaire, notamment en superposant le régime d'obéissance politique au régime d'obéissance militaire. En plus de cela, les témoignages rapportent une véritable personnalisation de l'autorité militaire et son éclatement complet. L'armée éclatée, le capital politique va être étroitement liée au capital militaire, et l'autorité reposer sur le nombre et la qualité des unités que l'on parvient à maîtriser. « Chaque unité militaire est une institution entièrement à part, créée et formée selon sa vocation et selon le tempérament de son chef »<sup>213</sup> et aux traditionnelles rivalités de régiments s'ajoutent désormais les rivalités politiques, ce qui fait planer sur cette personnalisation de l'autorité militaire flotte le spectre de la guerre civile.

Ainsi, la rivalité entre Somé et Guébré d'un côté et les quatre officiers progressistes recoupe les rivalités de régiment. Il semblerait que le régiment para-commando de Dédougou, sous les ordres de Guébré puis Kambouélé, une unité blindée, se soient pris pour le fleuron de l'armée et qu'une rivalité ait eu lieu avec le régiment de Pô, dès sa naissance.<sup>214</sup> Selon Ouédraogo, alors ce qui aurait poussé Kambouélé dans le camp de Somé c'est la proposition de Sankara de créer un régiment motorisé à Kamboincé, unité qui aurait été confiée à Lingani. En sus, il semble que sur ces rivalités personnelles se soient superposées des rivalités ethniques. Extrêmement flou sur le sujet, Ouédraogo admet pourtant l'existence de « clans ethniques » susceptibles de porter préjudice à l'unité de l'armée et qu'à un moment la crainte d'une armée exclusivement contrôlée par une ethnie ait émergée, avec Somé à l'Etat Major, Ouattara à la gendarmerie et Kambouélé au groupement blindé. La proposition de Sankara partirait d'une volonté de rééquilibrage des forces...<sup>215</sup> Cette explication ethniciste des divisions dans

---

<sup>212</sup> Ouédraogo in Otayek 1996, p. 269.

<sup>213</sup> Ouédraogo in Otayek 1996, p. 273.

<sup>214</sup> Ouédraogo in Otayek 1996, p. 274.

<sup>215</sup> Cette dimension ethnique paraît extrêmement taboue à ses acteurs. Tout en admettant l'existence d'une crainte et donc de tensions ethniques Ouédraogo dénonce explicitement « toute dimension ou toute interprétation tribale du conflit et stigmatise l'utilisation ou l'exploitation qu'on serait tenté d'en faire » (Ouédraogo in Otayek 1996, p. 285).

l'armée et les régimes militaires est également utilisée par Zerbo pour expliquer les dissensions du CMRPN.<sup>216</sup>

Remis dans ce contexte, le soutien apporté par des personnalités comme Ouédraogo aux putschistes et le vote de l'Assemblée du CSP de poursuivre la constitutionnalisation et d'appeler au retrait de l'armée de la vie politique laisserait supposer que la crise du 17 mai serait moins un « coup d'état droitier » qu'un coup d'état de « Prétoriens », mais fondée sur la conviction que l'armée devait combattre le communisme ou les officiers progressistes pour leurs idées que sur l'idée qu'ils devaient retourner dans leurs casernes et cesser de jouer ouvertement le jeu partisan. Malgré toute ses confusions et invraisemblances, il semble que le refus de Lona Ouattara, alors capitaine et ayant participé au gouvernement de Zerbo, d'apporter une contribution au régime révolutionnaire, ait ainsi été motivé par l'idée que « l'armée doit être apolitique et non endoctrinée. (...) L'officier doit savoir dire non et assumer ses responsabilités, parce que l'armée ne doit pas être politisée »<sup>217</sup> L'opposition aux officiers progressistes tiendrait alors aussi, sinon surtout, à la crainte de voir se désintégrer l'institution dont ils ont laborieusement montée les échelons, de voir se fragmenter son unité et de ne plus « parler le même langage ».<sup>218</sup> Si l'on peut évidemment voir tous les effets de postures que suscitent de telles formules, il faut prendre au sérieux Jean-Baptiste Ouédraogo lorsqu'il dit : « que n'ai-je pas fait pour réconcilier ce peuple avec son armée ? (...) J'ai travaillé à bannir la haine et la vengeance. J'ai prêché l'unité et la concorde. J'ai échoué face à la ruse et à la démagogie »<sup>219</sup>. Ces justifications appartiennent au répertoire, devenu classique, des Prétoriens entrés en politique. De fait, « la légitimité des coups d'État se construit sur

---

<sup>216</sup> Entretien dans *Le Pays*, le jeudi 5 mai 2011. Les dissensions viendraient des Mossé qui auraient été mécontents de voir encore un Samo au pouvoir. Le CSP aurait ainsi été provoqué par de jeunes officiers ayant fait secrètement allégeance à l'Empereur des Mossé, lui promettant la mise en place d'une monarchie constitutionnelle.

<sup>217</sup> Entretien avec E. Samboue, Lefaso.net, le mardi 30 avril 2019, <https://lefaso.net/spip.php?article89360> Dix années après son coup d'Etat, Zerbo tient le même discours et laisse entrevoir le traumatisme de voir son armée, alors qu'elle aurait du être « un bloc de foi en marche », être minée par les conflits partisans. Ainsi, déjà, il se serait opposé à la candidature de Lamizana en 1978, autrement dit à l'entrée du chef de l'Etat, jusqu'alors occupant la posture du chef au dessus de la mêlée, rentrée dans le jeu civil de la lutte partisane. Dès mai 1982, un document où il en appelait à la vigilance des militaires contre les enseignements dangereux de certains hommes politiques et syndicalistes, citant nommément des individus.

<sup>218</sup> Entretien avec C. Paré In *Sidwaya*, n° 1910, le 6 décembre 1991 : « C'est pour vous dire que je tiens beaucoup à l'unité de l'armée. Parce que sans l'unité de l'armée, c'est l'armée toute entière qui vacille. Notre sécurité à tous en dépend. Il faut tout mettre en œuvre pour que l'armée soit cohérente, que tous ses maillons puissent parler le même langage. »

<sup>219</sup> Ouédraogo in Otayek 1996, p. 262.

l'idée d'un risque de troubles ethno-tribaux, en renvoyant l'instabilité potentielle du pays non seulement à une mauvaise gestion politique et économique, mais aussi à une nature intrinsèquement anarchiste de la société (...) L'armée apparaît ainsi comme la solution contre l'émiettement partisan d'une société qui s'autoreprésente comme divisée par des fractures raciales et ethniques »<sup>220</sup>. Finalement, la crise du 17 mai fut peut-être une réaction droitière à l'arrivée du progressisme incarnée par le Premier Ministre Sankara, au positionnement politique et géopolitique qu'il induisait, mais elle fut aussi une réaction de Prétoriens, qui, ne maîtrisant et ne s'imposant plus au jeu partisan, furent effrayés par le spectre du désordre. A l'inverse, si le coup d'Etat sankariste emprunte de nombreux éléments au coup d'Etat classique prétorien, comme le laisse entendre la déclaration au soir du 4 août, il ne peut s'y résumer. Loin d'en appeler à une remise en ordre, il en appelle à la Révolution et la politisation de l'armée est tout à fait justifiée et légitime, au motif « qu'un militaire sans formation politique n'est qu'un criminel en puissance » selon la formule sankariste consacrée. Et la sortie des casernes de l'armée s'accompagne cette fois-ci par l'encasernement de la société.

## **II – Le CNR, dépasser la militarisation du Pouvoir**

### *Militarisation de la société*

La structure du nouveau pouvoir est dominée par le Conseil national de la révolution (CNR) présidé par Thomas Sankara. Seul détenteur du pouvoir d'État, le CNR conduit la révolution sans contre-pouvoir. Convoquées au palais présidentiel, toutes les anciennes personnalités politiques apprennent que les activités politiques leur sont interdites et qu'elles sont assignées à résidence sans pouvoir recevoir plus de trois visiteurs à la fois.<sup>221</sup> Le CNR met en place une série de mesures qui poursuivent le mouvement initié en 1980. Dès le 3 décembre 1983, il abroge tous les privilèges des chefs coutumiers. De nombreuses exécutions ou condamnation pour corruption sont prononcées. La houe du paysan, croisée avec la Kalashnikov, s'affiche désormais sur l'emblème national, reprenant ainsi le même symbole du drapeau du Mozambique du FRELIMO. Ce nouvel emblème témoigne de la volonté du Pouvoir central, au moins dans les mots, d'intégrer définitivement les masses rurales à la construction de l'Etat révolutionnaire, même si encore une fois, il s'agit d'imposer les vues que se fait l'élite

---

<sup>220</sup> Ciavolella et Fresia 2009, p. 8.

<sup>221</sup> Savonnet-Guyot 1986, p. 181.

citadine du monde rural. De manière extrêmement symbolique, les citoyens de Ouagadougou œuvrent dans les Travaux d'Intérêt Général au son du tam-tam et du balafon, faisant ainsi revivre le *soa-soaaga*, ce travail collectif villageois rythmé par le son du gandaogo et du bendré. Cette révolution des citoyens, en cherchant à intégrer les masses rurales, ne manque ainsi pas d'être « productrice de sa néo-tradition »<sup>222</sup>. Ainsi, toutes ces mesures ne peuvent être comprises, comme on a pu le démontrer, qu'en les réintégrant dans l'histoire nationale sont bien novatrices par leur radicalité mais pourtant bien familières aux Voltaïques par leurs objectifs. Par exemple, la décision extrêmement symbolique de revendre le parc automobile du gouvernement pour acheter des Renault R5 n'est que la continuation d'un combat initié par le Général Lamizana pour contrôler l'utilisation qu'en font les fonctionnaires. Elles poursuivent la logique d'un Etat habitué aux politiques de rigueurs budgétaires. Toutefois, l'une des grandes originalités de la Révolution d'août reste encore la question militaire. Pour la première fois, l'armée a tenté de présider, au moins dans les discours, à son propre dépassement.

Le discours révolutionnaire fut un moyen pour ces Prétoriens de penser le dépassement de l'opposition entre civils et militaires. Encore un fois, le monde partisan des civils fait figure de repoussoir et c'est ce qui explique qu'on les dépossède de leur pouvoir et leur capacité décisionnelle. Dans un grand entretien avec M. Maïga, censé porter de manière claire la position des Révolutionnaires sur la scène internationale et nationale, Sankara explique qu'ils, les officiers progressistes, espéraient « des civils dégagés des clivages d'un passé récent [qui] pourraient gérer ce pouvoir à la satisfaction de tous les démocrates, de tous les progressistes et même des révolutionnaires voltaïques » mais l'histoire ne leur donnant pas raison, ils ne pensent pas « qu'il faille nécessairement remettre le pouvoir aux civils »<sup>223</sup>. Toutefois, le régime de justification tranche avec le discours habituel de justification des coups d'Etat car la dimension militaire du régime est désormais niée :

« Nous ne parlons pas de remettre le pouvoir aux civils, parce qu'ils l'ont déjà. Nous ne parlons pas non plus de le remettre aux militaires, parce qu'ils y seront toujours. Je

---

<sup>222</sup> Beucher 2012, p. 566.

<sup>223</sup> Entretien avec M. Maïga, *Afrique Asie*, n° 305, lundi 26 septembre 1983, p.20.

dirai toutefois que le pouvoir est appelé à évoluer qualitativement. Sa qualité sera faite par ses hommes et non par leurs origines professionnelles. »<sup>224</sup>

Ainsi, c'est la distinction civil/militaire que le pouvoir sankariste cherche à abolir, civils comme militaires appartiennent à un même peuple et mènent donc les mêmes luttes. En ce cas, le CNR ne peut être perçu comme un régime militaire, arrivé au pouvoir grâce à un régiment de commando, mais comme l'émanation du peuple voltaïque. La Révolution est donc le moment d'un brouillage de la distinction entre civils et militaires. Au CNR participe, même s'ils sont en minorités, des civils des partis d'extrême-gauche. Contrairement au CSP, l'Assemblée du régime est donc civilo-militaire. A l'inverse, tous les témoignages montrent la militarisation de la société.

Le Burkina révolutionnaire a laissé l'image d'une société armée à de nombreux témoins extérieurs.<sup>225</sup> Alors que, comme nous l'avons vu, le régime de Zerbo tente de désarmer les civils, le régime sankariste les arme et le revendique au point que la Kalachnikov, cette arme devenue le symbole des guérillas et luttes révolutionnaires du XX<sup>e</sup> siècle, apparaît sur l'emblème national. Dès le premier temps de la Révolution, dans les jours qui suivent le coup d'Etat, le gouvernement sankariste assure de façon officielle des distributions d'armes aux militants CDR.<sup>226</sup> Cette diffusion matérielle des armes fait que la distinction militaire/civils armés est extrêmement tenue et, en de nombreux cas, les CDR armés sont qualifiés de militaires par une population pour qui la démarcation est difficilement perceptible. Par exemple, lorsque des militants CDR agressent leur secrétaire à son domicile, sa femme croit d'abord avoir affaire avec des militaires.<sup>227</sup> Cette militarisation repose sur le principe que la souveraineté du Voltaïque, nouvellement acquise grâce à la Révolution, ne peut s'affirmer que les armes à la main, prêt à défendre le processus révolutionnaire. Le bon révolutionnaire est armé, prêt à la protéger de ses ennemis, dans un climat extrême de défiance. En effet, le 28 octobre 1983, Sankara annonce l'existence d'un complot de puissances étrangères qui ont recruté des mercenaires pour déstabiliser le régime.<sup>228</sup> Deux jours plus tard, le lieutenant

---

<sup>224</sup> Entretien avec M. Maïga, *Afrique Asie*, n° 305, lundi 26 septembre 1983, p.20.

<sup>225</sup> C'est par exemple l'impression qui ressortit du témoignage d'une Néerlandaise, alors jeune voyageuse, au cours d'un entretien en avril 2019.

<sup>226</sup> AFP Bulletin d'Afrique 18/8/1983, n°11156.

<sup>227</sup> ANB 41V260.

<sup>228</sup> AFP Bulletin d'Afrique, le 29/10/1983, n° 281602.

Pierre Ouédraogo, annonce la création de Brigades Populaires de Vigilance, constituée de militants des CDR afin de lutter contre « toutes les manœuvres militaires de l'impérialisme ». <sup>229</sup> Il déclare également : « Nous n'allons plus égorger de poulets sur les mânes des ancêtres, nous verserons désormais le sang des mercenaires ». <sup>230</sup> Et annonce ensuite qu'il ne voulait pas de violence aveugle mais demande aux CDR de se tenir prêts à prendre « leurs fusils de chasse, leurs coupe-coupe, leurs gourdins, leurs casse-têtes, leur massues, tout ce qui est en leur possession pour combattre les mercenaires ». <sup>231</sup> Ainsi, alors que Zerbo avait entrepris de désarmer les civils, le CNR appelle à leur armement, le civil révolutionnaire devient plus légitime à user de son arme que le militaire dévoyé. Le 23 septembre le Capitaine Sankara invite le peuple à combattre les militaires « comploteurs et réactionnaires nostalgiques des régimes passés » assurant même que « ce n'est pas un crime d'abattre un militaire qui complot ». <sup>232</sup>

L'arme est donc le moyen d'assurer l'émancipation du peuple, elle est également le moyen et le symbole de l'émancipation féminine. La création de la XV<sup>e</sup> Brigade est l'occasion d'une parade militaire qui a regroupé la Brigade, des éléments de l'école nationale de police et des CDR civils. Ouédraogo ne manque pas de souligner que « pour la première fois à Ouagadougou, des femmes en armes prenaient part à un défilé militaire ». <sup>233</sup> Ainsi, la propagande entourant l'émancipation féminine insiste énormément sur la prise d'arme. Dans un petit livret de propagande à destination du marché ou des réseaux militants étrangers, *Les images de la Révolution d'août*, recueil de photographies édité par le service de presse présidentiel du Burkina Faso en juillet 1987, un chapitre est consacré à la question de l'émancipation féminine. <sup>234</sup> Ce chapitre, intitulé « Pour une véritable émancipation de la femme burkinabé est un engagement pris par la Révolution d'août » prend soin de montrer des femmes sur des mots d'escortes ou des militantes pilote de l'air en défilé, soit des femmes

---

<sup>229</sup> AFP Bulletin d'Afrique, 29/10/1983, n°301206.

<sup>230</sup> AFP Bulletin d'Afrique, 29/10/1983, n°301206.

<sup>231</sup> AFP Bulletin d'Afrique, 30/09//1983, n°301231.

<sup>232</sup> AFP Bulletin d'Afrique, 30/09/1983, n° 241153.

<sup>233</sup> AFP Bulletin d'Afrique, 29/10/1983, n°301206. Annonce probablement fausse puisqu'il existe déjà un défilé militaire comprenant des femmes en arme sous Lamizana (photo à retrouver).

<sup>234</sup> Selon l'avant-propos, la « fixation par l'image » permettrait aux soutiens ou aux critiques de « juger ou apprécier sur pièces, ce qui a été fait. » Aussi, l'ouvrage permettrait de « mesurer la portée réelle de l'œuvre accomplie sur quatre ans d'action révolutionnaire. ».



aillant intégrer l'appareil militaire et de sécurité mais aussi des femmes défilant en treillis avec une kalachnikov, en tenue militaire défilant sur des chevaux, ou avec des lance-roquettes. Ainsi, 6 des 9 photos censées illustrer l'œuvre féministe de la Révolution montrent des femmes en arme ou ayant intégré l'armée. L'arme est revêtue ainsi d'une symbolique féministe, signe que la militarisation de la société ne fut pas simplement réaction milicienne mais bien volonté de création d'un « citoyen-ne-soldat ». Cette militarisation de la société trouvera ainsi son aboutissement dans la participation de certains CDR ou étudiants à la guerre de Noël contre le Mali. Toutefois, cet armement de la population revêt également pour le Pouvoir des objectifs bien pragmatiques.

Cet armement précoce de la population laisse pourtant voir toute la difficulté des forces sankaristes à s'assurer le contrôle de l'armée. Le bulletin AFP du 11 août rapporte que la veille, dans le centre ville de Ouagadougou, des scènes d'affolements ont eu lieu dans certains quartiers, des dizaines de personnes croyant à l'imminence d'affrontements militaires, se sont précipitées chez elles.<sup>235</sup> Cet événement fait suite à une attaque dans la nuit où selon le discours officiel, des hommes armés non identifiés ont attaqué simultanément la résidence de Sankara au palais du conseil de l'Entente et l'immeuble de la Radio Nationale et ont tenté de libérer Somé et Guébré, qui périrent dans cette tentative. Ainsi, il semble certain que le régiment de Dédougou s'est opposé au coup d'Etat. Comme nous l'avons vu cette opposition témoigne des intérêts corporatistes et des rivalités entre les différentes unités d'élite de l'armée, le régiment de Dédougou, fidèle à Guébré semblait entretenir une rivalité symbolique avec les commandos de Pô de Compaoré. De la même façon, les unités d'Ouahigouya semblent avoir refusé, dans un premier temps, de se rallier au régime et ne le firent qu'à la suite de la mort des deux opposants. L'AFP rapporte également des rumeurs qui font état des résistances du groupement blindé de Ouaga. Dès le 12 août, Sankara et Lingani reçurent une délégation du régiment, pour une mise en garde solennelle.<sup>236</sup>

Extrêmement minoritaire, le CNR s'emploie donc à assurer sa mainmise sur l'armée régulière en la réorganisant de manière radicale. Le 11 août, le Haut Commandement des Forces Armées Nationales Voltaïques remplace l'Etat major Général des Forces Armées Voltaïques et Lingani est nommé à son commandement. Cette réorganisation va de pair avec une importante purge au sein de l'appareil militaire. En effet, dès le 25 août 1983, le médecin-

---

<sup>235</sup> AFP Bulletin d'Afrique 11/8/1983 n°11151.

<sup>236</sup> AFP Bulletin d'Afrique 13/08/1983 n°11153.

commandant Ouédraogo, l'ancien chef de l'Etat, détenu à Pô où il était confié à la garde des para-commandos, est rayé des cadres de l'armée avec 30 autres officiers supérieurs. Dans la gendarmerie, 5 lieutenants et 18 sous-officiers sont mis à la retraite. La mesure atteint l'armée de terre : 10 lieutenants, 1 sous-lieutenant et 20 officiers, et l'armée de l'air : 3 sous-officiers.<sup>237</sup> De nouvelles unités sont également créées et des hommes rappelés. Les classes 1978, 1979 et 1980 sont appelées et armées afin de pourvoir en hommes de nouvelles unités. C'est le cas de d'un 4ème et 5ème régiment d'infanterie basés à Fada N'Gourma et à Goua et de la Brigade d'Intervention Aéroportée à Koudougou (à laquelle va être postées à son commandement Boukary Kaboré). La Garde républicaine est transformée en Garde Nationale de la Révolution sous le lieutenant Souley Mohamed.<sup>238</sup> Enfin, le CNEC de Pô est réorganisé en corps et Compaoré est nommé chef de ce corps.

Car malgré tous ses discours, le régime sankariste resta un régime largement militaire. On s'en aperçoit en reprenant les deux arguments de Sankara assurant du contraire. D'une part, contrairement au CSP, des postes de ministres sont occupés par des militaires et non plus seulement les postes de Président ou de Premier Ministre. Si les civils sont certes en nombre supérieur dans les ministères, les militaires prennent, en plus de l'instance souveraine, le contrôle des secteurs clés du gouvernement. Sankara assure la Présidence du CNR, il est également chef de l'Etat et ministre de l'Intérieur et de la Sécurité. Compaoré est Ministre d'Etat délégué à la Présidence. Lingani devient Ministre de la Défense Nationale et des Anciens Combattants tandis que Zongo devient Ministre chargé des sociétés d'Etat. Quant au ministère de la santé publique il est confié au Pharmacien-commandant Abdou Salam Kaboré.

Après le coup d'Etat, un vingtaine de militaires auraient ainsi assisté aux premières réunions de l'assemblée du CNR. Dès septembre 1983, on y note la présence du garde du corps de Sankara et du chauffeur de Lingani. Les militaires présents au CNR le sont ainsi à titre individuel, tandis que les organisations civiles, le PAI ou l'ULC, y compte quatre représentants mandatés. Une liste des membres datée de février 1984 existe aux archives diplomatiques de Nantes sans qu'il soit possible d'identifier de quelle façon elle a été élaborée. 23 noms composeraient ainsi en février 1984 le CNR. Sans surprise, l'on retrouve les principaux noms de la Révolution (les 4 chefs, Kaboré, Ouédraogo etc.), le reste étant composé principalement d'officiers de grades inférieurs (Lieutenant, Sous-Lieutenant,

---

<sup>237</sup> Savonnet-Guyot 1986, p. 181.

<sup>238</sup> AFP Bulletin d'Afrique 12/8/1983, n°11152

Sergent). 2 civils sont nommés, dans une appartenance qualifiée de « probables », Adama Touré et Philippe Ouédraogo. Plus obscures sont les informations complémentaires et la catégorisation des membres. Ainsi, face aux noms de Bernard Sanou, Laye Dihiere, Emmanuel Baye et Georges Namouano apparaît « campagnes de sensibilisation », et des noms sont regroupés sous l'appellation « Délégation TERA », « Délégation BAMAKO » et « Missions de bonne volonté » sans qu'il soit possible d'identifier clairement à quelle réalité peuvent se rattacher ces regroupements.<sup>239</sup>

En juin 1984, le CNR est composé de 54 militaires et de 7 civils (dont Adama Touré du PAI). Avec l'éviction du PAI, l'assemblée du CNR va perdre peu à peu de son importance, au profit d'autres cellules et organisations. De fait, l'assemblée du CNR fonctionnait sans règlement intérieur et sans organisation interne, elle est simplement présidée par Sankara. En août 1984, 4 civils de l'ULC-R font face dans l'assemblée à quelque soixante-cinq militaires. En octobre 1985, le CNR commence à se structurer et se dote d'un comité central de vingt militaires et de quatre dirigeants de l'ULC-R qui finit par doter le CNR de statuts. Ces statuts prévoient que le CNR assume la direction politique de la Révolution et lui donne pour objectif que les organisations qui le composent doivent s'auto-dissoudre en vue de la formation d'un parti d'avant-garde. Toutefois, l'adhésion se fait toujours sur le mode de la cooptation informelle. Ainsi, en 1986, la secrétaire particulière de Sankara y entre, de même que Alima Traoré. Il semble qu'à mesure que la Révolution avance et que le pouvoir se personnalise, le CNR se soit trouvé paralysé par les différentes structures mises en place par Sankara qui y voyait là un moyen de passer outre les critiques ou le manque d'enthousiasme devant ses ambitieux projets. Par exemple, tout à son ambition de fondre l'armée dans le peuple, il propose la suppression des galons d'officiers, c'est un refus unanime à la fois par attachement aux symboles militaires et par pragmatisme.

De plus, la composition du CNR ne fut jamais rendue publique. Instance suprême de décision, il est donc extrêmement difficile de connaître avec certitude sa composition, d'autant plus que celle-ci varie énormément et que l'adhésion se faisait sur simple cooptation. La composition du CNR ne fut ainsi jamais publiquement dévoilée, pour des raisons officielles de sécurité et afin d'éviter que l'appartenance au Conseil ne soit l'objet de vain orgueil. Toutefois, comme le montre L. Martens, ce secret permettait surtout d'accroître la domination des officiers progressistes sur cette instance, en particulier celle de Sankara. La composition du CNR

---

<sup>239</sup> Archives diplomatiques de Nantes, MCAC 499PO1/385.

semble en effet avoir été extrêmement arbitraire. Cette instance semble être une institutionnalisation du réseau créé par l'OMR, c'est-à-dire qu'il est extrêmement flou et qu'il est surtout dominé, comme l'OMR, par un noyau restreint d'officiers qui a un ascendant sur l'ensemble des officiers et des soldats. Comme le rappelle Abdou Salam Kaboré, on ne s'adressait pas à Compaoré comme l'on s'adressait à d'autres ministres. Aussi faut-il comprendre la domination du CNR comme relevant essentiellement de l'autorité symbolique et les 4 chefs historiques de la Révolution comme les *Primes inter Pares* du CNR. De même, la pratique de la dissolution du gouvernement, sous couvert d'arguments démocratiques, permet tout à la fois de renforcer le pouvoir de cooptation de Sankara que de faire passer par la force la plupart des décisions impopulaires. En matière de politique urbaine, que ce soit la reconstruction du Marché central ou le projet de zone commerciale, ont été prises pendant ces périodes d'intérim où les 4 chefs historiques concentraient tout le pouvoir.<sup>240</sup> Au dernier moment de la crise en 1987, devant le constat partagé du blocage des institutions, Sankara propose ainsi aux trois autres de recommencer en recooptant chacun des acteurs de la Révolution.

L'une des raisons du blocage des institutions, dont résulte en grande partie l'abatement commun à tous les acteurs à partir de l'année 1987, consisterait en la multiplication des organes de décisions et l'extrême confusion qui en résulte. Cette confusion sert ainsi à Sankara pour faire passer ses idées. Il échafaude ainsi une nouvelle structure la Présidence, qui deviendra l'autorité qui s'imposera au Conseil des Ministres, et qui est composé de ses ses inconditionnels (qui périront avec lui le 15 octobre 1987)<sup>241</sup>. Le conseil des ministres reste toutefois un organe décisionnel, de même que le bureau politique du CRN ou le secrétariat Général National des CDR... « L'anarchie organisationnelle »<sup>242</sup> qui en résulte permettrait ainsi à Sankara de passer outre les avis défavorables à ses projets. Ainsi, au fur et à mesure que le soutien civil s'effrite (opposition du PAI, démobilisation des CDR, luttes entre les trois organisations politiques restantes que sont l'UCB, l'ULC-R et le GCB), Sankara se tourne vers les militaires et l'OMR, en veille depuis les débuts de la Révolution. Ainsi, après une réunion en septembre 1987, une note de l'OMR affirme que « l'OMR considère que celui qui

---

<sup>240</sup> Bourzai 1997.

<sup>241</sup> Il s'agit de Christophe Saba, Paulin Babou Bamouni, Frédéric Tiemdé, Bonaventure Compaoré, Alouna Traoré et Patrice Zagré.

<sup>242</sup> Martens 1989, p. 93.

s'attaque au Président du CNR s'attaque à elle et à la Révolution »<sup>243</sup>. A ce moment, l'organisation se dote de statuts et se fixe comme objectif « l'union de la gauche burkinabé en vue de la création du parti-marxiste léniniste », sur le modèle éthiopien. De plus, il est interdit aux militaires de l'OMR d'appartenir à une organisation politique. Le dernier moment de la Révolution est donc celui d'une personnalisation excessive du Pouvoir sankariste et paradoxalement, par la réactivation de la structure de l'OMR devant les réticences des autres chefs de la Révolution, de sa militarisation.

### *Le Front Populaire : la civilisation du Pouvoir*

La crise la Révolution que tous ressentaient est encore une fois dénouée par les militaires. Dans une très large mesure, c'est la compétition au sein de l'institution militaire elle-même qui est à l'origine de cette crise. En effet, alors que Lengani était commandant en chef du Haut Commandement des forces armées populaires et Compaoré Commandant de la 5<sup>ème</sup> région militaire, Sankara s'est attaché la fidélité d'officiers d'unité spéciale. Ainsi l'ETIR, Escadron de Transport et d'Intervention Rapide, stationné à Kamboisé, à moins de 12 kilomètres de Ouaga est dirigée par le lieutenant Michel Koama, un fidèle, de même que la Brigade d'Intervention Aéroportée de Koudougou, est dirigée par Boukary Kaboré, un fidèle officier, à la tête du BIA, Unité créée après le 4 août, farouchement hostile à Blaise Compaoré. Ces officiers sankaristes se rendent ainsi directement au Palais présidentiel, sautant tous les échelons de l'armée, ce qui a fait dire à Compaoré : « Dans les faits, Lingani n'était plus à la tête de l'armée ». A cette crise s'ajoute le projet sankariste de création d'une nouvelle unité, la FIMATS, unité anti-putsch à laquelle serait placée à la tête Vincent Sigué, un fidèle de Sankara réputé pour sa violence. Avant même l'officialisation du projet, 200 hommes sont déjà en formation à Lombila, avec du matériel.<sup>244</sup> Cette nouvelle est extrêmement mal reçue par l'unité de Pô, dont des éléments formant la Garde du Conseil, qui y voient une remise en cause de leur prédominance symbolique et matérielle. Cette nouvelle unité d'élite serait ainsi un moyen pour Sankara de ne plus dépendre du bataillon de Ouaga, dont la Garde a Présidence et le Garde du Conseil sont sous le commandement de Diendéré, fidèle de Compaoré. Se constitue ainsi un noyau d'officiers sankaristes extrêmement dévoués à Sankara et, au fur et à mesure de la révolution, hostile à Compaoré. Dans de nombreux témoignages, Kaboré dit être allé voir Sankara pour le convaincre de « buter Blaise ». Le 11

---

<sup>243</sup> Martens 1989, p. 93.

<sup>244</sup> Martens 1989, p. 61.

octobre, il refuse même les honneurs militaires à Compaoré au cours d'une cérémonie à Dédougou. Le 14 octobre est voté au conseil des ministres le projet de création de la FIMATS, en l'absence de Compaoré, farouchement hostile au projet. Finalement, au delà des spéculations sur les chaînes de décisions qui ont concouru à la tragédie du 15 octobre, cette crise montre surtout que, malgré toutes ses dénégations, la Révolution sankariste n'est pas parvenue à s'affranchir de la logique de compétitions propres aux régimes militaires.

Ainsi, l'élément marquant, qui vient légitimer le coup d'Etat du 15 octobre 1987, c'est l'ouverture du Front Populaire aux organisations civiles. Dans une déclaration radiodiffusée du 19 octobre 1987, Blaise Compaoré déclare à propos des circonstances de la mort de Thomas Sankara :

« ... Certains d'entre vous se demandent encore pourquoi le 15 octobre ? Depuis plus d'une année, un conflit latent, puis ouvert a opposé deux conceptions antagoniques dans la révolution d'Août [...] La crise atteint son paroxysme lorsqu'il [Sankara] décida au mois de juin dernier de dissoudre toutes les organisations de gauche. Je lui fis part de notre opposition à cette vision parce qu'étant une fuite en avant qui aurait pour corollaire la militarisation du pouvoir, la répression certaine des militants de ces organisations qui nécessairement opposeront résistance. »

Le Front Populaire est donc le moment d'une civilisation du pouvoir. Le souci d'associer à l'exercice du pouvoir politique certains acteurs civils exclus tient ainsi une place importante dans le processus de la rectification. Le Front populaire est ainsi constitué d'organisations politiques et de structures populaires. Les organisations politiques membres comprennent, entre autres, la Convention Nationale des Patriotes Progressistes/Parti Social-Démocrate (CNPP/PSD), le Mouvement des Démocrates Progressistes (MDP), le Groupe des Démocrates Révolutionnaires (GDR), le Groupe des Communistes Burkinabè (GCB), l'Union de Lutte Communiste-Flamme (ULC-Flamme), l'Union des Démocrates Patriotes du Burkina (UDPB), le Groupe des Démocrates Progressistes (GDP) et enfin l'Organisation Militaire Révolutionnaire (OMR) .

Compaoré accède au pouvoir avec les deux autres « chefs historiques » Zongo et Lingani et ils deviennent respectivement Président, Ministre de l'économie et de la Défense. Toutefois, les deux derniers sont peu à peu marginalisés et selon certains témoignages n'interviennent même plus au conseil des ministres. Ils seront finalement fusillés en septembre 1989 après avoir été accusés de fomenter un coup d'Etat contre le Président Compaoré. Cette crise est

extrêmement confuse et méconnue. Il semble toutefois, si l'on en croit les déclarations de Lingani, obtenus lors de son arrestation dans des conditions qui restent à élucider, qu'il faille la lier à la restructuration du jeu partisan. En effet, en avril 1989 est créée l'Organisation pour la démocratie populaire/Mouvement du travail (ODP/MT), qui fédère l'ensemble des forces favorables au processus de rectification du Front populaire dans un vaste ensemble politique, chargée de fédérer tous les partis révolutionnaires et qui va procéder à une réorientation au fur et à mesure que s'annonce la libéralisation du régime. Après 1989, ainsi, Compaoré parvient à rester au pouvoir, dotant en 1991 le Burkina d'une Constitution et le dirigeant vers un régime semi-autoritaire fondé sur le contrôle du jeu partisan et de l'appareil militaire. Même s'il abandonne le treillis pour le costume civil, la militarisation du pouvoir reste toutefois une caractéristique importante du Burkina Faso, dont l'histoire politique est partie liée avec les Commandos de Pô, mis en place par Sankara.

### **III –Pô, du laboratoire à la « base de repli »**

En 1974, la Haute-Volta et le Mali s'affrontent pour la possession de la bande d'Agachère. Cette première guerre, une échauffourée qui coutera la vie à 3 soldats, permet au lieutenant Sankara de s'illustrer. Il s'empare avec ses soldats du village malien de Doumia, tue 2 militaires maliens et s'empare de matériels. Les Sankaristes font de cette action, un geste qui aurait permis de sauver l'honneur de l'armée voltaïque. Il faut noter toutefois que cette action semble avoir eu peu d'écho dans l'opinion publique. Le général Lamizana n'en fait, par exemple, aucune mention dans ses mémoires alors qu'il consacre un chapitre au différent frontalier de 1974-1975.<sup>245</sup> Mais comme le note Br. Jaffré, c'est probablement la première fois que le nom de Thomas Sankara sort vraiment du cercle familial ou amical et il est probable que cette action ait été connue des autres officiers.<sup>246</sup> Aussi, en récompense probablement, Sankara obtient-il la charge de création et le commandement d'une unité d'élite, la première du pays. Il n'est pas impossible que cette décision ait visé à écarter ce jeune officier turbulent à l'influence manifeste, désormais auréolé d'une honorable réputation militaire.<sup>247</sup> Il fait le choix de la baser à Pô et où il transfère son unité.<sup>248</sup> Située à 150

---

<sup>245</sup> Lamizana 1999, pp. 299-323.

<sup>246</sup> Jaffré 2007, p. 182.

<sup>247</sup> Jaffré 2007, p. 91.

<sup>248</sup> Un autre choix, non retenu, était la ville de Loumbila à 60 kilomètres au Nord-Ouest de Ouagadougou.

kilomètres au Sud de Ouagadougou, la ville se voit dotée d'un centre d'entraînement, le Centre national d'entraînement commando de Pô (CNEC), qui va être dirigé par Sankara, à qui l'échauffourée avec le Mali a montré la faiblesse de l'armée voltaïque. Il installe ainsi ses quartiers dans l'actuel bâtiment de la direction provinciale de l'Environnement et du Cadre de vie du Nahouri.<sup>249</sup>

Dés les premiers temps, Sankara entreprend de faire de Pô « une cité viable » selon l'expression de Boukary Kaboré.<sup>250</sup> Autrement dit, il entreprend de faire participer l'armée au développement de la ville et à la rapprocher de la population. Tout d'abord, il va chercher à limiter la prédation des militaires sur la population. Ainsi, selon le témoignage d'Apitira Gongnimbou<sup>251</sup>, les militaires rentrent très vite en conflit autour d'un puits, le Puits UNESCO (nom donné en référence au projet dont il est issu) car la soldatesque ne respecte pas l'ordre de la queue. Cette appropriation symbolique et violente suscite une révolte dans le quartier. Sankara, tout en rappelant à la population son obligation de fournir de l'eau au militaire, va obliger les militaires à respecter l'ordre d'accès à la précieuse ressource.<sup>252</sup> Les militaires vont ainsi participer à la vie de la petite bourgade de quelques milliers d'habitants. Ainsi, Sankara va envoyer une douzaine de militaires par jour pour aider à la construction du centre des Jeunes Populaires de Loisirs.<sup>253</sup> Les militaires participent ainsi aux activités agricoles, au débroussaillage notamment.<sup>254</sup> Ils participent également aux événements marquants de la communauté, apportant par exemple leur aide pour creuser les tombes.<sup>255</sup> Toutefois, cette présence ne va pas sans provoquer conflits et violences. Le jeune Sankara, âgé d'une vingtaine d'années, va s'insérer dans la notabilité traditionnelle en arbitrant les conflits avec la population. Par exemple, il aurait contraint un de ses soldats à payer un bailleur. De la même façon, il gère les conflits que provoquent avec les jeunes filles et leur entourage

---

<sup>249</sup> Dayang-ne-Wendé Silga, *Le Pays*, 4 août 2009.

<sup>250</sup> Archives d'Afrique n°2.

<sup>251</sup> Il est présenté comme son traducteur auprès de la population dans l'émission radiophonique *Archives d'Afrique*.

<sup>252</sup> Selon le traducteur, il se serait adressé à la population en ces termes : « Je suis votre fils, ces militaires sont vos fils, c'est impensable que vous refusiez de l'eau mais c'est encore inadmissible qu'ils vous forcent la main car le puits est le votre. »

<sup>253</sup> Archives d'Afrique n°2.

<sup>254</sup> Jaffré 2009.

<sup>255</sup> Archives d'Afrique n°2.



familial toute arrivée de jeunes hommes célibataires.<sup>256</sup> Son rôle de médiateur est particulièrement visible dans l'apaisement des deux sociétés, militaire et civile, à la suite d'une bagarre entre un jeune homme et des militaires. Ces derniers, à la suite de la bagarre, avaient entamé des expéditions punitives contre la population et bastonnaient tout ce qui avait le malheur de tomber à leur portée, y compris les enfants.<sup>257</sup> Sankara réunit des représentants, en particulier le chef de canton et le président des jeunes Abdou Akodian Vougouhiré et parvient, aux termes de laborieuses tractations, à obtenir une cessation des hostilités. Cette réconciliation est scellée par l'inauguration de la place Némara, « entente » en langue Kassena, langue majoritaire de la région et semble avoir été un moment important de la vie locale.<sup>258</sup> Aussi lorsque Sankara est affecté à Ouagadougou, il prend soin de « réunir la population », probablement la notabilité et autres représentants, afin d'annoncer son départ, assurer de son retour et que son remplaçant, dont il répond, allait poursuivre une même politique de concorde.<sup>259</sup> Ce lien a notamment permis aux futurs putshistes d'avoir une assise locale. C'est à Navrongo (localité située au Ghana voisin) que le matériel militaire sera réceptionné et, selon Abdou Akodian Vougouhiré, même si la majorité de la population ne savait pas ce qui se tramait, elle faisait bloc derrière ses deux « fils » et assurait leur « sécurité » en leur facilitant des caches différentes.<sup>260</sup> De manière plus symbolique, selon le même témoignage, Blaise Compaoré aurait demandé les bénédictions des vieux avant de monter à Ouagadougou.<sup>261</sup>

A Pô, fut donc menée une politique de concorde avec la population, où l'armée trouva localement le moyen de participer au développement de la collectivité. Cette politique visant à faire de l'armée un acteur du développement économique et social du pays n'est pas particulièrement novatrice. Les armées nationales sont vues comme un facteur de

---

<sup>256</sup> Jaffré 2009, p. 93.

<sup>257</sup> Le petit Hamidou Kopio, enfant de 6 ans promené sur son tricycle a ainsi été corrigé par les militaires. Cf son témoignage dans *Le Pays*, 4 août 2009.

<sup>258</sup> *Le Pays*, 4 août 2009: « Celui qui partait vendre de la cigarette et de la sardine à crédit aux hommes de Sankara, parle de la réconciliation comme d'un grand moment qui a marqué la vie des populations après le clash. »

<sup>259</sup> « Tout ce que j'ai amorcé avec vous va poursuivre car l'homme qui va me remplacer est un ami personnel » aurait-il ainsi dit selon Apitira Gongnimbou (*Archives d'Afrique* n°2).

<sup>260</sup> *Le Pays*, 4 août 2009.

<sup>261</sup> Certains habitants de Pô ont ainsi le sentiment d'avoir apporté une aide cruciale aux putshistes et entretiennent, à ce titre, un profond ressentiment d'avoir vu la ville marginalisée par la suite. « Ils ont tout eu par Pô et ils ont tout refusé à Pô » dit ainsi Apékira Gomgnimbou...

développement dès les indépendances, en particulier par le personnel politique.<sup>262</sup> De hauts-gradés militaires ont déjà tenté d'associer l'armée au processus de développement, dès les années 60. Ainsi, si cela fut bien souvent un vœu pieux, des expériences ont tout de même montré la capacité de l'institution militaire à assumer une action de développement.<sup>263</sup> C'est dans ce courant que s'insère cette génération d'officiers et dans la poursuite de la création d'une armée qui serait véritablement nationale. Dans *L'armée du Peuple*, l'organe du CSP, paru entre février et avril 1983, le premier éditorial explique la signification du journal en indiquant que « notre armée doit désormais être une armée au service du peuple »<sup>264</sup>. Dans un même élan, l'officier s'est fait moralisateur et instituteur. Sankara tance ses hommes qui ne savent pas épargner leurs soldes et « leur enseigne les règles minimums de gestion de leur argent »<sup>265</sup>. Cette édification morale s'accompagne d'une formation politique. Il développe l'usage du français afin d'assurer une meilleure communication. Il tente de ramener à chaque passage à Ouagadougou des livres, quitte, faute de mieux, à offrir le *Le livre vert* de Kadhafi.<sup>266</sup> Toutefois, l'unité de Pô avant d'être une unité révolutionnaire, reste une unité militaire.

L'unité de Pô devient dès ses débuts une unité cruciale, qui fait l'objet d'une attention toute particulière de la part du Pouvoir et ce dès sa création. Selon Sankara, son affectation à l'Etat-major après le coup d'Etat de Zerbo en 1980 aurait été « dictée par le danger que'[il] représentai[t] à la tête du C.N.E.C. »<sup>267</sup> Aussi n'est-il pas étonnant que, lors des tractations qui

---

<sup>262</sup> Bell 1965. Senghor déjà faisait la promotion du rôle de l'armée dans construction nationale et de l'apport que celle-ci pouvait apporter au développement avec son matériel et son génie.

<sup>263</sup> Pour une étude du chantier sénégalais de Savoigne, menée par le général Diallo, voir Tiquet 2016.

<sup>264</sup> *Armée du Peuple*, n°0, p. 2 cité par Martens 1989, p. 77. L. Martens indique qu'ont contribué au dernier numéro : Balise Compaoré, Goerges Namoano, Daniel Sidiki Traoré, Arsène Yé, Daouda Traoré, Moussa Dialo, Karim Laly Traoré et Watara. Le journal était dirigé par Kilimité Hien et inspiré en partie par Sankara.

<sup>265</sup> Jaffré 2009, p. 93.

<sup>266</sup> Jaffré 2009, p. 93. Peut-être faut-il voir dans ce zèle à doter sa troupe d'un capital culturel, le prosélytisme de l'élite de l'institution scolaire. En effet, fils d'un tirailleur de la Seconde Guerre mondiale à qui son engagement a permis de devenir gendarme-auxiliaire, Sankara a eu une scolarité réussie : après des résultats honorables en primaire, il réussit à passer dans le second cycle au lycée Ouezzin Coulibaly de Bobo où ses résultats vont lui assurer une place en internat et le BEPC. Par la suite, il profite d'une nouvelle institution mise en place par Lamizana pour réussir le concours pour rentrer au Prytanée Militaire de Kadiogo, crée afin d'emmener les futurs officiers jusqu'au baccalauréat puis est choisi avec un autre camarade parmi les quinze élèves de la même promotion à obtenir le bac pour poursuivre sa formation d'officiers à l'académie militaire d'Antsirabé à Madagascar. De la même façon Compaoré, dont le père fut tirailleur puis garde républicain, obtint le bac D en 1972.

<sup>267</sup> ANB 41V223.

ont eu lieu afin d'obtenir la participation de Sankara au gouvernement, celui-ci obtienne que son remplaçant à la tête des commandos de Pô soit Blaise Compaoré.<sup>268</sup> Les hommes de Pô se font ainsi de plus en plus visibles et s'affirment au cœur de la capitale. En effet, en 1983, 80 commandos sont détachés de la base pour assurer la sécurité du Président Ouédraogo et du Premier ministre Sankara et logent dans les baraquements du camp Guillaume Ouédraogo.<sup>269</sup> Très clairement, l'unité de Pô s'impose comme la pièce maîtresse des officiers progressistes qui tiennent à en faire une véritable unité putshiste. Revenant sur son emprisonnement et ses conséquences, Sankara évoque le 4 août comme une situation qu'ils avaient, Compaoré et lui, envisagé « plus d'une fois pour l'unité de Pô dans les divers exercices qu[ils ont] menés ensemble »<sup>270</sup>, ce même si les événements vont les prendre de cours.

Au moment de la crise précédant le coup d'Etat du 4 août, vont donc se côtoyer militaires et militants de gauche. La base de Pô va profiter de sa situation frontalière. Le ravitaillement est assuré, selon de nombreux témoignages en particulier celui de l'ambassadeur de Libye, par le régime de Kadhafi, via le Ghana.<sup>271</sup> Des militants du PAI y transportent armes et assurent l'encadrement politique.<sup>272</sup> De même peut-on noter la présence du journaliste du périodique *Afrique-Asie* Mohamed Maïga qui permettra à Compaoré, qu'il côtoie dans sa résidence de Tamoina, d'expliquer ses positions au cours d'un long d'entretien. Par la permission de son directeur, Simon Malley, Maïga serait resté des semaines avec Blaise Compaoré.<sup>273</sup> Finalement, afin de prendre de cours leurs adversaires, le 4 août à 18 heures, les commandos de Pô s'ébranlent et en direction de la capitale. A 21 heures, aidés par des militants civils, ils s'emparent de la Présidence, la Gendarmerie, la Compagnie Républicaine de Sécurité, la Radio et neutralisent le Régiment Inter-Armes.<sup>274</sup> Les commandos investissent également la

---

<sup>268</sup> Jaffré 2007, p. 110. Cette stratégie consciente est formulée par Abdoul Salam Kaboré et ajoute que la nomination comme adjoint à Compaoré soit Diendéré a fait également l'objet de tractations (*Archives d'Afrique* n°2).

<sup>269</sup> Jaffré 2007, p. 113.

<sup>270</sup> Entretien avec Mohamed Maïga, *Afrique-Asie*, n°35, Lundi 26 Septembre 1983.

<sup>271</sup> Web doc épisode 2.

<sup>272</sup> Jaffré 2007, p. 140.

<sup>273</sup> Voir l'article du Blog Bruits d'Afrique, intitulé « Qui a fait quoi le 4 août 1983 », publié le 8 Novembre 2009 par nassaramoaga <http://burkinafaso.over-blog.net/article-qui-a-fait-quoi-le-4-aout-1983-38979133.html> reprenant un article de *L'Evenement* non daté. Cet article vise à contester l'idée que le 4 août serait uniquement du à l'action de Compaoré.

<sup>274</sup> Kabore 2002, p. 151.

maison de Yorian Somé, qui est parvenu à s'enfuir.<sup>275</sup> Les combats sont difficiles autour de la présidence. L'unité de groupement blindé dirigé par Jean-Claude Kamboulé, instigateur de l'arrestation de Sankara le 17 mai, oppose une résistance farouche. Les commandos usent de lance-roquettes et de grenades anti-chars, en détruisant deux. Les combats ne cessent qu'avec la fuite de Kamboulé. De la même façon, la garde présidentielle du président Ouédraogo échange un feu nourri avec une unité menée par Vincent Sigué. Peu avant 22 heures, Sankara, accompagné de Gilbert Diendéré, l'adjoint à Pô de Compaoré, annonce à la radio la création du CNR. Le coup d'État a fait 13 morts et 15 blessés, dont 6 citoyens français.

Les commandos de CNEC de Pô vont encore être déterminants dans le coup d'Etat du 15 octobre 1987. Entre le moment de sa prise de fonction, en 1981, et le coup de 1983, Compaoré y avait formé environ 150 commandos.<sup>276</sup> Toutefois, pris par ses responsabilités gouvernementales et militaires (il est commandant de la Cinquième Région Militaire) lors de la Révolution, il délègue à son adjoint, le lieutenant Diendéré, la charge de Pô, ce qui lui en assure encore la fidélité. Dans un contexte de crise croissant, le camp de Compaoré a ainsi clairement la maîtrise de Pô. Cet élément lui assure la fidélité d'hommes également présents au cœur de la capitale à divers points stratégiques. En effet, la Garde du Conseil est composée d'éléments de Pô sous le commandement du lieutenant Gambo, lui-même sous le commandement de Diendéré. Les unités de Pô sont d'autant plus acquise à Compaoré qu'elles sont énervées et inquiétées par la création de la FIMATS.<sup>277</sup> Après avoir pris l'ascendant sur le régiment blindé de Dédougou de Kambouélé, au moment du coup d'Etat de 1983, l'unité craint son déclassement par cette nouvelle force. Les hommes de Pô sont ainsi accusés directement de tramer des complots et l'équipe de volley de la base, à Ouaga pour un tournoi, est logé au mess des officiers, afin de la séparer des hommes du Conseil.<sup>278</sup> Pô devient ainsi, dans le contexte de crise précédant le coup d'Etat une véritable « point de repli » pour Compaoré au cas où Sankara décidait de passer à l'attaque.<sup>279</sup> Compaoré dit ainsi avoir pensé, pour échapper à une atmosphère de crise étouffante, se retirer le week-end à Pô pour réfléchir.

---

<sup>275</sup> <https://blogs.mediapart.fr/bruno-jaffre/blog/030813/le-4-aout-1983-thomas-sankara-prenait-le-pouvoir-avec-laide-de-son-ami-compaore>

<sup>276</sup> Cf le témoignage de Blaise Compaoré dans Martens 1989, p. 65.

<sup>277</sup> Cf le témoignage de Diendéré dans Martens 1989, p. 62-65.

<sup>278</sup> Martens 1989, p. 63.

<sup>279</sup> Martens 1989, p. 66.

La précipitation des évènements le jeudi 15 ne lui aurait pas laissé le temps de cette réflexion.<sup>280</sup>

Finalement, les commandos de Pô vont accompagner les évolutions politiques, les révéler et en être acteur. A travers cette unité, se joue la prise de pouvoir de Compaoré, la « paradoxale démilitarisation » du régime et sa chute. Il est courant en pour les pouvoirs africains de craindre l'armée et, afin de s'en protéger, d'entreprendre la création de gardes présidentielles, unités mieux formées, mieux équipées et qui dépendent directement du chef de l'Etat.<sup>281</sup> Aussi, après son accession à la Présidence du Front Populaire, Compaoré garde la main sur cette unité, qui reste confiée au fidèle Diendéré. Par la suite, le gros du CNEC est rebaptisé « Régiment de Sécurité Présidentielle »<sup>282</sup>. Le RSP acquiert la réputation d'une violente « garde prétorienne » et certains de ses membres sont fortement soupçonnés de participer à la répression de militants de l'opposition au régime. Le RSP s'impose comme l'un des cœurs du pouvoir et du régime de Compaoré, il participe encore à la répression lors du soulèvement de 2014. C'est finalement un homme de ses rangs, le colonel Isaac Zida, qui assurera la fonction de chef de l'Etat par intérim. S'émancipant de Diendéré et Compaoré, Zida cultive même volontiers l'image d'un militaire nationaliste, proche du marxisme, cherchant à s'inscrire dans le sillage de Sankara pour mieux s'attacher le soutien des civils. Toutefois, encore une fois, furieux de certaines affectations et nominations, et craignant la dissolution de leur unité, des hommes du RSP font tellement pression sur Zida qu'il doit le 4 février 2015 se réfugier chez le Mogho Naba. Finalement, le RSP ne laissera pas d'autre choix à Diendéré que d'assumer la responsabilité d'un coup d'Etat le 17 septembre 2015. Ce coup d'état raté, dès le 25 septembre, un décret du Conseil des ministres acte la dissolution du régiment, son désarmement commence immédiatement.

### **Conclusion deuxième partie**

De nombreuses logiques et décisions du Pouvoir révolutionnaire sont déjà à l'œuvre dans la Haute-Volta révolutionnaire. Affirmation d'un Pouvoir central contre les autorités coutumières, politiques de rigueur, encadrement d'une mobilisation populaire pour pallier les carences de l'Etat en matière de Développement. De la même façon, il paraît pertinent de

---

<sup>280</sup> Selon un récent témoignage anonyme, venant d'un sous-officier de la garde présidentielle qui a assisté à une réunion entre militaires présidée par Gilbert Diendéré, ce dernier aurait d'ailleurs formulé l'idée de placer Sankara en résidence surveillée à Pô pour éviter l'effusion de sang.

<sup>281</sup> Warner et Thaler 2016, p. 23

<sup>282</sup> Décret n° 95-482/PRES/DEF du 21 novembre 1995 portant création d'un Corps Spécial dénommé « Régiment de Sécurité Présidentielle » au sein des Forces Armées.

comprendre le processus révolutionnaire dans un moment d'un processus plus large, s'étalant sur toute la décennie 1980, celui de la militarisation puis de la civilisation du Pouvoir. Car, si avec la Révolution, c'est une génération d'officier formée par le contexte et les crises des années 1970 qui arrive au pouvoir (le noyau du ROC), c'est l'année 1980 qui consacre l'intervention des militaires dans la vie politique. Or, cette intervention repose sur des motivations biens semblables (indépendance, dignité nationale, volonté de développement etc.). Aussi, le CMRPN puis le CSP portent toutes les contradictions de l'intervention militaire, institution qui supporte mal en son sein le discours partisan. Entrés dans le jeu politique, les militaires sont de plus en plus influencés par le jeu civil des partis, particulièrement du PAI. Le CNR vient consacrer cette intervention militaire tout en entendant procéder au dépassement de l'opposition civil/militaire.

C'est en cela que l'on peut qualifier ce moment de révolutionnaire. Cela a impliqué une importante militarisation de la société, perçue comme un moyen d'affirmer au peuple, mais aussi aux femmes, leurs souverainetés. Cependant, la mort de Sankara symbolise l'échec de personnalisation du Pouvoir, qui reposait en partie sur le renforcement de sa militarisation. Et le Front Populaire consacre un retour des civils et de leurs organisations partisans, permettant à Compaoré de gérer, une fois les autres chefs militaires de la Révolution, la transition constitutionnelle.

Ce qui pourrait témoigner de cette militarisation du Pouvoir, c'est l'extrême importance du Régiment de Po, dont l'histoire s'écrit en miroir de l'unité nationale. Unité révolutionnaire dans sa pratique, inaugurant l'objectif de développement national et de fusion avec les populations de Pô, elle ne parviendra pas à dépasser ses intérêts corporatistes et, s'inquiétant de la naissance de la FIMATS, deviendra par la suite garde prétorienne du régime de Compaoré. Cette importance accordée par les acteurs à la maîtrise des unités militaires, tant sous le CSP que le CNR, incite, pour continuer de filer la métaphore antique, à considérer les leaders de la Révolution moins comme des Prétoriens que comme des *Imperatores*, dont la longévité politique dépend de leur rapport à leur légion et devant toujours prendre en compte le nombre de légions de leur adversaire politique.

## Chapitre 3

### Souveraineté populaire en Révolution

Nombreux sont ceux qui, désireux de s'inscrire dans l'héritage révolutionnaire, prennent soin de reconnaître, et donc de se démarquer, des « excès » de la Révolution.<sup>283</sup> Les CDR cristallisent ces discours et sont un élément incontournable de la mémoire de la Révolution. On décrie leurs excès, on loue leur vertu, ou sur un ton mesuré on reconnaît les deux.<sup>284</sup> C'est une constante du discours mémorielle sankariste : sa Révolution fut ternie et doit son ralentissement aux « mauvais CDR » dont les « débordements » ont sapé chez la population la ferveur révolutionnaire. Les CDR n'échappent ainsi que très peu aux discours normatifs y compris en leur sein.<sup>285</sup> Tout ancien CDR doit obligatoirement se positionner par rapport aux pratiques des « mauvais » CDR, simples racketteurs de la population.

Nombreux sont ceux qui expliquent par le recrutement ces « excès » (rackets etc.). Pour Br. Jaffré, ces excès seraient principalement dus au faible encadrement de jeunes sans ressources que l'on a armé. Ces analyses se retrouvent dans le monde savant. S. Jaglin note ainsi dans sa magistrale thèse *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou* que le dans les CDR où la cohésion politique est plus faible en revanche, les membres de la cellule militaire sont livrés à eux-mêmes et renouent souvent avec la petite délinquance urbaine. Quant à Abdoul Salam Kaboré, ces excès s'expliqueraient par une origine sociale clairement identifiable : « La plupart venait du *Lumpen* » justifie-t-il dans le documentaire vidéo dirigé par le journaliste camerounais A. Foka.<sup>286</sup> Cette utilisation du terme marxien interpelle à plus d'un titre. Elle doit d'autant plus interpeller qu'elle vient du premier Secrétaire Général des CDR. D'une part, elle nous renseigne sur les schèmes de division du monde social à l'œuvre chez les élites révolutionnaires. Mais elle montre surtout la vision d'une élite sur les classes populaires dans

---

<sup>283</sup> C'est par exemple le cas de Gnindé Bonzi qui dédie ses *Souvenirs de la Révolution* « à tous ceux qui, en dépit des reproches fondés et des insuffisances du CNR, sont restés admirateurs de la Révolution d'août 1983 » (Bonzi 2015, p. 11).

<sup>284</sup> Ainsi, Bruno Jaffré se sent tenu d'affirmer avoir « insisté sur les défauts les plus décriés des CDR » pour mieux insister sur le processus de démocratisation qu'ils auraient apporté (Jaffré 1989, pp. 189-193).

<sup>285</sup> Ainsi, pour Sidiké Dermé, ancien militant CDR du secteur 12, il y a eut des « mauvais CDR », des « CDR Brouettes », qui ont terni l'image de la Révolution <https://www.youtube.com/watch?v=Yx8zACssGZo>

<sup>286</sup> Thomas Sankara, volume 2 Archives d'Afrique, Coffret de 4 DVD, 2015.

ses stratégies les plus stigmatisantes. Le terme de *Lumpen* n'est pas anodin. En ce sens, l'explication en dit peut-être plus sur celui qui la professe que sur la réalité des dynamiques sociales à l'œuvre durant la Révolution. Son utilisation s'enracine dans la nécessité des anciens révolutionnaires de penser, eux aussi, « l'échec » de leur Révolution.<sup>287</sup> Mais elle s'inscrit encore trop dans une perspective morale et normative. Foucault a ainsi pu défendre l'idée que c'est la bourgeoisie qui a opéré la coupure entre un prolétariat et la « plèbe extra prolétarienne », dans le but de dresser une barrière au sein des couches populaires afin de faire accepter les campagnes de « moralisation » des pauvres.<sup>288</sup> Cette approche normative, compréhensible lorsqu'il s'agit d'acteurs de la mémoire révolutionnaire, reste encore largement dominante dans la plupart des travaux sur la Révolution. Par exemple, Fr. Lejeal n'hésite pas à parler de CDR armés adoptant un comportement « déviant ».<sup>289</sup> Cette partie vise donc à explorer les structures d'encadrement qui ont été mise en place et comment elles permettent l'affirmation d'une souveraineté populaire dans le champ politique. Les CDR peuvent en effet être étudiés comme le moyen d'une « acculturation » politique, de l'imposition d'une nouvelle culture politique aux classes populaires par les élites révolutionnaires. Ils sont peut être l'institution la plus visible rendant compte du processus de politisation, d'« imposition d'une bonne manière de faire de la politique », selon l'expression d'A. Collovald et F. Sawicki.<sup>290</sup> En effet, ils furent clairement conçus comme moyen d'inculquer une nouvelle culture politique, celle des élites révolutionnaires, à la population. Mais l'on aurait tort de croire que ces CDR ne furent que des structures d'encadrement et de résumer le processus révolutionnaire comme une simple « descente de la politique vers les masses » (selon la célèbre expression de M. Agulhon).

Nombreux sont les commentateurs à pointer la « spontanéité », « l'amateurisme » des CDR, qui sont autant d'indices d'une expérience démocratique fortement partagée, en particulier

---

<sup>287</sup> Comme le montre J.-Cl. Bourdin, il faut penser le *lumpenproletariat* comme un ensemble de traits moraux - vénalité, esprit de trahison - communs, et donc unifiant, diverses catégories sociales (Bourdin 2013, p. 6). Comme chez Marx dans le 1848, la notion de *Lumpenproleteriat* est convoquée dans le but de d'expliquer l'absence de solidarité de classe théoriquement attendue et donc expliquer le fait qu'une fraction du peuple qui n'ait pas réussi à se hisser à la hauteur de sa conscience de classe. Et le mauvais CDR, jeune homme désœuvré rackettant la population, devient le pendant, près de 150 ans plus tard, du jeune de la Garde Nationale Mobile réprimant l'insurrection ouvrière de juin 1848.

<sup>288</sup>Foucault 1975, p. 291.

<sup>289</sup>Lejeal 2012, p. 212.

<sup>290</sup>Collovald et Sawicki 1991.



chez les populations urbaines. Les CDR furent un moyen d'encadrement de la politisation des classes populaires mais leur organisation démocratique créa cependant les conditions d'expression d'une participation et d'une réelle pratique populaire du politique. Et finalement, la question des « excès », des « débordements » des CDR, simple discours de disqualification ne révèle-t-elle pas que les concurrences autour de la légitimité de cette pratique ?

## **I – Les CDR : Encadrement et débordement d'une souveraineté populaire**

### *Encadrer la population : enjeux d'une mise en place institutionnelle et pratique*

Nous avons pu souligner en quoi l'organisation des CDR doit être comprise dans une perspective transnationale de circulations des idées et des organisations révolutionnaires (influence cubaine, ghanéenne etc.) Toutefois, S. Guiré a pu montrer comment les CDR s'inscrivent déjà dans des tentatives d'unification des structures d'encadrement de la population, particulièrement de la jeunesse.<sup>291</sup> Au moment du « Parti-état » RDA, système institué à partir de 1960, le parti eut pour stratégie de créer des comités de village et de quartier sur l'ensemble du territoire. Il créa notamment la Jeunesse Voltaïque du Rassemblement Démocratique Africain (JVRDA) structure implantée en milieu rural comme urbain, dont le rôle était d'exécuter les mots d'ordre du parti, de fournir un « investissement humain » et de relayer les mots d'ordre auprès de la population. Par la suite, le Général Lamizana tenta également, mais dut renoncer devant la réaction des syndicats, de mettre en place une structure unique se devant d'encadrer les activités économiques, sociales, culturelles et politiques de la population, le Mouvement pour le Renouveau. Enfin, le CMRPN élaborera un projet de texte sur les Comités de Réflexion et d'Action. Selon S. Guiré, ce texte inspirera le CNR pour élaborer les statuts des CDR et ces statuts consisteraient surtout à la simple révolutionnarisation du langage utilisé pour les définir.

Les statuts des CDR ont été publiés le 17 mai 1984, date anniversaire du coup d'Etat qui emprisonna les leaders de la Révolution. Il est conçu comme « l'organisation de base authentique du peuple dans l'exercice, le contrôle, la défense et la consolidation du pouvoir révolutionnaire ». De fait, dès la nuit du 4 août, Sankara a appelé les Voltaïques à constituer partout des CDR pour participer à la lutte patriotique aux côtés du CNR. Aussi les CDR visent-ils à encadrer la mobilisation populaire, que tous les acteurs de l'époque, y compris

---

<sup>291</sup>Guiré 1995, p. 25-29.

ceux hostiles à la Révolution, reconnaissent. De nombreux témoignages dépeignent les premiers jours de la Révolution comme un véritable été démocratique dans les quartiers, où des assemblées générales élisent leurs délégués qui s'emploient à mobiliser la population au cours de travaux d'entretien (défonçage des fossés, réalisation de caniveaux, nettoyage des dispensaires et écoles etc.). L'appel des officiers révolutionnaire participe également de leur stratégie de s'assurer une base sociale suffisamment large pour rendre un contre coup-d'Etat plus difficile, conscients qu'ils étaient de ne disposer d'aucune forme d'organisation au sein de la population. Ainsi, tout Voltaïque qui adhère au DOP peut être membre d'un CDR. Tout village, service, école, secteur, corps militaire doit créer un CDR. Ces structures doivent donc assurer la transcription de la volonté populaire et l'expression de sa souveraineté mais elles sont imposées d'une façon autoritaire.

De fait, les CDR sont organisés à l'échelle nationale selon les principes du « centralisme démocratique » en 5 échelons, pyramidales. A la base, les CDR de village, de secteur, de services etc. ; les Comités départementaux, de garnison et de coordination des services forment le deuxième échelon, surmonté par les Conseils provinciaux et le Pouvoir Révolutionnaire Provincial. Le Congrès des CDR et le Secrétariat général national occupent le quatrième « étage » et le CNR couronne le tout. Ce centralisme est basé sur l'élection à tous les niveaux, avec ratification par l'échelon immédiatement supérieur. Les attributions aux comités sont extrêmement importantes et finissent par concurrencer tous les services de l'Etat : ils établissent les cartes d'identité, recensent la population, collectent impôts et axes, veillent à la sécurité voire rendent justice, procèdent à l'attribution de parcelles...<sup>292</sup>. Chaque CDR de secteur comprend un bureau de neuf membres élus par les militants : Un délégué de secteur, une déléguée adjointe, des responsables à la formation politique, à l'information et la propagande, aux activités socio-économiques, culturelles et sportives, à la sécurité et à la formation militaire, à la trésorerie, une responsable enfin à la mobilisation féminine. Dans leur pouvoir judiciaire, ils sont assistés des TPC (Tribunal populaire de conciliation), créés par ordonnance le 4 août 1985 et composés de 8 membres élus parmi les habitants en assemblée générale. Le TPC règle les différends locaux et est garant de la justice populaire et morale révolutionnaire, il est également une structure qui permet de supplanter, en théorie, le chef de quartier. Il semble que cet ample champ de compétence ait été inégalement investi selon les secteurs et les compétences de ses militants, certains préférant se concentrer sur leurs activités de défense et de sécurité, dévolues aux « CDR militairement formés ».

---

<sup>292</sup> Martens 1989, p. 98-99.

Les CDR militairement formés forment une catégorie à part dans le secteur. En effet, ils ne sont pas élus mais enrôlés et reçoivent une formation militaire dès mars 1984. Cette formation de 2 semaines s'étend sur tout le territoire. Selon la présentation qu'en fait la Présidence au ministre de la Défense Nationale, cette formation a pour but de « préparer et de former le peuple à assurer ses responsabilités révolutionnaires de défense », de faire des CDR « de véritables détachement d'assauts prêts à se jeter sur tout ennemi intérieur ou extérieur qui tenterait de remettre en cause les acquis de la Révolution ». Elle est ainsi encadrée par l'armée qui se voit confier la mission « d'amener graduellement le peuple à assurer sa propre défense ».<sup>293</sup> Le recrutement est ainsi mixte, homme et femme peuvent être recrutés sous condition d'âge.<sup>294</sup> La formation est ainsi pensée pour faire acquérir un « niveau de formation équivalent à celui de la préparation militaire élémentaire (PME) ». Ainsi, durant deux semaines les recrues apprennent aussi bien les rudiments de la topographie, des éléments d'hygiène ou de secourisme, qu'à se servir du fusil G3 ou de la Kalachnikov selon un emploi du temps extrêmement précis.<sup>295</sup> A la fin de la session, les recrues reçoivent un diplôme au cours d'une cérémonie de clôture. Il est pour l'instant impossible de savoir dans quelle mesure ce rigoureux programme d'entraînement fut suivi.

Ainsi, l'une des premières contradictions de la structure consiste en la superposition de deux sources d'autorité, la souveraineté populaire, acquise par l'élection et l'autorité du CNR, leader de la Révolution, qui coopte ses membres. Loin de poser les conditions nécessaires à l'expression la plus grande d'une souveraineté populaire, les CDR sont une tentative de strictement l'encadrer au profit du CNR. En effet, les CDR sont « organisation pyramidale inachevée », selon l'expression de S. Guiré, en cela que les cooptations du CNR ont toujours la priorité sur les élections populaires.<sup>296</sup> De fait, les statuts des CDR précisent que « le CDR est une émanation du Conseil National de la Révolution ». Que par conséquent « le CDR a

---

<sup>293</sup> ANB 41V290.

<sup>294</sup> Ce recrutement mixte a pu donner lieu à des violences sexuelles au cours des formations qui ne doivent pas être sous-estimées. Le militant Inoussa Ouedraogo témoigne de sévices qu'aurait reçu une militante de la part d'un des chefs chargé des manœuvres (il l'avait menacée de lui raser la tête car elle s'était soustraite à ses avances), sévices empêchés par le délégué CDR. (Entretien réalisé en décembre 2011 par la rédaction du site Thomassankara.net <http://www.thomassankara.net/lexperience-des-cdr-fut-hautement-positive-quil-faudrait-recommencer-si-loccasion-se-presentait-avec-un-meilleur-encadrement-au-plan-politique-notamment-interview-dinoussa-ouedraogo-an/>)

<sup>295</sup> ANB 41V290.

<sup>296</sup> Guiré 1995, p. 25.

pour objectifs de veiller à l'application stricte des décisions, mesures et dispositions prises par le CNR, d'exécuter toutes les tâches révolutionnaires que lui confierait le CNR ». De la même façon, le congrès des CDR, l'instance la plus haute de la structure, « fait le point de l'application des directives du CNR, reçoit les directives politiques du CNR, fait des suggestions et des recommandations ». Il ne peut donc ni élire la direction nationale, ni décider d'une orientation générale à suivre. Ainsi y a-t-il une souveraineté, fondée sur l'appartenance militaire, qui s'impose à l'autre populaire. Elle s'impose d'autant plus qu'elle la contrôle à l'aide du Secrétariat général des CDR, nommé par le CDR, qui a droit de veto sur toutes les élections des échelons inférieurs.<sup>297</sup>

Les CDR furent âprement utilisés par le CNR dans sa lutte contre les autres organisations. Il est couramment rappelé que les CDR furent le fer de lance du CNR dans sa lutte contre les syndicats et les partis politiques. Pour ne citer qu'un exemple, Le 1<sup>er</sup> mai 1985, un groupe armé de CDR des secteurs 1 et 2 intervient à la Bourse du Travail contre le meeting organisé par onze syndicats matraquant les participants, en arrêtant et en saccageant le bâtiment pour des dégâts estimés à 2 millions de F CFA.<sup>298</sup> De la même façon, les CDR s'en prirent très vite aux partis de gauche, en particulier le PAI et le PCRV. Mais en aucun cas, cette structure ne fut docile. Régulièrement, un conflit opposa les CDR aux décisions du ministère, conflits partant de la base et arrivant au sommet des structures, principalement dans les transports ou dans le milieu éducatif. Dans le contexte de la guerre du Mali, où le Président avait appelé à la vigilance de la Nation, un homme Seydou Nacro, soupçonné d'être un contre-révolutionnaire par le bureau CDR d'Air Burkina qui décide de le débarquer de son avion à destination de Niamey. Le personnel de bord s'y oppose ce qui a pour conséquence de bloquer l'appareil. Il fallut l'intervention du ministre Alain Coefe pour mettre fin à ce qu'il appela « un acte de piraterie » pour que l'avion pût partir. A la même époque, l'ingénieur malgache Lucien Rakotondrainibe est renvoyé par le CDR des Transports et le bureau CDR de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation en Afrique et à Madagascar (Asecna). Le ministre Alain Coefe s'oppose au motif qu'il n'y a personne d'autre pour occuper le poste de Chef de la Navigation Aérienne, qui nécessite une importante qualification. Pierre Ouédraogo, le Secrétaire Général National des CDR, envoya un message de soutien et de félicitations aux membres de

---

<sup>297</sup> Comme le note L. Martens, si de nombreuses révolutions ont dérogé aux principes du centralisme démocratique au motif qu'il fallait stabiliser le régime, le plus souvent ces structures étaient contrôlées par des partis qui poussaient en leur sein plus loin ces mêmes principes (Martens 1989, p. 97.)

<sup>298</sup> Martens 1989, p. 34.

l'ASECNA, les félicitant de leur « vigilance révolutionnaire ». Furieux Alain Coeffe se fendit d'une lettre confidentielle, avec copie au Président, où il dit s'étonner du soutien « à un groupuscule d'opportunistes notoirement connus à l'Asecna » qu'il s'apprêtait à liquider. S'en suit une suite de querelles innombrables entre services et entre Ouédraogo et Coefe.<sup>299</sup> De la même façon, des CDR de service peuvent s'opposer aux décisions d'un ministère. C'est par exemple le cas lors de « l'Affaire du lycée Cabral » lorsqu'en 1986 le Ministre reçut pour consigne pour "assainir la situation pédagogique" de certains établissements. Ainsi décide-t-il pour le Lycée Technique Amilcar Cabral de nommer à sa tête Joseph Somé et de licencier 5 professeurs pour défaut de diplôme. Toutefois, Clément Coulabi, Professeur au Lycée et délégué CDR de service entreprit des démarches pour que ses collègues demeurent dans leurs postes. Ainsi, Evariste Ouédraogo, du Secrétariat National des CDR, présida une Assemblée Générale du Lycée où les élèves purent s'exprimer contre le licenciement de leurs professeurs et où fut mis en demeure le ministre. Le ministre répondit en licenciant Clément Coulibaly en novembre 1985. Malgré une rencontre entre le Ministre, le Secrétaire Général National des CDR, les responsables du Lycée et les 6 professeurs, le ministre refusa de lever la sanction du licenciement. Ainsi, la base militante des CDR déborda en de nombreuses fois ses dirigeants, posant des actes au nom de la structure et la poussant à assumer ses responsabilités en lui portant secours. Pierre Ouédraogo dans une « mise au point » avec le bureau justifie même le licenciement des professeurs et invite le bureau CDR à « tirer de tous ces débats les leçons nécessaires pour [se] prémunir à l'avenir de ce genre de conflits aux conséquences fâcheuses »<sup>300</sup>.

Bien que largement contrôlés et encadrés par le Pouvoir, les CDR sont investis par les intérêts locaux, sectoriels, corporatistes, au point que cette structure a pu s'opposer aux décisions de l'Etat révolutionnaire. On pourrait même dire que leur organisation, en particulier la distribution d'armes, a permis à des catégories sociales, parfois marginalisées, d'accéder au pouvoir d'Etat et parfois même d'en concurrencer ceux qui, habituellement, en détiennent le monopole.

---

<sup>299</sup> Pour le détail de ces querelles voir Martens 1989, pp. 14-18.

<sup>300</sup> ANB 41V252.

## *Débordements des CDR : Violences viriles et lutte contre l'Etat ?*

Dès le congrès de 1986, les délégués disent avoir constaté des « infiltrations massives d'éléments de moralité douteuse, de contre-révolutionnaires prêts à commettre toutes sortes d'exaction pour discréditer les structures populaires » et même qu'en certains moments, « une véritable psychose » s'est créée chez la population à l'évocation des CDR.<sup>301</sup> De fait, ce qui est régulièrement qualifié de « racket » et autres vexations sont extrêmement présents au cours de la Révolution, au moins en milieu urbain. Dans ses *Souvenirs de la Révolution*, G. Bonzi affirme avoir été le témoin d'une extorsion de 800 FCFA à un vieil homme par de jeunes CDR qui n'avait fait que traverser la zone devant le hangar des CDR qui juste après ont forcé deux jeunes hommes à faire des pompes en guise de sanctions.<sup>302</sup> De la même façon, les CDR rendent souvent la justice d'une manière violente, « tant et si bien que les voleurs et autres délinquants préfèrent se faire conduire à la police plutôt qu'à la permanence »<sup>303</sup>.

La domination des CDR sur certains quartiers peut ainsi être extrêmement pesante pour certains habitants comme l'ont montré les multiples plaintes d'El Hadji Dera Souleymane, commerçant d'Import Export, Imam et Professeur d'Arabe. Les archives de la Présidence conservent ses plaintes à la Présidence, au Secrétariat Général des CDR, à l'encontre de malotrus qui font la cour à ses deux jeunes épouses.<sup>304</sup> Il a ainsi déposé plainte à la Permanence du Secteur 12 en janvier 1986 contre Francis Sanou, élève agent de Police et

---

<sup>301</sup> *Première Conférence des CDR, Documents finaux*, 1985, pp. 126-130.

<sup>302</sup> Entre autres nous pouvons citer différentes condamnations de la justice populaire à l'aide de Lalsga 2006: *le port du caporal* qui consistait à faire transporter pendant un certain nombre de minutes un gros caillou sur la tête ; *faire le grigolo* où il s'agissait de garder une position verticale sur les mains la tête en bas et les pieds en haut contre un mur. *boire le whisky* qui consistait à piquer le sol avec le doigt et en faisant des rotations avec le corps en vitesse. *faire le crapaud* : il fallait faire des bonds ou marcher en étant accroupi genoux progressés ; se déplacer sur les genoux ; faire des exercices physiques classiques, des tractions ou pompes ; les pilories ; les coups de fouet ou de matraque.

<sup>303</sup> *Première Conférence des CDR, Documents finaux*, 1985, pp. 126-130. Cette question de la justice populaire invite à penser une continuité entre l'institution des CDR et celle, contemporaine, des Koglwéogo qui, en certains cas, ne se donnent pas simplement pour mission d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Ainsi, dans un article du *Pays*, selon le titre « Des Koglwéogo [ont mis] l'ordre dans le marché », signé par le correspondant MadiZoundi. Au marché de Bourzanga, le dimanche 15 avril 2018, au cours d'une visite surprise, les Koglwéogo locaux ont véritablement entrepris de policer cet espace public en contrôlant fraudes des commerçants et hygiène des commerces et rappelant à l'ordre jeunes et femmes aux tenues dépravées. Jeunes *Yorobo* aux sous-vêtements apparents, femmes aux « coiffures extravagantes » se sont vus infliger des amendes de 1000 à 2000 F CFA et certains ont même reçu des coups de fouet.

<sup>304</sup> ANB 41V302.

Germain Ouédraogo, élève de l'EMAM, qui viennent en son absence à son domicile courir ses épouses et ce depuis huit mois. Ayant porté plainte à la Permanence, les deux intéressés ne purent recevoir qu'une mise en garde, faute de preuve. El Hadji Dera Souleymane entreprit donc d'engager un gardien, mais de religion *Wahabia*, il ne peut l'autoriser à rentrer dans la maison en son absence et les incorrigibles dragueurs trouvèrent toujours un moyen de tromper sa vigilance. Le 10 janvier, il surprend une énième fois un homme s'échappant de son domicile, et son fils Mohamed lui révèle qu'un homme en uniforme était dans les toilettes avec son épouse Rihanata. Il se rend une nouvelle fois à la permanence où une commission est créée afin de juger de cette affaire. C'est alors qu'un ami des deux hommes, douanier, plaide en leur faveur et l'insulte. Suivent des détentions pour son fils, puis pour lui-même et l'intervention du Secrétariat Général qui permet leur libération mais pas la fin de leurs tracasseries puisqu'il continue à essayer outrage à ses femmes, insultes et jets de pierre.<sup>305</sup> Finalement, c'est un renversement des rapports de domination que montre ce cas, bien symbolisée par l'insulte qu'on lui assène :

« Zouré Issaka est intervenu pour me dire que je suis musulman pratiquant faisant des sermons à la Télévision mais qu'un souldard mangeur de chien vaut mieux que moi. Je me suis plaint des injures et il voulait me frapper, il m'a interdit de me présenter de nouveau à la Permanence sous peine de me tirer dessus. »

Ainsi, le notable marié reconnu subit-il la loi des jeunes hommes célibataires sans grandes ressources, qui, introduits dans la Permanence, en profite pour faire leurs lois. On aurait ainsi tort de ne voir dans les brutalités des jeunes CDR uniquement une délinquance économique, une simple prédation. Il faudrait également l'insérer dans des réflexions plus larges sur la violence genrée et le contrôle de la société de la combativité juvénile.

De nombreuses sociétés voltaïques ont cultivé une forte combativité, que ce soit dans les référents symboliques, leurs systèmes de valeurs ou même leurs stratifications sociales. L'on songe ainsi au prestige des anciens tirailleurs sénégalais revenus au pays bardés de médailles et de récits héroïques. L'on pense *tin'mboini*, le tam-tam de guerre du pays bwa, déposé à l'intérieur du stade de Houndé lors de l'inauguration de celui-ci et que seuls les braves, ceux qui ont tué un ennemi à la guerre ou tué un gros gibier peuvent toucher. Si le rapport aux armes peut montrer, comme on l'a vu, l'expression d'une souveraineté populaire

---

<sup>305</sup> A tel point qu'il contactera le secrétariat de la Présidence en août 86 qui décidera d'envoyer « quelques gendarmes pour sévir contre ces incorrigibles dragueurs ».

révolutionnaire, il pourrait aussi révéler l'expression d'une combativité virile. La brutalité des CDR s'exerça en particulier contre le milieu étudiant, donc d'autres jeunes. Un violent conflit a opposé des CDR aux militants de l'ANEBA, le syndicat étudiant, suite à l'annonce d'une coupure de bourses de 39 étudiants en octobre 1985. Déjà en février, une assemblée générale de l'ANEBA avait été dispersée par des militaires et des CDR. En octobre, 5 membres de l'ANEBA qui ont critiqué la retenue de 4000 F CFA sont arrêtés. Le 4 novembre, 10 militants de l'ANEBA sont brutalisés par des CDR du secteur 4 durant 3 jours et le conflit culminera en août 1987, lorsque les CDR du secteur 4 s'approprièrent les locaux de l'ANEBA après avoir procédé *manu militari* à l'expulsion de ses membres. Quant aux démonstrations de violences, elles ont pu également viser l'ennemi extérieur. Lors de la guerre avec le Mali, plus de mille étudiants se seraient inscrits comme volontaires pour monter au front.<sup>306</sup>

Cette combativité de bandes rivales, souvent jeunes, cette prédation sur les femmes, le volontariat de CDR pour participer à la guerre de Noël, pourraient être autant d'indices de l'expression d'un honneur masculin, que les hommes ont obligation d'afficher et qui « n'est rien d'autre que la maîtrise du pénis et du couteau »<sup>307</sup>. Aussi pourrait-on voir dans la rapidité qu'eurent des jeunes à s'armer à l'appel du CNR une réaction masculine, en particulier des grands garçons et les hommes jeunes dont R. Muchembled a montré dans son *Histoire de la violence* qu'ils étaient les principaux touchés par le cheminement de la « civilisation des mœurs », au moins en Europe. En l'absence d'enquête rien ne peut être affirmé, mais l'on peut se demander si les « mauvais CDR » n'ont pas à voir avec le phénomène de bande, comme lieu de socialisation, lieu d'une identité, celle du territoire, voir de sécurité affective dans un contexte de crise. Aussi la dynamique des CDR s'enracineraient dans cette histoire multisculaire de l'insertion plus ou moins difficile, et plus ou moins retardée des jeunes dans la société normalisée des adultes. Cela expliquerait en partie le discours contre les « mauvais CDR », dont le facteur explicatif reste bien souvent la jeunesse des protagonistes, discours ambiguë tant il conforte le concept de « dangerosité », apparu au début du XX<sup>e</sup> qui concerne massivement les jeunes hommes issus du peuple. Cette rupture de l'ordre générationnel sauta aux yeux de nombreux observateurs. Susan Mac Donald rapporte qu'au cours d'une cérémonie à laquelle elle assista, elle fut frappée par la différence « entre les chefs traditionnels assis dignement à la cérémonie à laquelle j'ai participé et les gamins de 15 ou 16

---

<sup>306</sup> Martens 1989, p. 21.

<sup>307</sup> Zagnoli 2004, p. 119 (au sujet de la Calabre actuelle).



ans, kalachnikovs en bandoulière et casquette de baseball sur les yeux, qui se pavanaient et repoussaient la foule ». Et de conclure :

« Pendant la réception, les jeunes servaient les "vieux" avec respect mais le pouvoir était entre leur main ». Cette cérémonie symbolisait ainsi à ses yeux une Révolution qui écarta les « vieux » des prises de décisions aux profits de de jeunes gens armés de kalachnikovs », de jeunes qui au gouvernement comme dans l'administration, avait la priorité.<sup>308</sup>

L'encadrement des éléments armés au sein même des CDR se trouve donc être lui-même un enjeu de premier ordre. Selon S. Jaglin, ce sont dans les permanences où « la cohésion politique est plus faible » que les membres de la cellule militaire, « livrés à eux-mêmes » renouent avec la petite délinquance urbaine. A l'inverse, dans les bureaux « bien tenus » par un « bureau fort et soudé », ces jeunes assurent tâches d'accueil et de surveillance. De même, certains CDR tentent d'apporter une réponse à la question de leur rémunération en leur confiant une activité. Par exemple, la cellule militaire du secteur 19 assure la vente de l'eau d'une pompe manuelle, de même que celle du secteur 29 est nourrie par la permanence contre de menus travaux, celle du secteur 22 obtient également une rémunération de 400 F CFA par jour contre des tours de garde.<sup>309</sup> Et S. Jaglin de noter qu'au secteur 17, ils ne reçoivent rien (ce qui n'est pas tout à fait exact comme nous le verrons). Les récompenses viennent aussi des habitants qui peuvent donner petits emplois ou récompenses en nature.

En milieu rural, ce qui semble avoir encouragé, ou au moins soutenu, la prédation des CDR, c'est la lutte contre la divagation des animaux. Un animal surpris à divaguer était saisi et conduit à la fourrière de la permanence. Le propriétaire, s'il voulait se le voir restituer, devait payer une amende. A défaut, l'animal était vendu aux enchères. Toutefois, précise GnindéBonzi, les porcs étaient directement abattus, ce qui permettait de « garnir en permanence la marmite des CDR qui bouillait ainsi à longueur de journée »<sup>310</sup>. Aussi, une étude sur le rapport d'autorité des CDR avec le reste de la population ne peut faire l'impasse

---

<sup>308</sup> Un article traduit de Susan Mac Donald, dont il n'est malheureusement pas possible d'identifier la date exacte ou le journal dans lequel il fut publié. Cette traduction est disponible dans un Dossier recueillant différents articles de Presse faisant suite à la mort de Sankara (ANB 41V257).

<sup>309</sup>Jaglin 1996, p. 251.

<sup>310</sup>Bonzi 2015, p. 44.

d'une réflexion à l'échelle locale, à l'échelle de la permanence, du village, du chantier etc. Et si l'arbitraire est la norme, alors c'est que celui s'y inscrit dans des logiques sociales extrêmement précises et déterminées, en grande partie fondé sur des relations d'interconnaissances, la légitimité des délégués, les moyens etc. Ayant été surpris par un CDR à traverser le chantier de la cité An III, le jeune Gnindé Bonzi est sommé de participer aux travaux et de creuser une fosse aux côtés des autres « otages » jusqu'à ce qu'un CDR constate son épuisement et le fasse remplacer. Seulement, un jeune homme déjà à l'œuvre lui ayant ordonné de se mettre au travail, un CDR lui ordonne de se reposer et de laisser l'autre continuer à creuser seul afin de faire prévaloir son autorité.<sup>311</sup>

Toutefois, les turbulences des CDR ne peuvent se résumer à la spoliation délinquante ou l'autoritarisme de chefs locaux, elles révèlent parfois une opposition frontale avec l'Etat, en particulier les autres détenteurs de l'autorité publique, les forces de police. Dans la ville de Djibo, dans la province de Soum, en juin 1986, un conflit routier autour d'un contrôle de plaques d'immatriculation et de vignettes automobiles dégénéra en d'importantes violences sur un policier.<sup>312</sup> Le 11 juin, le délégué aux activités socio-économiques du secteur 1 mais aussi du département, Sidi Amadou Sawado, s'était vu confisquer son engin pour non présentation de plaque. Ayant, au commissariat, payé l'amende de 1200 F CFA mais refusant d'attendre la vérification de la conformité de ses papiers, il s'empara de son engin et le ramena chez lui. Les policiers vinrent le chercher à son domicile et réembarquèrent l'engin, ne le plaçant toutefois pas en garde à vue du fait de son statut. C'est alors que le délégué appella des « éléments militairement formés » qui marchèrent sur le commissariat et vandalisèrent des véhicules de polices. Certains se rendirent même au domicile de l'agent de Police, Hamidou Sorghole bâtirent violemment et emportèrent son cyclomoteur. Militaires et agents de Police parviennent à faire fuir les manifestants, sauver l'agent de police et procéder à des arrestations. Selon le Directeur Provincial de la Sécurité Publique, ces faits s'inscrivent dans la logique d'un conflit latent avec l'Etat, entretenu par le délégué communal et départemental Dicko Amarou Yral, « décrié mais maintenu par les militants nostalgique d'un passé féodal dont il traîne toujours les germes, et ses hommes de main ». Le Directeur témoigne ainsi d'une hostilité constante du CDR géographique et des éléments de la 26ème Brigade Populaire de vigilance, « attitude méfiante, voire répugnante vis à vis non seulement de la Police, mais également de la Gendarmerie et de l'armée, pour ne citer que ceux là » au prétexte qu'ils

---

<sup>311</sup>Bonzi 2015, p. 77-79.

<sup>312</sup> ANB 41V259.

« refusent l'intégration de tout élément étranger à leur milieu. » Et de les qualifier tout à la fois de néo-féodaux et de « délinquants anarchistes ». Pourtant, à partir de cet exemple, on voit que derrière les accusations de féodalité, ce sont les identités locales, de quartier encore plus que de secteur, qui sont mises en cause et attaquées par l'Etat et ses agents, sans que l'on ait particulièrement besoin pour expliquer cette conflictualité de recourir à l'existence d'une autorité coutumière. Finalement, l'organisation, en particulier militaire, des CDR a permis des résistances locales aux entreprises étatiques de police de l'ordre public.

Un autre témoignage inviterait à placer les identités locales et les solidarités populaires au cœur d'une réflexion sur les CDR, au point que l'on peut se demander si « l'enthousiasme » de la création des débuts à la demande des militaires ne résulta pas d'un malentendu. Selon Inoussa Ouédraogo, ancien militant, au lendemain du 4 août et de l'appel à la constitution de CDR, c'est « un grand frère du quartier » qui l'a interpellé dans la rue et l'a informé qu'ils devaient mettre en place un bureau CDR, lui expliquant que cela leur permettrait d'avoir une formation militaire et des armes pour assurer la sécurité de leur zone non lotie. Inoussa Ouédraogo dit ainsi avoir ressenti une incompréhension devant l'entreprise, pensant même qu'elle était inutile.<sup>313</sup> Ce témoignage, dont il est toutefois impossible d'établir la véracité, invite à repenser la création des CDR non comme l'expression d'une ferveur révolutionnaire de la population, mais comme son inquiétude devant les désordres politiques et les troubles des coups d'Etat, comme l'expression d'identités et de stratégies de quartiers dans un contexte de forte tension et de crise.<sup>314</sup>

En milieu rural, nombreux sont ceux, dès la Révolution, à avoir souligné l'importante continuité entre l'autorité des CDR et les autorités coutumières, tant villageoises qu'urbaines. En de nombreux cas, l'élection des responsables CDR n'aurait qu'investi des individus déjà détenteurs d'autorité traditionnelle. Une étude empirique générale manque pour étayer ces vues même s'il semble difficile d'en douter puisque même le Pouvoir reconnut cette difficulté. Ainsi, A. Schwartz note, sur 8 villages de l'ouest burkinabé, une réelle continuité

---

<sup>313</sup> « Je me disais que si cette affaire là était juste destinée à la sécurité du non loti, cela n'en valait pas du tout la peine. Car je ne me sentais pas en insécurité dans mon quartier. » Entretien réalisé en décembre 2011 par la rédaction du site Thomassankara.net <http://www.thomassankara.net/lexperience-des-cdr-fut-hautement-positif-quel-faudrait-recommencer-si-loccasion-se-presentait-avec-un-meilleur-encadrement-au-plan-politique-notamment-interview-dinoussa-ouedraogo-an/>

<sup>314</sup> Le bulletin AFP du 11 août rapporte par exemple que la veille, dans le centre ville de Ouagadougou, des scènes d'affolements ont eu lieu dans certains quartiers, des dizaines de personnes croyant à l'imminence d'affrontements militaires, se sont précipitées chez elles.

avec l'autorité des chefs de village ou des chefs de terre. Ainsi, sur les 8 délégués CDR mis en place en 1983, 5 sont du même lignage que le chef de terre, 6 ont un lien de parenté rapproché avec le chef de village en exercice.<sup>315</sup> Pourtant, à bien y regarder, cet entrisme n'est pas systématique et qu'une généralisation serait sinon abusive au moins hâtive. A. Faure note ainsi le cas d'un village où le chef n'a pu faire élire son candidat. Les élections à Ouarégou ont en effet été plus qu'houleuses. Le village s'est divisé en deux camps, les uns soutenant le quartier Natenga (de la chefferie) et les autres le quartier Topra (rivaux de la chefferie, branche cadette du clan). Le jour des élections, les factions rivales ont brûlé le marché et lapidé les femmes. Finalement, c'est un habitant du quartier de Koassagou, qui a été choisi.<sup>316</sup> L'exemple de Ouarégou montre donc à quel point les élections des CDR ont pu susciter et créer de nombreuses tensions et rivalités au sein des communautés villageoises qui elles-mêmes sont agitées par le pluralisme politique et les concurrences de légitimités. Et dans tous les cas, ces conflits nuancent fortement l'image de masses rurales indifférentes à la politique, contenue dans l'affirmation du roi de Boussouma, Naaba Sonre pour qui « les CDR ne représentaient rien pour le peuple »<sup>317</sup>, et montre tous les conflits de légitimité auxquels à donner lieu la création de cette nouvelle institution.

## **II – Les CDR – Appropriation populaire d'une structure d'encadrement**

### *La formation d'un peuple : Passeurs et résistances*

De manière très symbolique, ce sont deux militaires qui ont successivement occupé la charge de Secrétaire Général des CDR, tout d'abord Abdou Salam Kaboré, puis rapidement Pierre Ouédraogo qui a pour adjoint le lieutenant Kilimité Hien. Ainsi, ce sont deux militaires qui président à la structure populaire visant à mobiliser les masses. Force est de constater qu'ils vont rapidement donner l'impression d'être débordés par elles. Le Commandant-Pharmacien Abdou Salam Kaboré démissionne au bout de quelques semaines et préfère investir un

---

<sup>315</sup> Schwartz p. 164. Par la suite, A. Schwartz montre encore cette continuité : « sur les 8 délégués CR qui succèdent aux délégués CDR à partir de 1988, en dépit de changements ponctuels, 5 sont toujours du lignage du chef de terre, 6 sont des proches parents de l'ancien chef de village; sur les 8 responsables administratifs qui prennent enfin la relève des délégués CR à partir de 1991, 6 sont cette fois-ci du lignage du chef de terre et 5 ont une parenté rapprochée avec l'ancien chef de village. »

<sup>316</sup> Faure 1991, p. 104-105.

<sup>317</sup> Beucher 2008, p. 66.

ministère où il se sent plus à son aise, celui de la Santé. Un incident relevé par L. Martens en est très révélateur des difficultés que vont d'emblée poser les CDR à Pierre Ouédraogo, son successeur.<sup>318</sup> Dès le septembre 1983, des CDR décident, soutenus par le PAI, d'organiser une marche sur la mairie pour déloger le maire de Ouaga, Georges Mensah. Ayant vent de cette revendication, Pierre Ouédraogo se presse d'organiser une Assemblée Générale, la veille, à la Maison du Peuple, qu'il préside. Toutefois, il ne convoque ni ne prévient tous les CDR. Au terme d'houleux débats, l'initiative est même rejetée et de nombreuses voix s'élèvent contre cette absence de concertation de l'ensemble des CDR. Mais devant l'initiative populaire, la même soirée, c'est le CNR qui va destituer le maire. Ces incidents montrent toute la difficulté des militaires à voir dans l'exercice démocratique autre chose que de l'indiscipline et de l'anarchie. Dans une même idée de contrôle de la structure et de l'expression populaire, certains élus CDR qui ne correspondent pas aux critères révolutionnaires sont démis de leur fonction. Il est intéressant de noter que Jean-Marc Palm dit, dans l'émission radiophonique *Archives d'Afrique*, avoir vu Compaoré s'énerver pour la première fois au CNR au sujet de la création de FIMATS au motif « qu'ils ne contrôlaient déjà pas les CDR ». On voit à quel point le contrôle de la mobilisation populaire était au cœur des préoccupations des officiers progressistes.

C'est ce sentiment et la réalité de ce difficile contrôle qui expliquent les multiples critiques auquel se livra Sankara. Or, ces critiques si elles furent relayées par le Congrès des CDR et les échelons supérieurs semblent avoir été mal perçues par les militants de base. Inoussa Ouedraogo témoigne ainsi que les camarades les plus « éclairés » ne comprenaient pas toujours les positions du Président et estimaient qu'ils étaient trop sévères dans ses critiques. Ainsi, première fois qu'il entendit ce terme, il se vit reprocher d'être sankariste, c'est à dire qu'il aimait trop Sankara. A travers ce reproche, c'est bien une dissociation de certains militants CDR, qui ne comprenant pas les critiques dont ils étaient l'objet furent de plus en plus en rupture avec le CNR et Sankara.<sup>319</sup> Dans son discours adressé le 2 octobre 1987, à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation du DOP, Sankara demanda aux 45 CDR de réaffirmer leur soutien à sa politique, seuls 4 des 45 CDR répondirent présents. Ce désaveu

---

<sup>318</sup> Martens 1989, p. 94-95.

<sup>319</sup> Entretien réalisé en décembre 2011 par la rédaction du site [Thomassankara.net](http://www.thomassankara.net) <http://www.thomassankara.net/lexperience-des-cdr-fut-hautement-positive-quil-faudrait-recommencer-si-loccasion-se-presentait-avec-un-meilleur-encadrement-au-plan-politique-notamment-interview-dinoussa-ouedraogo-an/>

reflète l'essoufflement de la consultation démocratique. Par exemple, le projet de réforme scolaire avait fait l'objet de débats publics pendant plusieurs semaines dans les provinces, en 1986 et, devant son rejet presque unanime par la population burkinabè, Sankara l'a supprimé alors qu'il l'avait présenté lui-même à la radio. De la même façon, le budget de la nation avait été discuté dans toutes les provinces, en 1985. A l'inverse, aucun débat n'a été organisé au sujet de la réorganisation agraire et foncière en 1986 ou 1987.<sup>320</sup> Pourtant, de nombreux indices tendraient à montrer l'appropriation des CDR du langage révolutionnaire et de sa mission pédagogique.

Le langage révolutionnaire a souvent été analysé comme descendant du Pouvoir vers la population. C'est l'idée que la Révolution sankariste fut une « Révolution du verbe ».<sup>321</sup> Et nombreux sont à souligner une contradiction, ou l'impossibilité pour le discours à transformer la réalité du rapport de force. Toutefois, cette vision épouse la politique du Pouvoir sankariste, celle qui, vise à faire « descendre la politique vers les masses ». Nombreux ont été ceux à souligner l'importance du Verbe dans la Révolution burkinabé. R. Banégas a par exemple étudié comment les leaders de la Révolution ont tenté de jouer de la langue pour imposer une Révolution symbolique.<sup>322</sup> La période de la RDP est ainsi une période « d'intense néologie [où] le langage sankariste innove par la création de néologismes de forme, d'emprunt et de sens. »<sup>323</sup> Ce langage, à force de redondance, a été incontestablement intériorisé. Alors même qu'ils sont les principales victimes de la Révolution, les petits bourgeois catholiques réinvestissent l'habituel « A bas » dans leurs groupes de prière, de même qu'ils auto-accusaient dans les termes moraux sankaristes (« je suis un féodal »).<sup>324</sup> Cependant, tous ont souligné l'échec de cette Révolution par le haut, qui aurait négligé les capacités de réaction et de résistance des populations à une idéologisation portée par une minorité d'agents. R. Banégas explore ainsi les mécanismes de résistances d'une population aux volontés de renversement des structures sociales et symboliques opérées par les Révolutionnaire. Les slogans révolutionnaires sont parfois compris mais jugés ridicules par des populations qui en

---

<sup>320</sup> Faure 1991.

<sup>321</sup> Otayek 1985, p. 7.

<sup>322</sup> Banégas 1993.

<sup>323</sup> Banégas 1993, p. 20.

<sup>324</sup> Banégas 1993, p. 128.

détournent le sens. Mais, cette Révolution des slogans ne fut pas simplement l'imposition autoritaire d'un système de valeurs, si souvent illustré par la reprise obligatoire du « A bas ! ». Cette politique du slogan devrait aussi être comprise comme une rencontre, entre ce complexe enchevêtrement d'idées et d'idéaux présents dans le champ politique national et des aspirations populaires, informelles, diffuses. Finalement, cette agressivité symbolique fut aussi la prise de conscience pour les acteurs du champ politique qu'ils ne pouvaient bénéficier des relais traditionnels de l'influence (les religieux, la notabilité).

Cette perspective implique de mettre justement l'accent sur les passeurs et les passages des idées démocratiques et révolutionnaires. Qu'est ce qui concouru à faire que certains individus s'attribuèrent le rôle de passeurs ? De la même façon, certains lieux ou certaines structures sont révélateurs d'une politisation « par implication ». Etudier les modalités de cette politisation semble donc indispensable d'autant plus qu'il nécessiterait une lecture transnationale de la formation puisque nombreux furent celles et ceux qui furent envoyés dans les pays socialistes pour parfaire leur apprentissage ou, qu'à l'inverse, des acteurs étrangers y trouvent un moyen d'exprimer leur militantisme, non sans malentendu et désillusion.<sup>325</sup> Ainsi, un observateur étranger relève que « le niveau de conscience politique est quasiment nul quelques fois, et on passe des heures à expliquer des mots tels que capitalisme, impérialisme, colonialisme ou socialisme »<sup>326</sup>. Ce même constat est partagé par les intellectuels de la Révolution. Un article de *Sidwaya* souligne que « Le langage révolutionnaire (notions, principes organisationnels etc.) n'est pas facilement accessible à la masse »<sup>327</sup>. C'est donc tout à la fois la question de l'intelligibilité du discours et de sa réappropriation qui se pose. Une anecdote relatée au cours d'un court entretien improvisé avec un chauffeur de taxi en avril 2019 pourrait venir illustrer ce propos. Ce Burkinabé, né en Côte d'Ivoire, participait en 1984 aux Travaux d'Intérêt Public de son secteur, le secteur 7 quand une voiture Mercedes passa le long du chantier. C'est alors qu'un jeune CDR lapida la voiture en criant « Mort à la bourgeoisie ! », ce qui eut pour conséquence de fortement déplaire à notre témoin qui prit violemment à partie le jeune en lui disant : « si c'était la voiture de ton père ». Le conflit s'est

---

<sup>325</sup> D'autant plus que la question des étudiants africains en URSS a fait l'objet d'une récente thèse (C. Katsakioris 2015).

<sup>326</sup> *West Africa*, 24 et 26 octobre, 1983, ANF 1V 163.

<sup>327</sup> « A la découverte des CDR géographiques. Aujourd'hui le secteur 11 », in *Sidwaya*, n°352, 12 septembre 1985, p. 5.

déplacé dans la permanence du CDR, où selon ses mots « ça a chauffé », et aboutit à son départ des CDR. Cet évènement mit fin à son militantisme. On peut ainsi dire que son engagement fut motivé en partie par le jeu des sociabilités locales, continuation des solidarités populaires. Sa participation aux Travaux d'Intérêt Public en atteste. Toutefois, bien que le langage révolutionnaire ait usé et abusé d'une rhétorique marxiste extrêmement violente, visiblement, cela n'a pas conduit notre chauffeur à s'approprier les idées du Pouvoir, préférant rester fidèle à une économie morale dont J. Scott a montré qu'elle pouvait donner, à des acteurs sociaux dépossédés des capitaux habituellement nécessaire à la mobilisation, naissance à une capacité d'agir collective d'acteurs sociaux<sup>328</sup>. Quant au jeune lanceur de pierre, il semble avoir été beaucoup plus réceptif au langage révolutionnaire et à la vulgarisation de la théorie de lutte des classes... Ainsi, on ne peut résumer la pédagogie révolutionnaire et l'action des CDR à une descente de bas en haut du langage du Pouvoir, tout comme on ne peut simplement réduire la politisation populaire à l'acquiescement devant cette Révolution du sens ou à son refus. Les CDR cristallisent cette relation et cette politisation, où dialoguent conceptions populaires du militantisme, de l'action et conceptions élitaires, car ils sont tout à la fois formateurs d'une population et militants à former.

#### *La permanence : lieu de la politisation populaire*

Les permanences des CDR furent en effet le lieu de conférences organisées à des fins de « conscientisation », de politisation, d'explication des mots d'ordre. Ces conférences qui peuvent être suivies de débats plus ou moins animés ou des veillées-débats.<sup>329</sup> En ce sens, elles revêtent un caractère symbolique fort. Dans un premier temps, certains CDR ont réquisitionné des maisons. Ce fut le cas du secteur 14 qui choisit la maison de d'Emmanuel Zungrana car sa cour avait une apparence bourgeoise.<sup>330</sup> Dans le secteur 20, les CDR ont d'abord occupé une salle de l'école de Wemtenga 1, pour ensuite transférer leur permanence à l'école Dagnoen pour finir par occuper une des cours du chef coutumier de ce quartier. Plus magnanimes, les CDR des secteurs 24 et 30 indemnisèrent les propriétaires des maisons réquisitionnées. L'ornementation des permanences est vite investie par la pédagogie révolutionnaire comme en témoignent les différentes banderoles et peintures qui les parent. Par exemple la permanence

---

<sup>328</sup> Scott 1977.

<sup>329</sup> Jaffré 1989, pp. 175-176.

<sup>330</sup> Lalsaga 2006.



du secteur 22 était ornée d'une grande peinture « Victoire du Peuple = Victoire du CNR »<sup>331</sup>. Cette ornementation est encouragée par les délégués. La Première Conférence Nationale des CDR affirme que la « permanence reflète la révolution elle-même et demande en conséquence que toute permanence CDR ait une agréable présentation qui témoigne de la créativité militante, responsabilise tous les bureaux CDR dans ce sens » et propose même, qu'à ce titre, une récompense soit attribuée aux CDR les plus dynamiques. De même, le Conseil des ministres du 24 juin 1987 se tint dans la permanence du secteur 30 et ses militants furent loués pour la qualité de la structure, reflet de leur ferveur révolutionnaire.<sup>332</sup> L'émulation prit tant et si bien qu'elle se fit souvent au détriment de la gestion de proximité du secteur. La permanence du secteur 22 coûta la somme de douze millions de F CFA malgré la gratuité de la main d'œuvre. Elle put devenir symbole de fierté pour ses militants, à l'image de celle du secteur 12 de Bobo Dioulasso où le bureau CDR posa fièrement pour l'objectif du magazine *Sidwaya*. La permanence est finalement reconnue par l'Etat burkinabé comme le bâtiment administratif de son pouvoir. A partir de 1986, la gestion de l'état civil fut remise aux CDR de secteur. Les tâches étaient essentiellement l'établissement des actes de naissance, des certificats de décès, la célébration de mariages civils ; ils délivraient également des attestations de tutelle et d'hérédité, des agréments de vente etc.

La permanence est également le lieu où s'élabore le discours révolutionnaire à l'échelle locale. Ainsi, certains individus des CDR se dévouent à ces activités. à l'instar de Cidiké Dermé, CDR propagandiste, membre du groupe d'animation révolutionnaire du secteur 12 de Ouaga, groupe qui selon ses mots « faisait de la propagande politique, lors des déplacements du Président (au stade ou autre), faisaient l'animation en chantant slogan hostiles à l'impérialisme, à la bourgeoisie *compradore* ». Toutes les productions culturelles sont sollicitées, en particulier la chanson. Des images vidéo montrent ainsi des CDR s'occupant de l'animation en chantant par exemple :

« Sankara n'est pas magouilleur – Jamais, Jamais ! - , c'est pourquoi nous sommes venus – Révolution ! CDR n'est pas paresseux – Jamais, Jamais ! - c'est pourquoi

---

<sup>331</sup>Jaglin 1995, p. 313.

<sup>332</sup>Jaglin 1995, p. 486.

nous le disons – Révolution ! CDR n'est pas pied-plat – Jamais, Jamais ! C'est pourquoi nous le chantons – Révolution ! »

Autant d'initiatives locales qui montrent l'appropriation populaire des mots d'ordre du CNR.

*La construction de la mobilisation, retour sur « l'enthousiasme des débuts » :*

Les activités des CDR semblent donc essentiel pour expliquer « l'enthousiasme » révolutionnaire et la mobilisation populaire lors de Travaux d'Intérêts Publics (TIP) des premiers temps qui a marqué tant de commentateurs. Déjà en 1984, l'équipe de la TSR dirigée par Jean-Philippe Rapp et Jean-Claude Chanel interrogeait Sankara pour leur documentaire, *Sacrifices pour une Révolution*, en lui demandant : « Pensez vous que cet enthousiasme va durer longtemps ? ». Il faut dire que ce documentaire s'ouvre sur une visite de Sankara, probablement dans la région de Pô, visite qui donne lieu à des scènes de liesse où femmes et jeunes filles chantent, où résonnent durant toute la visite le son du tam-tam, où un notable étreint, tout sourire, le Président. Et superposé à ces images, le commentaire du réalisateur : « C'est parmi les couches les plus pauvres de la population qu'il compte ses plus chauds partisans. » C'est également une scène d'intense liesse que narre Gnindé Bonzi lorsque le cortège présidentiel traversa Houndé en direction de Bobo-Dioulasso. Cris, poings levés, slogans entourent les voitures, des gens s'agitent devant les pare-brises, voire s'agrippent aux voitures à tel point qu'il fallut un temps interminable au cortège pour traverser cette foule en liesse »<sup>333</sup>. Et Gnindé Bonzi de qualifier cette liesse de « ferveur révolutionnaire »<sup>334</sup>. C'est une fête populaire encore plus impressionnante dont il rend compte, liée à l'inauguration du stade construit grâce à la mobilisation de la population, à tel point que gendarmes et policiers peinent à maintenir un certain ordre, qu'ils s'évertuent de faire respecter à coup de fouet, presque dépassés par une foule que Gnindé Bonzi dit « folle de la joie d'accueillir le PF ».<sup>335</sup> De la même façon, les Travaux d'Intérêt Public (TIP) sont fait dans l'enthousiasme et la fête. Dans un article paru en 1985 dans *West Africa*, un journaliste étranger relate des scènes de mobilisation à Ouagadougou qui, donne à la capitale une « atmosphère de carnaval » où pendant les travaux on joue du tam-tam et du balafon. » On a pu dire, avec B. Beucher, que cette présence participe de la construction d'une néo-tradition révolutionnaire. Toutefois,

---

<sup>333</sup>Bonzi 2015, pp. 35-39.

<sup>334</sup>Bonzi 2015, p. 38.

<sup>335</sup>Bonzi 2015, pp. 59-2015.

il faut ici en souligner l'apport à la liesse révolutionnaire dans la construction de la nation burkinabé. B. Beucher a pu également démontrer à quel point les formes de travail collectif ont pu compter pour la population. Tous les dimanches, des CDR appelaient à l'aide de porte-voix les habitants de leurs quartiers à participer aux travaux de réfection, de nettoyage du quartier au point que ces travaux ont pu donner à l'idée de Nation, comme addition de forces, un tour extrêmement concret. De plus, B. Beucher de souligner que « l'opération, en se répétant régulièrement contribue à créer ce temps parfaitement régulier et homogène que les pouvoirs précédents n'avaient pas réellement su inscrire dans le vécu populaire »<sup>336</sup>. S'il semble indéniable que ces travaux aient pu participer à la construction de l'identité nationale burkinabé, il semble toutefois que l'enthousiasme qu'ils ont pu susciter, tout comme les scènes de liesse, aient donné lieu à un malentendu sur l'adhésion de la population à la Révolution.

De fait, à travers les CDR, en s'appuyant sur la réflexion historiographique de N. Mariot autour des fêtes révolutionnaires et de « l'enthousiasme civique » ou des voyages présidentiels dans la France du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup>, l'on pourrait reprendre à nouveau frais cette question. Les réflexions et démonstrations de N. Mariot partent du principe que les comportements apparents ne peuvent constituer, pour le chercheur, une preuve de l'adhésion d'une population. Autrement dit, c'est notamment la grande démonstration de son ouvrage sur les voyages présidentiels en province en France, attester les applaudissements et les vivats ne doit pas conduire à l'adhésion des spectateurs à la personne qui passe, ni à ce qu'il incarne.<sup>337</sup> La liesse des voyages présidentiels exprimée par les spectateurs résulterait surtout d'un dispositif qui la provoquerait (Apprentissages préalables, conventions sociales, ambiance festive etc.). Ainsi, toute la difficulté à résoudre consiste en la possibilité ou non de qualifier politiquement un sentiment. Or, en de nombreux cas, le discours savant ne fait que reprendre sans critique les commentaires profanes et les analyses scientifiques, qui politisent les comportements avec « une déconcertante facilité »<sup>338</sup>. Finalement, rien ne permet d'affirmer

---

<sup>336</sup> Beucher 2008.

<sup>337</sup> « Si la liesse ne peut servir à attester une popularité, c'est peut-être simplement qu'on se trompe en percevant ses manifestations comportementales comme les conséquences visibles d'engagements privés. » (Mariot 2008, p. 123). Voir Mariot 2006 pour la question des voyages présidentiels. Pour une approche plus théorique et historiographique voir Mariot 2008.

<sup>338</sup> Mariot 2008, p. 119.

que l'enthousiasme est la preuve d'un militantisme intérieur. Les fêtes ne semblent ne semblent que connaître rarement l'échec, au sens où la liesse y est régulièrement attestée, quelques soient la popularité des valeurs qui y sont promues ou les personnes qui les portent.

C'est ce qu'indique ainsi le témoignage de Gnindé Bonzi. Dans son village de Koumbia, on fête en février 1982 le passage de Saye Zerbo, en partance pour Bobo. Les enfants agitent des drapeaux tricolores aux couleurs de la Haute-Volta, faits à partir de feuilles de cahier d'écolier. Les anciens ont sorti leurs tenues d'anciens combattants, encore froissées. Tous attendent, « fébriles », l'arrivée du Président Zerbo, qui une fois arrivée reçoit *L'eau de l'étranger*, admire le *Yé'nyé*, danse des femmes en pays bwaba et repart, lesté de cadeaux (coton, mil, maïs, coq et bélier blancs...).<sup>339</sup> Pourtant toutes ces démonstrations de joie et ces attentions ne témoignent pas d'une adhésion particulière à la personne de Saye Zerbo, puisque un an plus tard, nous dit Gnindé Bonzi, le village est prêt à accueillir de la même façon Jean-Baptiste Ouédraogo, le nouveau président. L'auteur dit même avoir été déçu de l'absence de discours, de la rapidité de la visite présidentielle dont le cortège resta au pied de la route et ne pénétra pas dans le village. Ainsi, on peut noter la continuité formelle qui caractérise les appareils festifs et finalement, de multiples témoignages montrent que l'esprit de fête, loin d'être spontané, accumule précautions et coercitions.

On a ainsi pu souligner à quel point les éléments culturels de la fête (danse, chant etc.) ont pu être valorisé comme une résistance à l'impérialisme, une réappropriation culturelle, qui, en temps révolutionnaire, est lestée de leurs racines féodales, témoignent de la vitalité du peuple burkinabé. En ce sens, danses et chants traditionnels furent exhibées par l'Etat pour fonder une identité, un imaginaire national.<sup>340</sup> Toutefois, il ne faut pas oublier que la fête est une institution sociale comme les autres et donc que même en révolution, les formes sociales de la fête ne peuvent être pensées autrement que préétablies. Ces formes s'imposent aux organisateurs, comme aux participants et c'est ce préétablissement des formes festives qui rendent les cérémonies reconnaissables comme telles, qui permettent à l'effervescence d'être reconnue, puis décrite, commentée et investie politiquement. Autrement dit, rappelle N. Mariot, « c'est la reconnaissance du contexte festif qui permet des comportements, une conduite de type acclamative (vivats, applaudissements etc.) »<sup>341</sup>. Ainsi, plutôt que de parler

---

<sup>339</sup>Bonzi 1015, pp. 25-29.

<sup>340</sup> Andrieu 2007.

<sup>341</sup>Mariot 2008, p. 127.

de spéculer sur l'adhésion de la population à la Révolution, on peut ainsi, en révisant le statut de la fête, déplacer l'enquête sur les processus sociaux d'apprentissage et des formes d'expression de la liesse et donc de l'enthousiasme révolutionnaire.<sup>342</sup>

C'est en ce sens que les CDR sont incontournables et ont permis à l'enthousiasme de s'exprimer en contexte révolutionnaire. Le jour de l'inauguration du stade de Houndé, la ferveur de la foule s'explique par une importante préparation et la multiplication des spectacles qui en font un événement extraordinaire. Les formes festives traditionnelles, préétablies, sont largement convoquées. L'on a fait venir des masques du terroir, dont ceux de Boni aux longues têtes, et le *tin'mboini*, le tam-tam de guerre du pays bwa, qui est déposé à l'intérieur du stade, en évidence. Dans cette atmosphère de liesse, la foule est chauffée par la présence de militaires, leurs voitures rutilantes et peut même admirer un avion militaire à basse altitude. Initiative individuelles et militantes rehaussent encore la liesse. Un professeur a patiemment fait copier à ses élèves de 6<sup>ème</sup> un poème révolutionnaire de sa composition, qu'ils déclament à souhait toute la journée. Ce professeur s'égosille à force de crier les slogans. De fait, les slogans fusent, lancés par les Révolutionnaires et sont un élément incontournable de la fête et atteignent leur paroxysme à l'arrivée du Président Sankara. Les poings sont brandis à tout va. Ce poing brandi va être l'un des marqueurs du comportement acclamatif et a été largement popularisé par les CDR à une population qui, quelques mois encore auparavant était largement incapable d'en décoder le sens.<sup>343</sup> Ainsi l'une des réussites des CDR est d'avoir su mobiliser éléments festifs pré-existants et nouveaux (slogans, poings levés) et d'avoir réussi à transposer, au moins dans les premiers temps de la Révolution, une grande partie des gestes festifs dans les Travaux d'Intérêt Collectifs, au point de donner à un observateur américain le sentiment d'assister à un « carnaval ». Autrement dit, la participation enthousiaste aux travaux collectifs des premiers temps – souligné par tous et toutes - révèle moins une adhésion à la Révolution, aux principes ou mots d'ordre révolutionnaires, que la transposition sur les chantiers des processus sociaux d'expression des formes de la liesse. Il

---

<sup>342</sup> Il est évident qu'il ne s'agit pas ici de souligner un unanimité dans le sens donné à la participation. Il est tout à fait possible que la participation à la fête puisse être vécu comme un moment ou un lieu du refus du Pouvoir, un moyen de contestation comme le souligne rapidement R. Banégas (Banégas 1993, pp. 117-118). Cette perspective permet d'en finir avec la dichotomie du discours profane sur les participants à la fête révolutionnaire, entre moutons aveugles répétant sans conviction les slogans et militants motivés tout à leurs croyances, pour laisser une place au conformisme dans le jeu, entre contrainte et consentement.

<sup>343</sup> C'est ce qu'affirme Gnindé Bonzi qui dit que lorsqu'il vit, pour la première fois, des poings s'élevés des portières des voitures du cortège présidentiel, nombreux furent ceux à prendre cela pour une insulte (Bonzi 2015, p. 31).

n'est pas impossible que l' « enthousiasme révolutionnaire », partagé par une grande partie de la population au début de la Révolution, ait ainsi fonctionné sur la base d'un malentendu avec le CNR sankariste, en le confortant dans l'illusion selon laquelle le pays tout entier est parfaitement réceptif aux mots d'ordre de la Révolution, et donc en contribuant à son isolement, alors même que le CNR l'interprétait comme la preuve de sa légitimité.

### *CDR, politisation populaire et communauté villageoise*

Se concentrer sur les CDR et les mécanismes de leur politisation tendrait donc à atténuer le « vertige surréaliste » qui a saisi les anthropologues C. Savonnet-Guyot et A. Schwartz devant les différences entre « un système organisant l'Etat qui semble suspendu dans le vide » et « des paysanneries dont les modes de production et les cultures politiques commandent aux formes et aux logiques sociétales »<sup>344</sup>. En cela, penser la participation populaire aux élections permet de reprendre à nouveau frais la question et de rompre avec l'idée d'une absence totale d'interpénétration entre les décisions du Pouvoir révolutionnaire et les communautés paysannes. Il serait ainsi tout à fait possible de voir dans la reconduction de la chefferie aux obligations des CDR que la traduction des rapports de domination déjà existants, rendu simplement plus tangible par l'attribution du suffrage universel ou encore la simple expression d'un unanimisme paysan. Même à l'échelle du village, les dominants locaux entretiennent des rapports de dépendance, de concurrence, de séduction avec les dominés. Les sociétés paysannes sont aussi agitées par les compétitions politiques. Le déroulement des élections du bureau CDR de 1986 à Ouarégou montrent à quel point les élections ont fait imploser le consensus villageois, au point que fut brûlé durant ce jour l'un des cœurs du village, le marché. En cela, l'impact des élections des CDR pourraient s'inscrire dans le cheminement de l'apprentissage des élections locales par les villageois et habitants des petits bourgs, en partie impulsée par la décision de Yaméogo en 1965 de soumettre l'élection du chef de village au suffrage universel. Le conflit s'enracine en effet dans la conflictualité entre le chef de village et un clan adverse. L'élection des CDR au village a pu permettre à des opinions politiques de s'exprimer de façon plus manifeste à travers des conflits fortement personnalisés.

De la même façon, les élections des CDR ont pu permettre l'acquisition d'un savoir pratique de la démocratie, à une familiarisation avec les processus électoraux et leurs implications. Si

---

<sup>344</sup>Savonnet-Guyot 1986, p. 193.

de nombreux commentateurs ont souligné la permanence des tentants de l'autorité coutumière et les bureaux des CDR, pourtant il est difficile d'établir un bilan sur la pratique de l'élection ou même sur la présence ou non de l'abstention. Y eut-il des cérémonies ? Les délégués furent-ils tous élus de la façon recommandée par le Pouvoir, celle qui consistait à se placer devant les candidats ? Il est évident que, par l'organisation même du vote, cette prise de parti apparût comme la suite logique d'une situation sociale habituelle, comme la reconduction de la domination quotidienne.

Enfin, les CDR révèlent aussi le chemin de la légitimité électorale dans les communautés rurales ou les quartiers. Les « dysfonctionnements » électoraux relayés, les cas d'intimidation, de corruption montrent évidemment que l'instauration de conditions favorables à une vie politique démocratique et libérale (le droit de suffrage individuel, la libre compétition) n'implique pas nécessairement l'adoption de pratiques démocratiques modernes. Mais elles montrent aussi une importante compétition politique. Pour reprendre la démonstration de Chr. Guionnet concernant les élections municipales sous la Monarchie de Juillet, on pourrait dire que les élections CDR ont participé de l'introduction de la démocratie au village ou au quartier.<sup>345</sup> Mais le vote entraîne un rapport particulier au temps, où il est inscrit sur le temps long à travers un acte très bref, le vote. L'électeur et l'électrice peuvent se positionner par rapport à un clivage dans lequel ils ne se sentent pas forcément personnellement impliqués. Leur choix peut même s'inscrire en porte à faux de la situation sociale habituelle, à l'image de cette femme du secteur 5 traînée hors de son rang par son beau-frère furieux de voir que la femme de son petit frère se permettait de voter pour un candidat autre que celui choisi par la fratrie.<sup>346</sup>

L'élection des CDR peut être étudiée comme la manifestation et l'acquisition d'un savoir pratique de la démocratie. Elles ont été l'occasion de se familiariser avec les processus électoraux et leurs implications, rendus beaucoup plus concrets puisqu'ils concernaient la gestion locale et les personnalités locales. Plutôt que de simplement pointer pour la femme du secteur 5 la volonté de perpétuation d'une domination masculine traditionnelle, on peut dire que ces élections ont permis à cette femme d'oser s'affirmer comme sujet politique.

---

<sup>345</sup>Guionnet 1996.

<sup>346</sup>*Carrefour Africain*, n° 849, 21/09/1984, pp. 12-14.

Ces compétitions électorales peuvent toutefois donner lieu à d'importantes violences comme le montre l'exemple de Ouarégouoù le jour de l'élection le marché a été brûlé et des femmes blessées par lapidation. Pour Chr. Guionnet, le niveau de violence entre compétiteurs résulte de l'illégitimité foncière d'une pluralité de candidats. Ce refus du pluralisme traduit l'état d'esprit d'individus qui ne se penseraient pas en tant que sujets politiques singuliers mais uniquement en tant que membres de la « communauté de vie » à laquelle ils appartiennent, seul sujet politique légitime. En raison de la visibilité apporté par le mécanisme de l'élection à l'existence d'une pluralité de groupes prétendant chacun incarner et destiner à l'ensemble de la communauté, le consensus villageois est mis à rude épreuve et l'identité communautaire se révèle être de plus en plus confuse, bousculée ainsi par les décisions révolutionnaires. C'est précisément cette identité communautaire qui est réactivée par le village de Ouarégou lors d'un évènement particulier en 1987, et détaillée par A. Faure dans son article « "La panthère est l'enfant d'un génie" Réflexions sur le traitement d'une crise villageoise pendant la révolution burkinabè » paru en 1991. Durant les mois de mars à juin 1987, le village a en effet connu une crise, symbolisée par les tribulations d'une panthère noire dans les marges des exploitations agricoles. Une panthère aurait ainsi tué des moutons du chef de village, ainsi que ceux du quartier du délégué du CDR et, la fois suivante, des moutons du petit frère du chef, ne tuant que le premier mouton et mangeant uniquement le foie des autres. Malgré une battue organisée par le meilleur chasseur, qui appartient aussi au groupe de devins, les recherches sont restées vaines, au point que l'on peut raisonnablement douter de son existence. Toutefois, le chasseur, qui appartient aussi à la confrérie des devins du village, enjoint à des sacrifices, la panthère étant perçue comme la manifestation d'un génie de la terre. C'est autour de la pratique du sacrifice animal que la communauté du village va retrouver son consensus. En effet, celle-ci était dans un état de crise larvée, le chef de village ne pouvant procéder aux sacrifices car, dix ans auparavant, lors de son intronisation, le chef de terre avait lui-même refusé de procéder au sacrifice d'un bœuf noir ratifiant l'intronisation du chef de village au prétexte qu'il était devenu musulman. Le chef de village ne pouvait ainsi faire le sacrifice pour tout le village, sa légitimité était ainsi faible à ses yeux comme ceux des villageois car il n'avait pas effectué le *tara bere*, le culte de la terre, lors de sa prise de bonnet officielle, acte nécessaire à la reconnaissance de la légitimité coutumière. Toutefois, en de nombreux autres cas, dans d'autres villages voisins où les prêtres de la terre sont musulmans, ils contournent cette interdiction en faisant tenir le couteau par un de leur fils. Le refus du chef de terre de procéder au sacrifice d'intronisation marquait donc surtout la réticence d'une partie du village à l'élection du chef de village. La crise qui se noue autour de l'apparition de la panthère noire



permet de sortir de cette crise de légitimité, affaiblissant la communauté villageoise. En effet, au même moment, une femme du village est prise de crises de folie. En ce cas, la famille de l'individu consulte plusieurs devins afin d'identifier le génie ayant pris possession du membre de la famille et de procéder à sa guérison. Au cours des cérémonies de guérison, les devins entrent en contact avec les génies et ils peuvent déléguer quelqu'un pour rapporter au chef de village ce qu'ils ont « vu » ou « entendu » et dire « ce qui pourra éloigner les mauvaises choses du village ». Or, en ce cas, la confrérie des devins, comme le chasseur l'avait déjà préconisé, annonce que l'on doit procéder au *tara bare* pour que la panthère parte. Et, chose importante, ils ont précisé que les génies ont demandé des animaux d'une moindre importance symbolique que le bœuf noir sacrifié lors de l'intronisation. Finalement, au terme de tractations, inconnues malheureusement d'A. Faure, le chef de terre accepte de procéder aux sacrifices qui sont fait sur l'autel de terre. On voit clairement que ce qui se joue derrière cette crise de la panthère, c'est la consolidation des liens communautaires autour de la reconnaissance de la légitimité du chef de village dans un contexte où les élites villageoises se préparent à entrer en opposition avec le Pouvoir. Comme le note, A. Faure, à l'issue de cette crise villageoise, le délégué du Comité de défense de la révolution est désavoué, il n'a pu proposer que de faire appel à la préfecture pour demander l'autorisation de procéder à la battue et de tuer l'animal, la chasse étant fermée... A l'inverse, le pouvoir du chef se trouve renforcé : sa légitimité est accrue grâce à des procédures rituelles interdites par le gouvernement révolutionnaire. A. Faure propose une interprétation de la crise extrêmement stimulante. La panthère serait une réponse du village en tant que corps politique à un événement de grande ampleur de la politique nationale : l'annonce par le pouvoir révolutionnaire d'une importante réforme agraire devant impliquer la nationalisation des terres et la collectivisation de la production agricole à travers la création de coopératives. L'évènement était connu, car la majorité des villageois écoutait la radio, via des transistors, et toutes les nouvelles sont discutées quotidiennement dans les bars et autres cabarets de dolo. On imagine à quel point la création de coopératives aurait changé radicalement les modes de vie et de production des villageois et aurait bouleversé les communautés rurales. Or, en région bissa, ce sont les chefs de village, les prêtres de la terre et les « maitres de chasse » (appartenant à la confrérie des devins, « maitres des génies ») qui possédaient la gestion des terres villageoises et présidaient à l'attribution des terres libres, n'appartenant pas à des lignages fondateurs, ou des familles accueillies par ces derniers. Et ce sont précisément les trois acteurs principaux de la crise de la panthère qui œuvrent à la reconsolidation de leurs liens et à la marginalisation politique du délégué CDR. Finalement, cette crise de la panthère,

perçue comme l'apparition de génies de la terre, montre les stratégies, les tractations matérielles et symboliques d'élites locales, les résistances au pouvoir central révolutionnaire. En enjoignant les chefs de terre et de village de procéder aux sacrifices, tout en précisant qu'ils ne nécessiteraient que des animaux symboliquement moins importants qu'un bœuf noir, les « maitres des génies » ont contribué à fonder un compromis qui a permis la réconciliation du chef de terre et du chef de village et *in fine* a permis la réconciliation de la notabilité villageoise autour de ses prérogatives : la gestion du foncier. Ainsi, cet exemple montre comment la création des CDR doit être étudiée à l'échelle locale, comment elle s'insère dans les logiques sociales propres à chaque communauté villageoise et comment ces dernières concourent à l'implantation ou au rejet de l'institution CDR et du discours révolutionnaire. Si évidemment on ne peut que souligner la continuité du pouvoir des chefs à l'échelle nationale, l'unanimité villageoise et la persistance des structures de domination traditionnelle, il n'est pas impossible, au moins en théorie, qu'en certains cas, en certaines situations spécifiques (conflits fonciers, lignagers, dissensions religieuses etc.), on ait pu observer l'émergence de « villages rouges », de villages qui, pour une raison ou une autre, ait suivi une petite élite particulièrement investie dans et par le discours révolutionnaire. Simple piste d'étude : la présence des instituteurs dans les villages, petite élite culturelle qui est à même d'établir des passerelles entre le discours du Pouvoir et les préoccupations villageoises. D'autant plus que dès les débuts de la Révolution, après la grève de milliers d'instituteurs et leur licenciement, de nouveaux instituteurs sont nommés dans le village et, du fait de leur faible légitimité culturelle – au moins aux yeux de l'élite, avaient tout intérêt à s'investir dans les mots d'ordre de la Révolution.

Il serait donc peu pertinent de simplement voir dans la continuité du pouvoir des chefs, le bon unanimisme villageois et l'attachement quasi féodal d'un électorat rural tant l'introduction du suffrage bouleverse en théorie comme en pratique les règles du jeu social. Certes, les CDR s'insèrent dans un complexe maillage d'institutions communautaires politiques et religieuses (chef de village, chef de terre, maître de chasse en région bissa, imamat etc.), mais l'une des grandes différences est l'introduction de cette procédure du suffrage dans le processus de délégation et de représentation. On aurait ainsi, dans le cas de la recherche en territoire burkinabé révolutionnaire, tout intérêt à prendre acte des acquis de l'historiographie française sur la politisation populaire au XIX<sup>e</sup>, en particulier celle concernant le suffrage, « continent historiographique à lui tout seul »<sup>347</sup>, qui distingue trois facettes : le suffrage opinion, le

---

<sup>347</sup> Le Gall 2005, p. 35.

suffrage procédure, et le suffrage transaction. Ce dernier met en avant les relations dominants-dominés et les enjeux autour de la reconduction d'une domination.

En cela, l'élection des CDR a encore contribué à forger la constitution d'un ordre politique moderne et a pu obliger les chefs de village à repenser le mode relationnel avec leurs subordonnés. C'est, encore une fois, l'article d'A. Faure qui invite à approfondir cette question. En effet, l'anthropologue montre à quel point la construction d'un pouvoir central révolutionnaire et l'apparition au village de leur relais, les CDR, a contribué à renforcer la compétition politique locale, ce qui a invité les chefs à développer des ressources politiques. De fait, la légitimité des chefs a pu être combattue symboliquement d'une façon extrêmement violente. Le Haut Commissaire de la province du Boulgou-Tenkodogo est venu à Ouarégou avec des forces de l'ordre, et il a insulté le chef et ses oncles ; il a tenté de faire répéter à la population (en français) les slogans : « la féodalité, à bas ! » et « les gros ventres pourris à bas ! ». Dans une même stratégie, Sankara à Tenkodogo, dont la date n'a pu être identifiée, invective les foules et investit les chantiers révolutionnaires d'une pédagogie radicalement égalitaire:

« Les chefs coutumiers, ils vont creuser. Et avant de creuser, ils vont enlever le bonnet et le poser parce que s'ils ont le bonnet sur la tête chaque fois qu'ils vont creuser le bonnet tombera et nous ne voulons pas qu'ils perdent du temps pour se baisser et le reprendre 25 fois [Hourra !] Et s'ils le font cela veut dire qu'ils sont en harmonie avec leur peuple, s'ils refusent de le faire c'est qu'ils sont contre le peuple et le peuple s'occupera d'eux. »<sup>348</sup>

Ces attaques symboliques du pouvoir central a pu être accompagné d'attaques judiciaires. Ainsi en 1986, à la suite de l'incident des élections, le chef de Ouarégou a été accusé d'avoir « téléguidé les contre-révolutionnaires ». Mais après l'instruction de l'affaire, le juge de Tenkodogo a reconnu que ce dernier jouait un rôle positif pour le développement des infrastructures du village, et il a déclaré : « ce chef n'est pas un féodalet il ne sera pas poursuivi ». Ainsi, l'apparition d'un pouvoir central révolutionnaire a pu obliger les chefs à développer de nouvelles stratégies de légitimation, a pu les pousser à acquérir de nouvelles ressources politiques. Si dans la crise qui secoue le village de Ouarégou en 1987, le chef de village en ressort plus légitime, c'est aussi parce qu'il peut convoquer des ressources

---

<sup>348</sup> Discours prononcé à Tékendogo, non daté, dont un extrait est disponible dans le DVD Archive d'Afrique réalisé par A. Foka consacré à Sankara.

beaucoup plus importantes que le délégué CDR, qui est un analphabète, qui n'a jamais quitté le village et ne parle que le bisca. Il ne peut donc rédiger aucun compte rendu des réunions villageoises, ni remplir de papiers officiels. De la même façon, rencontrer les opérateurs du développement, agents de l'Etat ou des représentants d'un organisme étranger, tous parlant d'abord le français.<sup>349</sup> A. Faure note que l'autorité du chef en 1986 repose en grande partie sur sa capacité à mobiliser des intervenants extérieurs (ONG, bailleurs de fond saoudien pour la construction d'une mosquée etc.). C'est d'ailleurs motivée par les demandes du clan de la chefferie qu'A. Faure a négocié en France le financement de deux écoles et de plusieurs périmètres maraichers dont elle a dirigé la réalisation. Ainsi, ces coups politiques du clan de la chefferie ne peuvent être compris sans l'insérer dans le jeu politique local et l'introduction d'une nouvelle institution, les CDR, dont la compétition accrue impliquée par les élections – et donc d'une nouvelle légitimité – et leur position de relais des décisions du pouvoir central menaçaient d'ébranler leur autorité.

Et, pourrait-on dire, si A. Faure dit avoir « pris parti pour "la révolution construite" aux côtés du chef de village, contre "la révolution par les slogans" ou "la révolution au bout des fusils" menées par une partie des CDR », elle a œuvré aux côtés de ceux qui disposaient des ressources symboliques et matérielles indispensables à la mise en place d'une politique de développement contre ceux qui, dépourvus de ce capital, n'avaient que le verbe et les armes pour s'imposer. Autrement dit, la notabilité traditionnelle disposait des ressources pour l'utiliser alors que la petite notabilité révolutionnaire émergente – le délégué analphabète – était bien incapable de s'approprier l'anthropologue blanche comme une ressource politique.<sup>350</sup> Ainsi, la participation d'A. Faure et ses remarques permettent d'entrevoir les difficultés de nombreux CDR, souvent qualifiés de « cadets sociaux », autrement dit, d'individus dont les différents capitaux est largement moindre que ceux qu'ils essaient de déclasser. Les slogans dont on use et abuse, le fusil que l'on arbore, la nécessité si courante de faire de nécessité vertu d'une catégorie ascendante mais sans grande ressource politique à l'échelle locale. Mais l'on aurait tort de ne démontrer l'entrisme, si souvent attesté, de la chefferie dans les structures CDR sans étudier en quoi cette structure a pu contribuer à introduire l'ordre politique moderne et sa conflictualité au sein du village. Ainsi, l'on peut poser la question de la politisation populaire. Tout comme on peut poser celle de la

---

<sup>349</sup> Faure 1991, p. 105.

<sup>350</sup> Faure 1991, p. 104-105.

participation. Une participation populaire qui, si elle a été toujours encadrée, a bien souvent dépassé le Pouvoir et les élites révolutionnaires.

### **III - Du coup de pression au coup de secteur**

#### *Les TPR, organe de la pression populaire*

Les Tribunaux Populaires de la Révolution (TPR), s'ils consacrent encore la tentative de penser et mettre en place la participation populaire, sont aussi soumis à l'impératif pédagogique de formation de la population. Ils consacrent, selon la présentation qu'en donne Sankara, « la participation effective des masses laborieuses » et les principes d'une justice réellement populaire qui ne doit pas hésiter à porter « de pesants coups » aux ennemis du peuple. Cependant, malgré une présentation qui ne cesse d'opposer l'ancien droit « réactionnaire », « colonial », au TPR, expression du peuple, on ne peut que noter la continuation entre les élites révolutionnaires et celles coloniales et post-coloniales, un même consensus, ou un même enfermement, dans les institutions de l'appareil étatique, en particulier le Tribunal d'Etat. La demande de Sankara de créer des Tribunaux Populaires consacre peut-être une nouvelle participation citoyenne dans l'élaboration et l'exécution de la Justice, mais elle révèle surtout la continuité de la croyance en la force légitimatrice, disciplinaire et pédagogique du cadre punitif institutionnalisé par l'Etat, l'enfermement dans le cadre formel qu'il impose.<sup>351</sup> Toutefois, tout en pouvant être compris comme la tentative de l'Etat d'encadrer encore strictement l'expression de la souveraineté populaire, l'examen de certaines séances et de témoignages permet de penser ces TPR comme ayant permis une pratique démocratique par la population.

De fait, il s'agit de tribunaux d'exception où la charge de la preuve est inversée, c'est à l'accusé, sans avocat, de démontrer qu'il n'a pas tourné le dos à la loi. L'organisation même de la procédure montre en partie cette participation nouvelle. Le tribunal qui juge l'ancien président Lamizana comprend douze juges, dont six magistrats (dont le Président de la Cour d'appel Amidou Ouédraogo, celui qui fut chargé d'organiser les TPR), trois membres des forces de l'ordre et trois membres des CDR. Ainsi l'audience est conçue comme un théâtre censé mettre en scène la souveraineté populaire. Derrière les juges, une banderole affiche le

---

<sup>351</sup> V. Codaccioni montre que les années 1970 sont les années d'une politisation inédite des questions judiciaires et carcérales sans que toutefois ceux qui tentent de penser l'exercice d'une justice populaire, comme la Gauche Prolétarienne, ne parviennent à échapper au consensus avec les détenteurs du pouvoir d'Etat sur la manière dont devrait être rendu la justice (Codaccioni 2015).

slogan sankariste : « Malheur à ceux qui bâillonnent le peuple ». Et l'évènement que fut le procès de Lamizana fut bien un spectacle. La Maison du Peuple, où il se déroulait, était bondée, les traverses remplies, sillonnées par les petits vendeurs de boissons et cacahouètes. Les procès font d'autant plus spectacles qu'ils sont médiatisés. Alidou Ouédraogo rapporte ainsi qu'il n'était même pas au courant que le procès de Lamizana était retransmis en direct à la radio et la télé. Il avait même demandé à Sankara que les journalistes ne soient pas présents dans la salle. Certaines images du procès de Saye Zerbo montrent les traducteurs rapportant en langues nationales les différents échanges de la salle, faits en français. Et Lamizana de dire avec humour à propos de son procès : « De mémoire de commerçant, on n'aura jamais vendu autant de piles et de transistors en Haute-Volta »<sup>352</sup>. Assurément, le procès de Lamizana fut un « évènement spectacle »<sup>353</sup> au service du Pouvoir, mais il fut aussi le moment d'expression du peuple Ouagalais qui trouva là le moyen d'imposer les principes d'une justice populaire. Déjà, Alidou Ouédraogo montre l'existence d'un fort clivage à l'œuvre dans les délibérations, entre cette élite juridique et le peuple qui, par la présence des CDR, tente d'imposer sa justice :

« On nous imposait, dit-il, dans ce cadre, les CDR comme un jury ordinaire or eux, ils venaient avec leur Kalachnikov, ils pensaient être très fort idéologiquement, or, généralement, ils ont lu les choses à tort et à travers, en diagonale, c'était très difficile. Il fallait être très fort, être probe soi même, de rechercher que la vérité.»<sup>354</sup>

Mais eu delà même des dissensions, ce que montre ce passage, c'est une véritable pression populaire (symbolisée encore une fois par la Kalachnikov). On aurait ainsi tort de faire du peuple spectateur, un peuple passif, mâchant ses cacahuètes en répétant les slogans de CDR militants.

On ne peut ainsi comprendre « l'arbitraire » si souvent reproché aux TPR sans rappeler que la population manifestait sa présence dans les salles. Dans ses mémoires, le Général Lamizana témoigne de la présence de forces de l'ordre, présentes « en nombre impressionnant » dans la salle. Mais ajoute-t-il, « plus frappante encore était la quantité de membres des CDR, vêtus et armés de façon hétéroclite. Ces derniers, remontés à bloc, scandaient des slogans révolutionnaires. Certains étaient même au bord de l'hystérie. On voyait bien qu'ils avaient

---

<sup>352</sup>Lamizana 1999, p. 488.

<sup>353</sup> Nous reprenons ici l'expression de N. Werth concernant les grands procès staliniens (Werth 2010, p. 25).

<sup>354</sup> Archives d'Afrique, épisode 5.

été mis en condition pour me faire peur et chauffer la salle à blanc. »<sup>355</sup> Toutefois, il faut souligner que la présence populaire ne s'impose pas seulement aux accusés, elle s'impose également aux juges au point de perturber le temps d'une justice institutionnalisée. Les archives sonores du procès de Lamizana laissent entendre un Président du jury, Alidou Ouédraogo, bien embarrassé par cette présence à tel point qu'il est obligé de demander à la foule des spectateurs une certaine retenue :

« Il est essentiel que l'accusé et le tribunal se fassent entendre et se comprennent. D'une part, de l'accusé au tribunal, du tribunal à l'accusé, et d'un troisième point, du tribunal donc au peuple voltaïque que vous représentez. Donc permettez nous de nous faire entendre. (...) »<sup>356</sup>

Le brouhaha apparaît bien illégitime au Président de la cour d'Appel, tout comme l'a été la participation de jury CDR qui « lisaient à tord et à travers ». Pourtant, il peut être perçu comme le produit d'une assemblée démocratique où chacun peut, comme au théâtre, ou plutôt pour coller à l'ère du temps comme dans les cinémas populaires, applaudir, siffler ou huer. Et l'on peut, en suivant les acquis de l'historiographie sur la démocratie directe athénienne de l'Antiquité, percevoir ce chahut comme la libre expression d'un peuple appelé aux affaires de la cité.<sup>357</sup> En certaines affaires, les Burkinabés ont bien formé un « public délibérant », pour reprendre l'heureuse formule de B. Manin, qui s'est imposé aux « sachants » de la justice.<sup>358</sup> C'est en tout cas à de pareil réflexions, que peut inviter toutes les difficultés d'Alidou Ouédraogo à justifier « l'arbitraire » des TPR. Après avoir avoué que l' « on pouvait dire que les condamnations et arrestations étaient arbitraires », il hésite, rappelant qu'il fallait « Relativiser parce qu'il y a beaucoup de magistrats qui les ont mené de manière assez peu en fait... Quand vous allez à la maison du Peuple, ce n'est pas comme dans les arènes ». Et de rappeler que Lamizana s'est cru dans la Maison du Peuple dans un four, mais qu'il fut le premier à apprécier la manière dont il fut jugé... Puisqu'il fut acquitté. Le témoignage d'Alidou Ouédraogo tendrait à repenser l'arbitraire de la sanction et la place du public dans les Maisons du Peuple. La participation de CDR dans les jurys, les patrouilles de CDR armés

---

<sup>355</sup>Lamizana 1999, p. 488.

<sup>356</sup> Archives d'Afrique, épisode 5.

<sup>357</sup> Selon laquelle « le *thorubos* [chahut] est une expression parfaitement légitime de la *parrhèsia*, la liberté d'expression du *dèmos* » (Villacèque 2013, p. 301).

<sup>358</sup> Manin 2011, p. 107

dans les enceintes, la présence d'une foule plus ou moins nombreuse, plus ou moins impliquée, ne s'imposent pas seulement à l'accusé, elles s'imposent également aux juges et à leur éthique professionnelle. Et lorsque le Président de la Cour d'Appel rappelle que l'exercice était difficile, qu'il « il fallait être très fort, être probe soi-même, de rechercher que la vérité », il indique aussi que cet exercice pouvait se percevoir comme une résistance à la population, à ses vues sur la justice et à sa volonté. Aussi l'acquiescement de Lamizana, dont Alidou Ouédraogo tire une certaine fierté, pourrait marquer tant l'expression d'une éthique professionnelle que le refus d'une élite de se voir instrumentalisée, tant par Sankara que par la population. Quant au tumulte des séances judiciaires, *thorubos* démocratique, il montre une vive participation populaire et les études sur la Révolution auraient tout intérêt à se mener au plus près de la séance, dans la chaleur étouffante des Maisons du Peuple, pour chercher dans quelle mesure, le désinvestissement populaire fut aussi celui de d'un désinvestissement dans la question judiciaire et dans quelle mesure la séance témoigne aussi de la relation élite/populaire, de l'imposition d'une parole et d'une pratique populaire.

#### *Une réaction à la Réaction ? Le coup de secteur des éléments armés du secteur 17*

Un événement permet d'illustrer ces concurrences de légitimités, cette relation dominants-dominés, ces débordements populaires que l'on a tant de mal à restituer et resituer clairement, tant ils sont invisibilisés par les élites lettrées sous le terme « d'excès ». Cet événement est un « coup de secteur » selon l'heureuse formule de l'un des acteurs, qui a eut lieu dans le secteur 17. Les archives de la Présidence conservent sur cet incident un dossier très complet comprenant :

- Un rapport du Haut Commissaire de la Province du Kadiogo (Ouagadougou) au SGN des CDR.
- Un rapport du Directeur Provincial de la Sécurité Publique du Kadiogo (Ouagadougou) au Haut Commissaire.
- Une lettre d'explication manuscrite.
- Une procédure de 16 auditions effectuée par les services de police.
- Une lettre de préavis de démission du Responsable à la sécurité et la Formation civique et militaire du secteur 17.
- Une lettre du Bureau de Coordination Communale.



- Un rapport du bureau CDR du secteur n°17.<sup>359</sup>

Il apparaît que dans la nuit du 9 août 1987 des éléments militairement formés du secteur 17 ont séquestré le Trésorier de leur Bureau CDR et fait une tentative d'enlèvement de leur Délégué. Des différentes déclarations, il ressort qu'une confusion totale s'est installée dans le CDR du secteur 17, notamment entre le délégué Lazare Kompaoré, le Trésorier Kafando Rasmané et le reste des militants. Il semblerait que le délégué Kompaoré ait fuit les Assemblées Générales et les demandes de réunion et d'explication des militants, principalement celles des éléments militairement formés. Les militants accusent leur délégué de malversation en tout genre, de détournement et de favoritisme :

- Ils se sont ainsi vus supprimés leur ration alimentaire journalière/indemnité d'un montant de 1 000 F CFA par jour.
- Ils accusent les deux délégués de détournement des sommes versées par les gérants des quinze fontaines publiques et de dons en espèce (un don de 300 000 Francs de la Manutention Africaine, un don de 25 000 franc d'un particulier) et des revenus de la pisciculture mise en place par le secteur, censé indemniser des victimes lors de l'exploitation.<sup>360</sup>
- et en nature (un sac de riz venant d'un habitant du secteur en remerciement des multiples réalisations dans le secteur).
- Enfin, ils accusent le délégué de trafic d'influence pour l'implantation des réalisations socio-économique dans son sous-secteur et de spéculation foncière.

A bout de patience, 16 CDR se sont décidés à demander des comptes. Ils ont reçu le soutien du responsable à la sécurité, Amado Bagui, du sous-secteur 1, qui prévoyait de démissionner lassé de sa fonction et de la concentration des réalisations dans le sous-secteur du délégué. Ainsi, après une réunion à la permanence, ils se sont rendus armés au domicile du trésorier et l'ont enfermé à l'école de Pissy. Puis, ils rejoignirent le domicile du délégué Kompaoré. Mais celui-ci refusa d'accompagner les militants et tenta d'échapper à ses agresseurs en donnant un coup de machette sur le bras d'un des CDR, qui riposta par un coup. Les cris, les bruits de

---

<sup>359</sup> ANB 41V260.

<sup>360</sup> S. Jaglin indique que cette initiative est une spécificité du secteur 17 qui a lancé ce projet afin d'assurer des revenus au secteur : organisées par la permanence, l'exploitation et la vente du poisson à un prix modique sur le marché procurent des revenus au secteur. Toutefois, S. Jaglin souligne que cette activité n'est pas reconduite l'année suivante (1987), sans qu'elle puisse déterminer pourquoi (Jaglin 1995, p. 218). Il n'est pas improbable que ces accidents ainsi que les problèmes autour de l'indemnisation des victimes ait scellé le sort de ce projet.

l'altercation ont attiré le voisinage et certains voisins ont tenté de prendre la défense du délégué – une hache semble avoir été lancée sur l'un des agresseurs, ce qui obligea les CDR à tirer en l'air afin de maintenir la foule à l'écart. Quatre CDR sont ensuite mis en garde à vue par la gendarmerie. Cette affaire a un certain retentissement, au point que le Secrétariat Général adjoint des CDR missionne le Haut commissaire de la province de Kadiogo (Ouagadougou) de l'éclairer et qu'à cette fin, il dépêche une mission du Bureau de Coordination Communale. Ainsi, il apparaît que le « coup » du secteur 17 montre surtout les dynamiques d'une pratique populaire de la politique et surtout l'opposition de l'élite révolutionnaire à celle-ci.

S. Jaglin a très bien démontré que les élections de 1986 sont l'occasion d'un ample renouvellement de personnel dans les bureaux de CDR :

« Alors que depuis 1984 s'y côtoyaient des « opportunistes » et des révolutionnaires convaincus mais peu qualifiés, les élections de 1986 voient émerger de nouvelles personnalités qui se distinguent par leur appartenance aux catégories socioprofessionnelles « supérieures » des périphéries, entendons par là qu'elles sont le plus souvent salariées ou disposent de revenus réguliers, ont une parfaite maîtrise du français après avoir, pour beaucoup, achevé un cycle de scolarisation dans le secondaire et, pour certaines, effectué plusieurs années universitaires.<sup>361</sup>

Les délégués de bureau des CDR ne forment pas à proprement parler une élite urbaine, leur conditions de vie ne les éloignent guère des populations. Toutefois, il s'agit de membres de couches moyennes qui, sans jouir de l'autorité morale de la chefferie ou de la fortune de la bourgeoisie commerçante, peut s'appuyer sur un emploi et des revenus stables ainsi que sur un capital social confortable, particulièrement dans les sphères administrative et politique, jouant ainsi le rôle d'intermédiaire entre l'élite et la masse des habitants. On observe, sans surprise, cette différence de statut social entre les membres du bureau et les éléments militairement formés agresseurs.

---

<sup>361</sup>Jaglin 1985, p. 185.

**Nom et Profession des membres du bureau du CDR du secteur 17 en 1987<sup>362</sup> :**

<b>Fonction dans le bureau CDR</b>	<b>Nom</b>	<b>Activité professionnelle</b>
Délégué	Lazare Kompaoré	Fonctionnaire au ministère des transports
Déléguée adjointe	? Sita	Ménagère
Responsable des activités socio-économique	ZoréLarba( ?)	Aide-comptable (au chômage)
Responsable de la formation politique et idéologique		Ouvrier dans les Travaux Publics
Responsable de l'Information		Chômeur
Responsable de la sécurité	Amado Baguy	Gendarme
Responsable de la trésorerie	KafandoRasmané	Commerçant
Responsable du sport et de la culture	Joël Zongo	Policier
Responsable de la mobilisation féminine	Yankiné Blandine	Ménagère

---

<sup>362</sup> Tableau effectué à partir de la recension des professions de S. Jaglin (Jaglin 1995, p. 182) et des noms lisibles des signatures du rapport du bureau (ANB 41V260).

De cette présentation, plusieurs éléments peuvent amender la compréhension des logiques des CDR armés. D'une part, on ne peut que nuancer le tableau trop souvent dépeint de jeunes sans ressource. Certes, le nombre d'éléments militairement armés approchait la double centaine dans le cas du secteur 17 et notre échantillon ne comprend que 16 cas. Mais tous témoignent d'une activité qui, tout en les assimilant sans aucun doute aux catégories populaires (maçon, charretier etc.), est susceptible de leur procurer un revenu. Ce sont pourtant des éléments investis dans les activités de la Permanence, puisqu'ils en demandent une rétribution. Deux sont même élèves au collège, ce qui tendrait à prouver une formation intellectuelle certaine et en devenir. Le seul chômeur avoué est le précisément celui qui n'a pas participé à l'agression, Amidou Ouédraogo, et qui a tout de même une activité d'importance pour le secteur puisqu'il s'occupe des pionniers. Toutefois, tous, à l'exception de Prosper Simporé, marié et père de 2 enfants, semblent être des célibataires sans enfant et peu, sinon aucun, ne disposent d'un logement en propre. Ce relevé conforterait donc la proposition selon laquelle la violence des éléments armés doit être moins comprise à l'aide des catégories trop vagues de « jeunes » (d'autant plus que ces éléments se situent tous au dessus de l'âge médian, 16,5 ans des années 1980) ou de « cadets sociaux », qu'à l'aide de celle de jeunes mâles célibataires ou récemment mariés, catégorie qui est, massivement et de façon quasi immuable, à l'origine des homicides.

Ne peut-on pas alors percevoir les CDR comme une association sécurisante, une de plus dans l'histoire, investies par des jeunes mâles, éloignés par les pères, tenus à distance par les filles, à qui l'ont imposé un long rite de passage avant de les laisser accéder à la plénitude de l'existence ? C'est ce à quoi invitent les multiples témoignages qui lient les CDR à la délinquance. S. Jaglin note que dans les bureaux mal organisés politiquement, les éléments armés renouent souvent avec la petite délinquance, de même qu'en 1988, la petite délinquance aurait connu une brutale recrudescence, souvent attribuée à d'anciens CDR que la rapide destruction et l'inactivité des structures a livré à la rue. Comme le montre R. Muchembled, il existe en Europe une importante continuité entre la bande délinquante, les royaumes de jeunesse médiévaux ou les groupes de conscrits du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, tous ont servi et servent encore de refuge affectif et de lieu de socialisation pour les plus marginalisés tout en permettant « d'atténuer les frustrations durant l'interminable attente imposée à toute la classe d'âge, qui se révèle énormément plus pénible pour les rejetons des familles pauvres ou exclues que pour les descendants des gens riches et puissants »<sup>363</sup> Sous cet angle, les multiples

---

<sup>363</sup>Muchembled 2008, p. 447.

et récurrentes accusations – l’instar de celle du syndicat des enseignants dès octobre 1983- contre les CDR de comprendre des « individus de moralité douteuse » en octobre 1983, et la réponse du secrétaire national général des CDR - qui admet que leur présence, « inhérente à toute révolution » et que celle-ci exige un effort particulier de formation politique permanente – peut être perçu comme une énième stigmatisation de la jeunesse urbaine et la réponse du Pouvoir comme une promesse que les CDR feront œuvre de dressage, de mise en conformité et mettront au profit de la Révolution cette violence juvénile qui effraie.<sup>364</sup>

C’est pourtant, en partie, une véritable pratique de la démocratie que montre cet évènement. A tel point que les agresseurs sont convaincus de la légitimité de leur acte. L’élément Dapououdi Dadjouri dit au cours de son audition qu’il compte bien déposer plainte contre celui qui les a mis en Garde-à-Vue, chose qui « peut démobiliser les militants et les éléments eux-mêmes ». Quant à Prosper Simporé, il témoigne d’un vive attachement au principe du mandat impératif puisqu’il demande que l’on « casse le bureau et procède à des élections ». Et le Haut-commissaire rapporte même que lors de la convocation des 17 éléments incriminés, ce sont 25 personnes qui sont venues au rendez-vous et que « chacun était fier de venir expliquer et faire rendre gorge » à un bureau qu’ils accusent de multiples corruptions. Toutefois, la connaissance de ces affaires de corruption est inégalement partagée. Certains n’en ont même pas connaissance, à l’instar d’Issaka Sawadogo ou d’Ousmane Kabré. D’autres font de la question du non-versement des rations l’élément central, comme Emmanuel Gonsonné. Pourtant, Bourama Sankara indique que les détournements sont « la raison centrale » de la colère des militants. Bary Tasséré accuse même le bureau de « sectarisme » et souligne même que le délégué entretient une relation adultérine avec la secrétaire locale de l’UFB, prenant soin de rappeler que cette relation va à l’encontre de « la décision et le but visée du CNR sur la débauche ». Prosper Simporé montre, quant à lui, une véritable expertise comptable, indiquant les montants des financements détournés. Peut-être faut-il voir dans la diversité de ces déclarations l’indice d’une répartition inégale du capital militant, répartition que l’on pourrait dire socialement et géographiquement marquée. Ces accusations s’inscrivent en effet dans la concurrence entre les sous-secteurs pour bénéficier des infrastructures construites par les CDR, dans un contexte de forte demande. Le délégué est accusé d’avoir privilégié son quartier pour y installer la Permanence du secteur et la garderie d’enfant. Or, c’est le moment où est entreprise la construction de plus grands bâtiments pour accueillir les permanences. Quant à la garderie populaire, précédée avant par

---

<sup>364</sup> Cité dans *Marchés tropicaux et méditerranéens*, 4 novembre 1983, p. 2606.

des initiatives privées, elles atteignent rapidement leur taux de remplissage, preuve qu'elle réponde à une réelle demande populaire.<sup>365</sup> Ainsi, les différentes accusations circulent surtout par voie informelle selon des réseaux d'interconnaissance. Mahamadi Ouédraogo apprend les accusations de ventes de Saidon Ouédraogo, le délégué à l'information du sous-secteur, Bourema Sankara est au courant des détournements mais pas de l'attribution problématique des parcelles, tandis que Issaka Sawadogo explique le fait qu'il n'est au courant de rien par le fait qu'il est nouveau et ne vient que récemment d'emménager dans le secteur. Quant à Amidou Ouédraogo qui indique que ses activités avec les jeunes pionniers l'empêchent d'avoir des contacts réguliers avec les militants, « ce qu'il se passe dans le secteur, [il] ne l'apprend qu'à base de rumeurs » auxquelles il refuse de donner crédit. Enfin, l'expertise nécessaire pour démontrer les accusations est socialement marquée. Les plus précis et ceux qui politisent le plus leur action, Bourama Sankara ou Bary Tasséré sont respectivement mécanicien auto et opérateur cinéma. A l'inverse, ceux qui n'ont connaissance d'aucune accusation sont cultivateurs (Kabré) et apprenti-tailleur (Kaboré). Quant à Prosper Simporé, il est celui qui semble être le plus intégré, bénéficiant d'une activité rémunérée (maçon), logeant chez son frère et étant marié et père de deux enfants. Ainsi, la dynamique des secteurs et de leur bureau CDR ne peut être comprise sans la resituer à l'échelle du quartier, de ses réseaux d'interconnaissance, de solidarités et de rivalités. C'est aussi à l'échelle de ce quartier qu'a pu s'élaborer des pratiques démocratiques de contrôle des délégués et des exigences de mandats impératifs.

Dans son rapport, le délégué attaqué prend soin de dire que les éléments se réunissaient à la permanence sans qu'il ait été informé. Ainsi choisit-il de présenter ces réunions sous la forme d'un complot tout comme le Bureau Communal peut parler « d'un malheureux coup d'Etat ». Pourtant, la répétition des convocations des militants des deux délégués incriminés, sommés de s'expliquer à la permanence, en font le lieu d'une assemblée. Il est frappant de constater à quel point le Bureau de Coordination Communal épouse et prolonge même les rapports du Bureau des CDR du secteur 7 et les déclarations des délégués qui demandent unanimement le dégagement des éléments indésirables sans se prononcer le moins du monde sur les accusations proférées. Le rapport du Bureau de Coordination Communal ne dit mot non plus sur les accusations, les arguments des éléments armés sont simplement résumés comme « laiss[a]nt à désirer ». S'en suit une véritable entreprise de délégitimation de leur action et la

---

<sup>365</sup> Selon S. Jaglin, celle du secteur 17 accueillait en février 1989 120 enfants et en refuse autant (Jaglin 1995, p. 318).

demande de sanctions sévères afin d'en faire un exemple. Il leur retire d'une part toute capacité d'action, en en faisant simplement les sbires du délégué de la sécurité et insiste sur leur dangerosité. Il a ainsi procédé à leur désarmement, chose qui semble avoir nécessité beaucoup de diplomatie, choqué de voir que « chaque élément détenait une arme chez lui ». Ces militants menaceraient selon le rapport communal le secteur car « quiconque peut nourrir les éléments peut les pousser à déstabiliser un bureau de secteur ». On le voit, l'entreprise n'est pas neuve et se retrouve déjà dans l'Athènes démocratiques du Vème siècle... Tout comme les antidémocrates dépeignaient un citoyen athénien uniquement motivé dans sa participation par les trois oboles du *misthos*, le revenu censé indemniser, l'indemnité journalière est ici présentée comme la seule motivation politique des éléments armés. Il est ainsi aisé pour le Bureau Communal d'élargir ce cas à la situation de la province de Kadiogo. En effet, ces individus sont un « cauchemar pour tous les délégués des secteurs du Kadiogo ». C'est donc une véritable épreuve de force entre les délégués des divers échelons et une partie de la base militante qu'illustre ce cas et qui est compris comme telle. Le bureau écrit : « Aux premières heures de la RDP, c'était un problème d'entente, aujourd'hui nous remarquons désagréablement que les éléments veulent que cette volonté d'entente soit un impératif qui ne doit pas souffrir de faiblesse ». La lecture du rapport du Haut-commissaire Jean-Baptiste Lansomde invite encore plus à voir dans cet évènement une lecture sociale. En effet, écrit-il :

« L'audition des 17 était passionnante et révoltante parce que des informations sur la vie du secteur étaient données, mais avec une insolence dangereuse démontrant l'indiscipline caractérisée qui règne dans ce secteur. Au cours des débats, j'ai dû personnellement appeler à la discipline des éléments qui bavardaient dans leur coin pendant qu'un autre intervenait si ce n'est pas un autre qui hèle son camarade à l'autre bout de la salle pour lui dire de sortir lui acheter de la cigarette ou quand tout simplement on escalade par les tables pour 'sortir et revenir' »

Ce qui transparait de ces lignes, c'est surtout la surprise devant la découverte d'un *ethos* populaire et l'entreprise automatique de disqualification dont il fait l'objet (« insolence dangereuse », « indiscipline ») dévoile une nette séparation sociale entre ces militants de la base et les délégués des plus haut échelons. Reste que tous les délégués partagent la crainte d'une contagion de cette pratique de séquestration, autrement dit de cette pression populaire. Le Bureau Communal appelle à une sanction sévère, dans la crainte que la « gangrène risque d'atteindre d'autres secteurs ». Quant au Haut Commissaire, il faut vérifier « si au-delà de la

simple rébellion, ce n'est pas une méthode de travail qui est en train d'être développé par quelques nervis. » Et de nous apprendre que « Le secteur 10 a failli emboîter le pas en promettant de séquestrer son directoire. » mais qu' « une action rapide de [ses] services a permis de mettre au violon pendant 7 jours les comploteurs et de les entendre sur P.V. » Ainsi, on peut se demander si, 1986 étant l'année de l'émergence et de l'hégémonie des nouvelles couches moyennes, 1987 ne fut pas l'année de leur contestation par des éléments armés et si la démotivation maintes fois attestée par les autorités publiques ne masque pas aussi une véritable mise au pas des pratiques populaires du politique, passant en particulier par leur désarmement, qui culminera sous le Front Populaire.<sup>366</sup> On peut donc reprendre la conclusion du Haut-commissaire après cet événement, avant même octobre 1987, « le calme semble revenu sur la ville de Ouaga », sans toutefois vraiment savoir dans quelle mesure cette phrase traduit l'aveu d'un soulagement bourgeois...

### **Conclusion troisième partie**

Les CDR furent assurément une structure d'encadrement de la participation populaire ne lui accordant que peu de place pour s'exprimer à l'échelle nationale. Sous l'autorité du CNR, ce ne fut pas une structure qui brilla particulièrement par son organisation démocratique. Pour autant, on aurait tort de la réduire à cela. Les CDR s'inscrivent également dans la relation que le Pouvoir d'Etat entretient avec sa population. En conséquence, ils peuvent aussi être perçus comme une structure d'encadrement de la jeunesse virile. Mais ils sont aussi une appropriation de la population qui peut se servir des CDR dans ses oppositions locales à l'Etat, dans l'expression d'une identité locale, d'une identité relevant du territoire, le quartier, le village. En 1987, après la prise de pouvoir de Compaoré, René Otayek s'est rendu au Burkina peu de temps après la prise de pouvoir de Compaoré. Son séjour l'a conduit à constater à quel point tout s'est passé comme si Sankara n'avait jamais eu de partisans. Pour reprendre sa métaphore, « les tambours ont changé de rythme » et tout le monde s'est senti obligé de changer de pas. Scruter la participation populaire, c'est moins s'intéresser au rythme qu'à celui qui matériellement fait raisonner les tambours. L'appropriation populaire des CDR révèle donc toute l'ambivalence du projet révolutionnaire et son étude permet de rompre avec la quête de « l'adhésion », de l'insoluble question de la désaffection d'une population qui finalement participait aussi dans

---

<sup>366</sup> S. Jaglin note qu'en certains secteurs, les armes étaient toutes remises dans un placard dont seul le délégué avait la clé (Jaglin 1995, p. 277). Il serait intéressant de comprendre l'évolution de ces secteurs en fonction de ce critère.



sa propre logique. Car la participation laissent aux acteurs de leur liberté d'action et se concentre sur leurs pratiques, les lieux de la participation (la permanence en particulier, mais l'on pourrait également se concentrer sur les Maisons du Peuple). Et c'est en scrutant les pratiques que l'on peut poser à nouveaux frais les principales scissions de la Révolution, la liesse des débuts, la démobilisation de la fin de période etc. La pratique du suffrage semble ainsi être un élément intéressant pour étudier cette politisation et cette participation populaire et scruter les élections des CDR, c'est aussi voir le cheminement de la démocratie électorale - tant dans ses pratiques que dans sa légitimité - au quartier, au village, les inflexions qu'a pu en certain cas apportée l'introduction de la compétition électorale et du bouleversement de l'ordre . Les CDR, dans leur composante armée furent ainsi tout à la fois force au service de l'Etat, émanation du peuple et milices locales. Mais ils sont aussi, par leur présence armée, au tribunal, par leur présence dans la rue, une pression constante sur les dominants et les élites lettrés en charge du Pouvoir d'Etat. Ces mêmes élites révolutionnaires qui, ayant récupéré les fruits de la transition politique violente opérée par la Révolution, se sont rapidement attachées à délégitimer les revendications des CDR du mandat impératif et à procéder à leur désarmement.

## Chapitre 4

### La Révolution en-deçà de Sankara

La Révolution est écrasée par la figure de Sankara, que ce soit dans la pratique du Pouvoir comme dans sa mémoire. Aussi en l'état actuel de la recherche et des sources à disposition, une réflexion sur les dynamiques de la Révolution ne peut se passer d'une réflexion sur la pratique de Sankara. Pourtant, il ne s'agit de pas faire de cette étude la continuation des différentes histoires héroïques qui ont pu être faites, aussi intéressantes qu'elles aient pu être. Il s'agirait plutôt d'adopter une réflexion socio-biographique afin d'insérer Thomas Sankara dans les différents espaces qui l'ont constitué en tant que Président du Faso, qu'ils soient intellectuels, politiques ou sociaux. Cette perspective tiendrait alors à utiliser une approche biographique afin de dégager différents éléments qui font toute la singularité de l'expérience sankariste. Or, il semble extrêmement important de resituer cette expérience dans toute sa dimension militaire. En effet, appartenir à l'armée c'est aussi appartenir à une société militaire, avec son langage, sa culture et ses valeurs, alors même que ces officiers révolutionnaires se donnaient pour objectif de « créer un Voltaïque nouveau » selon le *DOP*. Car c'est l'institution militaire qui a formé le jeune Sankara, à travers ses différentes formations, qui a révélé le jeune officier et qui a fourni, en partie, la base de son pouvoir. C'est elle aussi qui semble déterminante dans la construction de son charisme.

C'est ainsi en explorant toute les dimensions d'un titre officieux, « chef historique de la Révolution », que l'on peut comprendre le pouvoir sankariste à la fois comme une construction et comme une pratique, qui se façonne à la fois à l'échelle nationale et internationale. En cela, puisque Sankara incarne dans la mémoire collective la Révolution, le concept d'incarnation semble tout disposer à éclairer cette pratique, à la fois dans la façon dont elle s'exerce et dans la façon dont elle se justifie. Et paradoxalement, ce concept d'incarnation permet de dépasser l'idée que le Sankarisme ne serait qu'une réaction morale, en lui préférant celle qu'il serait une politique de la morale dont le but est l'édification radicale de l'Etat burkinabé.

## I – Situer la pratique sankariste

### *Retour sur le marxisme de Sankara*

L'inspiration marxiste de Thomas Sankara a toujours été soulignée. D'une part, elle résulte du discours médiatique contemporain encore structuré par la Guerre froide, la peur du péril rouge et l'opposition religieuse au marxiste. Encore aujourd'hui au Burkina, on peut entendre dans les maquis de Ouagadougou quelques farouches opposants à la mémoire sankariste au prétexte que celui-ci aurait été un « communiste » qui aurait tout renvoyé tout le monde dans les villages et aurait vendu le pays à l'URSS.<sup>367</sup> André Roch Compaoré, ministre du développement rural du CMRN, fait de l'action de Thomas Sankara et Blaise Compaoré une entreprise démoniaque entreprise par de jeunes officiers pervertis par le matérialisme marxiste-léniniste et secrètement influencé par le PAI.<sup>368</sup> Quand au Journal mensuel du Pôle de Renaissance Communiste en France, il s'emploie à dépeindre un Sankara communiste, soucieux de s'attacher cette figure africaine dans leur lutte pour la renaissance d'un communisme français bien moribond. Quant à Br. Jaffré, tout à son entreprise hagiographique, si influence marxiste il y eut, jamais elle n'entrava « la liberté de penser » de Sankara.<sup>369</sup> Ainsi, comme s'évertuer à classer Sankara comme communiste ne ferait que masquer cette lutte des classements.<sup>370</sup>

Il serait déjà plus intéressant de voir quelle lecture sankariste est faite du marxiste-léniniste. Le marxisme fut dès la période de la colonisation un langage de la contestation. Il fut, en particulier en Haute-Volta, la prérogative des groupes d'extrême gauche. On a pu dire que c'est le PAI qui semble avoir initié Thomas Sankara à la rhétorique et la théorie marxiste. Après 1976, Sankara et Compaoré aurait ainsi demandé une formation au marxisme. Cette formation s'est étalée sur 6 séances de 2 heures et s'est accompagnée de recommandation de

---

<sup>367</sup> Conversation entendue dans un maquis de Gounghin en avril 2019 où des amis s'employaient à classer les différents présidents de la Haute-Volta et du Burkina Faso.

<sup>368</sup> Compaoré 2015.

<sup>369</sup> Jaffré 2007, pp. 217-221.

<sup>370</sup> Qu'elle est valeur de condamnation, en particulier dans le contexte de guerre froide, ou qu'elle soit pondérée par un supposé attachement au réel ou une « liberté de penser » sankariste, l'inspiration de la théorie marxiste de la société est toujours jugée comme inapte à saisir la réalité sociale burkinabè.

lectures des grands classiques du marxisme (*Que faire* etc.) et de brochures diverses.<sup>371</sup> Par la suite, ils demanderont pour une dizaine de sous officiers l'organisation de quelques séances sur la vie politique burkinabé. Il faut ainsi postuler une familiarité avec le langage marxiste, ses classiques et sa rhétorique. Finalement, la lecture sankariste du marxisme n'est que la prolongation de la réception africaine du marxisme, dont l'œuvre apparaissait comme un outil de subversion du monde colonial, pensée désormais dans le cadre de la domination néocoloniale.<sup>372</sup>

Si l'on devait le rattacher au marxisme, on le ferait par deux figures marginales en lien avec la production marxiste. L'on pointerait surtout l'influence de Frantz Fanon chez qui l'on retrouve pêle-mêle le spontanéisme et le souci de faire jouer un rôle central à la paysannerie, et surtout la volonté de mettre l'homme face à lui-même, de le mettre debout, ce qui semble être un thème récurrent de *Peau noire, Maques blancs* ou des *Damnés de la terre*. Selon, R. Banégas, c'est la méfiance envers le parti unique, la confiance en la pratique qui rapprocherait le plus Sankara du fanonisme de même que sa volonté d'inscrire les changements dans la vie quotidienne, dans les gestes et habitudes des simples gens, dans les rapports familiaux.<sup>373</sup> Quant à l'ethos et la pratique, on la reprocherait de Robespierre, dont la mémoire fut prise en charge par les marxistes, notamment le Parti Communiste Français. Comme d'autres élites africaines de l'époque, Sankara subit l'influence jacobine, qui veut la construction d'un Etat fort, centralisé, et son souci de moralisation de la vie publique. Tout comme Robespierre, Sankara construisit son image d'austérité, d'incorruptible, en tirant une importante légitimité, et baigne dans une forte « mystique populiste » où le peuple est la valeur et l'instance suprême.

La multiplicité des références témoignent toutefois d'une certaine familiarité avec le marxisme. Il cite par exemple *L'Origine de la famille* d'Engels dans son discours sur la libération de la femme. Dans son *Discours à l'ONU en 1984*, il emprunte une grille d'analyse : « nos yeux se sont ouverts à la lutte des classes ». Et il ponctue régulièrement ses discours ou ses slogans des catégories marxistes (« petite bourgeoisie affolée » etc.). De la même façon, il s'essaie à l'analyse du capitalisme et de sa responsabilité dans le

---

<sup>371</sup> Jaffré 2007, p. 96.

<sup>372</sup> Sur la réception du marxisme à l'époque colonial voir Blum 2018, pp. 322-324.

<sup>373</sup> Banégas 1993, p. 106.

développement de la corruption dans un entretien avec Mongo Beti en 1985. Pour autant, l'un des éléments essentiels de la théorie marxiste, la question de la propriété reste une question largement ignorée. Il qualifie ainsi l'accusation des hommes de droite de voir en lui un homme « hostile à la propriété privée » de « Accusation gratuite et malveillante ». Et d'ajouter : « Je dirai même que la propriété privée est une chose normale au stade actuel de notre société. Il est normal qu'elle soit sauvegardée ».<sup>374</sup> Ainsi, le langage marxiste semble être utilisé parce qu'il est plus apte, le plus pratique pour expliciter une domination. Dans le discours du 8 mars 1987, les femmes sont par exemple associées ou même assimilées à « l'ouvrier », aux « prolétaires ». Toutefois, cela ne suffit pas à faire de Sankara un marxiste-léniniste.

Pourtant, dans un passage souvent repris, à la question d'un journaliste lui demandant quels livres il emmènerait s'il devait échouer sur une île déserte, il répond :

« Sûrement *L'État et la révolution* ; c'est pour moi un livre-refuge que je relis souvent ; suivant que je suis de bonne ou mauvaise humeur, j'interprète les mots et les phrases de façon différente. Mais sur une île, j'emporterais aussi la Bible et le Coran.»<sup>375</sup>

Il évoque ensuite les raisons :

« *L'État et la révolution* donne une réponse à des problèmes qui nécessitent une solution révolutionnaire. Par ailleurs, la *Bible* et le *Coran* permettent de faire la synthèse de ce que les peuples ont pensé et pensent dans le temps et l'espace.»<sup>376</sup>

C'est en homme de la pratique que Sankara dit lire. De fait, dans un entretien de 1986, il se définit comme un « homme qui ne lit pas pour passer le temps, ni pour découvrir une belle narration » et avoue qu'il aimerait écrire « un ouvrage sur l'organisation et la construction du bonheur des peuples ».<sup>377</sup> C'est en homme de la pratique politique que lit Sankara et c'est dans son rapport à la politique que l'on peut le mieux exprimer son rapport au marxisme. Comme l'a bien montré L. Martens, militant communiste belge rompu aux logiques partisans,

---

<sup>374</sup> Entretien avec Mohamed Maïga, *Afrique – Asie*, 24 Octobre 1983, n° 307.

<sup>375</sup> Entretien avec Elisabeth Nicolini, *Jeune Afrique*, 12 mars 1986.

<sup>376</sup> Entretien avec Elisabeth Nicolini, *Jeune Afrique*, 12 mars 1986.

<sup>377</sup> Entretien avec Elisabeth Nicolini, *Jeune Afrique*, 12 mars 1986.

l'un des éléments qui permet le mieux d'appréhender le rapport de Sankara au marxisme consiste à le comprendre dans l'espace politique, en particulier dans sa position autour de la création d'un parti marxiste-léniniste. On peut noter à ce sujet une forte ambivalence de Sankara, conscient de la nécessité de regrouper les organisations révolutionnaires mais répugnant à mettre en place une telle structure partisane. D'une part, il y a une réelle négation de Sankara des différentes luttes menées par les partis de gauche, il refuse ainsi d'inscrire sa lutte dans l'histoire de la lutte des organisations de gauche. Selon L. Martens, Sankara est peu au courant des débats qui ont marqué le mouvement communiste.<sup>378</sup> De plus, Sankara avoue une certaine hantise de la nomenklatura – ce qui montre son intoxication par la propagande anti-communiste nous dit L. Martens... - et l'arrivisme que va inmanquablement entraîner la création d'une telle structure. Au cours de la Révolution, il fait part de ses réserves à Arsène Yé en ces termes :

« Je pense que notre société est très religieuse, très mystique et que nous avons plutôt besoin d'un parti de masse »<sup>379</sup>

Ces propos, s'ils demeurent invérifiables montre bien la préoccupation sankariste : penser l'organisation populaire. Mais cette participation est pensée de manière romantique. Est-ce à dire que le marxisme n'a aucune utilité politique chez Sankara ? C'est oublier que le discours est en lui-même un instrument de positionnement politique. Le marxisme, outre l'outil de subversion intellectuel d'un monde néo-colonial, semble avoir été en effet le langage le plus à même de forger le consensus entre les officiers progressistes, les Patriotes et les partis d'extrême gauche civils. Le consensus était d'autant plus facile que le marxisme permet de justifier facilement les mesures de répression et de construction autoritaire de l'Etat, ce qui explique selon E. Keller pourquoi les militaires mobilisèrent souvent le langage marxiste après leur arrivée au pouvoir.<sup>380</sup>

On pourrait ajouter que la marxisation du langage, tout en devant beaucoup à l'époque, participe d'une stratégie politique. Le *DOP*, comme on a pu le développer, est certes un véritable *census* marxiste, qui sert de référent et de référence et qui fonde le discours révolutionnaire mais c'est aussi un texte fondé sur le consensus entre les militaires et les

---

<sup>378</sup> Martens 1989, p. 163-1964.

<sup>379</sup> Martens 1989, p. 163.

<sup>380</sup> Keller in Keller and Rotchild 1987.

représentants des partis politiques alliés. Le DOP devait être rédigé par 3 membres du CNR, chacun représentant l'une des composantes du Conseil. Le PAI désigne Philippe Ouedraogo, l'ULC-R Valère Somé et les militaires Blaise Compaoré. Pris par le temps, les trois hommes n'ont que le temps de se mettre d'accord sur le sommaire de ce discours.<sup>381</sup> Il faut souligner le choix des militaires de se faire représenter par Blaise Compaoré. Contrairement aux deux représentants des partis, rompus aux échanges théoriques, ce dernier ne semble pas manifester un grand enthousiasme si l'on en croit les rapports d'ambassade. Un portrait de l'ambassade de France de 1986 dresse le portrait d'un homme « militaire dans l'âme » qui « affiche une singulière répugnance pour les jeux politiques [et qui] ne semble se sentir à l'aise qu'au milieu de ses prétoriens, loin de la capitale, au sein du réduit de Pô. [...] Aucun hobby particulier autre que le sport n'est connu au capitaine Compaoré, certainement moins passionné de lecture que son compagnon et ami Thomas Sankara. »<sup>382</sup>. On sait la précipitation avec laquelle le discours fut rédigé et comment il ne fut écrit quasiment que par V. Somé. Ainsi faut-il voir dans ce désintérêt, peut-être le désintérêt de militaires exerçant des responsabilités devant la discussion scholastique si chère aux militants voltaïques. Mais désintérêt pour le débat théorique ne veut pas dire absence de toutes préoccupations politiques.

### *Une révolution dumontiste ?*

Finalement, il faudrait partir du principe que les militaires révolutionnaires expriment plus une sensibilité marquée de romantisme (progrès, vertu du peuple), qu'une doctrine. Finalement, au regard de leurs trajectoires, c'est le terme de patriote qui unifie les officiers progressistes. Au moment de la crise du 17 mai, alors que Blaise Compaoré est retranché à Pô, il organise un long entretien avec M. Maïga afin de porter ses positions. A la demande de situer politiquement il répond :

« Je me méfie des clichés et des formules qui ne veulent rien dire. Mais un de vos confrères a présenté notre groupe comme un groupe d'officiers nationalistes et progressistes. J'accepte cette définition. Nous croyons profondément qu'il n'existe aucune fatalité qui condamne notre pays à la misère actuelle. La Haute-Volta n'a pas la

---

<sup>381</sup> Jaffré 2007, p. 195-196.

<sup>382</sup> Archive citée par Michel Arseneault pour « Qui a fait tuer Sankara ? - Sankara et ses ennemis : ce que disent les archives » - Michel Arseneault pour RFI, 2017

vocation de demeurer un pays éternellement assisté et un réservoir de main d'œuvre destiné à l'exportation. Notre programme politique est connu, c'est celui du CSP. »

Et d'ajouter, lorsque M. Maïga lui demande de répondre plus clairement à la question :

« Dans l'état de développement actuel de notre pays, nous n'avons pas à vouloir imiter à tout prix ce qui se fait ailleurs et entretenir des discussions oiseuses autour du débat idéologique entre le capitalisme et le communisme. Les problèmes immédiats de notre peuple, c'est d'abord et avant tout la satisfaction de ses besoins fondamentaux: se nourrir et s'habiller décentement, avoir un toit, pouvoir se soigner et donner une éducation convenable à ses enfants. Ces problèmes doivent être résolus par des actes concrets. Ce n'est pas une question de choix idéologique. »

On note une profonde continuité entre ce discours et le discours sankariste au cours de la Révolution. Il témoigne d'une sensibilité beaucoup plus populiste et romantique que marxiste. « Le plus important, je crois, c'est d'avoir amené le peuple à avoir confiance en lui-même, à comprendre que finalement, il peut s'asseoir et écrire son développement, il peut s'asseoir et écrire son bonheur, il peut dire ce qu'il désire et en même temps, sentir quel est le prix à payer pour ce bonheur » dit Sankara.<sup>383</sup>

La notion de développement s'enracine dans le monde occidental, héritière des Lumières et de la foi dans le progrès et la Sciences des positivistes du XIX. G. Rist le qualifie ainsi de « mot fétiche », « mot-valise » et « mot plastique » saturé d'implicites et d'affects. Le développement ne serait qu'une des composantes de l'idéologie de la croissance qu'il viendrait légitimer en portant un espoir collectif dont on ne questionne plus la pertinence. Le développement serait « une croyance occidentale », finalement partagée par les acteurs des pays développés comme des pays en développement.<sup>384</sup> Les tenants de la colonisation vont en partie s'appuyer sur l'argument du développement pour justifier leur entreprise. Or, on perçoit la continuité entre les discours des révolutionnaires et les discours des colonisateurs et des élites postcoloniales sur les mécanismes même pour faire accéder la Haute-Volta puis le Burkina Faso au développement. Dès la colonisation, les chefferies traditionnelles sont perçues comme une entrave au développement. Dès 1949, le discours fondateur sur l'état de l'Union présenté par le président Truman consacra dans son point IV la reconnaissance de

---

<sup>383</sup> Extrait d'une interview dans le film *Fratricide au Burkina, Sankara et la Françafrique de Thuy-Tiên Ho et Didier Mauro*, production ICTV Solférino, 2007.

<sup>384</sup> Rist 2012.



l'état de sous-développement. Ce discours, bien qu'anticolonialiste, n'en offre pas moins de nombreuses similitudes avec les principes qui ont justifié l'expansion coloniale. Dans la reconfiguration des savoirs de la période du colonialisme tardif, puis de la période postcoloniale, émerge en effet l'idée d'une comparabilité entre les pays. Largement impensable durant l'entre-deux-guerres, en raison de l'idéologie coloniale qui faisait de ces espaces coloniaux des espaces riches à mettre au service de la métropole, mais aussi en raison du paradigme racial, l'idée de comparabilité s'impose à l'aide de l'outil statistique. En cela, elle est indissociable du concept de développement qui fonde le nouveau paradigme justificatif de la présence coloniale. Il devient central d'établir un bilan chiffré, tant pour justifier la colonisation que pour la décrier. Or, le développement apparaît comme l'élément central de la pensée et de la pratique sankariste, largement tributaire donc de la production sur le « développement » dans le champ du savoir.

Il convient de reposer à nouveau frais la question de la politisation des militaires progressistes burkinabés. A la lecture de documents d'ambassade, on s'aperçoit que « les diplomates qui se succèdent à Ouagadougou voient en lui un dirigeant nationaliste qui s'inspire moins de Lénine que de René Dumont, l'agronome français.»<sup>385</sup> Pour comprendre ces vues particulières des officiers, il semble impératif de les resituer dans le contexte de production internationale du savoir sur le Sahel des années 1970. V. Bonnecase a ainsi pu montrer que les années 1970 sont une décennie où les problèmes de la faim et de la grande pauvreté sont brutalement mis en avant sur la scène internationale.<sup>386</sup> A la production de savoir des administrateurs coloniaux succèdent en effet celle des chercheurs internationaux, privés ou publics. Leur production est instrumentalisée, leurs chiffres, sur lesquels ils émettent bien des doutes, pris pour preuves de la nécessité de la politique d'aide que doivent apporter les pays occidentaux aux pays sahéliens.<sup>387</sup> C'est ainsi cette politique d'évaluation chiffrée qui va fixer le terme Sahel, expression « bioclimatique » alors peu employée, en lui affectant la caractéristique du sous-développement et de la faim. A la fin des années 1970, l'imaginaire lié au Sahel est rattachée de manière irrémédiable la pauvreté alors même que cet espace était largement méconnu au début de la décennie. La famine du début des années 70 et sa très forte

---

<sup>385</sup> « Qui a fait tuer Sankara ? - Sankara et ses ennemis : ce que disent les archives » - Michel Arseneault pour RFI, 2017

<sup>386</sup> Bonnecase 2011.

<sup>387</sup> V. Bonnecase note que, dans un premier temps, les autorités des états nouvellement constitués sont très largement hostiles à cette aide, perçue comme une dépendance dont il faut se libérer.

médiatisation ont une grande importance dans la construction de cet imaginaire, de ces représentations puisqu'ils sont venus entériner à l'échelle mondiale cette hiérarchie entre les pays, ce classement, tout en insufflant une nouvelle dynamique aux programmes d'aides et aux études menées par des organisations, qui trouvent là manière à justifier leur rôle. C'est ainsi au cours des années 70 qu'émerge à l'échelle internationale un ensemble particulier de pays d'Afrique, le Sahel, caractérisé par la faim et la grande pauvreté.

A cette construction décelée par V. Bonnacase, l'on pourrait ajouter qu'émerge également l'image d'un Sahel en voie d'assèchement accéléré. A. Ballouche et A. N'Taïbi ont montré que le discours sur la « désertification » du Sahel participe également de la mise sous tutelle des populations agricoles locales.<sup>388</sup> Encore une fois, sans préjuger de la véracité empirique de ce concept scientifique, l'on peut déceler dans la peur de la « désertification » des origines coloniales. La désertification supposée de l'espace sahélien va en effet devenir l'un des piliers de la politique environnementale coloniale. L'idée d'une progression du dessèchement, de la poursuite de la décadence des soldes et de la végétation sera toujours relayée par les services coloniaux, ce qui permet de légitimer une politique de protection de la nature, souvent au détriment de populations locales. Lors de la période post-coloniale, l'évidence d'un processus de dégradation, qui ne fit jamais consensus au sein de la communauté scientifique, oriente voire fausse tous les résultats. L'expertise scientifique de l'expert, couplée à celle du « développeur » en charge de la gestion, permettait en particulier d'exclure le savoir vernaculaire des paysans et pasteurs locaux. Les années 70 voient donc le renforcement de ce que J.-C Ribot n'a pas hésité à qualifier d'un « paternalisme technocratique »<sup>389</sup>.

Une région qui a faim, une région qui a soif, un désert qui avance telles sont les caractéristiques d'une région, le Sahel, forgée par le discours expert du Scientifique et du Développeur. Aussi faut-il resituer la politisation de ces officiers progressistes, en particulier Sankara, dans ce nouveau régime de classement et dans la brutale accélération induite par les crises au sein de l'espace sahélien. Rappelons en effet que le pays, comme d'autres situés dans la zone sahélienne, est durement touché par la sécheresse de 1973-1974. Il subit également de plein fouet les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979 ainsi que les contrecoups de la guerre contre le Mali de 1974. Comme on a pu le voir, les premiers indices d'une action publique du ROC, le regroupement de ces officiers, tient justement à la dénonciation de

---

<sup>388</sup> Ballouche et N'Taïbi 2013.

<sup>389</sup> Ribot 1999.

l'accaparement de l'aide internationale par des officiers corrompus. Ainsi, les années 1970, furent bien la matrice des représentations et de l'engagement de ces officiers. On remarque ainsi une importante accointance entre le discours sankariste et ce discours d'expertise. Le 4 octobre 1984, Sankara s'adresse à la Trente-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies et commence son discours en ces termes :

« Je viens en ces lieux vous apporter le salut fraternel d'un pays de 274000 km<sup>2</sup>, où sept millions d'enfants, de femmes et d'hommes, refusent désormais de mourir d'ignorance, de faim, de soif, tout en n'arrivant pas à vivre véritablement depuis un quart de siècle d'existence comme Etat souverain, siégeant à l'ONU. »

Ainsi, les premiers mots permettant de qualifier le pays sont-ils : « l'ignorance », « la faim » et « la soif ». Ils sont très vite suivis d'une référence à la désertification de la Haute-Volta :

« C'est ce que nous avons perçu, nous, peuple burkinabè, au cours de cette nuit du 4 août 1983, aux premiers scintillements des étoiles dans le ciel de notre Patrie. Il nous fallait prendre la tête des jacqueries qui s'annonçaient dans les campagnes affolées par l'avancée du désert, épuisées par la faim et la soif et délaissées. »

C'est tout le génie de la communication sankariste que d'avoir inscrit la légitimation de leur Révolution dans ce nouveau régime de compréhension de l'espace sahélien. Mais on ne peut parler d'une stratégie consciente, il s'agit de croyances partagées. Il en va de même dans le rapport à l'aide extérieur. Le seul ouvrage cité dans son discours à l'ONU est celui d'un consultant international, qui a travaillé dans le cadre du Ministère de la Coopération français, Jacques Giri<sup>390</sup> :

« Analysant un tableau publié en 1983 par le Club du Sahel, Jacques Giri dans son ouvrage *Le Sahel Demain*, conclut avec beaucoup de bon sens que l'aide au Sahel, à cause de son contenu et des mécanismes en place, n'est qu'une aide à la survie. Seuls, souligne-t-il, 30 pour cent de cette aide permet simplement au Sahel de vivre. »<sup>391</sup>

L'ouvrage de Jacques Giri vient donc appuyer le refus de l'aide internationale reposant sur l'idée que celle-ci est inefficace voire contreproductive. Rarement citées, les références bibliographiques de Sankara n'ont finalement rien de révolutionnaire. D. Reisser, qui a signé

---

<sup>390</sup> Giri 1983.

<sup>391</sup> Discours à l'ONU de 1984.

un compte-rendu du livre en 1984, remarque que l'idée que les aides soient inefficaces n'a rien de bien originale.<sup>392</sup> L'originalité du livre tiendrait plutôt dans la démonstration que le Sahel a les capacités d'entreprendre seul son développement. Ainsi, il est beaucoup plus pertinent d'inscrire la pratique sankariste dans l'espace intellectuel de l'expertise que dans l'espace théorique du socialisme ou du communisme. L'émergence des officiers progressistes dans les champs politiques et économiques est donc à comprendre dans les reconfigurations induites par la crise de ce que Fr. Cooper a appelé « L'Etat développementaliste ». Fr. Cooper emploie cette expression pour qualifier les États qui, avant les indépendances, ont fait passer les intérêts liés au développement au-dessus de ceux des « colons » plus attachés à la défense de leurs statuts sociaux et économiques. Il perçoit une forme de continuité à ce niveau entre l'État « colonial » et « postcolonial » dans la mesure où, dans les deux cas, il est perçu comme le principal moteur du développement » jusqu'à ce que ce modèle connaisse une crise majeure entre les années 1970 et 1990.<sup>393</sup> Cette crise de l'Etat développementaliste se traduit par la compétition accrue entre différents acteurs qui prétendent incarner et conduire au mieux le développement de la Haute-Volta. En 1966 est créé en Haute-Volta le premier Organisme Régional de Développement qui permet l'émergence d'une nouvelle élite, une élite technicienne (composée d'ingénieurs, d'agronomes, d'économistes etc.) qui vient concurrencer la légitimité de la chefferie en lui opposant compétence et savoir « moderne ». Selon B. Beucher, les crises des années 1970 vont encore renforcer le rôle d'une bureaucratie technocratique qui espère voir s'opérer le développement par le recours massif à des élites techniciennes. Enfin, cette période, surtout après 1973, est aussi celle de l'intervention massive des O.N.G. en Haute-Volta, démultipliant de la sorte les instances d'élaboration et de pilotage de l' « aide » au développement ; autant d'élites nouvelles, africaines et occidentales, qui disputent aux chefs coutumiers leurs capacités d'intervention en la matière. Il semble donc pertinent d'inscrire les officiers progressistes dans cette compétition politique dans un contexte de crise de l'Etat « développementaliste ».

Ces représentations et cette compétition explique ainsi la pratique sankariste. Dès les premiers mois de la Révolution, le Président Sankara confie à l'intellectuel prophétique Bruno Dumont, et sa femme Charlotte Paquet, la charge d'étudier les possibilités agricoles de la Haute-Volta. C. Pellas, délégué au Fonds Européen de Développement, a ainsi transmis « à titre

---

<sup>392</sup> Reisser 1984.

<sup>393</sup> Cooper 2002, pp. 111-114 et 141.

confidentiel », le 2 avril, le rapport relevant des « contraintes et problèmes de développement rural et général en Haute-Volta »<sup>394</sup>. Cette étude fut largement médiatisée par le Pouvoir sankariste. Une pleine page du journal *Carrefour Africain* y est consacrée, reposant sur un entretien de Luc-Adolphe Tiao et le célèbre auteur de *L'Afrique noire est mal partie*.<sup>395</sup> Il y est écrit que « René Dumont séjourne depuis le 26 janvier [1984] dans notre pays, à l'invitation des autorités. » Ce que « l'essai » selon les mots du document, confirme :

« Le Président Thomas SANKARA nous a fait le redoutable honneur de nous confier l'étude des contraintes qui bloquent le développement rural, économique et social, agricole et pastoral, de la Haute-Volta. »<sup>396</sup>

Ainsi, l'essentiel des mesures de lutte pour l'environnement menées par Sankara est préconisé dans le rapport Dumont. Les trois luttes : interdiction des feux de brousse, lutte contre la coupe abusive du bois et la divagation des animaux. Ainsi, cette collaboration révèle toute à la fois les croyances du pouvoir tout en lui permettant une légitimité auprès des élites techniciennes et des ONG. Quant à R. Dumont, il tirera de cette expérience un livre publié dès 1986, *Pour l'Afrique, j'accuse. Le journal d'un agronome au Sahel en voie de destruction*, qui lui permet de continuer à construire son discours et son existence médiatique (invitations sur les plateaux télé, conférences etc.).

L'expérience sankariste peut ainsi être comprise comme une réponse radicale au catastrophisme de la pensée développementaliste des années 1970. Les années 1970 sont en effet celle d'un tournant dans la pensée agronomique, particulièrement celle de R. Dumont. R. Dumont va en effet tourner le dos au modèle productiviste et prédire, en particulier dans *L'Utopie ou la mort!*, publié en 1973, l'effondrement total et inéluctable de la civilisation humaine si les taux de croissance de la population et de la production industrielle se maintiennent à des niveaux élevés. En cela, il s'inscrit dans la classique littérature catastrophiste et néomalthusienne américaine des années 1950. Mais Dumont se positionne aussi par rapport aux écologistes américains à la question du Tiers Monde. Contre certains

---

<sup>394</sup> MCAC 499PO/1 14.

<sup>395</sup> Carrefour africain, n° 819, 25 février 1984.

<sup>396</sup> MCAC 499PO/1 14. La prise de contact semble avoir été à l'initiative de Sankara. Dans un entretien avec Fidèle Toe, Dumont explique que c'est « le Camarade Capitaine Thomas SANKARA qui m'a écrit en me demandant de venir étudier les contraintes, difficultés et les principaux problèmes auxquels se heurte le développement rural, étudier les potentialités de ce pays et voir à quelles conditions on pourrait assurer un développement plus rapide [...]. »

écologistes qui voient dans le Tiers Monde la principale cause des bouleversements écologiques, R. Dumont, c'est son originalité, intègre une préoccupation sociale et humanitaire à l'égard du tiers-monde et entend lier les idées écologistes à une remise en cause du système capitaliste en insistant particulièrement sur la responsabilité des pays développés, contribuant ainsi à fortement politiser la question écologique.<sup>397</sup> Cette même ambiance catastrophiste se retrouve dans le titre même de J. Giri : *Le Sahel demain. Catastrophe ou renaissance ?*. Ainsi peut-on percevoir une nette continuité entre la pensée et le discours dumontiste et le discours et la pratique sankariste. A. Vrigno montre que chez Dumont la faim construite comme un scandale et que la recherche des solutions les plus efficaces pour assurer l'approvisionnement alimentaire de la population apparaît comme un véritable leitmotiv de sa réflexion, depuis ses premiers rapports sur le Tonkin colonial jusqu'à ses derniers ouvrages. Comme chez Dumont, on retrouve chez Sankara cette « obsession pour la faim »<sup>398</sup>, perçue comme le scandale moderne. Dans son discours à l'ONU de 1984, le mot faim n'apparaît pas moins de 8 fois. Aussi faut-il comprendre l'investissement sankariste dans la paysannerie. Il rejoint en cela les pensées de Dumont marquées par le socialisme et l'écologie, où la paysannerie jouerait un rôle essentiel, au point que Dumont croit voir dans les paysans du tiers-monde la préfiguration d'un « homme nouveau » à venir. René Dumont prône l'avènement d'une civilisation agraire reposant essentiellement sur des coopératives paysannes organisées selon des principes socialistes. Plus encore, l'austérité devient un objet politique et se trouve valorisé comme un *ethos* à suivre. René Dumont vante à plusieurs reprises les qualités d'économie, de bon sens et de mesures qui caractérisent selon lui les paysans. À ce titre, il salue l'action des militaires au pouvoir dans un certain nombre de pays africains dans les années soixante-dix (qu'il s'agisse de la Tanzanie, du Niger ou du Congo) en relevant qu'ils « ont souvent plus d'ascendance paysanne que les politiciens et même les autres fonctionnaires : ils ont gardé l'habitude d'une vie plus rude, plus austère ». Cet au regard de cet *ethos* d'austérité, perçu comme une réponse politique au problème écologique d'habitants du Sahel construits comme l'exemple paradigmatique des « damnés de la terre » - expression Dumontienne dans *Nouveaux voyages* - et des « vrais prolétaires des temps modernes » - expression de *L'Afrique noire est mal partie*, que sont critiquées et condamnées les pratiques de consommation des couches moyennes occidentales. Ainsi, René Dumont passera sa vie à décrier le modèle de l'automobile individuelle et le candidat à la

---

<sup>397</sup> Vrignon 2016, p. 14.

<sup>398</sup> Vrignon 2016, p. 25.

présidentielle qu'il fut n'hésitait pas à interrompre un repas quand il estime avoir absorbé un nombre de calories suffisant. C'est ce même nombre de calories, si mal réparti à l'échelle de la population mondiale, qui sert à Sankara à illustrer son discours :

« Je parle au nom des mères de nos pays démunis, qui voient mourir leurs enfants de paludisme ou de diarrhée, ignorant qu'il existe, pour les sauver, des moyens simples que la science des multinationales ne leur offre pas, préférant investir dans les laboratoires de cosmétiques et dans la chirurgie esthétique pour les caprices de quelques femmes ou d'hommes dont la coquetterie est menacée par les excès de calories de leurs repas trop riches et d'une régularité à vous donner, non, plutôt à nous donner, à nous autres du Sahel, le vertige. »

Le discours et la pratique sankariste s'inscrivent ainsi dans les nouvelles constructions des années 1970, le Sahel, la faim, et les basculements de la théorie et de la crise de l'Etat-développementaliste. Toutefois, l'une des singularités par rapport aux autres acteurs se disputant la légitimité du développement, c'est l'extrême connotation morale qu'attachent les officiers sankaristes au développement, à la souveraineté. Humiliation et honneur sont au centre du système de valeur de la Révolution.

## **II - Sankara, Chef historique de la Révolution**

### *Une révolution honorabilisante*

Le 17 août 1964, dans une rapide présentation d'un discours de Sankara transmis à l'ambassadeur français, le chef de la mission française de coopération J. Monlau écrit :

« En revanche, les propos du capitaine Sankara, à travers leur caractère passionné, témoignent certainement d'un état d'esprit que ses interlocuteurs doivent connaître et dont il leur faut tenir compte. On y retrouve comme à l'accoutumée son nationalisme hypersensible qui établit la relation de coopération au niveau non du dialogue, mais d'une mendicité et d'un rapport inégal à travers lequel la « liberté » et la « dignité » voltaïque sont soumises à l'impérialisme. On y constate le caractère facilement radical et simplificateur d'une pensée qui ne s'embarrasse guère de nuances. »

On perçoit chez Sankara une ambivalence entre la reconnaissance, la croyance, d'une hiérarchie fondée sur le développement et son refus en raison de l'humiliation procurée par les qualificatifs moraux qui y sont rattachés. Ainsi dans un discours Sankara peut-il exprimer

son refus de voir son pays qualifiés de « de pays sous-développés, de pays dits pauvres par ceux qui calculent la pauvreté d'après leurs normes à eux mais qui en fait sont eux-mêmes pauvres d'après nous mêmes, d'après nos propres barèmes. »<sup>399</sup> On perçoit ici le sentiment de stigmatisation, la reconnaissance de la domination symbolique procurée par ce système de classement. Le Sankarisme est une réaction à cette domination symbolique, d'autant plus violente, que l'histoire burkinabé est comprise et construite comme une succession d'humiliantes dominations. C'est par exemple le cas du *Ditanyè*, *Hymne de la victoire*, aussi appelé *Une seule nuit*, l'hymne national composé de quatre strophes, adopté en 1984, et surtout, écrit par Thomas Sankara.

Il est ainsi frappant de voir que le vocabulaire de l'humiliation apparaît dès le premier vers :

« Contre la férule humiliante il y a déjà mille ans,/ La rapacité venue de loin les asservir il y a cent ans./Contre la cynique malice métamorphosée/ En néocolonialisme et ses petits servants locaux. »

Frappé par le système esclavagiste, la colonisation, puis le néocolonialisme, l'histoire de la nation burkinabé est construite comme une suite d'humiliations. Le 4 août vient marquer une rupture, « une seule nuit [la nuit du coup d'Etat]« a rassemblé en elle l'histoire de tout un peuple », et aujourd'hui, « céans désormais en sa dignité recouvrée/ L'amour et l'honneur en partage avec l'humanité,/ Le peuple du Burkina chante un hymne à la victoire ». Tout le discours sankariste est saturé par le langage de l'honneur. L'aide internationale n'a fait qu'inculquer dans l'esprit de l'homme voltaïque « des réflexes de mendiants ». Il s'agit pour les TPR « d'asséner de pesants coups à cela qui ont montré leur incapacité à éprouver d'autres sentiments que le mépris le plus féodal pour le peuple et ses intérêts. » Ainsi, les mesures prises contre la mendicité, qui perturba en particulier l'économie du don musulman, tiennent principalement aux vues sankaristes puisque le Front Populaire abandonna la croisade contre les grands « maux » sociaux que seraient la prostitution et la mendicité. Finalement, on peut se demander si la pratique sankariste n'est pas l'imposition d'une culture de l'honneur. En témoigne la transformation du nom de Haute-Volta, nom colonial, en Burkina Faso, Patrie des Hommes intègres, honnêtes, Terre natale de l'homme intègre.<sup>400</sup> Selon le journal *Jeune*

---

<sup>399</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=Yx8zACssGZo>

<sup>400</sup> Selon un journal farouchement hostile à Sankara, l'invention de ce nom revient à Buana Kabué, conseiller spécial de Sankara (*Black*, page 17 MCAC 4999PO1/13).



*Afrique*, Sankara aurait confié à son correspondant « le nom Haute-Volta ne répondait ni à des critères géographiques ni à des critères sociologiques ou culturels »<sup>401</sup>. Ainsi, le nom même du pays devient une assignation identitaire « sociologique » et culturel, contrairement la Haute-Volta, nom colonial. L'intégrité, l'honnêteté (Patrie des Hommes honnêtes est par exemple une des traductions données par Sankara) s'inscrivent dans ce système de valeurs référent à l'honneur. Or, l'honneur a ceci de particulier qu'il articule selon une dialectique particulière les logiques individuelles et collectives.<sup>402</sup> L'honneur peut ainsi constituer un caractère collectif (l'honneur de la nation burkinabé, l'honneur d'une profession) qui s'enracine, est incorporé, dans les individus. Ainsi, une grande partie du verbe et de la pratique sankariste consiste en une assignation identitaire afin d'en récolter l'élément de mobilisation. L'honneur invite à faire respecter la norme collective, à en faire une affaire individuelle qui engage l'estime de soi et l'amour propre. Finalement, l'appel à l'honneur burkinabé, c'est une manière de faire du Burkinabé un sujet agissant, contrairement au Voltaïque sujet passif dominé. L'honneur est en effet cette reconnaissance qui articule l'autonomie individuelle et la détermination sociale. En menant une politique d'honorabilisation, Sankara invite les Burkinabés à se positionner comme des sujets agissants, des sujets acteurs de la mise en œuvre des normes révolutionnaires.

Cette centralité dans la pratique et le système de valeur de l'honneur est assurément à lier au statut de militaire de Sankara. Déjà Montesquieu dans son *Esprit des lois* rappelait que le point d'honneur « est plus marqué chez les gens de guerre et c'est le point d'honneur par excellence ». Il faut dire que, de toutes les professions dont l'honneur constitue le caractère, le métier des armes possède la particularité de soumettre les individus à une injonction potentiellement mortelle. Cette spécificité, l'armée comme une profession sacrificielle, tendrait à conforter les officiers dans leur appel massif à la mobilisation populaire. Ce trait ne serait pas une caractéristique des officiers progressistes. Déjà dans les années 1970, un politiste pouvait écrire à propos de militaires sud-américains que « les officiers éclairés se sentent particulièrement bien placés par leur profession pour exiger de leurs concitoyens un "civisme héroïque" et pour éliminer sans faiblesse les obstacles sociaux et politiques à une expansion harmonieuse. »<sup>403</sup> Aussi peut-on se demander si à la militarisation de l'espace

---

<sup>401</sup> *Jeune Afrique*, n°1232-1233, 15-22 août 1984, p. 34.

<sup>402</sup> Pour une réflexion historique sur l'honneur en Révolution (française), voir Drévilion 2014.

<sup>403</sup> Rouquié 1971, p. 1069.

public – attesté aussi bien dans la fête révolutionnaire que dans le quotidien tant et si bien qu’il était bien difficile de distinguer militaires, de CDR armés, de brigades de vigilance – n’a pas répondu une militarisation de l’imaginaire public, via ce qui pourrait relever d’une culture de l’honneur. Ainsi, il semble indispensable de resituer le Sankarisme dans toute sa dimension militaire.

### *Ethos et disposition militaire*

L’imagerie sankariste a très tôt fixé l’image du capitaine paré de ses principaux attributs militaires, veste vert-kaki aux manches retroussées à mi-bras et béret rouge incliné. Rien d’étonnant en cela. Celui qui fit la promotion du *faso dan fani* était, dans la grande majorité de ses apparitions publiques, en tenue militaire. La majorité des archives le montre ainsi ceint de son treillis, qu’il invective les CDR de province, assiste au mariage de Blaise Compaoré ou reçoit Michel Delpech à Ouagadougou.<sup>404</sup> Le treillis fut ainsi l’habit du Président en exercice. De même, c’est en costume aux couleurs camouflage et béret qu’il a présenté à la face du monde les orientations de la Révolution burkinabè au siège des Nations Unies. Quant au costume de cérémonie bleu et or, inédit pour l’occasion, qu’il arbora lors de sa rencontre de novembre 1986 avec François Mitterrand, il ne manque pas d’afficher, sur les épaulettes, les 3 étoiles de capitaine. Sankara fut ainsi ce que la sociologie du maintien de l’ordre a appelé « un corps habillé », un militaire qui n’a jamais manqué de revêtir les signes d’un univers symbolique fondé sur l’opposition entre les membres de la profession et les non-initiés. Sa culture matérielle fut tout autant façonnée par l’institution militaire, en homme familier des *talkies-walkies*, des jeeps militaires et, bien sûr, des armes.

Cette dimension militaire est d’autant plus flagrante que Sankara fut un homme armé. « Jamais sans son pistolet à la ceinture » serait l’un des *topos* des nombreuses descriptions du capitaine. Ce détail, qui confinerait presque au pittoresque raciste dans certains articles, est pour autant crucial tant l’objet qu’est l’arme est surchargé de significations. Même au ceinturon elle est l’un des éléments essentiels du pouvoir sankariste en représentation. Elle revêt ainsi une telle signification que des tentatives de désarmement virèrent en de bras de fer diplomatique. Dans le contexte extrêmement tendu du sommet France-Afrique de Vittel d’octobre 1983, où Sankara menaçait de repartir, fâché d’avoir été accueilli par Guy Penne,

---

<sup>404</sup> <https://www.nouvelobs.com/culture/20160104.OBS2200/quand-michel-delpech-nous-racontait-ses-annees-folles-de-superstar.html>

un incident survint lorsque le personnel français tint à ce que Sankara se sépare de son arme. Cet incident aurait ainsi nécessité l'intervention de Jean-Christophe Mitterrand qui parvint à convaincre le personnel de passer outre.<sup>405</sup> Sankara s'est ainsi saisi de cette passe d'arme protocolaire pour exprimer un nationalisme ombrageux, en réponse à l'humiliation d'avoir été accueilli par celui qu'il soupçonnait être à l'origine de son emprisonnement quelques mois plus tôt. Dans une même logique, porté par son discours devant les habitants du Harlem noir, il décroche sa ceinture et exhibe sa gaine, assurant qu'il ne s'agissait pas d'un jouet et qu'il comptait bien tirer à balles réelles sur l'impérialisme. Mais ce pistolet n'est pas simplement l'expression symbolique de la souveraineté du Faso à l'internationale, il est aussi l'objet d'un pouvoir en représentation. Sankara avait notamment ce goût des armes, rappelant au profane à quel point ces objets sont investis d'affects puissants. Le pistolet à crosse de nacre, cadeau du dirigeant nord-coréen Kim Il-sung, semble ainsi être l'un des seuls accès de coquetterie que ce soit permis l'austère capitaine.

Si l'arme a une utilité pratique en toute situation, en contexte urbain, le treillis camouflage n'en a aucune. Mais c'est un excellent moyen de reconnaissance. Héritière de la tenue camouflée des parachutistes du milieu du XX<sup>e</sup>, le *treillis cam.* (Treillis camouflage) est revêtu d'une connotation de soldat d'élite, rompu à l'épreuve du feu. Gilles Aubagnac note que même les généraux aiment à se faire photographier, dans leur bureau, stylo à la main mais en tenue bariolée.<sup>406</sup> Ce que ne manqua pas de faire Sankara. Le treillis camouflé est aussi un uniforme d'apparat qui montre et met en scène, propre à susciter fierté de celui qui le porte. Car Sankara a énormément investi dans le système de valeur et de représentation de soi du corps militaire. A la question lui demandant s'il se définissait comme un militaire, il répond :

« Dans le sens noble de soldat, oui. C'est-à-dire servir avec abnégation, courage, quelles que soient les conditions, les difficultés de la vie. Militaire dans le sens d'un homme qui fait une carrière, qui appartient à un clan, à une caste avec ses avantages, ses privilèges, ses droits, et aussi son irresponsabilité, non. »<sup>407</sup>

---

<sup>405</sup> « Je suis donc à nouveau intervenu en disant que cela faisait partie de l'uniforme et qu'il fallait lui laisser son pistolet ». Interview réalisée par Benjamin Roger, *Jeune Afrique*, 13 octobre 2017 : <https://www.jeuneafrique.com/mag/481423/politique/jean-christophe-mitterrand-lassassinat-de-sankara%e2%80%89-selon-moi-un-accident/>

<sup>406</sup> Aubagnac 2014, p. 101.

<sup>407</sup> *L'autre journal*, 3 avril 1986.

*Sankara, de l'officier au chef*

Il est donc nécessaire de resituer la pratique sankariste dans toutes les dispositions militaires dont elle n'est *in fine* que l'expression. Cette pratique n'a pas échappé aux ambassadeurs français. Dans son rapport de fin de mission, en juin 1987 l'ambassadeur Jacques Le Blanc dépeint un Sankara qui ne saurait pas déléguer, s'occuperait de tout dans le détail, travaillant la nuit, sillonnant le pays le jour, essoufflant son entourage. « Il conduit son pays comme une garnison ou un corps de troupe, faisant trembler son monde par ses colères et admettant mal qu'on lui dise son fait », rapporte le diplomate.<sup>408</sup> On note une semblable analyse dans la pratique de B. Compaoré, une fois celui-ci président. A titre individuel tout d'abord, Blaise Compaoré reste un militaire et cela déteint sur sa manière de gouverner qui s'apparente parfois à de la « planification stratégique ». « Il écoute, prend ensuite sa décision et la répercute à ses collaborateurs sous forme d'ordre », remarque un ancien ministre de la révolution.<sup>409</sup> Ainsi faut-il attribuer cette pratique commune à la commune formation des deux hommes. Dans son étude sociologique du corps des officiers français, Chr. Coton a montré à quel point le poids des socialisations antérieures apparaît comme prégnant dans la constitution de ce qui est considéré comme l'expression d'un don pour le commandement, caractéristique de l'élite parmi les officiers.<sup>410</sup> Selon Chr. Coton c'est ainsi en amont de l'entrée dans le corps, dans les lycées et classes préparatoires, que sont incorporés les codes de comportements et les référents culturels qui prendront plus tard sens dans l'entre-soi des officiers. Ainsi, les élèves des classes préparatoires des officiers bénéficient très tôt d'une projection dans l'univers de l'institution militaire et sont très tôt familier avec les éléments de la culture militaire. Or, familier avec la culture militaire, Sankara l'a très tôt été. Son père, Joseph, a été tiraillleur voltaïque et a participé aux guerres coloniales de la France. Il a ensuite occupé la fonction d'infirmier-gendarme. Aussi, Sankara semble avoir très tôt été destiné au métier des armes. Ces dispositions seront ensuite cultivées à l'académie militaire d'Antsirabé (Madagascar), ensuite à l'école militaire de Rabat (Maroc). Différents témoignages, largement hagiographiques, sur l'enfance du petit Sankara et de l'élève officier semble montrer qu'il se soit épanoui dans le rôle du chef.

---

<sup>408</sup> <http://webdoc.rfi.fr/burkina-faso-qui-a-fait-tuer-sankara/chap-05/>

<sup>409</sup> *Internation Crisis Group*, Rapport Afrique, n°205, 22 juillet 2013, p. 14.

<sup>410</sup> Coton 2017.

Au-delà de l'aspect hagiographique, ces éléments montrent un petit Sankara ayant les dispositions nécessaires pour s'imposer dans l'entre-soi en monopolisant les discours, en se distinguant dans le collectif et en apparaissant comme une des « figures » reconnues dans le groupe. Cet ethos combattant incorporé sous forme de dispositions langagières et corporelles est déterminant dans la conquête des réputations des officiers. Les observations menées par Chr. Coton ont montré qu'en école militaire et en régiment sont les officiers les plus susceptibles de déployer une carrière prestigieuse dans l'institution (c'est-à-dire ceux qui possédaient les attributs scolaires et militaires à même de les positionner au mieux sur la « piste aux étoiles ») étaient également souvent ceux qui s'imposaient dans l'entre-soi. Ainsi pourrait-on comprendre la prééminence de Sankara dans le ROC. Cette prééminence est d'autant plus forte que Sankara peut mobiliser, via sa participation à la Guerre contre le Mali en 1974, un très important « capital combattant », entendu comme capital spécifique à l'institution militaire. Selon Chr. Coton, cet « étalon combattant » apparaît comme les expériences de commandement en opération comme modalité cardinale de mesure de la légitimité professionnelle chez les officiers. Ces expériences constituent des ressources valorisées et valorisables pour se positionner dans la compétition entre officiers.

L'apport d'une sociologie des officiers et des modes d'apprentissage permet ainsi de reconsidérer la confrontation extrêmement rapide avec la génération précédente des officiers. Par leur participation aux écoles militaires, qui leur ont fait incorporer toutes les subtilités des ordres militaires, tous les codes de bienséance militaire, leur a appris à s'adresser à un collectif et à cultiver l'image du guerrier qui constitue un étalon de valeur et de comportement entre élèves, les officiers ayant bénéficié de ces instances de socialisation peuvent se dessiner, dès leur entrée dans le corps, comme des officiers « complets », au fait des us et coutumes du milieu. De plus, leur participation durant la guerre du Mali leur a permis d'accéder à un « capital combattant » récent, national et donc légitime – contrairement à un Zerbo qui n'avait « que » participé aux guerres de décolonisation sous les ordres de la France. Aussi peut-on comprendre la facilité avec laquelle ils ont pris leurs distances avec l'institution militaire.

De la même façon, inscrire la culture sankariste dans ce qui relèverait d'une « culture d'officier » permettrait d'éclairer le discours et la pratique individuelle. Chr. Coton a très bien montré le retour du refoulé social en soulignant le rôle des prédispositions familiales, en montrant notamment un rapport ambivalent au religieux. La conformité bourgeoise apparaît comme une chose plutôt souhaitable que l'on peut reconnaître à travers différentes manifestations : il faut être marié, bénéficier du rôle de représentation et de cérémonie de

l'épouse, et aussi aller à l'église. Mais pousser la religiosité jusqu'au mysticisme risquerait d'éloigner des valeurs corporelles d'excellence. Autant d'éléments qui expliquent en partie la trajectoire « privée » de Sankara. De même le rapport à la culture des officiers est ambivalent : s'il convient de participer aux profits génériques d'appartenance aux élites, comme l'art de converser avec assurance, de mobiliser des références cultivées, il faut aussi savoir ne pas tomber dans les sophistications d'intellectuels. C'est justement ce qu'il ressort des entretiens de Sankara. Dans un entretien de février 1986 sur la littérature, il déclare : « je ne lis pas pour passer le temps, ni pour découvrir une belle narration. » De la même façon avoue-t-il son agacement devant une littérature africaine dominée et ajoute-t-il : « De toute façon les écrivains africains que je préfère sont ceux qui traitent de problèmes concrets, même si je ne suis pas d'accord avec leurs positions. Je n'aime pas ceux qui cherchent à faire des effets littéraires. ». Toutefois, dans une autre interview il se montre bien pudibond avec le philosophe Nietzsche, le philosophe qui n'eut de cesse de combattre les idées de progrès et d'émancipation collective sous couvert d'une écriture poétique, qu'il avoue lire « avec respect ».<sup>411</sup> Aussi faut-il voir dans ce respect, le respect d'un officier devant la culture légitime et consacrée.

Resituer Sankara dans son identité d'officier, et tout ce que celle-ci peut véhiculer, permet ainsi de mieux appréhender sa pratique du pouvoir comme sa communication politique. Aussi permet-il de reprendre la question du pouvoir charismatique du capitaine. Tous les témoins ont été frappés par la conception réifiante du verbe sankariste. Le capitaine était en effet fermement convaincu que tout ce que la parole est capable d'énoncer peut par conséquent être transformé en actes.<sup>412</sup> On peut voir dans cette pratique les caractéristiques d'un homme dont toutes les déterminations et les dispositions – origine sociale, parcours scolaire, formation militaire, capital combattant ... - l'inclinaient à concevoir comme naturelle l'obéissance à ses ordres.

---

<sup>411</sup> *L'autre Journal*, 3 avril 1986.

<sup>412</sup> Beucher 2008, p. 57.

## *L'exercice d'un pouvoir charismatique*

Cet angle invite également à reconsidérer le « pouvoir charismatique » si souvent attribué à Sankara. Or, en suivant les mots bourdieusiens, « le charisme est justement ce qui apparaît comme une mystérieuse propriété de la personne, un charme insondable. Il est cette sorte de pouvoir qui semble être à lui-même son propre principe. Le charisme, dans la définition wébérienne, c'est ce je ne sais quoi qui est à lui-même son propre fondement, le don, la grâce, le mana, etc. »<sup>413</sup> Or, les sciences sociales ont bien montré que le charisme est un effet d'institution : il suppose des apprentissages et de la reconnaissance collective. On peut donc poser la question des fondements de l'autorité sankariste telle qu'elle s'est déployée durant la Révolution.

Le Pouvoir charismatique de Sankara n'est pas à démontrer tant il semble évident. Il paraît plus intéressant de voir comment il a résolu la principale difficulté d'un tel pouvoir, celle déjà relevée par M. Weber qui consiste à affronter le problème de la « quotidianisation » du charisme. On peut donc se demander si la personnalisation du pouvoir de Sankara n'est pas une tentative de « charismatisation » des structures de l'administration et de l'armée dont le fonctionnement était à l'opposé des procédures bureaucratiques. De fait, l'année 1987 est celle du repli du Président sur Secrétariat de la Présidence, structure que ses adversaires et détracteurs du régime sankariste ont dépeint comme « créée de toute pièce et sur mesure », qui regroupait les « inconditionnels du Président, ses proches collaborateurs au niveau de la Présidence du Faso, « larbinisés » au plus haut point »<sup>414</sup>. Cette structure commençait notamment à s'imposer aux ministères et au CNR. Elle comptait par exemple en son sein Paulin Babou Bamoumi, ancien directeur de *Sidwaya*, promu responsable de la presse présidentielle. Or, les propos de la veuve de Bamoumi, Nathalie Bamoumi, témoigneraient de la réelle admiration que pouvait porter Paulin Bamoumi au Président au point qu'il aurait refusé la demande de sa femme de partir vivre en France et l'amélioration du cadre de vie familial au motif que « s'il partait, Sankara ne serait pas content de lui. » L'intervention de Mongo Béti, à la demande de l'épouse, n'y aurait rien changé tant l'intellectuel demeurait attaché à l'œuvre révolutionnaire, confondue avec la personne de Sankara.<sup>415</sup> La création de la FIMATS

---

<sup>413</sup> Bourdieu 1984, p. 49.

<sup>414</sup> *Mémoire sur les événements du 15 octobre.*

<sup>415</sup> *L'Observateur* Paalga, 17 octobre 2007.

répondrait également de cette stratégie de renforcement de la charismatisation du Pouvoir sankariste. En effet, Sankara comptait y placer à sa tête, Vincent Sigué, présenté par tous ses détracteurs comme le « chien de garde » de Sankara, d'une violence extrême mais en tout point dévoué au Président. Or, les relations entre Sigué et Sankara semblent avoir dans une très large mesure reposées sur l'autorité charismatique du Président. Même des farouches détracteurs du sankarisme n'imputent pas au Président une responsabilité directe dans la violente répression à l'encontre des ennemis de régime, notamment les cas de torture. Ainsi, le journal *Black*, à prendre avec toutes les précautions d'usage tant il est à charge, rapporte :

« Apportons là une précision, à la différence de certains, Sankara ne dirige pas la répression directement. Il s'est entouré d'hommes qui le font à sa place. Tous étrangers au Burkina [le journal fait ici référence à Sigué et Kabué]. Il ne dit pas, il faut tuer celui-ci, ou emprisonner celui-là, il laisse entendre. Il dit simplement "ah, celui-ci est un ennemi de la révolution"... C'est tout. La machine se met en branle et la peau de l'ennemi en question ne vaut plus cher. Bien sûr, il ne fait rien pour l'empêcher. Parfois, devant un cadavre, il fait l'étonné. Celui qui réprovoque. Mais jamais il n'y a de désaveu officiel, de sanctions. »<sup>416</sup>

Finalement, cette analyse partisane du mécanisme répressif de la Révolution est peut-être la plus vraisemblable. Aussi faut-il revoir la construction de la personnalisation du Pouvoir sankariste. L'autoritarisme en germe chez Sankara fut autant son œuvre que celle des autres qui « travaillent en direction du Président ».<sup>417</sup> Ainsi peut-être faut-il comprendre les multiples vexations et les appels « à buter Blaise » émis par Boukary Kaboré au Président. De la même façon, Abdou Salam Kaboré se souvient avoir assisté à une scène où « deux militaires étaient prêts à se rendre à Pô, avec leur détachement, pour en découdre avec Blaise, pour empêcher Blaise de nuire à Thomas. » Selon ce témoignage, les deux gradés insistaient tant qu'il dut sortir son pistolet et les menacer.<sup>418</sup> On remarque à travers les différents témoignages, une même liberté d'initiative des différents éléments qui ont participé à la mise à mort de Sankara. Car l'autorité et le Pouvoir en Révolution fut d'emblée érigée comme collégiale, symbolisée par l'entente des quatre Chefs historiques, et faisant donc office de

---

<sup>416</sup> *Black*, p. 14. MCAC 4999O1 13.

<sup>417</sup> Il s'agit ici de la reprise d'une expression, sans polémique aucune, symbolisant la construction du pouvoir hitlérien (cf Kershaw 1999).

<sup>418</sup> <http://webdoc.rfi.fr/burkina-faso-qui-a-fait-tuer-sankara/chap-02/>



contrepoids. Aussi paraît-il pertinent d'inscrire l'autorité sankariste dans le discours globale de la Révolution sur l'autorité, en l'insérant dans une figure, qui est une construction du XX<sup>e</sup> siècle, la figure du chef.

### *Chefs historiques de la Révolution*

Dans son magistral ouvrage, *Le Siècle des chefs*, Y. Cohen a montré l'émergence et la diffusion internationale au cours du XX<sup>e</sup> d'une figure de la modernité, celle du chef.<sup>419</sup> L'apparition du « besoin de chef », même s'il se traduit de manière singulière dans chacun des pays, apparaît sous différentes formes, et se renforce au début du XX<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1914-1918. On remarque que les officiers militaires ont été partie prenante dans la croyance et la construction de la figure du chef. Le rôle social du chef est par exemple exploré à travers la figure du général Lyautey, dans son ouvrage *Du rôle social de l'officier*, où l'on parle du « devoir moral » du chef et on réfléchit sur « la conduite des hommes ». Les rôles sociaux aussi bien de l'ingénieur que des officiers outrepassent l'aspect technique pour y intégrer une action sociale et morale. L'idée de reconnaissance du citoyen dans l'ouvrier/soldat/employé y est fondamentale. C'est déjà cette idée qui guide la pratique, comme nous l'avons vu, du jeune officier Sankara s'attachant à Pô à moraliser et éduquer ses troupes. Un des apports à la compréhension de cette construction particulière de l'autorité est le fait d'avoir souligné l'imbrication entre économie et politique. La nécessité de chefs politiques est, dans tous les pays étudiés, rattachée à l'économie. Les théories de l'autorité sont parfaitement imbibées de ces deux domaines d'action, et il n'est jamais possible de séparer les deux. Par exemple, le grand démarrage de la révolution industrielle en Russie a encouragé l'idée d'une nécessité du chef. Lénine en 1902, dans *Que Faire ?*, exprime ce besoin du chef. Ainsi, le bolchevisme infléchit le marxisme vers la nécessité d'une professionnalisation des chefs. Régime issu d'un coup d'Etat militaire, les nouveaux tenants du Pouvoir ne pouvaient qu'être sensibles à cette figure.

On remarque un transfert des pratiques du commandement militaire ce qui montre la façon dont Sankara dirigeait et se construisait comme chef. En cela, l'imposition du *Talkie Walkie*, objet qui fait partie de la culture matérielle des militaires, à ses ministres pourrait être un symbole du transfert d'un Sankara chef militaire à un Sankara chef d'Etat. Dans une interview pour RFI, le civil et futur ministre Basile Guissou se rappelle avoir été bien en peine lorsque

---

<sup>419</sup> Cohen 2013.

Sankara lui donna un *Talkie Walkie*, objet qu'il ne savait faire fonctionner.<sup>420</sup> De la même façon, son dévouement, son volontarisme, cette image d'un homme pressé, ne laissant pas respirer ses collaborateurs pourrait aussi être interprétés comme la transposition d'un ethos de l'officier au champ politique. En cela, on pourrait faire intervenir l'idée d'une autorité qui tente d'emporter l'adhésion par l'exemple, entretenant ainsi la vision guerrière de l'autorité guerrière de l'officier, héritée des conflits de masse et des guerres de décolonisation. Conformément au nouvel ethos aristocratique, l'ethos moderne de l'officier Sankara est guidé par l'idée que l'adhésion s'obtient par l'exemplarité. Or, le chef d'Etat Sankara se « dévoue » pour son peuple, il se « sacrifie » et se pose ainsi en modèle à suivre. Comme l'on montré les études sur la formation des officiers français, l'une des spécificités des écoles militaires est que l'officier formateur ne doit pas seulement être un modèle-vivant pour les aspirants, il est explicitement tenu de l'être, tenu d'irradier, de rayonner, pour reprendre le vocabulaire institutionnel.<sup>421</sup> Ainsi, on aurait tout intérêt à resituer la pratique sankariste dans sa formation militaire pour en déceler les effets de transfert, de l'élève-officier au chef de bataillon au chef d'Etat. D'autant plus, que symboliquement, Sankara n'est pas seulement chef de l'Etat, il est, selon une formule encore employée, « chef historique de la Révolution ». Il a été malheureusement impossible d'identifier la naissance de cette formule, toutefois il est avéré qu'à maintes reprises, Sankara est explicitement qualifié de « chef historique de la Révolution », aux côtés de Compaoré, Lingani et Zongo. Ainsi cette autorité collégiale est une construction qui tire ses racines dans la mémoire du coup d'Etat de 1983.

Alors que durant les premiers mois de la Révolution, le régime est présenté dans sa continuité avec le CSP ou même des autres luttes, le 4 août est finalement présenté comme une date historique, de rupture radicale avec l'ordre ancien, au point d'en faire le point de départ du nouveau calendrier révolutionnaire. En effet, en septembre 1983, dans son grand entretien avec le journaliste M. Maïga, c'est le 7 novembre 1982, date de proclamation du CSP, qui est construite comme date originelle du processus révolutionnaire, et le 17 mai, date de l'arrestation de Sankara, n'aurait été qu'un « intermède où les mauvais acteurs ont quitté la salle ».<sup>422</sup> Le *DOP* lui-même des premiers mois de la Révolution stipule que « La révolution

---

<sup>420</sup> <http://www.rfi.fr/emission/20171015-sankara-burkina-faso-assassinat-basile-guissou>

<sup>421</sup> Hamelin 2003. Il est notamment frappant de constater la similitude entre les instructions relatives à la notation des officiers de l'armée de terre française ou les guides de l'officier formateur et les discours des collaborateurs sankaristes.

<sup>422</sup> *Afrique-Asie*, 26 septembre 1983.

d'août a triomphé en se posant ainsi comme l'héritière et l'approfondissement du soulèvement populaire du 3 janvier 1966. » Il n'est pas impossible que la construction de cette légitimité historique, en renvoyant tout ce qui a précédé le 4 août dans l'ordre ancien des humiliations et des dominations, ait participé de la marginalisation des partis de gauche, particulièrement le PAI, et des syndicats en effaçant leurs luttes, pourtant virulentes, contre les régimes d'alors, tout en consacrant l'autorité nouvelle du quarteron d'officier, révélée le 4 août. L'autorité fut ainsi forgée comme collégiale, à travers l'entente des 4 chefs historiques. Et leurs mésententes croissantes furent soit cachées à la population, soit vécues sous une forme dramatique y compris même pour les 4 chefs, tout en paralysant de nombreuses initiatives. On peut se demander dans quelle mesure cette inflexion autoritaire n'a pu exister que comme un transfert de l'autorité des chefs, en particulier de la royauté mossie, aux chefs révolutionnaires. Car jamais il n'y eut au cours de la Révolution, une réflexion anti-autoritaire et libertaire qui parvint à s'imposer, ou au moins à faire débat. Les principaux opposants politiques, d'extrême-gauche, restaient attachés à l'autorité verticale du Parti, que ce soit le PAI, ou même plus marginalisé, le PCRV. De la même façon, les oppositions syndicales sont décrites comme relevant de « l'anarcho-syndicalisme », autrement dit, stigmatisées pour leurs vues assimilées aux principes libertaires.

Ainsi, Sankara et, dans une moindre mesure, les autres chefs de la Révolution répondirent à « un besoin de chef » qui est tout autant une construction du Pouvoir et de la population militante que son expression. D'après le *DOP*, « le peuple combattant de Haute-Volta s'est mobilisé comme un seul homme derrière le Conseil national de la révolution (CNR) ». Les chansons des CDR utilisèrent souvent le terme de « Suivre » Sankara. Par exemple : « Sankara n'est pas voleur, c'est pourquoi nous le suivons, Révolution ! ». Quant aux chefs de la Révolution, leur légitimité tenait au fait qu'ils se posèrent comme les éducateurs du Peuple et occupèrent la fonction de pédagogue. Cette conscience explique les stratégies discursives de Sankara qui use et abuse d'exemples concrets et d'allégorie pour faire comprendre son combat. L'impérialisme « il est dans le sac de riz importé, n'allez pas plus loin », dans le *blue jean Levi's*. C'est la même logique qui guide Sankara dans sa description de l'impérialisme lors de son interview du 17 mars 1985, accordée au journaliste Ernest Harsch : « C'est dans la pratique que j'ai vu que l'impérialisme est un monstre, un monstre qui a des griffes, qui a des cornes, qui a des crocs, qui mord, qui a du venin, qui est sans pitié. » Sankara, professeur, utilise l'allégorie pour donner corps à des notions abstraites, à des notions scholastiques, afin d'aider un peuple à s'émanciper. C'est en cela qu'il puisait sa légitimité et c'est dans la

pratique qu'il tenait à la vérifier. Le concept de démocratie plébiscitaire semble alors pertinent pour expliquer comment Sankara pouvait s'auto-consacrer comme mandataire du peuple.

### *Quelle incarnation pour la Révolution ? Sankara et la démocratie plébiscitaire*

Pour Sankara, la démocratie, « c'est la libre expression d'une majorité consciente, bien informée des enjeux et de leurs implications nationales et extérieures, capable de vérifier le déroulement régulier des consultations et en mesure de peser sur les résultats. J'ajouterai que cette majorité consciente doit être en mesure de défendre avec efficacité ses intérêts qui, dans le cas voltaïque, ne sauraient être confondus ou subordonnés, à ceux des notables féodaux et dignitaires»<sup>423</sup> Or, en Haute-Volta, on ne s'exprimait avant la Révolution, « ni librement, ni en connaissance de cause. » C'est ainsi via l'impératif pédagogique que se justifie l'autorité collégiale des chefs de la Révolution.

Toutefois, c'est dans cette collégialité que résida la principale difficulté du régime, la construction de l'incarnation et de la représentation. De fait, le régime tenta d'instituer le CNR comme l'incarnation, la représentation du Peuple. Des pancartes font état que « la Victoire du CNR = la Victoire du Peuple ». De la même façon, Sankara et la propagande posent le CNR comme une émanation du peuple, parlant en son nom. Dans un discours à Bobo-Dioulasso en 1984, il stipule :

« Lorsque nous parlons au nom de peuple, il n'est plus question qu'il y ait une fraction du peuple qui ait à attendre, une quelconque décision d'un quelconque groupe. Cette campagne d'intoxication de nos ennemis, des réactionnaires, ceux qui ont été battus sur le terrain démocratiquement et qui s'accrochent désespérément aux manœuvres de déstabilisation, d'intoxication et de détournement, cette campagne-là ne passera pas ; parce que Bobo-Dioulasso comprendra comme dans toutes les autres régions de Haute-Volta que le CNR est l'émanation du peuple, qu'il est avec le peuple. »<sup>424</sup>

Pourtant, le CNR échoua à incarner la Révolution. N'ayant pas été élu, ses membres étant tenus secrets, son fonctionnement opaque, il ne pouvait que difficilement sa position de représentant. Symboliquement, le Conseil de l'Entente restait extrêmement surveillé, fermé à

---

<sup>423</sup> *Afrique Asie*, 24 octobre 1983, p. 32

<sup>424</sup> *Carrefour africain*, n°818, 17 février 1984.

la population ouagalaise. C'est justement cette imprécision que lui reprocheront les dirigeants du Front Populaire dans leur *Mémoire sur les événements du 15 octobre*.

Dans ce *Mémoire*, jamais la position de chef n'est remise en question. Les quatre capitaines conservent leur qualificatif de chefs. Et si Sankara est délégitimé, c'est parce qu'il ne tenait plus compte de l'avis des « autres chefs de la Révolution »<sup>425</sup>, concentrant tous les pouvoirs. De fait, la puissance charismatique de Sankara, et malgré la propagande qui sans être intense existait, ne parvint jamais à faire oublier les autres chefs. Mais durant le Front Populaire, Sankara est dévoyé comme le mauvais chef, celui qui impose ses vues, sans concertation aucune, et qui oblige ses subordonnés à le suivre, plutôt qu'il ne les incite. Ainsi, travestissant l'une de ses phrases fétiches, « Tout ce qui sort de l'imagination de l'homme est réalisable par l'homme », les rédacteurs du *Mémoire* traduisent « Entendez plutôt par là : tout ce qui sort de l'imagination du Chef, est réalisable par le Peuple ». L. Yaméogo a montré à quel point le quotidien *Sidwaya* organe révolutionnaire épousa avec virulence le discours de tous les régimes.<sup>426</sup> Après avoir chanté les louanges du Président, les colonnes du journal dépeignent une révolution qui serait tombé sous sa direction dans « l'autocratie », le « volontarisme », le « messianisme », le « bâillonnement ».<sup>427</sup> Autrement dit, l'envers des qualités du bon chef. La conciliation devient l'autocratie, la volonté le volontarisme, la vision le messianisme, l'agir ferme le bâillonnement....

Toutefois, il faut nuancer l'idée d'une totale délégitimation. Chez beaucoup, particulièrement parmi la jeunesse urbaine, Sankara restait perçu comme le leader et l'incarnation de la Révolution. R. Otayek, à Ouagadougou peu après sa mort, témoigne d'une population globalement déboussolée, choquée par la mort de celui qui incarnait, à ses yeux, la Révolution. Aussi faut-il voir sans cette ambiance post-mortem, la confirmation tragique dans la réussite de la mise en place d'un rapport personnel d'incarnation avec le peuple burkinabé (au moins urbain). Pour autant, jamais à notre connaissance Sankara eut la mauvaise foi, au sens sartrien, de s'identifier au groupe pour lequel il s'érigait en porte-parole. Jamais Sankara n'a revendiqué être le peuple, « simplement » a-t-il revendiqué de parler en son nom, de s'en instituer le pédagogue. Peut-être faut-il imputer à cette absence de mauvaise foi, la

---

<sup>425</sup> *Mémoire sur les événements du 15 octobre*.

<sup>426</sup> Yaméogo 2016.

<sup>427</sup> *Sidwaya*, 20 octobre 1987.

nette conscience de faire partie d'une élite aussi bien culturelle (il a le bac dans un pays qui comporte 90% d'analphabètes) qu'économique. Il semble donc que la pratique sankariste ait reposé sur « la représentation plébiscitaire ». <sup>428</sup> O. Ihl souligne que ce type de représentation repose en particulier sur une pratique, celle de l'*acclamatio*, les vivats de la foule qui vient conforter celui qui les reçoit dans sa légitimité ainsi que celui qui les perçoit dans la conscience d'un lien qui unit le chef à la foule. De telles marques d'approbation visaient à établir une correspondance directe entre le souverain et la population. Le souverain (puis le chef) doit ainsi montrer qu'il méritait la confiance du pays en s'exposant aux vivats. Nombreux furent ses adeptes, par exemple en France, de Napoléon III au Général de Gaulle qui trouva là une stratégie pour lutter contre les partis de la Quatrième République. C'est ainsi, semble-t-il, qu'il faut comprendre la « passion » de Sankara pour les grands meetings. Ce que R. Otayek a appelé « un goût prononcé pour la mise en scène politique (discours ponctués par des applaudissements et des slogans commandés par un chœur) » <sup>429</sup> ou L. Martens des « meetings-spectacles ». De fait, P. Englebert rapporte que lors des meetings, ça serait une véritable communion qui s'établirait entre la foule et Sankara qui parfois peut même prendre la forme d'une véritable messe révolutionnaire. Le musicien N'Zongo témoigne que lors des meetings, c'était une « communication directe, sans médiation, qui s'établissait ». Et d'avouer : « Je n'avais pas besoin de l'entendre pour savoir qu'il disait la vérité. Il s'adressait à la foule qui le comprenait intuitivement ». <sup>430</sup>

Extrêmement critique sur les pratiques d'une démocratie électoraliste en Haute-Volta, circonspects sur sa possibilité même d'exister, il n'est pas étonnant qu'il ait souscrit à un tel rituel politique, arrimant l'autorité à la popularité, qui n'est que, selon la formule d'O. Ihl, que « le dépassement de la démocratie parlementaire par un scrutin sans urne ni bulletin ». C'est donc ce scrutin plébiscitaire sans cesse renouvelé qui fondait la légitimité Sankariste de prétendre à l'incarnation de la Révolution à ses yeux et aux yeux d'un grand nombre de Burkinabé. Ainsi peut-on comprendre le sentiment de tragédie, l'abatement causé par l'assassinat du 15 octobre. <sup>431</sup> Si c'est l'acte de représenter qui fait exister le groupe représenté,

---

<sup>428</sup> Ihl 2015.

<sup>429</sup> Otayek 1987.

<sup>430</sup> Cité par Bazac-Billaud 1990, p. 51.

<sup>431</sup> Au-delà de l'aspect de reconstruction du souvenir national, la journée du 15 octobre semble avoir réellement été perçue comme un drame national, si l'on en suit le témoignage et les impressions de R. Otayek (Otayek 1987). Ce sentiment semble avoir été particulièrement partagé chez les plus jeunes, fortement encadrés par l'institution

qui en retour fait exister le représentant comme représentant d'un groupe, en incarnant le peuple révolutionnaire, Sankara le faisait exister, ce que sa mort a dramatiquement révélé aux yeux de la population burkinabé mais aussi aux yeux de l'opinion internationale.

### *La construction du pouvoir charismatique sankariste à l'international*

Les rédacteurs du *Mémoire sur les événements du 15 octobre* déplorent qu'« A l'étranger en dehors des hommes avertis, on ne connaissait plus [leur] révolution : on connaissait un homme. Et puisqu'aujourd'hui cet homme n'est plus, on déduit qu'il n'y a plus de révolution. Cela est bien dommage de réduire la lutte d'un peuple à un individu. » Cela est dû à la servilité des « médias impérialistes (ces griots modernes) qui [trouvèrent] en Thomas Sankara une marchandise qui se vend bien. » Deux journaux africains ont été en effet particulièrement favorables à la Révolution sankariste. Le premier fut *Afrique-Asie*, dont le journaliste Mohammed Maïga était même appelé « camarade-journaliste » dans les discours officiels. A sa mort, les Colombes de la Révolution enregistreront une chanson à la mémoire de ce « défenseur de la foi révolutionnaire ». Maïga a depuis les débuts du CSP fait un important travail de médiatisation du processus révolutionnaire burkinabé, de la génération des officiers progressistes, depuis l'avènement du CSP. Ainsi, après la crise du 17 mai, alors que Compaoré est retranché à Pô, M. Maïga publie un long entretien où le mutin peut à son aise détailler et justifier ses positions, entrecoupé de photos où le capitaine pose virilement et sereinement, confiant dans ses positions. Quelques semaines plus tard, la Révolution proclamée, un entretien fleuve publié sur 4 numéros (du N°305 à 308) permettront à Sankara d'expliquer dans ses détails les positions des révolutionnaires. Son décès, le 1<sup>er</sup> janvier 1984, est entouré de mystère. Il est très probable que Maïga ait été empoisonné.<sup>432</sup> D'aucuns imputent à la mort de Maïga, un changement d'attitude à l'égard de la Révolution, qu'il s'apprêtait à ternir en lui imputant des dérives politiques. C'est notamment ce que laisse entendre les journalistes de *Black*, sans qu'il soit possible d'accréditer leurs démonstrations.<sup>433</sup> De même, ces journalistes laissent entendre la participation de Buana

---

des Pionniers de la Révolution. Ce sont en partie dans ces anciens pionniers que l'on retrouve les acteurs burkinabés les plus actifs dans la mémoire sankariste, au moins, sur le plan culturel (par exemple le *reggaeman* Sams'k Le Jah).

<sup>432</sup> C'est ainsi la certitude de sa famille. <https://www.parismatch.com/People/Aissa-Maiga-son-confie-sur-l-assassinat-de-son-pere-et-la-mort-de-son-frere-1536848>

<sup>433</sup> *Black*, p. 14. MCAC 4999O1 13.

Kabué, conseiller de Sankara, sur lequel nous aurons à revenir. L'autre médium est le magazine *Jeune Afrique* dont les journalistes trouvent en Sankara la concrétisation de leurs espoirs panafricains. Béchir Ben Yahmed a d'ailleurs immédiatement présenté la mort de Sankara comme « un rêve brisé » car celui-ci incarnait l'espoir du nouveau type de dirigeant africain qui allait changer le cours de l'histoire et mener l'Afrique vers les sommets.<sup>434</sup> Les nombreux sujets de Sennen Andriamirado attestent de cette intense médiatisation du Président révolutionnaire. Parmi les journalistes. Il publie d'ailleurs deux livres, dont un du vivant de *Sankara le rebelle*, en 1987, et *Il s'appelait Sankara*, en 1989, tous deux publiés par *Jeune Afrique*. Ces deux médiums contribuent énormément à ancrer la figure de Sankara dans l'héritage des grands leaders panafricains, Patrice Lumumba et Kwame Nkrumah, qui l'avaient précédé, dont il partageait « le rêve, la foi, l'éloquence et peut-être aussi la prescience » et qui annonçait toutes les espérances des espoirs révolutionnaires car « son message est cependant celui d'un autre âge, à venir ».<sup>435</sup> Ainsi, Sankara entre raisonnement avec les espoirs d'une génération d'intellectuels africains avec lesquels il entretiendra des liens étroits. Ce soutien sera d'autant plus affirmé que Sankara, au fil de la Révolution, renforcera l'internationalisation de son discours. A une révolution « non exportable » des débuts, selon les mots sankaristes, succède petit à petit une affirmation sur la scène internationale et l'investissement de plus en plus renforcé dans des politiques héritières des grandes prises de position tiers-mondistes africaines. En témoigne son investissement à partir de 1986 dans la création d'un Institut des Peuples Noirs (IPN), projet pour lequel il demande la participation d'autres pays africains, du Congo au Niger en passant par la Côte d'Ivoire.<sup>436</sup> En 1984, il ose visiter le Harlem noir, au motif que « [sa] maison blanche se trouve dans le Harlem noir ». Il reprendra à son compte, en africanisant la question lors du sommet sur la dette africain de 1987, le mot d'ordre de Fidel Castro initié en 1985 pour l'annulation de la dette du Tiers-monde. Cette diplomatie flamboyante, faite de coups d'éclat, est l'une des raisons de la rupture avec les Révolutionnaires. Jean Marc Palm avoue « qu'à un moment donné, nous avons été obligé de nous poser des questions ». Notamment vis à vis des provocations « inutiles » vis à vis de la Côte d'Ivoire.<sup>437</sup> L'une des ruptures semblent encore

---

<sup>434</sup> *Jeune Afrique*, n°1399, 26 octobre 1987 pp.4-5.

<sup>435</sup> Andriamirado 1987.

<sup>436</sup> ANB 41V252.

<sup>437</sup> *Archives d'Afrique*, n°13.



une fois avoir été la guerre contre le Mali en 1985. Jean-Marc Palm l'impute à une déclaration enflammée de Sankara contre Moussa Traoré et son appel à internationaliser sa révolution. Après avoir été l'objet de critiques de la part d'autres chefs d'Etat au Conseil de l'Entente, Sankara, à peine arrivé à l'aéroport déclare : «

« Les autres peuples qui sont à nos frontières ont eux aussi besoin de révolution [...] Je veux parler du Mali. [...] La révolution du peuple burkinabè est à la disposition du peuple malien qui en a besoin. Parce qu'elle seule lui permettra de lutter contre la faim, la soif, l'ignorance ; et de lutter surtout contre les forces de domination néocoloniales et impérialistes »<sup>438</sup>.

Jean-Marc Palm qualifie cet acte comme à « la limite de l'irresponsabilité » et témoigne de l'embarras, voire la panique, qui a saisi l'entourage du Président devant une telle agressivité. Aussi peut-on dire que c'est le renforcement de cette dimension panafricaine, anti-impérialiste, qui fut à l'origine d'une profonde division entre les militaires révolutionnaires. Peut-être fut-ce la première. Cette division fut d'autant plus accrue que le Pouvoir sankariste entrepris de forger à l'international, en particulier via les médias français, le charisme de Sankara.

Selon le journal antisankariste *Black*, un homme aurait inventé aussi bien le nom de Burkina Faso, modelé l'image de Sankara pour les médias, créé le look Sankara. Il s'agirait de Buana Kabué. Un homme d'une trentaine d'années au moment de la Révolution qui fut conseiller de Mobutu, avec lequel il partage une même origine ethnique, celle des Bakongo, informateur de Jacques Foccart, conseiller de Bongo, journaliste à *Jeune Afrique*, *Demain l'Afrique* et à la revue *Zaire*. Il a notamment publié un livre *L'expérience zaïroise* en 1976. Et selon Br. Jaffré, il aurait rejoint le camp sankariste au moment de la crise du 17 mai, alors que Compaoré était retranché à Pô. Selon le journaliste, qui n'a signé que d'A.C., Buana Kabué a réussi à créer un halo d'indulgence autour de Sankara et du régime burkinabé. Il aurait ainsi séduit une journaliste du *Financial Times* pour qu'elle écrive un article dithyrambique sur le Burkina ce qui aurait obligé la rédaction à démentir dans un encadré le contenu des articles précédents. Cela n'a pu être vérifié. Il aurait également, aux dires du journaliste, orienté ses talents de

---

<sup>438</sup> <https://www.jeuneafrique.com/288381/politique/il-y-a-quarante-ans-eclatait-la-guerre-de-noel-entre-le-mali-et-le-burkina/>

communiquant vers la France, séduisant Mireille Duteil de l'hebdomadaire *Le Point* et menaçant physiquement un journaliste de l'AFP rétif.<sup>439</sup>

On peut ainsi noter une certaine complaisance des médias français vis-à-vis du Capitaine. De fait, la Révolution burkinabé reçut un accueil médiatique important en France.<sup>440</sup> France 2 diffusa pas moins de 35 sujets sur le Burkina entre le 4 août 1983 et le 15 octobre 1987. En cela, la réception de la Révolution en France est conditionnée par la fascination des journalistes et intellectuels pour Sankara et sa maîtrise de la communication politique. Ainsi est publié dès 1986, aux éditions Favre, *Un nouveau pouvoir africain*, entretien de Thomas Sankara avec le journaliste J.-Ph. Rapp auquel vient s'ajouter une analyse du célèbre intellectuel altermondialiste J. Ziegler.<sup>441</sup> Cette sympathie pour le Capitaine Sankara est partagée par un cercle beaucoup plus large que les seuls intellectuels anti-impérialistes. Ainsi, les journalistes des principales chaînes de télévision, qui n'ont eu de cesse d'insister sur les affinités burkinabés avec la Lybie au point de le surnommer « le Khadafi noir », saluèrent au lendemain de sa mort « un président pas (...) comme les autres », « intelligent, doté d'un charisme étonnant », et soulignèrent sa « grande popularité au sein de la jeunesse africaine».<sup>442</sup>

Au-delà de la fascination consensuelle pour une figure charismatique, on pourrait même dire que la Révolution, dès ses débuts, suscita un enthousiasme certain chez partie des intellectuels français. En cela, elle alimenta peut-être les derniers feux d'un Tiers-mondisme déclinant.<sup>443</sup> Avec une verve toute pamphlétaire, François de Négroni croque l'adhésion du Tout-Paris à cette révolution si exotique :

---

<sup>439</sup> MCAC 4999PO1 13.

<sup>440</sup> Par exemple, Libération en fit un dossier complet. *Libération Afrique*, Spécial Haute-Volta, n°22, juillet-Août-Septembre 1984.

<sup>441</sup> Ziegler 1986. Le titre est une référence au livre de Jean Ziegler paru en 1971. *Le pouvoir africain. Eléments d'une sociologie politique de l'Afrique noire et sa Diaspora aux Amériques*.

<sup>442</sup> INA, JT Nuit, TF1, 15 octobre 1987 ; INA, JT 20h, Antenne2, 16 octobre 1987 ; INA, JT 20h, TF1, 16 octobre 1987 ; INA, JT Nuit, France3, 16 octobre 1987. Cf L'esquisse de recherche de Pierre Houpert sur « La couverture télévisuelle des JT français de la période sankariste au Burkina Faso », publiée en janvier 2018 sur le site <https://freeyourmindyp.wordpress.com>

<sup>443</sup> Dès 1986, Claude Liauzu publia dans la revue *Vingtème siècle* une sévère mise en accusation du Tiers-mondisme.

« C'est dire la côte d'amour de la révolution burkinabé aux terrasses des cafés branchés sur le tout-monde. A nouveau, les projections allaient bon train, et les grands désabusés de la cause des peuples trouvaient dans cette métaphore exotique de leurs défuntes aspirations des raisons de se hausser du col. On ne croisait plus que des négrologues avertis ; ou des africanistes au rancart, qui tribalisaient par habitude, de Mossis en Silmis-Mossis, et émettaient de sombres pronostics, fondés sur leur science du temps long et du principe de répétition.»<sup>444</sup>

Cet enthousiasme tiers-mondiste, cette fascination pour la personne de Sankara, ne resta pas cantonné aux journalistes et autres plumes mondaines. Elle déborda largement dans l'espace universitaire et savant. En 1989, R. Otayek s'agace de ce « culte de Sankara » qui touche même la production scientifique, y voyant les travers d'un « tiers-mondisme à courte vue ».<sup>445</sup> Ainsi, la figure de Sankara a conditionné et conditionne encore la réception de la Révolution burkinabé. Aussi peut-on y voir l'un des succès de la communication sankariste.

Le rapport de Babou Paulin. Bamoumi à Sankara sur les différentes actions menées par le Département de la Presse Présidentielle du mois d'août 1986 au mois de Juillet 1987 montre un accroissement des activités de communication à destination de l'étranger et particulièrement de la France.<sup>446</sup> Le service aurait ainsi reçu 151 journalistes, dont 37 français et 12 Ivoiriens. 780 photos ont été envoyées à l'étranger, soit une quinzaine par semaine en moyenne. Sankara a tenu 5 conférences de presse à l'étranger « organisées en raison de la personnalité du Camarade Président du Faso et de l'impact de la Révolution à l'extérieur ». Le rapport témoigne également de « contacts téléphoniques périodiques avec certains journalistes et moyens d'information étrangers réputés amis du Burkina » dont Pierre Haski de *Libération*, Victoria Brittain de *The Guardian* et Stephen Smith de *RFI*. Le service de presse également met en place la conception de documents pour défendre l'image de la RDP à l'étranger dont un livre d'images de la Révolution tiré à 1000 exemplaires. Etaient prévus une anthologie des discours du Camarade Président qui ne fut pas concrétisée faute de financement suffisant. 75

---

<sup>444</sup> Negroni 2016 , p. 78-79. Apprenant la proximité de Fr. de Négroni avec Sankara, le truculent Jean-Hedern Hallier caressa l'espoir de faire un coup médiatique en obtenant une interview de Castro, dont il se serait occupé et une de Sankar, dont il pensait confier la charge à Négroni.

<sup>445</sup> Otayek 1989, p. 2-3. Cette politisation des débats scientifiques était clairement perçue. Ainsi, R. Otayek dès 1985 en appelle ainsi à une production scientifique libérée de la basse controverse politique et motivée par « le seul désir de comprendre » (Otayek 1985, p. 9).

<sup>446</sup> ANB 41V251.

discours du Président aux Nations Unies ont ainsi été distribués au cours de la période ainsi que 530 portraits du Président. De plus, la tonalité même du rapport témoigne de l'important investissement de Sankara dans la question de la communication. P. Bamoumi se dépeint comme un « chef du département Presse Présidentielle qui semble particulièrement sollicité sur ce plan par rapport aux autres chefs de départements de la Présidence du Faso ». Il juge le bilan « insuffisant mais non inexistant où l'aspect immatériel sur l'aspect matériel » et de conclure que le Président devrait exiger des autres départements des bilans de la sorte, afin de « permettre de constater que les insuffisances ne sont pas imputables au département de la Presse Présidentielle » preuve qu'il a conçu ce rapport comme une réponse aux critiques présidentielles, soucieux de construire son image et celle de sa Révolution à l'internationale.

Cette stratégie est d'autant plus compréhensible que maintenir une image positive de la Révolution à l'international est un combat. En décembre 1986, Amnesty International envoie une lettre qui témoigne des vives préoccupations concernant les méthodes répressives du régime, notamment l'usage de la torture sur au moins sept personnes détenues à la Sûreté de territoire à Ouagadougou et au sujet de la mort, des suites de torture d'au moins une de ces personnes Hamidou Zeba.<sup>447</sup> Amnesty International a ainsi diligenté une enquête en juin-juillet 1986. Dans une même logique, le journal *Black* accorde un plein encart à Vincent Sigué et ses frasques et le présente comme un sanguinaire faisant régner la terreur sur Ouaga.<sup>448</sup> De fait, la pratique de la torture, les atrocités attribuées à Sigué vont également être utilisées par les services secrets pour déstabiliser et décrédibiliser la Révolution. C'est ce qui ressort du témoignage de François Hauter, Grand reporter du journal *Le Figaro*. Lors de sa rencontre hebdomadaire avec Guy Penne, alors qu'il lui annonce son départ prochain à Ouagadougou dans le but d'interviewer Sankara, le « Monsieur Afrique » de Mitterrand lui propose une rencontre avec l'amiral Lacoste, le patron de la DGSE, chose extrêmement inhabituelle. L'amiral ne pouvant se rendre avec au rendez vous, c'est finalement un jeune officier français qui lui apporte un dossier sur les exactions d'un Malien, le chef des services secrets de Sankara, V. Sigué, qui terroriserait les élites révolutionnaires. Après avoir mené une enquête, en se rendant notamment à l'hôpital de Ouagadougou, il publie une série d'article à charge contre la Révolution. Ces critiques ont une portée internationale, et sont redoublées par des

---

<sup>447</sup> ANB 41V252.

<sup>448</sup> *Black*, p. 18. MCAC 4999PO1 13

communications d'Amnesty International qui durciront encore le ton contre le régime sankariste. François Hauter fait aujourd'hui part d'un sentiment d'avoir été manipulé afin de préparer l'opinion française et même internationale - Via Amnesty International, à la disparition de Sankara.<sup>449</sup> Aussi peut-on dire qu'au moment de sa mort, le régime sankariste était sensiblement écorné par la médiatisation de sa répression politique. Pour autant, cette stratégie de la puissance française n'a pas réussi à ternir à l'internationale l'image de la Révolution burkinabé et de Sankara, qui reste aux yeux d'un nombre extrêmement important d'individus, et d'Africains en particulier, une icône, dans toute l'acception religieuse que peut comporter ce mot.

### **III – Sankara politique et mystique**

#### *Morale du Sankarisme*

Nombreux ont été ceux à souligner les fondements moraux de la pratique Sankariste et son messianisme. De fait, Sankara est toujours resté fidèle à l'Eglise catholique, s'y est marié et semble avoir été en affinité avec un prêtre qui lui aurait présenté « la théologie de la libération », en vogue dans les années 1970, théologie qui visait une libération intégrale de l'homme par l'instauration d'un régime qui réalise l'apostolat chrétien. Le sankariste contient ainsi ces accents millénaristes des théologies de la libération : le royaume de Dieu peut et doit être réalisé historiquement en ce monde.<sup>450</sup> Un autre type d'influence a été mis en avant : l'influence de l'humanisme maçonnique que certains rattacherait à une supposée appartenance à la Rose-Croix, très présente au Burkina Faso. Par exemple, Valère Somé a admis avoir été rosicrucien. Etre rosicrucien implique que connaître les lois qui régissent la vie permet de la maîtriser, d'en faire ce qu'il veut. Ce qui pourrait expliquer en partie l'important volontarisme, si souvent reproché, de sa politique. Mais cela reste en l'état que de vagues suppositions.

De nombreuses références religieuses sont ainsi insérées dans les discours sankaristes. Toutefois, ces références religieuses ne se suffisent pas à elle-même et empruntent également le chemin des circulations révolutionnaires. Il cite ainsi explicitement José Martí dans son discours à l'ONU de 1984, le poète et politique cubain, héros de l'indépendance :

---

<sup>449</sup> <http://webdoc.rfi.fr/burkina-faso-qui-a-fait-tuer-sankara/chap-04/index.html>

<sup>450</sup> Banégas 1993, p. 107.

« Reconnaître donc notre présence au sein du Tiers Monde c'est, pour paraphraser José Martí, "affirmer que nous sentons sur notre joue tout coup donné à n'importe quel homme du monde". Nous avons jusqu'ici tendu l'autre joue. Les gifles ont redoublées. Mais le cœur du méchant ne s'est pas attendri. Ils ont piétiné la vérité du juste. Du Christ ils ont trahi la parole. Ils ont transformé sa croix en massue. Et après qu'ils se soient revêtus de sa tunique, ils ont lacéré nos corps et nos âmes. Ils ont obscurci son message. Ils l'ont occidentalisé cependant que nous le recevions comme libération universelle. Alors, nos yeux se sont ouverts à la lutte des classes. Il n'y aura plus de gifles. »

Ainsi, ces multiples références apparaissent comme l'un des traits marquants du sankarisme dans lequel le repentir tient une place extrêmement importante. Un autre grand thème vient ainsi s'ajouter à la politique de moralisation sankariste : celui de la rédemption. Ainsi les TPR ne peuvent prononcer la peine capitale car ce qui y est visée, c'est la pénitence du condamné. Sankara est un révolutionnaire mû par une profonde indignation morale devant les injustices et des sentiments humanités et des considérations morales. Convertir à la Révolution reste le principal souci de Sankara qui, comme le montre son discours aux Nations Unies, entend parler à tous, au dessus des clivages de classe au nom de tous les laissés pour compte : « je ne parle pas au nom seulement de mon Burkina Faso tant aimé mais également au nom de tous ceux qui ont mal quelque part. ».

Mais on aurait tort de ne souligner uniquement les références religieuses de Thomas Sankara sans l'inscrire dans la vision sacerdotale de la politique, vision partagée communément par tous. Ainsi, l'une des spécificités de Sankara, peut-être justement en raison de son imprégnation dans le monde religieux, est que cette vision est explicite, qu'être révolutionnaire est explicitement construit et décrit comme « un sacerdoce ». Ainsi, encore une fois le concept d'incarnation semble essentiel pour expliquer le positionnement mais aussi la pratique sankariste. Finalement, Sankara ne fait qu'exprimer « l'effet d'oracle » propre à toute mandature politique, toute délégation. Cet « effet d'oracle », mis en avant par P. Bourdieu, est ce qui permet au porte-parole de faire parler le groupe au nom duquel il parle, parlant avec l'autorité de cet absent, qui conduit à un dédoublement de la personnalité. La personne individuelle s'annule au profit d'une personne morale transcendante :

« C'est en s'annulant complètement au profit du Dieu ou du Peuple, que le sacerdoce se fait Dieu ou Peuple. C'est lorsque je deviens Rien —et parce que je suis capable de

devenir Rien, de m'annuler, de m'oublier, de me sacrifier, de me dévouer—, que je deviens Tout. Je ne suis rien que le mandataire de Dieu ou du Peuple, mais ce au nom de quoi je parle est tout, et à ce titre je suis tout. »<sup>451</sup>

C'est ainsi parce qu'ils sont devenus tout que les militants peuvent reprocher aux autres de n'être qu'eux mêmes, de ne parler que d'être eux-mêmes. Autrement dit, le militant peut user du droit de réprimande et de culpabilisation. De la même façon, c'est cette usurpation qui réside dans le fait de s'affirmer comme capable de parler au nom de qi permet « le passage de l'indicatif à l'impératif ». C'est ainsi parce qu'ils sont devenus tout que les militants peuvent reprocher aux autres de n'être qu'eux mêmes, de ne parler que d'être eux-mêmes. Autrement dit, le militant peut user du droit de réprimande et de culpabilisation. De la même façon, c'est cette usurpation qui réside dans le fait de s'affirmer comme « capable de parler au nom de » qui permet « le passage de l'indicatif à l'impératif ».

Plusieurs éléments peuvent expliquer cette auto-consécration des militaires, et de Sankara en particulier, et leur croyance, dans le sens de mauvaise foi au sens sartrien de mensonge à soi même, d'incarner une volonté populaire, où de parler au nom de tous les déshérités du monde. En premier lieu, cette mauvaise foi s'appuie sur le champ d'expérience des militaires. Il y a la croyance qu'au cours de l'histoire, des coups d'Etat ont réellement traduit les aspirations de masses populaires « même si bien souvent la récupération par la bourgeoisie a été faite ultérieurement »<sup>452</sup>. Cela aurait été ainsi le cas en Egypte, au Congo Brazzaville, au Pérou, au Bénin selon l'organe du CSP. D'autre part, les manifestations du 17 mai puis du 4 août ont permis à la fois aux militaires voltaïques de se convaincre de leur légitimité tout en la manifestant, en rendant visible dans les rues, ce peuple qui les soutiendrait. De plus, l'écho extrêmement favorable que reçut la constitution de CDR semble avoir montré aux officiers progressistes une communion de vues entre eux et la population. Enfin, il ne faut pas négliger le travail des intellectuels nationaux et étrangers qui construisirent le coup d'Etat comme « une insurrection véritablement populaire » dont « l'aboutissement logique fut la révolution du 4 août »<sup>453</sup> ou inscrivent Sankara dans la filiation des grandes figures du Tiers-mondisme. Pour une multitude de raisons, il semble ainsi que cet « effet d'oracle » ait été particulièrement important dans les premiers temps de la Révolution, ce qui peut expliquer le

---

<sup>451</sup> Bourdieu 1984, p. 52.

<sup>452</sup> *Armée du peuple*, n°2, p. 9.

<sup>453</sup> P. Bamoumi, *Le Prolétaire*, cité par Martens 1989, p. 81.

durcissement de plus en plus autoritaire de la politique du CNR mais aussi, en son sein, de la parole et la pratique sankariste. Or, quelque soit sa brutalité, l'autorité pour se déployer nécessite toujours l'adhésion et toute autorité est tempérée par le degré d'adhésion des subalternes censés en dépendre.<sup>454</sup> L'autorité sankariste était, et reste encore, largement fondée sur deux aspects de l'ethos et de la pratique politique de Sankara : l'ascétisme et la lutte contre la corruption.

### *Construire l'Etat : politique de la morale sankariste*

De façon générale, on peut noter que la plupart des discours et mesures prises sous la RDP sont marqués par les idées de sacrifice, de privation, d'austérité. Cette politique a notamment touché les classes moyennes urbaines, notamment les fonctionnaires, au motif qu'ils étaient des privilégiés. Aux dégagements s'ajoutent la suppression de primes, l'instauration de nouveaux prélèvements, l'effort populaire d'investissement (EPI) etc. Ces mesures apparaissent comme d'autant plus légitime au pouvoir qu'elles se fondent sur la représentation ascétique que le Pouvoir se donne.

De fait, la modestie du capitaine est l'un des traits essentiels dans la construction de son autorité charismatique et de sa mémoire. Le président en Renault 5, le président le plus pauvre du monde, telle est l'image que Sankara entendait laisser, « Spartiate entre les Spartiates du Faso » selon le magazine *Jeune Afrique*.<sup>455</sup> Cette austérité est le pendant d'un ascétisme déjà personnel, d'un homme qui ni ne fume, ni ne boit d'alcool, refuse même le café et ne s'autorise comme plaisir qu'un jus de bissap ou un fanta coupé à l'eau. Cet ascétisme s'impose à ses proches et collaborateurs. Valère Somé, tout à sa charge contre Compaoré, fait du luxe de sa femme et de son goût pour le champagne l'un des points de friction avec le Président.<sup>456</sup> Ainsi nombreux sont ceux à souligner l'embourgeoisement de Compaoré, dont la frugalité initiale n'aurait pas résisté à son mariage avec la riche ivoirienne.<sup>457</sup> De fait, cet ascétisme s'imposait à son entourage et ses collaborateurs. Un ami de Valère Somé l'aurait ainsi enjoint de demander au Président de « mettre un peu de vin dans son », insistant que le

---

<sup>454</sup> Bourdieu 1984, p. 52 : « L'effet d'oracle, forme limite de la performativité, est ce qui permet au porte-parole autorisé de s'autoriser du groupe qui l'autorise pour exercer une contrainte reconnue, une violence symbolique, sur chacun des membres isolés du groupe. »

<sup>455</sup> *Jeune Afrique*, n° 1277, 26 juin 1985.

<sup>456</sup> Somé 1990, pp. 26-27.

<sup>457</sup> <http://webdoc.rfi.fr/burkina-faso-qui-a-fait-tuer-sankara/chap-02/>



Président mettrait bien à l'aise les gens s'il s'évertuait à soulever un verre de bière en public.<sup>458</sup> Mais cette austérité est constitutive de la légitimité de Sankara en tant que chef de l'Etat. R. Banégas a bien relevé qu'au modèle de l'Etat néo-patrimonial, où le Pouvoir doit manifester sa présence par la magnificence, Sankara opère un renversement, en tirant désormais apparat de sa sobriété. Il semble également qu'il faille comprendre comme un renversement du stigmatisme de la pauvreté de l'Etat. En de multiples reprises, défaillances techniques et somptuaires, Sankara s'empressait de les rehausser d'une valeur symbolique. Par exemple, L. Martens fait état d'une conférence de presse qui fut émaillée de défaillances techniques. L'interprète devait notamment descendre dans la salle pour traduire les questions des anglophones. Sankara dit alors aux journalistes : « Chez vous, tout est tellement bien organisé que vous ne connaissez pas cette joie extrême de redresser des situations qui échappent à tout contrôle ». <sup>459</sup> Ainsi, la pauvreté s'étale avec ostentation. Issa Konaté dit qu'au cours d'une réunion du comité du CNR sur le thème de la lutte contre la corruption, alors que différents membres avaient proposé de créer une commission du peuple, dont la composition serait changeante, afin d'effectuer des contrôles sans tapage, Sankara se proposa de donner ce qui a pu apparaître comme un « tour folklorique à la proposition », en se mettant sur la sellette de la déclaration de ses biens.<sup>460</sup> Ainsi tenait-il de faire étalage de son austérité non seulement au Faso mais à la face du monde, puisque cette déclaration fut reprise par des journalistes étrangers, participant une fois de plus à la construction de sa figure internationale.

Toutefois, cette austérité a également un objectif pratique, celle de renforcer son image d'incorruptible. L'absence de richesse permet de s'absoudre de la suspicion d'une origine frauduleuse à la richesse. Autrement dit, la frugalité empêche la corruption ou la tentation de se laisser corrompre. Or, le combat contre la corruption est au cœur de l'action d'un Sankara qui, selon l'ancien ministre B. Guissou, se serait plusieurs fois écrié en conseil des ministres : « Il y en a qui veulent manger, moi je les en empêche. Si vous voulez manger, il faudra passer sur mon cadavre d'abord. »

La moralisation de la vie politique a été un argument extrêmement courant dans les coups d'Etat africain. En somme même, chaque mutation politique en Afrique mobilise le thème de la lutte contre la corruption, canalisant la haine populaire contre l'enrichissement des anciens

---

<sup>458</sup> Somé 1990, p. 26.

<sup>459</sup> Martens 1989, p. 6.

<sup>460</sup> Cité dans Martens 1989, p. 91.

dirigeants et servant de moyen de légitimation au nouveau pouvoir. Mais souvent, ces commissions ne visent qu'à exclure des factions rivales des ressources financières. « Les commissions d'enquête ponctuent ainsi les mutations de régime. »<sup>461</sup> Toutefois, une fois en place, rare ont été les nouveaux pouvoirs à tenir une politique ambitieuse face à ce phénomène. Rare, mais pas inexistant. L'on pense par exemple au précédent Jerry Rawlings. Mais il est aussi des régimes militaires qui ont tenté de juguler la corruption. C'est notamment le cas du Niger sous Seyni Kountché. Dès 1974, « l'homme qui ne sourit jamais » entreprend une croisade de moralisation, à travers des discours condamnant le « commercialisme » des fonctionnaires, et avec la diffusion de symboles et slogans destinés à montrer l'engagement du nouveau régime dans la reconversion de la mentalité des agents publics : « À temps nouveau, attitudes nouvelles » ou encore « Halte à l'affairisme des agents de l'État » ou « la confiance n'exclut pas le contrôle ». <sup>462</sup> Cette lutte contre la corruption s'exercera de façon parfois très menaçante sur les petits fonctionnaires mais ne touchera que très peu les caciques du régime.

Ainsi, la lutte contre la corruption n'est pas l'apanage du Burkina Faso révolutionnaire. G. Blundo et J.-P. Olivier de Sardan ont montré à quel point celle-ci revêtait une complexe réalité.<sup>463</sup> Les deux anthropologues insistent sur le fait qu'elle n'est en rien une « spécificité africaine » Mais c'est son degré qui change considérablement, ainsi, bien sûr, que les pratiques et les formes de légitimation. Ce sont surtout l'ampleur et la généralisation de ces traits, et non leur présence, qui sont particulières aux trois pays africains où ils ont enquêté (le Bénin, le Sénégal et le Niger) qui présentent de troublantes similitudes malgré des trajectoires post-coloniales très différentes. Tout semble indiquer qu'il en est de même pour la Haute-Volta. Le terme de corruption, entendu scientifiquement comme « l'ensemble des pratiques d'usage abusif d'une charge publique (illégales et/ou illégitimes, du point de vue des normes ou du point de vue des usagers) procurant des avantages privés indus »<sup>464</sup>, regroupe une multitude de pratiques. Elle peut tout à la fois être la « commission » pour service illicite, c'est-à-dire la rétribution indue d'un service public qui mal perçue par les usagers que la « gratification » qui du point de vue des acteurs est éloignée de la corruption, voir y est opposée. Ce qui relève du « piston » appartient aussi au registre de la corruption, de même que le « tribut » ou

---

<sup>461</sup> Blundo 2007, P. 64.

<sup>462</sup> Amuwo 1986.

<sup>463</sup> Blundo et Olivier de Sardan 2007.

<sup>464</sup> Blundo et Olivier de Sardan 2007, p. 9.

« péage », rétribution quasiment forcée qui ne donne lieu à aucun service concret en échange. Le « gombo » et la « perruque » (utilisation des outils ou de l'espace de l'entreprise à son compte) relève de la corruption de même évidemment que le « détournement » qui est une véritable appropriation. Dans ce cas, la recherche de l'enrichissement rapide est justement favorisé par la rotation rapide dans les administrations et paradoxalement, notent les auteurs, celui qui n'a pas su saisir l'occasion lorsqu'elle se présentait est considéré comme un « fou » ou est suspecté d'avoir « bouffé » de façon égoïste le fruit de ses détournements. Les stratégies corruptives peuvent également relever de l'évergétisme, où sont versés des « cadeaux anticipateurs ») un agent public, ce qui permettra de créer une sorte de dette. Peuvent se constituer de véritables relations pérennes corruptrices, relations qui ne peuvent se réduire à cela et peuvent, par exemple, être intégrées dans la relation à plaisanterie. De la même façon, la corruption peut être un moyen, dans un système où les normes qui régissent la relation entre agents publics et usagers ne tendent pas à être une relation standard de type anonyme, mais où au contraire c'est la relation personnalisée qui est la seule efficace, la corruption peut servir de passerelle. Par exemple, les infirmières oscillent entre attention soutenue à ceux qui les ont « gratifiées » et brutalité avec les autres. Finalement, la corruption fait système. Et les auteurs de conclure que le fait que tout un chacun pense qu'il faut se protéger des dysfonctionnements des services publics par les faveurs ou la corruption, conduit tout un chacun à jouer en permanence sur les relations personnelles ou à pratiquer en toute occasion la corruption. Ainsi les pratiques corruptives se généralisent-elles et se banalisent-elles, augmentant encore les dysfonctionnements, les incertitudes quant à l'issue des démarches administratives, et l'offre de corruption. Si la corruption est partout, il faut, pour s'en protéger, la pratiquer à titre préventif.

Ainsi, la corruption doit être comprise dans une logique constructiviste qu'il faut relier à la construction de l'Etat, de « l'intérêt public » et du « service public ». La corruption a une histoire, tout comme la lutte contre la corruption comme le montrent J. I. Engels et Fr Monier.<sup>465</sup> La critique de la corruption est en effet héritière des Lumières européennes, elle vient appuyée l'institutionnalisation de l'Etat moderne. En effet, dans les sociétés d'Ancien régime, il était admis que les individus pouvaient être soumis à une concurrence des normes, que les individus remplissaient plusieurs rôles sociaux pouvaient se retrouver en conflit qui pouvait conduire à légitimer une action corruptrice par les devoirs en tant que père, parent,

---

<sup>465</sup> Engels et Monier 2012.

patron, chrétien aimant ses proches etc. Avec la naissance de l'Etat moderne, les sociétés européennes ont de moins en moins accepté une telle argumentation, fondant l'idée de service public, d'équité et désintéret. Finalement, le mythe d'une société sans corruption est l'un des fondements de l'Etat moderne et est à la base des principes qui gouvernent l'administration. Dans un même temps, la colonisation se présentait aussi comme un moyen de lutter contre la corruption archaïque. Les premiers temps de l'étude de la corruption seraient ainsi à chercher dans le tournant du XX<sup>e</sup> siècle, ces études permettant d'informer une vision savante et désenchantée de la démocratie libérale. Le deuxième moment des études sur la corruption, principalement dans le monde anglo-saxon, intègre la sociologie et les sciences politiques, ce qui se traduit par les premières formulations théoriques. Ces théories font souvent de la corruption ainsi que du clientélisme et des relations de patronage politique un indice de faible intégration, un archaïsme, dans le cadre du développement politique.

Il faut également admettre que le discours sankariste contre la corruption n'est en rien novateur. J.-P. Olivier de Sardan parle ainsi de la « situation schizophrénique » des fonctionnaires africains, qui tiennent leur légitimité administrative et professionnelle d'avoir été formés à la modernité administrative européenne, donc à ses valeurs de service public, mais dont la légitimité sociale implique qu'ils agissent en conformité avec des logiques socioculturelles plus ou moins contradictoires. Autrement dit, « l'adhésion très répandue aux normes abstraites et officielles d'origine européenne prônant l'impartialité de l'Etat et la nécessité d'une éthique de l'intérêt général, coexiste ainsi pacifiquement avec un comportement tout aussi répandu qui se soumet à des normes sociales favorisant la prééminence des intérêts personnels et factionnels. »<sup>466</sup> Sankara lui-même en témoignait et en apporte la preuve de l'importance de ces normes sociales en concurrence avec l'éthique de l'intérêt général: Dans une interview avec une journaliste il confiait mettre son compte bancaire dans le rouge parce qu'il finissait par céder et signer des chèques personnels à des parents trop insistants qui ne voulaient pas comprendre que le Président n'avait pas d'argent.

Ainsi, la lutte contre la corruption, érigée comme un absolu par Sankara ne peut se comprendre sans l'insérer dans les questionnements de ses contemporains. En cela, ils ne sont que la conséquence du discours colonial qui ferait de l'Afrique la terre de corruption par excellence. Or, l'espace intellectuel africain des années 1970-1980 semble obsédé par l'idée de savoir si la corruption serait endémique aux sociétés africaines ou s'il s'agirait d'un legs

---

<sup>466</sup> Olivier de Sardan 1996, p. 114.

colonial. C'est par exemple la question que pose à Sankara l'écrivain Mongo Beti. Se dessine en creux, explicitement la figure répulsive du roi nègre, vendant au colonisateur ses hommes contre quelques verroteries.<sup>467</sup> Autrement dit, il semble que derrière cette interrogation sur la corruption, ce soit une tentative pour certains intellectuels africains de penser leur collaboration avec le système esclavagiste, puis colonial et impérial. A cette question, Sankara répond sans ambiguïté qu'elle est un héritage de la colonisation, qu'elle est indissociable du capitalisme apporté par le colonisateur et donc que le roi nègre n'était pas dans une logique de corruption tandis que le colonisateur l'était. En cela, en farouche nationaliste, il nie toute dimension de collaboration. A ces réflexions sur l'origine de la corruption s'ajoutent également une réflexion sur ses conséquences. Pour Sankara, la corruption explique le « sous-développement chronique [de la Haute-Volta] s'explique aussi par l'accaparement frauduleux, le détournement du bien national par quelques individus à des fins privées. »<sup>468</sup> En cela, encore une fois, Sankara est héritier des débats d'expertises qui aboutiront à partir des années 1990 à faire de la lutte contre la corruption une préoccupation et un enjeu central dans les politiques d'aide au développement. La crise des années 1970, la famine et les scandales de détournement de l'aide alimentaire ont du être de puissants facteurs d'indignation. Ainsi, au-delà de cet aspect économique, il semble qu'il faille donc intégrer la corruption, telle qu'elle est comprise par Sankara, dans son aspect le plus morale. La corruption symboliserait la collaboration des Africains à leur propre domination, leur propre exploitation, leur propre sous-développement et donc à leur propre humiliation.<sup>469</sup>

Ainsi, la politique sankariste en matière de lutte contre la corruption a ceci d'originale qu'elle consiste en la promotion et l'imposition d'une éthique du service public, perçue comme une éthique de l'émancipation. Si les commissions contre la corruption ont pullulé sur le continent depuis les décolonisations, la promotion de cette éthique a toujours été rare. Elle a poussé Sankara jusque dans ses retranchements. Fidèle Toé rapporte ainsi une anecdote où le président Sankara embarrassé par cette « intégrité jusqu'au bout » lorsqu'il s'agit de changer sa voiture qui commençait à vieillir. Or, personne n'osait changer son véhicule avant le Président. Or, Sankara se trouvait bloqué, trouvant ridicule qu'un président mette en vente sa

---

<sup>467</sup> *Peuples Noires*, 3 novembre 1985.

<sup>468</sup> *Afrique-Asie*, n° 307, 24 Octobre 1983.

<sup>469</sup> « A l'heure actuelle, le problème si problème il y a de la propriété privée ne se pose pas en termes de lutte des classes, mais essentiellement d'un point de vue moral qui débouche sur l'efficacité économique. » *Afrique-Asie*, n° 307, 24 Octobre 1983.

voiture et ne pouvant acheter un véhicule pour ne pas attiser les soupçons de corruption. D'une manière plus dramatique, D. Tranchant, français qui fut médecin militaire à l'hôpital Yalgado, rapporte que Sankara aurait refusé, contre tout avis, que son père malade se fasse opérer en France, alors qu'il y avait droit comme ancien combattant, craignant que cela soit interprété comme du favoritisme.<sup>470</sup> Ce choix semble avoir suscité l'incompréhension de tous et ses adversaires au moment de la crise tentèrent d'en profiter. D. Tranchant révèle qu'Abdul Salam Kaboré lui aurait demandé de signer un certificat selon lequel Thomas Sankara était fou et inapte à gouverner. Ce que D. Tranchant a refusé.<sup>471</sup>

Ainsi, on peut comprendre la volonté de Sankara de mettre en scène sa déclaration des biens, non plus comme ayant donné « un tour folklorique » à la lutte contre la corruption, comme on pu le dire ses détracteurs, mais comme l'érection d'une norme, à travers son exemple, qui demande aux agents de se sacrifier leurs intérêts privés aux obligations prescrites par leur fonction. Plutôt que de « simplement » purger l'Etat comme l'y invitait le comité du CNR, Sankara tentait d'imposer, à travers son exemplarité, une logique de valeurs fondé sur les notions de service public ou d'intérêt général auprès de tous les agents de l'Etat. Finalement, en se disant prêt à se sacrifier pour éviter aux autres « de manger », Sankara assumait publiquement sa volonté de défendre l'universel contenu dans l'idée de service public, contre la corruption qui n'est qu'un service élargi. En cela, on peut dire que le sankarisme était une morale d'Etat.

### **Conclusion quatrième partie**

Poser la question de racines intellectuelles, particulièrement du marxisme-léninisme, de Sankara est un faux problème qui montre surtout la projection d'une condition intellectuelle (celle du savant, du journaliste, de l'essayiste) sur un homme qui fut avant tout un homme de la pratique, un homme politique, un militaire, un révolutionnaire. L'utilisation des références marxistes permettaient surtout d'explicitier diverses dominations, de faire consensus avec les élites civiles révolutionnaires. La notion centrale de Sankara est celle de développement. En cela, il faut resituer Sankara dans la crise de l'Etat développementaliste africain et la concurrence entre les acteurs qui en a découlé. Ainsi, ce qui a construit Sankara c'est beaucoup plus le discours de l'expertise. En cela, ses représentations d'un Sahel en prise avec la faim, la soif, l'avancée du désert, lui sont beaucoup plus redevables. Finalement, Sankara

---

<sup>470</sup> Tranchant 2017, p. pp.82-88.

<sup>471</sup> Tranchant 2017, pp. 95-98.

est une réponse au catastrophisme du discours d'expertise des années 1970-1980, incarné en particulier par R. Dumont. Mais Sankara est un homme qui lit en militaire, en homme d'honneur. Aussi, il est aussi une réaction à cette nouvelle hiérarchie internationale en fonction du développement et surtout à sa violence symbolique.

Ainsi, l'ethos militaire de Sankara semble déterminant pour expliquer cette « révolution honorifique ». Tous les éléments attestant du charisme sankariste révèlent des dispositions façonnées par un milieu familial dominé par un père ancien-combattant puis une scolarité militaire dont le but est de façonner des officiers mais aussi des chefs. Cette image du chef semble cruciale. En cela, la Révolution burkinabé montre encore ce « besoin de chef » qui a marqué le XX<sup>e</sup> siècle, auquel répond Sankara. Et il transpose dans l'espace politique les pratiques de commandement propre à l'officier, en particulier celle de l'exemplarité.

Cette exemplarité transmuée dans l'espace politique ne peut que conforter l'incarnation du Pouvoir en sa personne, d'où les tensions que vont naître avec une autorité construite comme collégiale. Et la pratique du « meeting spectacle », loin d'être un simple théâtre, est la pratique d'un homme qui tient à conforter sa légitimité démocratique, fondée sur la démocratie plébiscitaire. Cette légitimité de l'incarnation se renforce d'autant plus qu'est construite au fur et à mesure le charisme de Sankara à l'international.

Ainsi, nombreux ont été à relever la posture morale, d'un Sankara qui resterait un chrétien en politique. Mais le discours au fort accent moral ne fait que révéler plus encore « l'effet d'oracle » propre à toute mandature, tout militantisme. Si Sankara fut un moraliste, c'est en tant qu'il appelait à fonder en suivant son exemplarité, son incorruptibilité, l'idée d'un service public burkinabé, afin que cesse la honte de voir l'Etat africain ravalé à la figure du roi nègre. Autrement dit, le Sankarisme fut aussi une réaction à ce discours normatif sur ce que doit être un Etat.

## Conclusion

### Retour au Burkina révolutionnaire

Sankara écrase la Révolution. L'étudier, c'est ployer sous son poids. A Paris, la simple évocation de ce travail peut suffire à s'attirer les amitiés d'un chauffeur de taxi qui, français d'origine malienne n'en considère pas moins Thomas Sankara comme « son président ». Sankara est une icône. Même au milieu du son des capuches, de ces artistes qui ne prétendent représenter que la laideur des trafics illégaux il fait sentir sa présence. Faire l'histoire de la Révolution, c'est faire le deuil d'un romantisme d'autant plus sensible qu'il est l'un des héros des plus dominés de France et d'Afrique. Mais c'est aussi affronter des sources littéraires qui dans une très grande majorité sont « sankarocentrée ». Ainsi, faire l'histoire de la Révolution burkinabé, c'est déjà entreprendre de dévoiler Sankara et sa mémoire. Ce dévoilement est d'autant plus important que l'héroïsation masque ces milliers d'hommes et de femmes qui ont œuvré pour qu'aboutissent le projet révolutionnaire.

Ainsi, il paraît essentiel de situer ce processus à l'échelle internationale. Car la Révolution burkinabé paraît bien se confondre avec les normes de l'époque, voire même paraît en retard. Elle est le dernier moment de ces régimes militaires dans un monde encore structuré par la guerre froide et le tiers-mondisme. En cela, la révolution qui eut lieu en Haute-Volta et le CNR peuvent être vus comme le dernier régime « afro-marxiste » issu d'une alliance des militaires et des partis communistes qui émergèrent à partir des années 1970. En cela, elle est l'alliance des militaires qui voulaient procéder au redressement national, édifier l'Etat indispensable au développement de leur pays et les partis qui voulaient fonder une nouvelle société, encore fonder, dans les années 1980, un « homme nouveau ».

Mais la Révolution emprunte surtout sa logique dans ce moment militaire partagé par la plupart des pays issus d'anciennes colonies, notamment africaines. Elle accélère des logiques nationales déjà à l'œuvre en Haute-Volta, notamment l'affirmation d'un pouvoir central au détriment de la chefferie, les coupes budgétaires radicales et les politiques d'émancipation paysanne. Elle reprend les arguments qui légitiment quasiment tous les coups d'Etat : la restauration de la dignité nationale, la lutte contre la corruption... Car la Révolution est bien conforme à une norme africaine, celle qui fait de l'ingérence des militaires dans le politique une habitude des pratiques de Pouvoir. Elle prend sa source dans la logique de contre-coups



d'Etat, qui est un des moyens rapides de circulation des élites. En cela, elle n'est qu'un moment de cette militarisation et de cette décompression autoritaire, cette civilisation, du Pouvoir, qui peut résumer l'histoire voltaïque et burkinabé de la décennie 1980.

En 1980, le CMRPN consacre cette intervention militaire et cette descente du Pouvoir vers les masses rurales. Mais il achoppa devant les organisations civiles, les précipitera syndicats de la Haute-Volta, et les partis d'extrême-gauche. L'autoritarisme grandissant précisa sa chute, actée par de jeunes militaires, réunis dans l'OMR, l'Organisation Militaire Révolutionnaire. Sa chute, en novembre 1982, consacre l'émergence d'une nouvelle génération d'officiers, rassemblés dans le CSP, dont une partie est étroitement liée aux partis d'extrême gauche. L'histoire du CSP, c'est donc l'histoire de sa progressive bipolarisation, entre l'aile sankariste et les autres. Aux rivalités politiques, structurées par la guerre froide, par l'opposition capitaliste/communiste, viennent se greffer des rivalités de régiment, des rivalités personnelles et le CSP ne résiste pas à ces divisions. Le 17 mai, la première crise ouverte du régime, n'est pas simplement un « coup d'état droitier », visant à purger l'assemblée des éléments progressistes, il est aussi provoqué par la crainte d'une partie de l'armée devant sa propre politisation, sa propre sortie des casernes. Et ce sont les officiers les plus politisés, les plus en lien avec le PAI, qui en font les frais. Mais, jeu de l'histoire, le chauffeur de Blaise Compaoré va lui permettre de regagner la ville de Pô et donc d'entrer en sécession.

Car c'est à Pô que se forme le noyau progressiste, autour de Thomas Sankara, son premier commandant. Après les premiers temps du ROC, ce réseau informel d'interconnaissances, Sankara peut exercer ses vues d'une participation active de l'armée au développement du pays. Car c'est ce concept même de « développement » qui réunit les officiers progressistes. En cela, les années 1970 furent bien la matrice de leur politisation. Elles marquent la crise de cet « Etat-Développementaliste », repéré par Fr. Cooper, et donc la concurrence nouvelles entre certaines élites civiles (les ingénieurs, mais aussi les ONG et les coopérants) et les élites militaires pour prendre en charge le développement du pays. Cette politisation des militaires est d'autant plus renforcée que la région est durablement et profondément marquée par la famine du début de la décennie, par la dépendance à l'aide internationale mais aussi par les scandales du détournement de ces aides. A cela s'ajoute le fait que ces militaires se révèlent être bien plus sensibles au discours de l'expertise agronomique qu'au discours théorique marxiste, même s'il continue de fournir les mots pour penser la domination ou l'impérialisme. Or, les années 1970 sont également celles où ce discours d'expertise, que l'on peut incarner

en René Dumont, façonne l'image d'un Sahel de la Faim, de la Soif, de la Désertification, le tout sur un ton catastrophiste qui ne peut qu'inciter à l'action politique. Il semble que ce soit l'idée de développement ait été permis de trouver un objectif commun, un point d'accord, entre les militaires et les partis d'extrême gauche, notamment le PAI.

Le CNR résulte donc de cette alliance. Cela explique en partie la multiplicité des influences internationales, tant dans les pratiques d'encadrement que dans l'esthétique du Pouvoir ou sa nomination. Le CNR même rappelle le CNR béninois, les CDR, les CDR castriste, l'esthétique le réalisme socialiste, autant de jeux d'influence qui montrent tout un champ d'expérience mondialisé chez les Révolutionnaires. C'est peut-être la prégnance de ce champ d'expérience, particulièrement chez les militants d'extrême gauche, tout à leurs modèles du bloc socialiste (Albanie etc.) qui rend si sensible ce sentiment de décalage temporel. A bien des égards, le régime burkinabé apparaît comme en retard au regard des dynamiques du bloc de l'Est, tentant d'encadrer fortement la population au moment de la *Perestroïka* soviétique ou de la Rectification castriste, allant puiser dans l'expérience maoïste le retour vers les masses rurales au moment des réformes de Deng Xiaoping, devant compter sur les ingénieurs nord-coréens pour se mettre en spectacle ou s'incarner dans le bâti...

Mais au-delà de cet aspect « socialiste », c'est encore la logique de la militarisation qui donne sa dynamique à la Révolution. Alors que les militaires conçoivent encore après le 4 août 1983 le prolongement de leur action dans celle du CSP, l'alliance avec les partis marxistes bouleversent l'échiquier politique et le 4 août est construit comme la date d'une Révolution. Ainsi, si le CNR consacre le retour de quelques civils dans l'organe du pouvoir, c'est finalement le militaire qui va s'imposer au civil, à travers l'extrême militarisation qui est insufflée à la société (distribution d'armes, parades militaires etc.). Car le Pouvoir révolutionnaire entend fonder et conforter sa souveraineté et pour cela il a besoin du peuple en arme, du peuple brandissant sa kalash face aux ennemis. Le moment révolutionnaire fut ainsi celui de la militarisation de la population, et sa fin, le retour des armes.

Mais au-delà des discours de fusion des militaires et des civils, la Révolution reste guidée par un Pouvoir militaire. La première civilisation du pouvoir qui a été évoquée ne dure pas, les partis civils d'extrême-gauche, le PAI, la LIPAD, sont de plus en plus évincés du pouvoir par des militaires peu enclin à le partager et finalement l'autoritarisme de Sankara, dans son dernier moment, se recroquevillera sur l'OMR. Sa mort et la proclamation du Front Populaire viennent entamer le processus de civilisation, par le retour des partis politiques. Ainsi, le

processus de transition que Compaoré parviendra à maîtriser, éliminant les deux autres chefs militaires, Lingani et Zongo, aboutit jusqu'à la constitutionnalisation du régime et la mise en place d'un régime semi-autoritaire fondé sur l'armée et la maîtrise du jeu politique des partis. Ce mouvement peut s'incarner dans la trajectoire des unités de Pô et leurs fidélités aux *Imperatores*, qui d'unités putschistes fidèles aux officiers progressistes, contre celles des autres officiers, deviendront par la logique de l'intérêt corporatif, fidèles à Blaise Compaoré au point de devenir la garde prétorienne de son nouveau pouvoir.

Cette concentration en si peu d'années de toutes les expériences socialistes de la Guerre froide ou des régimes afro-marxistes précédents, ce décalage même, pourrait révéler la dramatique marginalisation de la Haute-Volta des logiques mondiales. Mais le Burkina Faso commençait justement, au cours de la Révolution, à s'imposer comme un pôle politique, propre à susciter tous les espoirs des jeunes urbains africains, des intellectuels panafricanistes, des derniers intellectuels tiers-mondistes. Ainsi, alors même que la Haute-Volta révolutionnaire se faisait réceptrice de toutes les expériences révolutionnaires, la diplomatie flamboyante de Sankara commençait à instaurer le Burkina Faso comme un centre des nouveaux espoirs, obligeant même, un temps, la diplomatie française à s'interroger sur ses propres pratiques. Sankara mort, la diplomatie du Burkina Faso deviendra celle, pragmatique, d'un Etat-voyou soucieux de construire un petit leadership régional. Ainsi, la pratique diplomatique est assurément l'un des moyens d'identifier le commencement et la fin d'une Révolution au sein de cette période militaire.

Mais il en est un autre, l'importante politisation et participation populaire, en particulier à travers l'institution des CDR. Cette institution se devait d'être l'expression de la souveraineté populaire. Mais assurément, ce fut une expression encadrée. Peut-être faut-il voir dans les limites juridiques même des CDR, qui jamais ne pouvaient s'opposer au secret CNR, la peur des militaires et leur attachement à la discipline devant le désordre démocratique rejoignant en cela l'attachement à la discipline de Parti des organisations marxistes. Pourtant, cette souveraineté déborde de toute part tant cette structure fut appropriée. Elle fut appropriée dans une logique d'opposition au pouvoir syndical, dans les CDR de service. Mais surtout, dans les comités de base, elle fut appropriée par de jeunes hommes sans ressources qui trouvèrent dans cette structure, l'occasion de remédier à tous les effets de la marginalisation, économique, sociale, symbolique, dont ils sont les victimes. Ainsi, trouvèrent à s'exprimer dans les CDR, des logiques de quartiers, des logiques populaires d'opposition à l'Etat et à l'ordre qu'il prétendait incarner.

Cette souveraineté déborde donc de toute part. Paradoxalement, elle déborde le CNR lui-même, en reconduisant en maintes occasions les chefs, les tenants de l'autorité coutumière, aux responsabilités des délégués CDR. Toutefois, par-delà même les permanences, les CDR semblent avoir bouleversé certaines communautés rurales. L'élection des bureaux au suffrage universel s'inscrivait dans les rivalités communautaires et obligeaient les chefs à élaborer de nouvelles stratégies pour préserver leur autorité. Stratégies qui devaient s'avérer d'autant plus cruciales que les élections CDR permettaient, par l'instauration du suffrage universel, l'émergence « d'hommes nouveaux » dont la principale difficulté consistait à faire front malgré l'absence de ressources (économiques, sociales, linguistiques etc.). De la même manière, la diffusion du vote, par l'acte même de voter individuellement, pouvait bouleverser les communautés villageoises ou les liens familiaux en permettant aux individus d'entrer dans un processus d'apprentissage des savoirs pratiques de la démocratie moderne, de se construire comme sujet politique

Avec cette nouvelle politisation et cette nouvelle institution, c'est la participation populaire qui va déborder les élites urbaines. Tout d'abord, au sein des comités de service, car les nouveaux CDR sont prompts à entrer en lutte avec les décisions de l'Etat, forçant même leur Secrétariat Général à les suivre dans cette opposition aux ministères. Cette participation va également déborder la justice révolutionnaire. La foule impose sa présence dans les Maisons du Peuple, réagissant aux accusations, veillant à l'application de la loi révolutionnaire. Et le magistrat lettré se voit bien en peine d'appliquer ses textes juridiques, concurrencé qu'il est par le CDR armé de sa kalachnikov et de ses envies de justice, qu'il soit dans la foule ou au sein même du jury. Les accusations d'arbitraires, souvent reprochées aux TPR, masquent ainsi cette pression faite aux magistrats de la logique de justice populaire. Ainsi, certains « excès » des CDR peuvent être relus dans cette relation conflictuelle qui unit les élites révolutionnaires et le peuple du Faso. C'est ce que semble enseigner l'affaire du Secteur 17 de 1987, ce « coup de secteur » de certains éléments armés, tout à leur logique de survie, mais aussi ulcérés par la corruption d'un bureau qui reçoit pourtant tout le soutien de l'administration. « Débordements », « excès » sont aussi des mots qui permettent de masquer les exigences populaires du « mandat impératif ». Ainsi, la fin de la Révolution, c'est aussi le reflux des CDR, de leur participation, mais c'est aussi leur désarmement.

Toutefois, malgré l'essoufflement des espérances et de la participation, la mort de Thomas bouleversa une partie de la population, preuve qu'il incarnait bien à ses yeux la Révolution. Le concept d'incarnation semble ainsi le mieux à même de comprendre la politique

sankariste. Car, Sankara et les Voltaïques sont des hommes et des femmes du XX<sup>e</sup> siècle, le siècle des chefs, pour reprendre l'expression d'Y. Cohen. En cela, Sankara répondit à ce « besoin de chef ». Il y répondit d'autant plus qu'il héritait par son milieu familial, par sa formation militaire, de dispositions qui facilitaient le transfert de son capital militaire au jeu politique. Car Sankara ne peut se comprendre sans le resituer comme un officier du XX<sup>e</sup> siècle, formé dans les écoles militaires, avec une très importante adhésion individuelle aux valeurs de l'officier moderne, en particulier celle de l'exemplarité, attendue si l'on veut remporter l'obéissance. Ce capital militaire est d'autant plus fort que Sankara l'a éprouvé au feu, durant la guerre de la bande d'Agasher, en 1975. Son milieu, sa formation, son baptême du feu, autant d'épreuves qui peuvent expliquer son fort sentiment de légitimité à exercer le métier de soldat, à s'opposer, par la suite, aux plus gradés de l'institution, pour finalement finir par présider à la destinée d'une Nation.

La religiosité du Capitaine Sankara a été de nombreuses fois soulignées. De fait, son important messianisme en est une grande spécificité. Mais ne percevoir que cela, c'est ne pas percevoir « l'effet d'oracle » propre à toute mandature politique, où une personne s'autoconsacre comme capable de parler au nom d'un groupe. L'un des grands fondements de la légitimité des officiers à leurs propres yeux consiste, on l'a dit, dans leur croyance qu'ils pourront organiser le développement de leur société. Mais c'était aussi qu'ils pensaient pouvoir présider au « développement » de leur population. Car le peuple, en particulier les populations rurales, sont perçues par ces officiers comme des populations archaïques, qu'il est nécessaire d'émanciper. En cela, les officiers, Sankara en tête, vont chercher leur légitimité dans l'idée qu'ils se font éducateurs du peuple, parvenant ainsi à résoudre le paradoxe d'un chef démocratique. Ce positionnement est d'autant plus important que, malgré son autoritarisme et ne pouvant compter sur un soutien électoral, le Pouvoir sankariste chercha à se construire une légitimité populaire pour faire oublier l'usurpation que consiste tout coup d'Etat.

Cette légitimité fut d'autant plus forte qu'elle s'éprouvait en de nombreuses fois, par les visites, par les grands meetings. Plutôt que de n'être que de simples spectacles, que de ne traduire qu'un goût prononcé chez Sankara pour le théâtre, ces meetings sont l'occasion pour ce mandataire du Peuple, non élu, de conforter le lien qui l'unissait à la population. Cette multiplicité des meetings est aussi le moyen d'afficher cette légitimité et de la reconformer. Prendre le risque de s'exposer sans cesse à la population, c'est aussi demander à être reconduit d'une façon régulière dans ses fonctions. Sankara, ainsi, peu enclin à suivre le

modèle d'une démocratie électoraliste, fut guidé par la conviction qu'il pratiquait une démocratie plébiscitaire, où l'*acclamatio* est le dépassement du scrutin.

Car des acclamations il en reçut, qu'elles furent organisées par les CDR ou non. « Sankara n'est pas un voleur », c'est pourquoi la population le suivait disait la propagande. L'exemplarité de l'officier était devenue le principal facteur de la légitimité du Président. Cette lutte contre la corruption n'a rien de bien novateur. Mais novatrice fut la manière dont il s'y employa car il dépassait la simple judiciarisation de deux manières. D'une part, en faisant des TPR les principaux organes de luttés contre la corruption, ce qui assurait une médiatisation à cette question et donc un contrôle populaire sur la manière dont elle s'exerçait. D'autre part, Sankara s'est employé à poser comme fondement de sa légitimité présidentielle l'exemplarité, le sacrifice, le dévouement. Ainsi, face à ces pratiques de corruption, pourtant si diverses, tellement stigmatisées dans les discours normatifs, mais qui reste *in fine* qu'une pratique du service élargi, Sankara se proposait de fonder réellement un service public burkinabé, en poussant chaque agent à agir de même. Ainsi, la lutte contre la corruption de Sankara est aussi la tentative de fonder radicalement un Etat, sur le modèle encore une fois européen, et, à travers le service public d'un Etat, de fonder les conditions d'accès à l'universel.

Toutefois, Sankara ne fut que l'un des quatre « chefs historiques de la Révolution ». Or, au fur et à mesure que Sankara incarnait à l'échelle mondiale les espérances révolutionnaires, cette autorité collégiale se fissurait, jusqu'au point de rupture. Comment expliquer la passivité de Sankara face aux menaces, cette fuite en avant dont tous témoignent ? Comment expliquer ses refus à « buter Blaise » ou au moins l'écarter du jeu, au point de menacer de mort ceux qui s'y risqueraient ? Fidélité à une amitié de jeunesse ? Il n'avait pourtant pas hésité à faire emprisonner son ancien professeur, Adama Touré. Croyance naïve en l'apaisement prochain, au « terrain d'entente » ? Prêt à être écarté alors même qu'il se disait hanté à l'idée « de n'avoir rien fait » ? Autant d'explications qui ne rendent finalement que peu justice à sa complexité d'homme. Car Sankara, quand il dut sortir des discours moralistes pour assumer le réel n'hésita pas à ordonner l'exécution de 7 « comploteurs ». Mais, ni le PAI, ni les ennemis de la Révolution n'étaient les « chefs historiques ». Ainsi, admettre et participer à la dissolution de l'autorité collégiale, le plus petit noyau de l'Incarnation du Peuple, c'était se confronter à ce mensonge à soi-même par lequel l'homme politique appelle peuple sa propre volonté. En ce cas, cela serait un beau legs à l'histoire révolutionnaire que cet acte d'humilité consistant à refuser, au prix de sa vie, cette fuite en avant.

## Bibliographie

- Amuwo, K., 1986. « Military-Inspired Anti-Bureaucratic Corruption Campaigns: an Appraisal of Niger's Experience. » *The Journal of Modern African Studies* 24, 285–301.
- André, G., 2007. « École, langues, cultures et développement. Une analyse des politiques éducatives, linguistiques et culturelles postcoloniales au Burkina Faso. » *Cahiers d'études africaines* 47, 221–247.
- André, G., Hilgers, M., 2009. « Entre contestation et légitimation. Le religieux en contextes semi-autoritaires en Afrique. » *Civilisations* 58–2, 5–20.
- Andriamirado, S., 1989. *Il s'appelait Sankara*. JA press, Paris, France.
- Andriamirado, S., 1987. *Sankara le rebelle*. Groupe Jeune Afrique, Paris, France.
- Andrieu, S., 2007. « La mise en spectacle de l'identité nationale. Une analyse des politiques culturelles au Burkina Faso. » *Journal des anthropologues*. Association française des anthropologues 89–103.
- Aubagnac, G., 2014. *Le camouflage et la Grande Guerre : du corps exhibé au corps masqué*. C.N.R.S. Editions, Paris.
- Ballouche, A., Nuscia Taïbi, A., 2013. « Le « dessèchement » de l'Afrique sahélienne : un leitmotiv du discours d'expert revisité. » *Autrepart* 65, 47–66.
- Bamouni, B.P., Mongo Beti, 1986. *Burkina Faso: processus de la révolution*. L'Harmattan, Paris, France.
- Banégas, R., 1993. *Insoumissions populaires et révolution au Burkina Faso*. Institut d'études politiques de Bordeaux, Centre d'étude d'Afrique noire, Bordeaux, France.
- Bayart, J.-F., 2006. *L'Etat en Afrique: La politique du ventre*. Fayard.
- Bazac-Billaud, L., 1990. *Le mythe Thomas Sankara* (Mémoire). IEP, Bordeaux.
- Belkin, A., Schofer, E., 2003. « Toward a Structural Understanding of Coup Risk. » *Journal of Conflict Resolution* 47, 594–620.
- Bell, M.J.V., 1965. « Army and nation in sub-Saharan Africa. » *Adelphi Papers* 5, 1–16.
- Bernault, F., 2001. « L'Afrique et la modernité des sciences sociales. » *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 70, 127–138.
- Beucher, B., 2018. « « À comportement du berger, réponse du mouton » ? Éléments pour une économie morale du soulèvement d'octobre 2014 au Burkina Faso. » *Afrique contemporaine* 265, 39–58.
- Beucher, B., 2012. *Quand les hommes mangent le pouvoir: dynamiques et pérennité des institutions royales mossi de l'actuel Burkina Faso (de la fin du XVe siècle à 1991)* (Thèse de doctorat). Université Paris-Sorbonne, 1970-2017, France.

- Beucher, B., 2010. « La naissance de la communauté nationale burkinabè ou comment le Voltaïque devint un « Homme intègre ». » *Politique africaine* 118, 165–186.
- Beucher, B., 2008. « Une royauté africaine à l’heure de la mondialisation: le royaume de Ouagadougou et la question du développement au Burkina Faso. » *Sociétés politiques comparées*, 105.
- Biehler, A., 2010. *Enjeux et modes de constitution des espaces publics à Ouagadougou (Burkina Faso)* (thèse). Paris 1.
- Biehler, A., Le Bris, É., 2010. 7. « Les formes d’opposition aux politiques de la ville à Ouagadougou, » in: *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire, Hommes et sociétés*. Editions Karthala, Paris, pp. 133–150.
- Blanchard, S., Talamoni, R., 2018. « Street art et mise en tourisme de la métropole parisienne, des festivals aux street art tours. » *EchoGéo*.
- Blion, R., Bredeloup, S., 1997. « La Côte d’Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais. » in Bernard Contamin et Harris Memel-Fôté Édts., *Le modèle ivoirien en question. Crises, ajustements, recompositions*, Paris, Éd Karthala et Orstom 707–737.
- Blum, F., 2018. 26. « Marx en Afrique francophone », in: *Marx, une passion française*, Recherches. La Découverte, Paris, pp. 320–329.
- Blum, F., 2014. *Révolutions africaines: Congo, Sénégal, Madagascar, années 1960-1970*. Presses universitaires de Rennes, Rennes, France.
- Blundo, G., 2007. « La corruption et l’État en Afrique vus par les sciences sociales. Un bilan historique » in *État et corruption en Afrique, Hommes et sociétés*. Editions Karthala, Paris, pp. 29–77.
- Blundo, G., Olivier de Sardan, J.-P., 2007a. « La corruption quotidienne en Afrique de l’Ouest » in *État et corruption en Afrique, Hommes et sociétés*. Editions Karthala, Paris, pp. 79–117.
- Blundo, G., Olivier de Sardan, J.-P., 2007b. « Introduction. Étudier la corruption quotidienne : pourquoi et comment ? » in *État et corruption en Afrique, Hommes et sociétés*. Editions Karthala, Paris, pp. 5–28.
- Bonnecase, V., 2016. « Ce que les ruines racontent d’une insurrection. Morales du vol et de la violence au Burkina Faso pendant les journées insurrectionnelles des 30 et 31 octobre 2014. » *Sociétés politiques comparées* 38, 1–36.
- Bonnecase, V., 2015. « Sur la chute de Blaise Compaoré. Autorité et colère dans les derniers jours d’un régime. » *Politique africaine* N° 137, 151–168.
- Bonnecase, V., 2011. *La pauvreté au Sahel: du savoir colonial à la mesure internationale*. Karthala, impr. 2011, Paris, France.



- Bonnecase, V., 2010. *Retour sur la famine au Sahel du début des années 1970 : la construction d'un savoir de crise*. *Politique africaine* 119, 23–42.
- Bonzi, G., 2015. *Souvenirs de la Révolution. Des moments de la révolution sankariste vue par un adolescent, récit*. L'Harmattan.
- Bourdieu, P., 1984. « La délégation et le fétichisme politique. » *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 52–53, 49-55.
- Bourdieu, P., 1983. « Vous avez dit " populaire" ? » *Actes de la recherche en sciences sociales* 46, 98–105.
- Bourdin, J.-C., 2013. « Marx et le lumpenprolétariat. » *Actuel Marx* 54, 39–55.
- Bourzai, M.-P., 1997. *Les mutations du centre-ville de Ouagadougou: 1985-1997*. Paris.
- Blion, R., & Bredeloup, S. 1997. « La Côte d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais. » Bernard Contamin et Harris Memel-Fôté Éd., *Le modèle ivoirien en question. Crises, ajustements, recompositions*, Paris, Éd Karthala et Orstom, 707-737.
- Brittain, V., 1985. « Introduction to Sankara & Burkina Faso. » *Review of African Political Economy* 12, 39–47.
- Cayet, T., Mann, G., Moisseron, J.-Y., Bonnecase, V., 2013. « La pauvreté au Sahel. Du savoir colonial à la mesure internationale, de Vincent Bonnecase. » Paris, Éditions Karthala, 2011. *Monde(s)* 4, 159–185.
- Ciavolella, R., Fresia, M., 2009. « Entre démocratisation et coups d'État. » *Politique africaine* 5–23.
- Codaccioni, V., 2015. « Justice populaire et mimétisme judiciaire. Les maoïstes dans et hors la Cour de sûreté de l'État. » *Droit et société* 89, 17–33.
- Cohen, Y., 2012. *Le siècle des chefs: une histoire transnationale du commandement et de l'autorité, 1890-1940*. Éditions Amsterdam, Paris, France.
- Collovald, A., Sawicki, F., 1991. « Le populaire et le politique. Quelques pistes de recherche en guise d'introduction. » *Politix. Revue des sciences sociales du politique* 4, 7–20.
- Compaoré, A.R., 2015. *Politiques de Thomas Sankara et de Blaise Compaoré: et enseignements de l'Église catholique*. L'Harmattan, Paris, France.
- Cooper, F., 2002. *Africa since 1940: the past of the present*. Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Pays multiples.
- Coton, C., 2017. *Officiers: des classes en lutte sous l'uniforme*. Agone, Marseille, France.
- COULIBALY-LINGANI, P., SAVADOGO, P., TIGABU, M., ODEN, P.-C., 2011. « Decentralization and Community Forest Management in Burkina Faso: Constraints and Challenges. » *The International Forestry Review* 13, 476–486.

- Courtin, N., Hugon, P., Gouriellec, S.L., 2016. « Contours, entours et détours des armées en Afrique. » *Afrique contemporaine* 260, 15–25.
- Decalo, S., 1985. « The morphology of radical military rule in Africa. » *Journal of Communist Studies* 1, 122–144.
- Diallo, H., 1992. « Le rôle du mouvement étudiant dans l'évolution politique du Burkina Faso de 1960 à 1983 » in *Les Jeunes En Afrique: La Politique et La Ville*. L'Harmattan, Paris, p. 526.
- Dickovick, J.T., 2009. « Revolutionising Local Politics? Radical Experiments in Burkina Faso, Ghana and Uganda in the 1980s. » *Review of African Political Economy* 36, 519–537.
- Drévilion, H., 2014. « Qu'est-ce que l'honneur ? » *Inflexions* 27, 17–30.
- Engels, J.I., Monier, F., 2012. « Pour une histoire comparée des faveurs et de la corruption : France et Allemagne (xix e-xx e siècles) » in *La politique vue d'en bas pratiques privées, débats publics dans l'Europe contemporaine (xixe-xxe siècles)*, Recherches. Armand Colin, Paris, pp. 125–148.
- Englebert, P., 1987. *La révolution burkinabé*. L'Harmattan, Paris, France.
- Faure, A., 1991. « “La panthère est l'enfant d'un génie” : réflexions sur le traitement d'une crise villageoise pendant la révolution burkinabè. » *Politique africaine* 102–109.
- Faure, A., 1988. « Les informateurs et l'apprentissage du développement : les aléas et les à-côtés d'une recherche sur le terrain au Burkina Faso. » *Journal des anthropologues* 32, 107–125.
- Finer, S.E., 1962. *The Man on Horseback: The Role of the Military in Politics*. Praeger.
- Fournet, F., Meunier-Nikiema, A., Salem, G. (Eds.), 2013. « Ouagadougou (1850-2004) : Une urbanisation différenciée », *Atlas et cartes*. IRD Éditions, Marseille.
- Giri, J., 1983. *Le Sahel demain: catastrophe ou renaissance ?* Karthala, Paris, France.
- Guion, J.R., 1991. *Blaise Compaoré, réalisme et intégrité: portrait de l'homme de la rectification au Burkina-Faso*. Berger-Levrault international, Paris, France.
- Guionnet, C., 1996. *Elections et modernisation politique (cas des élections municipales sous la Monarchie de Juillet)*. Atelier national de reproduction des thèses, Lille, France.
- Guire, S., 1995. *Les comités de défense de la révolution du Burkina Faso (C.D.R.): histoire d'une institution de contrôle politique de la société (1983-1987)* (Thèse). Université de Perpignan, France.
- Guirma, F., 1991. *Comment perdre le pouvoir?: le cas de Maurice Yaméogo*. Ed. Chaka.
- Guissou, B.L., 1995a. *Burkina Faso, un espoir en Afrique*. Éd. l'Harmattan, Paris, France.
- Guissou, B.L., 1995b. « Militaires et militarisme en Afrique: cas du Burkina Faso. » *Africa Development* 20, 55–75.

- Hamelin, F., 2003. « Le combattant et le technocrate. La formation des officiers à l'aune du modèle des élites civiles ». *Revue française de science politique* 53, 435–463.
- Harsch, E., 2014. *Thomas Sankara: an African revolutionary*. Ohio University Press, Athens, Etats-Unis d'Amérique.
- Hayat, S., 2018. « Embodying the sovereign people: uses of embodiment representation under the Second French Republic. » *Raisons politiques*.
- Hien, P.C., Compaoré, M. (Eds.), 2006. *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*. DIST/CNRST, Ouagadougou, Burkina Faso.
- Hilgers, M., 2009. *Une ethnographie à l'échelle de la ville: urbanité, histoire et reconnaissance à Koudougou, Burkina Faso*. Karthala Editions.
- Hilgers, M., 2005. « Du quartier au secteur, l'évolution des limites urbaines au Burkina Faso. » *Espaces et sociétés* 122, 67–85.
- Huntington, S.P., 2006. *Political Order in Changing Societies*. Yale University Press.
- Ihl, O., 2015. « Une autre représentation. Sur les pratiques d'acclamatio dans la France de la seconde à la troisième république. » *Revue française de science politique* 65, 381–403.
- Jaglin, S., 1995. *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou: pouvoirs et périphéries (1983-1991)*. Khartala, Paris.
- Jaglin, S., 1991. *Pouvoirs urbains et Gestion partagée à Ouagadougou. Équipements et services de proximité dans les périphéries*. Khartala, Paris.
- Joana, J., 2012. *Les armées contemporaines*. SciencesPo, Les Presses, DL 2012, Paris, France.
- Joly, C., 2009. *Mémoire et compétition politique: "la galaxie sankarariste" et la production mémorielle au Burkina Faso (Mémoire)*. Université Paris-Sorbonne, Paris.
- Kaboré Bila, R., 2002. *Histoire politique du Burkina Faso: 1919-2000*. Paris, France.
- Katsakioris, C., 2015. *Leçons soviétiques: la formation des étudiants africains et arabes en URSS pendant la guerre froide (Thèse)*. École des hautes études en sciences sociales, Paris, France.
- Keller, E.J., Rothchild, D.S. (Eds.), 1987. *Afro-Marxist regimes: ideology and public policy*. Lynne Rienner Publishers, Boulder, Colo., Etats-Unis d'Amérique.
- Kershaw, I., 2001. *Hitler: 1936-45: nemesis*. Penguin books, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.
- Kosukhin, N.D., 1985. *Revolutionary democracy in Africa: Its ideology and policy*. Progress.
- Lalsaga, M.M.A., 2012. *Pouvoir et société sous la révolution au Burkina Faso*, Universitaires Europeennes. ed.
- Lamizana, S., 1999. *Sur la brèche trente années durant: Mémoires Général Sangoulé Lamizana, ancien Président de la République de Haute-Volta*. Jaguar Conseil.

- Laurens, H., 2014. « L'avènement des régimes militaires au Moyen-Orient. Une relecture du « temps des révolutions ». *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 124, 47–55.
- Lavroff, D.-G., 1972. « Régimes militaires et développement politique en Afrique noire. » *Revue française de science politique* 22, 973–991.
- Le Gall, L., 2015. « Des processus de politisation dans les campagnes françaises (1830-1914) : esquisse pour un état des lieux » in Caron, J.-C., Chauvaud, F. (Eds.), *Les Campagnes Dans Les Sociétés Européennes, Histoire*. Presses universitaires de Rennes, Rennes, pp. 104–139.
- Lejeal, F., 2002. *Le Burkina Faso*. Karthala.
- Leu, P., Dupuis, D.B., *La mondialisation des formes urbaines à Ouagadougou*. unine.ch.
- Manin, B., 2012. *Principes du gouvernement représentatif*. Flammarion, Paris, France.
- Marie, A., 1989. « Politique urbaine: une révolution au service de l'Etat ». *Politique africaine*.
- Mariot, N., 2008. « Qu'est-ce qu'un « enthousiasme civique » ? Sur l'historiographie des fêtes politiques en France après 1789. » *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 63e année, 113–139.
- Markakis, J., Waller, M., 1986. *Military Marxist Regimes in Africa*. Psychology Press.
- Martens, L., Meesters, H., 1989. *Sankara, Compaoré et la révolution burkinabé*. Éd. EPO, Berchem, Belgique, Belgique.
- Martin, G., 1990. « Démocratie révolutionnaire, conflits socio-politiques et pouvoir militaire au Burkina Faso, 1983-1988. » *Labour, Capital and Society / Travail, capital et société* 23, 38–68.
- Martin, G., 1988. « Retour au Burkina Faso : la deuxième mort de Thomas Sankara. » *Peuples noirs peuples africains*.
- Martin, G., 1986. « Idéologie et Praxis dans la Révolution Populaire du 4 août 1988 au Burkina Faso » *Genève-Afrique/Geneva-Africa* 24.
- Muchembled, R., 2012. *Une histoire de la violence: de la fin du Moyen âge à nos jours*. Points, Paris, France.
- Negrone, F. de, 2016. *Une nuit à Majunga: récit*. Materia scritta, Calvi, France.
- Negrone, F. de, 1992. *Afrique fantômes*. Plon, Paris, France.
- Nnaji, B.O., 1989. *Blaise Compaore: the architect of Burkina Faso revolution*. Spectrum Books Limited, Ibadan, Nigéria.
- Nugent, P., 1991. « Educating Rawlings : the evolution of government strategy » in *Ghana: The Political Economy of Recovery*. Lynne Rienner, Londres.
- Olivier de Sardan, J.-P., 2010. « Le culturalisme traditionaliste africaniste. Analyse d'une idéologie scientifique. » *Cahiers d'études africaines* 50, 419–453.
- Otayek, R., 1989. « Rectification. » *Politique africaine* 33, 2–10.

- Otayek, R., 1985. « The revolutionary process in Burkina Faso: Breaks and continuities. » *Journal of Communist Studies* 1, 82–100.
- Otayek, R., Buijtenhuijs, R. (Eds.), 1985. *Le Burkina Faso*. Karthala, Paris, France.
- Otayek, R., Sawadogo, F.M., Guingané, J.-P., Centre d'étude d'Afrique noire, Université de Ouagadougou (Eds.), 1996. *Le Burkina entre révolution et démocratie, 1983-1993: ordre politique et changement social en Afrique subsaharienne*, Karthala, Paris, France.
- Perlmutter, A., 1977. *The Military and Politics in Modern Times: On Professionals, Praetorians, and Revolutionary Soldiers*. Yale University Press.
- Prignitz, G., 1999. « Une écriture " populaire " au service d'une cause révolutionnaire: les Chroniques du Burkina, de J.-H. Bazié », in D. Delas et P. Soubias (Éds.), *Colloque Apela: Le Sujet de l'écriture Africaine*. pp. 74–82.
- Reisser, D., 1984. « Reviewed Work: Le Sahel demain: catastrophe ou renaissance ? by Jacques Giri. » *Politique étrangère* 49, 188–190.
- Ribot, J.C., 1999. « Decentralisation, participation and accountability in Sahelian forestry: legal instruments of political-administrative control. » *Africa (Lond)* 69, 23–65.
- Rist, G., 2012. *Le développement: histoire d'une croyance occidentale*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, France.
- Rouquié, A., 1971. « Révolutions militaires et indépendance nationale en Amérique latine (1968-1971). » *Revue française de science politique* 21, 1045–1069.
- Sampana, L., 2015. « La Démilitarisation paradoxale du pouvoir politique au Burkina Faso. » *Les Champs de Mars* 28, 34–49.
- Savonnet-Guyot, C., 1986. *État et sociétés au Burkina: essai sur le politique africain*. Karthala, Paris, France.
- Sawadogo, A.Y., 2001. *Le Président Thomas Sankara: chef de la Révolution Burkinabé : 1983-1987 : portrait*. L'Harmattan, Paris, France.
- Schwartz, A., « L'évolution du pouvoir local villageois sous l'impact de la révolution sankariste dans les sociétés acéphales de l'Ouest : continuité dans le changement ».
- Scott, J.C., 1977. *The moral economy of the peasant: Rebellion and subsistence in Southeast Asia*. Yale University Press.
- Shils, E., 1962. « The Theory of Mass Society: Prefatory Remarks. » *Diogenes* 10, 45–66.
- Skinner, E.P., 1988. « Sankara and the Burkinabe Revolution: Charisma and Power, Local and External Dimensions. » *The Journal of Modern African Studies* 26, 437–455.
- Söderström, O., Dupuis, B., Geertman, S., Leu, P., 2010. « La mondialisation des formes urbaine à Hanoi et Ouagadougou. » *Fonds Natl. Suisse Rech. Sci.*

- Somé, C., 1983. *Haute-Volta, bilan de la politique de redressement national amorcée le 25 novembre 1980*, Travaux et documents. Centre d'étude d'Afrique noire, Talence.
- Somé, C., 1979. *Sociologie du pouvoir militaire: le cas de la Haute-Volta* (Thèse). Bordeaux, 1979, France.
- Somé, V.D., 1990. *Thomas Sankara: l'espoir assassiné*. l'Harmattan, Paris, France.
- Sylla, N., 2012. *Redécouvrir Sankara: martyr de la liberté*, AfricAvenir. ed. Éditions AfricAvenir/Exchange & dialogue.
- Thiriot, C., 2008. « La place des militaires dans les régimes post-transition d'Afrique subsaharienne : la difficile resectorisation. » *Revue internationale de politique comparée* 15, 15–34.
- Tiquet, R., 2016. « Service civique et développement au Sénégal. Une utopie au cœur des relations entre armée et pouvoir politique (1960-1968). » *Afrique contemporaine* 260, 45–59.
- Toulabor, C.-M. (Ed.), 2000. *Le Ghana de J.J. Rawlings: restauration de l'État et renaissance du politique*. Éd. Karthala, Paris, France.
- Touré, A.A., 2001. *Une vie de militant: ma lutte du collège à la Révolution de Thomas Sankara*. Hamaria.
- Tranchant, D., 2017. *Sankara, 15 octobre 1987: les fauves l'ont dévoré*. Elytis, Bordeaux, France.
- Villacèque, N., 2013 « Thorubos tòn pòllon : le spectre du spectacle démocratique ». in Arnaud Macé (éd.), *Le savoir public. Savoirs collectifs et figures publiques du savoir en Grèce Ancienne*, Besançon, Cahiers de la MSHE, 287-312.
- Vrignon, A., 2016. « René Dumont ou le socialisme «de l'arbre et du jardin» ». *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique* 63–78.
- Wable, C., 1997. « La télévision nationale burkinabé : de la révolution à la démocratie populaire. » *Journal des Africanistes* 67, 143–155.
- Warner, J., Thaler, K.M., 2016. « Dynamique et diversité des armées africaines. État des connaissances. » *Afrique contemporaine* 260, 27–44.
- Werth, N., 2010. « La mise en scène pédagogique des grands procès staliniens. » *Le Temps des medias* 15, 142–155.
- Westad, O.A., 2005. *The global Cold War: third world interventions and the making of our times*. Cambridge, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.
- Wilson, L., Bereket H. Selassie, Nzongola-Ntalaja, G., Harsch, E., 2015. *African leaders of the twentieth century: Biko, Selassie, Lumumba, Sankara*. Ohio University Press, Athens, Ohio, Etats-Unis d'Amérique.

- Yaméogo, L., 2016. « Sidwaya et la Révolution burkinabè d'août 1983 : une histoire à géométrie variable. » *Le Temps des médias* 26, 181–196.
- Zagnoli, N., 2004. « S'arracher la haine » in *Vengeance, Mutations. Autrement*, Paris, pp. 115–123.
- Zagré, P., 1994. *Les politiques économiques du Burkina Faso: une tradition d'ajustement structurel*. Ed. Karthala, Paris, France.
- Ziegler, J., Sankara, T., Rapp, J.-P., 1986. *Thomas Sankara: un nouveau pouvoir africain*. P.-M. Favre, Lausanne, France, Suisse.
- Zongo, M., 2003. « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire. Trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine. » *Politique africaine* 90, 113–126.

### Bibliographie numérique

- (1) RTB - Publications [WWW Document], n.d. URL <https://www.facebook.com/rtburkina/posts/2339069656111144> (accessed 10.26.19).
- À Ouagadougou, le business des souvenirs de la révolte populaire [WWW Document], n.d. URL <https://observers.france24.com/fr/20141204-burkina-faso-ouagadougou-revolte-populaire-compaore-cd-dvd-posters-photos>
- À Ouagadougou, le business des souvenirs de la révolte populaire [WWW Document], n.d. URL <https://observers.france24.com/fr/20141204-burkina-faso-ouagadougou-revolte-populaire-compaore-cd-dvd-posters-photos>
- Adama Pamtaba - Les explications du concepteur de la statue( du... [WWW Document], n.d. URL <https://www.facebook.com/pamtaba/posts/10213438972230409>
- Aïssa Maïga se confie sur l'assassinat de son père et la mort de son frère [WWW Document], n.d. URL <https://www.parismatch.com/People/Aissa-Maiga-son-confie-sur-l-assassinat-de-son-pere-et-la-mort-de-son-frere-1536848>
- B. Guissou (ex-ministre): Sankara tué, «la décence minimale n'était pas respectée» - RFI [WWW Document], n.d. URL <http://www.rfi.fr/emission/20171015-sankara-burkina-faso-assassinat-basile-guissou>
- [Chronique] Statue géante à Ouagadougou : Thomas Sankara se retourne dans sa tombe, 2019. . JeuneAfrique.com. URL <https://www.jeuneafrique.com/744880/politique/chronique-statue-geante-a-ouagadougou-thomas-sankara-se-retourne-dans-sa-tombe/>
- FASOZINE : Quotidien Burkinabè de l'information - Statue de Thomas Sankara: des Burkinabè désapprouvent, le concepteur s'explique [WWW Document], n.d. URL

<http://www.fasozine.com/actualite/societe/6133-statue-de-thomas-sankara-des-burkinabe-desapprouvent-le-concepteur-s-explique.html>

Fidel Castro - Thomas Sankara, Cuba - Burkina, des liens encore méconnus | Le Club de Mediapart [WWW Document], n.d. URL [https://blogs.mediapart.fr/bruno-jaffre/blog/051216/fidel-castro-thomas-sankara-cuba-burkina-des-liens-encore-meconnus#\\_ftn3](https://blogs.mediapart.fr/bruno-jaffre/blog/051216/fidel-castro-thomas-sankara-cuba-burkina-des-liens-encore-meconnus#_ftn3).

Fresque Sankara à Ivry : « Nous sommes tous des Sankara, pour la liberté d'un peuple, la justice d'un pays » | FUMIGENE MAG [WWW Document], n.d. URL <https://www.fumigene.org/2018/10/26/fresque-sankara-a-ivry-nous-sommes-tous-des-sankara-pour-la-liberte-dun-peuple-la-justice-dun-pays/>

Hammou, K., n.d. Un rap afropéen ? Sur un son rap. URL <https://surunsonrap.hypotheses.org/3364>

Il y a trente ans éclatait la « guerre de Noël » entre le Mali et le Burkina Faso, 2015. . JeuneAfrique.com. URL <https://www.jeuneafrique.com/288381/politique/il-y-a-quarante-ans-eclatait-la-guerre-de-noel-entre-le-mali-et-le-burkina/>

Invité Afrique - B. Guissou (ex-ministre): Sankara tué, «la décence minimale n'était pas respectée» [WWW Document], 2017. . RFI. URL <http://www.rfi.fr/emission/20171015-sankara-burkina-faso-assassinat-basile-guissou>

Jaffré, B., 2016a. La Révolution, Thomas Sankara, les missions secrètes et moi. Thomas Sankara Official website. URL <http://www.thomassankara.net/revolution-thomas-sankara-missions-secretes-moi/>

Jaffré, B., 2016b. La Révolution, Thomas Sankara, les missions secrètes et moi. Thomas Sankara Official website. URL <http://www.thomassankara.net/revolution-thomas-sankara-missions-secretes-moi/>

Jaffré, B., 2014. Boukari Kaboré dit «Le Lion du Bulkiemdé» «C'est Blaise qui a organisé l'assassinat de Sankara». Thomas Sankara Official website. URL <http://www.thomassankara.net/boukari-kabore-dit-le-lion-du-bulkiemde-cest-blaise-qui-a-organise-l'assassinat-de-sankara/>

Jaffré, B., 2012. 17 Mai 1983 Prémices de la Révolution d'août. Thomas Sankara Official website. URL <http://www.thomassankara.net/17-mai-1983-premices-de-la-revolution-daout/>

Jaffré, B., 2011b. Thomas Sankara, Président du Burkina Faso (ex Haute Volta) de 1983 à 1987 Processus d'héroïsation. Thomas Sankara Official website. URL <http://www.thomassankara.net/thomas-sankara-president-du-burkina-faso-ex-haute-volta-de-1983-a-1987-processus-dheroisation/>



- Jaffré, B., 2011c. “L’expérience des CDR fut hautement positive qu’il faudrait recommencer si l’occasion se présentait. Avec un meilleur encadrement au plan politique notamment !” interview d’Inoussa Ouedraogo, ancien militant CDR. Thomas Sankara Official website. URL <http://www.thomassankara.net/lexperience-des-cdr-fut-hautement-positive-quil-faudrait-recommencer-si-loccasion-se-presentait-avec-un-meilleur-encadrement-au-plan-politique-notamment-interview-dinoussa-ouedraogo-an/>
- Jaffré, B., 2007a. Biographie de Thomas Sankara: la patrie ou la mort--. L’Harmattan.
- Jaffré, B., 2007b. Commémoration du 15-octobre : Interview de la veuve de Paulin Bamouni. Thomas Sankara Official website. URL <http://www.thomassankara.net/commemoration-du-15-octobre-interview-de-la-veuve-de-paulin-bamouni/>
- Jaffré, B., 1989. Les années Sankara: de la révolution à la rectification. l’Harmattan, Paris, France.
- Jaffré, B., n.d. Le 4 août 1983, Thomas Sankara prenait le pouvoir avec l’aide de son ami Compaoré [WWW Document]. Club de Mediapart. URL <https://blogs.mediapart.fr/bruno-jaffre/blog/030813/le-4-aout-1983-thomas-sankara-prenait-le-pouvoir-avec-laide-de-son-ami-compaore>
- Jean-Christophe Mitterrand : « L’assassinat de Sankara ? Selon moi, un accident », 2017. . JeuneAfrique.com. URL <https://www.jeuneafrique.com/mag/481423/politique/jean-christophe-mitterrand-l-assassinat-de-sankara%e2%80%89-selon-moi-un-accident/>
- Kalash Criminel, agité de la cagoule - VICE [WWW Document], n.d. URL <https://www.vice.com/fr/article/pa5d3b/kalash-criminel-agite-de-la-cagoule>
- Les Amazones de Guinée, « gendarmettes » musiciennes au message d’émancipation – JeuneAfrique.com [WWW Document], n.d. URL <https://www.jeuneafrique.com/depeches/126175/politique/les-amazones-de-guinee-gendarmettes-musiciennes-au-message-demancipation/>
- Pierre, H., 2018. Esquisse de Recherche : La couverture télévisuelle des JT français de la période sankariste au Burkina Faso. (Part.3). Free.Your.Mind.Young.People. URL <https://freeyourmindyp.wordpress.com/2018/01/14/esquisse-de-recherche-la-couverture-televisuelle-des-jt-francais-de-la-periode-sankariste-au-burkina-faso-part-3/>
- Politique : Lona Charles Ouattara, le « déconstructeur » du mythe Sankara - leFaso.net, l’actualité au Burkina Faso [WWW Document], n.d. URL <https://lefaso.net/spip.php?article89360>
- Poyard, P.O., 2017. Thomas Sankara : le révolutionnaire communiste Africain assassiné #vidéo. INITIATIVE COMMUNISTE. URL <https://www.initiative-communiste.fr/articles/international/thomas-sankara-revolutionnaire-communiste-africain-assassine-video/>

Quand Michel Delpech nous racontait ses années folles de superstar [WWW Document], n.d. .  
L'Obs. URL <https://www.nouvelobs.com/culture/20160104.OBS2200/quand-michel-delpech-nous-racontait-ses-annees-folles-de-superstar.html>

Qui a fait quoi le 4 Août 1983 ? - Bruits d'Afrique [WWW Document], n.d. URL <http://burkinafaso.over-blog.net/article-qui-a-fait-quoi-le-4-aout-1983-38979133.html>

Qui a fait tuer Sankara ? A Ouagadougou, sur les traces d'un assassinat (2/6) - RFI [WWW Document], n.d. URL <http://webdoc.rfi.fr/burkina-faso-qui-a-fait-tuer-sankara/chap-02/>

Qui a fait tuer Sankara ? Sankara et ses ennemis : ce que disent les archives (5/6) - RFI [WWW Document], n.d. URL <http://webdoc.rfi.fr/burkina-faso-qui-a-fait-tuer-sankara/chap-05/>

## Annexe 1

### L'ethnie en Révolution

Dans sa biographie de Thomas Sankara, Br. Jaffré réfute explicitement une « explication ethniciste du conflit qui va opposer Blaise Compaoré, mossi, à Thomas Sankara, silmi-mossi et n'en feront pas une explication centrale de « la trahison » au motif que « ce serait trop simple ».<sup>472</sup> On peut penser au contraire qu'il s'agit de l'explication la plus difficile à mener, au moins sereinement.

La « question ethnique » au Burkina semble avoir longtemps été neutralisée dans les discours politiques et se révèle de manière dramatique à la Nation burkinabé. Pourtant, ce discours national largement fondé sur l'idée d'une « paisible coexistence » ne parvient pas totalement à masquer la compétition entre les différents groupes. La Haute-Volta a ceci de particulier que les élites politiques, administratives et économiques font partie des ethnies minoritaires et que la majorité mossi y était largement dominée. Cette situation est un legs de la société coloniale, où les chefs mossis, en raison même de leur collaboration avec le pouvoir colonial, étaient dispensés d'envoyer leurs enfants à l'école coloniale. Durant la période de la colonisation tardive, puis de la décolonisation, ce qui était un privilège s'est transformé en handicap, d'autant plus que les mossis ont, en raison même de cette domination avaient été moins christianisés et donc moins intégrés dans les réseaux scolaires religieux. Or, il semble, et l'on ne peut que suivre C. Somé, que la politique d'épuration menée durant la Révolution ait été ressentie comme un rééquilibrage ethnique au profit des Mossis et au dépens des ethnies du Sud-Ouest et de l'Ouest, surtout dans les banques et institutions financières.<sup>473</sup> Il n'est pas impossible que les minoritaires perçurent l'épuration comme une tentative visant à les évincer des positions de pouvoir.

Cette hypothèse, vraisemblable, demeure toutefois, en l'état actuel de la recherche, particulièrement dur à fonder tant une chape de plomb semble peser sur ce sujet dans le discours des dirigeants. Pourtant, à plusieurs reprises, émerge une référence ethniciste qui semble confirmer à quel point la vision ethniciste pouvait s'imposer aux acteurs révolutionnaires et à la population burkinabé. Alors que Saye Zerbo est interrogé sur les raisons de son coup d'Etat, il répond de manière ambiguë :

---

<sup>472</sup> Jaffré 2007, p.17.

<sup>473</sup> Somé 1983, p.

« La cause profonde, vous la connaissez peut-être mieux que moi-même, n'était autre que la déclaration de l'éminent homme politique et syndicaliste de Saaba, ancien maire de Ouagadougou et beau-fils des Samo – paix à son âme – et dont je tais le nom. En effet, le 25 novembre 1980, il lança subversivement ceci : “Il n’y a pas d’officiers mossi capables ? Il faut encore un Samo ? »<sup>474</sup>

Au sujet du CSP, selon le Président Jean-Baptiste Ouédraogo, ce qui aurait poussé Kambouélé dans le camp de Somé c'est la proposition de Sankara de créer un régiment motorisé à Kamboincé, unité qui aurait été confiée à Lingani. L'argument ethnique semble dominat dans cette crainte. En sus, il semble que sur ces rivalités personnelles se soient superposées des rivalités ethniques bien que Ouédraogo demeure extrêmement flou sur le sujet. Ouédraogo admet pourtant l'existence de « clans ethniques » susceptibles de porter préjudice à l'unité de l'armée et qu'à un moment la crainte d'une armée exclusivement contrôlée par une ethnie ait émergée, avec Somé à l'Etat Major, Ouattara à la gendarmerie et Kambouélé au groupement blindé. La proposition de Sankara partirait d'une volonté de rééquilibrage des forces...<sup>475</sup> Ouédraogo dénonce cependant explicitement « toute dimension ou toute interprétation tribale du conflit et stigmatise l'utilisation ou l'exploitation qu'on serait tenté d'en faire »<sup>476</sup> A mille lieux de cette pudeur antiraciste, l'ancien président Zerbo explique au contraire, dans le même entretien, que la chute de son régime aurait été causé par les dissensions venus des Mossé, mécontents de voir encore un Samo au pouvoir. Le CSP aurait ainsi été provoqué par de jeunes officiers ayant fait secrètement allégeance à l'Empereur des Mossé, lui promettant la mise en place d'une monarchie constitutionnelle.

Il semble aussi que la logique ethnique se soit imposée à partie de la population dans la compréhension du processus révolutionnaire. Dans son ouvrage sur les résistances populaires durant la Révolution, R. Banégas nous dit que le fameux slogan « Gloire au peuple... », était tourné en dérision pour donner « gloire au Peul, pouvoir au Peul, victoire au Peul ». Allusion ironique aux origines peules de Thomas Sankara. D'après R. Banégas, cette tournure en dérision pourrait être aussi une remise en cause de la politique du CNR qui avait proclamé son

---

<sup>474</sup> Interview dans *Le Pays*, 5 juillet 2011.

<sup>475</sup> Cette dimension ethnique paraît extrêmement taboue à ses acteurs. Tout en admettant l'existence d'une crainte et donc de tensions ethniques Ouédraogo dénonce explicitement « toute dimension ou toute interprétation tribale du conflit et stigmatise l'utilisation ou l'exploitation qu'on serait tenté d'en faire » (Ouédraogo 2003, p. 285).

<sup>476</sup> Ouédraogo in Otayek 1996, p. 285.

attachement aux paysans démunis, mais ne faisait pas beaucoup d'effort pour aider les Foulbé du Nord, ethnie originaire de Sankar.<sup>477</sup> De la même façon, G. Bonzi alors qu'il relate quelques histoires populaires de la période révolutionnaire, met dans la bouche de ses personnages, à deux reprises, le surnom de « Peul oreillard », surnom qui semble donc avoir été utilisé durant la Révolution. Ainsi, c'est justement en raison de cette perception ethnique qu'avaient en partie les acteurs, qui explique que l'ethnie de Sankara ait parfois été attaquée. Selon Br. Jaffré, de nombreuses attaques ont concerné les origine silmi-mossis de Sankara. Mais s'il s'élève contre la vision d'une « caste de captifs », tout son propos montre à rebours toute la domination d'une famille de Mossi sur la famille Sankara. Le père aurait même du partir à la guerre au nom de la famille Ouédraogo et aurait du endosser leur nom. C'est au lycée que Thomas Ouédraogo demanda à se réapproprier le nom de Sankara. Cette histoire permettait aux anti-sankaristes, particulièrement mossis, de dresser le portrait d'un Sankara motivé par le ressentiment à leur endroit. Ainsi, le journal *Black* écrit :

« Pour comprendre, il faut se rappeler que Sankara est issu d'une famille très pauvre. Tout en bas de l'échelle sociale. Son père serviteur du chef de Téma, au Nord-Ouest de la Haute-Volta. Dans le système Mossi, le valet perd jusqu'à son nom et prend celui de son maître. Son père s'appelle donc Ouédraogo. Thomas Sankara a brisé le carcan traditionnel et a repris son nom : Sankara. »

L'argument politique consistant à présenter l'adversaire comme un être qui serait uniquement motivé par le ressentiment n'a rien de bien original. En cela, l'article dépeint également un Sankara avide de revanche, frustré de sa pauvreté originelle et d'avoir « fait des études médiocres », ce qui expliquerait ses attaques contre la LIPAD et ses intellectuels et la bourgeoisie. Mais force est de constater qu'il traduit la crainte de certains.

Ainsi, il est certain que la dimension ethnique n'explique pas *de facto* la rivalité grandissante entre Sankara et Compaoré. Mais tout indique qu'elle est une réalité qui structurait le champ politique dans lequel étaient émergés les deux hommes. Ce même champ politique dans lequel Compaoré du réintégrer le *Mogho Naba* mossi pour consolider son pouvoir, dotant le Burkina Faso du cheval mossi comme emblème. Reste à la production savante d'explorer l'hypothèse ethnique, en la réintégrant dans toute sa complexité, sans tomber dans les vieilles lubies ethnicistes et tout en restant vigilante quant à l'instrumentalisation qui pourrait en être faite.

---

<sup>477</sup> Banégas 1993, p. 29.

## Annexe 2.

### Sur quelques pratiques mémorielles autour de Thomas Sankara

#### *L'impossible muséification populaire de Thomas Sankara. Retour sur les ruines de la maison de François Compaoré*

Les ruines sont, en effet, dans les premiers mois suivant l'insurrection, devenues un véritable site touristique. Ce qui restait de la maison s'est imposé comme le lieu à visiter, symbolisant la chute du régime. L'affluence fut telle qu'il fallut mettre en place un parking informel, géré par de jeunes Ouagalais. Attirés par l'affluence, des petits vendeurs se sont installés. Les ruines ont été un temps une véritable attraction et le bâtiment en ruine a pu, un temps, faire monument en ce sens qu'il a fait l'objet d'une mise en récit de l'insurrection et de la mémoire de « l'Ancien Régime ». Cette mise en récit n'est pas à négliger. Elle a la particularité de ne pas être encadrée par des acteurs comme le Balai Citoyen ou d'autres associations militantes ou même l'Etat. Une parole populaire émerge. Elle est rendue audible par des acteurs spécifiques : les membres d'une association (probablement informelle) à but lucratif, créée pour profiter de cette affluence autour de la maison. Cette association est à comprendre dans la logique économique engendrée par le changement de régime. En effet, dès les premiers jours, s'est constitué un véritable business populaire tentant de capter économiquement les fruits de la ferveur patriotique. Ainsi s'est créée une marchandisation de la Révolution où les petits vendeurs proposaient des posters, livrets, photos, DVD ou tout autre bien en rapport avec l'insurrection... L'essentiel de ces objets pouvaient être achetés autour de l'ancienne maison de François Compaoré.<sup>478</sup> Parmi ces vendeurs, une association a émergé : l'association AVEDI (Association des Vendeurs de Documents et d'Images) composée d'une dizaine de jeunes burkinabés.<sup>479</sup> Le président de l'association déclare :

« Dès le premier jour, nous sommes arrivés, nous sommes rentrés dans la maison, on a commencé à fouiller. Beaucoup ramassaient les vêtements, d'autres c'est des télévisions, tout

---

<sup>478</sup><https://observers.france24.com/fr/20141204-burkina-faso-ouagadougou-revolte-populaire-compaore-cd-dvd-posters-photos>

<sup>479</sup>Bonnecase 2016, p.32.

ce qui contenait la maison quoi. Nous c'est les documents, les photos, nous on ramassait. »<sup>480</sup>

En effet, les biens les plus prisés sur le site par les « touristes » étaient les documents papiers de François Compaoré. Parmi ces papiers se trouvent par ailleurs les photos « prouvant » les pratiques occultes de François Compaoré. Ainsi, aux autres pilleurs qui se seraient rués sur des biens de consommation courants, les membres de la future association auraient fait un choix qui obéit à une rationalité économique certaine. Finalement, la création de l'AVEDI est une réponse au besoin d'institutionnalisation liée à l'entreprise de muséification. Faire partie de l'association apportait une légitimité supplémentaire pour capter la manne touristique et permettait de s'imposer comme guide « officiel » lors de la visite de la maison. Ainsi, lors de ces visites, c'est une véritable mise en récit populaire qui recouvre la maison, très éloignée des logiques militantes du Balais Citoyen. Or, cette mise en récit insiste beaucoup sur l'aspect occulte supposé de la maison de François Compaoré. Des affiches, présentent notamment dans et devant la maison, mettent en avant les pratiques de François lié au *wak*. A l'inverse, des graffitis témoignent de la réappropriation du lieu par les visiteurs : le fameux « Blaise Dégage », « Art 36 », « Fils de Pute », « Plus fort que tes fétiches », « François tu vas brûler en enfer » etc.

Cette narration n'est pas simplement la projection de la compréhension populaire du lieu et un dévoilement de la sensibilité populaire au Pouvoir et à ses manifestations. Le discours répond aussi à une demande. En effet, ne pouvant s'appuyer sur l'Etat, la viabilité de l'entreprise ne peut reposer que sur le marché. Or, c'est le frisson de l'occulte et les rumeurs, c'est-à-dire la demande populaire d'incarner dans le bâtiment les accusations de sorcellerie ou de spoliation des richesses, qui semble avoir motivé une grande partie des visites :

« J'ai appris qu'il y a des trucs bizarres dans sa maison, des fétiches, j'ai même vu les photos et voilà je voulais voir cela de plus près (...) Et en plus dans la piscine, j'ai appris qu'il y avait des lingots d'or. »<sup>481</sup>

---

<sup>480</sup> « Visite au Musée "Francois Compaoré" - Ouagadougou, Burkina Faso », Vidéo de la chaîne Youtube de RascaPro : <https://www.youtube.com/watch?v=45R9dBtAvlQ>

<sup>481</sup> « Visite au Musée "Francois Compaoré" - Ouagadougou, Burkina Faso », Vidéo de la chaîne Youtube de RascaPro : <https://www.youtube.com/watch?v=45R9dBtAvlQ>

C'est notamment comme une « maison hantée » que l'on présente la bâtisse. Un Burkinabé, sur sa chaîne Youtube CdmtDjaboujabou Opa, a posté une succession de vidéo amateur entre décembre 2014 et janvier 2015 ayant pour titre « Chez François Compaore le vampir » « La maison hante de fr », « La maison hante de François » et « la maison hante.mp4 ». <sup>482</sup> Ainsi, c'est tout à la fois la rationalité politique et économique des membres de l'association mais aussi, et surtout, l'existence d'un public, et donc d'une demande, qui orientent la mise en récit du bâtiment présenté comme un monument par l'association. Cela est particulièrement visible au cours d'une visite filmée pour le compte de la chaîne de RasquaProd (une maison de production musicale), où le président de l'association montre les différentes pièces de la maison tout en expliquant la logique du pouvoir. Blaise et François se serait ainsi divisé le travail de domination. Le pouvoir de François Compaoré et son emprise sur le Burkina étaient totaux, François étant « celui qui gérait toutes les structures au Burkina », quand Blaise Compaoré était occupé à tisser sa toile à l'international. Afin d'expliquer ce travail de domination, le guide y fait réellement preuve d'une « surenchère sorcellaire ». Dans un recoin, selon lui, on aurait ainsi retrouvé 5 crânes, le squelette d'un enfant, la queue fétiche avec son vaudou et des sacs plein de produits noirs (emportés par les enfants). François Compaoré y aurait « tué des êtres humains » parce qu'avec François « si tu es un obstacle, y'a pas de pitié, il t'élimine et puis, voilà, il continue sa voie ». <sup>483</sup>

Pour autant, cette muséification reposait sur une logique de curiosité et non de glorification populaire. La pérennité de l'entreprise, en ne reposant que sur le marché, était faible. C'est d'ailleurs probablement dans cette perspective que le président de l'association a pu contacter les autorités burkinabés pour faire des ruines un musée officiel. Selon l'association, la maison aurait été le cadre idéal d'un musée en mémoire de Thomas Sankara :

« Bon, nous l'association de vendeurs de documents et images avons fait un cri d'appels aux autorités, si toutefois ils pouvaient remettre cette maison en valeur et en faire un musée du Capitaine Thomas Sankara, parce que là la IVème République le souhait était de d'effacer le nom quoi, dans l'histoire de Thomas Sankara, faire oublier Thomas Sankara. Mais pour faire vivre ce Thomas Sankara qui nous était vraiment

---

<sup>482</sup> « La maison hante de François », vidéo sur la chaîne Youtube de Cdmt Djaboujabou Opa : <https://www.youtube.com/watch?v=vIThRFfu6C8>

<sup>483</sup> « Visite au Musée "Francois Compaoré" - Ouagadougou, Burkina Faso », Vidéo de la chaîne Youtube de RascaProd. <https://www.youtube.com/watch?v=45R9dBtAvlQ>



cher, s'ils pouvaient mettre vraiment à là cette maison en valeur et emmené tout ce que Sankara a laissé comme héritage, pour en faire son musée. Juste, ce musée va apporter beaucoup. »<sup>484</sup>

Bâtiment perçu comme ce que fut la réalité de la IVème République, l'accaparement illégitime des intérêts privés sur les intérêts publics, l'association se proposait donc de réinvestir le lieu par la figure la plus consensuelle de l'insurrection, Thomas Sankara, le Père Fondateur, figure de la probité, du dévouement, du sacrifice envers les intérêts du peuple. Cette entreprise doit cependant être comprise comme la volonté des membres de l'association de perdurer en s'institutionnalisant. Etant à l'initiative du projet, il aurait alors été possible qu'ils y participent et soient finalement employés par le musée, soit l'assurance d'un revenu régulier.

Cette entreprise de muséification et de création d'un mémorial à la mémoire de Thomas Sankara est toutefois différemment reçue comme en témoignent certains commentaires postés sous la vidéo. Ainsi peut-on lire : « Musée Thomas Sankara, ça sonne bien. Il faut le faire. », ce à quoi les propriétaires de la Chaîne Youtube répondent : « Tout à fait, il faudrait y penser sérieusement :) ». Cependant, ce projet est loin de faire l'unanimité, en raison même du discours assigné sur la maison comme lieu de pratiques occultes. On peut ainsi lire: « ce lieu est trop sale pour le musée Thomas sankakara », « Vraiment ne mettez pas le nom de l'idole Africain dans cette maison de ténèbres. De savimbi le maquizare sans raison, bien après du sinistre sataniste Compaoré », « Ne mettez pas le nom de Thomas SANKARA dans cette maison de malheur svp ».

Finalement, la stratégie de l'Etat face à cette entreprise de muséification de ce haut lieu de l'insurrection fut, dans un premier temps, la non intervention. Il n'a pas été possible de déterminer quelles réponses ont donné les autorités au projet, ou même si réponse il y eut. Cette absence d'intervention s'explique en partie par le statut même du bâtiment. Ceux qui ont le monopole de l'Etat pouvaient difficilement consacrer cette atteinte à la propriété privée, consacrer les ruines d'un pillage populaire. De même ne pouvaient-ils pas donner officiellement crédit aux rumeurs de sorcellerie. A l'inverse, l'interdiction franche de la maison aurait été bien suspecte aux yeux de la population. Seuls le marché et une association à but lucratif pouvaient assurer la durabilité de l'entreprise. Cependant, la demande reposait

---

<sup>484</sup> « Visite au Musée "Francois Compaoré" - Ouagadougou, Burkina Faso », Vidéo de la chaîne Youtube de RascaProd. <https://www.youtube.com/watch?v=45R9dBtAvlQ>

bien plus sur une logique de curiosité que sur une logique de glorification populaire. La demande est restée précaire. Le marché local est vite épuisé, les Ouagalais l'ayant tous visitée dans les premiers mois. Le tourisme national et international est trop peu développé et ne pouvait en sus n'être que la demande d'un tourisme de niche, celui du pittoresque urbain ou du tourisme révolutionnaire. Une demande continuelle et forte aurait poussé l'Etat à trancher, à institutionnaliser cette muséification ou au contraire l'interdire, à mener une politique de conservation du bâtiment ou au contraire à le détruire. Cela aurait conduit également à investir ces ruines d'un sens officiel. L'épuisement rapide de la demande a, au contraire, permis à l'Etat d'ignorer le problème et, en refusant de ratifier le bâtiment comme le lieu légitime d'un discours sur l'insurrection, cela a permis de le cantonner au statut « d'attraction » et donc de le décharger d'une grande partie de sa potentialité subversive. Les visites s'étiolant, il n'y a, en mars 2019, plus aucune activité économique autour des ruines et l'Etat a finalement interdit l'accès à la maison au prétexte de la sécurité, probablement dans la peur qu'un accident réactive le lieu. Le bâtiment se trouve peu à peu intégrer dans les problématiques urbaines du quartier, un tag en avril 2019 nous apprend qu'il est « interdit de chier » le long du mur, sous peine d'amende. Finalement, la stratégie de l'administration fut la neutralisation de ce monument populaire sensible à bien des égards. La contrepartie de cette politique de l'oubli est que chacun peut alors plus facilement recouvrir ces ruines du sens qu'il souhaite. Maison hantée ou attraction pittoresque pour les uns, haut lieu d'un radical bouleversement de l'ordre social pour les autres.

### *La statue ratée du Capitaine : l'impossible consensus ?*

La stratégie de faire du domicile un musée en hommage à Thomas Sankara est aisément compréhensible. L'insurrection burkinabè d'octobre 2014 a encore montré la prégnance de sa mémoire au Faso, dépassant largement le champ de la « galaxie sankariste »<sup>485</sup> pour imprégner plus largement l'identité du mouvement du Balai Citoyen, surplombant ainsi les rues burkinabès en pleine insurrection. En effet, dans la quasi-totalité des discours, le moment révolutionnaire amorcé en 1983, la Révolution du 4 août, ne s'incarne qu'en la personne du capitaine Sankara, Président du Conseil National de la Révolution (C.N.R.). Icône internationale des révolutions tiers-mondistes, « Che africain », celui qui fut Capitaine

---

<sup>485</sup> Expression de Christophe Joly dans son mémoire sur la mémoire de Sankara dans la galaxie sankariste qu'il définit comme étant « composée principalement de partis politiques des descendants directs de Sankara et d'associations. » Joly. 2009.

Président a accédé au statut de mythe héroïco-tragique, au terme d'un processus de mythification commencé avant même son accession à la présidence du C.N.R.<sup>486</sup> Sankara devient le héros de la Révolution, il s'y confond et elle meurt avec lui.

Au Burkina Faso, critiquer le capitaine Sankara, ses choix, sa gestion autoritaire du pouvoir, est une position extrêmement délicate. Dans une récente communication, Benoît Beucher parle ainsi du processus d'héroïsation comme du « nœud d'une histoire étranglée », rendant difficile voire impossible l'émergence d'un débat historique.<sup>487</sup> De fait, la difficulté à tenir un discours de vérité est proportionnelle à la puissance d'évocation d'une figure qui incarne l'intégrité, le dévouement, le sacrifice en faveur de la Nation. On ne peut que rejoindre Benoît Beucher lorsqu'il voit en Sankara, bien qu'arrivé au pouvoir 20 ans après l'indépendance de la Haute-Volta, tous les éléments d'un Père de la Nation, dans lequel la communauté nationale burkinabé puise un *emotional power* propre à susciter la fierté. Cette fierté est à la mesure panafricaine et mondiale de l'homme. Elle se nourrit d'une notoriété internationale qui dépasse largement les frontières burkinabé ou même africaines. Sankara est devenu un élément incontournable de la construction de la *blackness* en ayant intégré le panthéon des Grands Hommes noirs, à l'égal d'un Lumumba, d'un Mandela ou d'un Luther King.

Ainsi, la postérité de Sankara témoigne de l'échec du président Compaoré de mener une politique d'oubli de l'histoire révolutionnaire. Cette pression populaire a ainsi obligé le gouvernement à réhabiliter petit à petit la figure du capitaine, toujours avec d'autres révolutionnaires, au début des années 2000. Décrétée en 2000 dans le cadre d'un processus de réconciliation engagé à la suite des émeutes consécutives de l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, en décembre 1998, qui avaient fortement ébranlés le pouvoir, la réhabilitation de Thomas Sankara a, cependant, longtemps été bloquée. Le mausolée qui lui a été dédié pourtant par décret présidentiel n'a jamais vu le jour sous le régime Compaoré.

Le nouveau gouvernement en place, bien que toujours mal à l'aise avec la mémoire du capitaine, dont le nom n'est pas toujours employé dans la communication officielle, fut forcé

---

<sup>486</sup> Anna Cuomo, Présentation en 2011 dans le cadre du séminaire « Héros fondateurs et pères de la nation : la fabrication des grands hommes dans l'Afrique contemporaine, le Panafricanisme » au sein du MASTERI d'anthropologie sociale de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS). <http://thomassankara.net/thomas-sankara-president-du-burkina-faso-ex-haute-volta-de-1983-a-1987-processus-dheroisation/>

<sup>487</sup> Benoît Beucher, Communication « Sankara l'Intouchable » lors de la journée d'étude « Les nœuds de l'histoire : obstacle ou points d'appui ? », le 14 mars 2019.

de procédé à la glorification de sa mémoire et de procéder à l'édification du mémorial. Ce projet fut donc relancé après l'insurrection et pris forme grâce à une souscription populaire. Ainsi, le samedi 2 mars 2019, les autorités du Burkina Faso inauguraient une statue géante de Thomas Sankara – cinq mètres de haut sur un socle de quatre mètres – et les bustes de ses douze compagnons abattus avec lui le 15 octobre 1987. La cérémonie se tenait en présence du président Roch Kaboré et de l'ancien président du Ghana Jerry Rawlings, grand ami de Sankara. L'évènement eut d'autant plus une portée internationale que les autorités hâtèrent l'inauguration, afin de profiter de l'audience apportée par le FESPACO, le plus grand festival du cinéma africain.

Toutefois, la polémique survint sitôt la statue dévoilée. Déjà la conflictualité perçait dans la localisation même du site. La veuve du président révolutionnaire, acclamée par la foule lors de son retour au Burkina en 2015, désapprouvait, en octobre 2018, le lieu retenu : le « Conseil de l'Entente », où fut assassiné son époux avec d'autres collaborateurs. La statue ne parvint donc déjà pas à rassembler les différents acteurs de la « galaxie » sankariste. Le projet connu également un certain revers lorsqu'il fut brutalement décidé de le retirer de la société Imhotep, accusée d'avoir plagié une bibliothèque américaine du Kansas. Le cabinet d'architecture, contestant cette décision, a porté plainte. Ainsi, le projet, en accord avec la politique d'auto-développement de Sankara, fut encore confié à des Burkinabés. L'artiste Jean-Claude Bambara fut désigné comme mettre d'œuvre de la statue.

L'autre plan de la conflictualité consiste dans le sens même assigné à la statue. Le processus de monumentalisation tranchait trop, pour certains, avec la politique d'austérité menée par le Capitaine du temps de sa présidence. Ce dernier, à la fois dans une stratégie de légitimation de son pouvoir mais aussi par *ethos* personnel, affichait en effet ostensiblement sa frugalité, pour ne pas dire son ascèse, révolutionnaire. Lors de la mise en place des tribunaux populaires de la Révolution, il fut le premier à déclarer son patrimoine, dont la petitesse surpris l'opinion publique burkinabè. Cette austérité il chercha à l'imposer à toute la société. Les mesures furent tout autant symboliques, les voitures de luxe gouvernementales furent vendues et remplacées par des R5, qu'économiques, les salaires des fonctionnaires furent baissés, et sociales, les clubs branchés furent fermés pour des bals populaires où le coca avait un « prix démocratique ». La mémoire de Sankara repose en grande partie sur cette sobriété révolutionnaire, celle d'un homme frugale, tout entier dévoué au bien public. Elle est le moyen d'établir un discours performatif sur l'Etat, les fonctionnaires, et permet d'établir un contre-modèle aux élites dirigeantes jugées illégitimes. Ainsi, nombreux furent ceux à

critiquer le projet, assimilé à une dépense somptuaire, en rien utile à l'Etat, contraire même à ce qu'aurait été une véritable politique sankariste. On se plut à s'indigner que la somme réunie par la souscription populaire (1 milliards de Francs CFA) aurait pu être plus judicieusement employée dans un pays où l'Indice de Développement Humain demeure l'un des moins élevés du monde. La mémoire de Sankara, son instrumentalisation à des fins performatives, empêcheraient-elle sa monumentalisation ? De plus, si le pouvoir sankariste reposait dans une large mesure sur l'autoritarisme d'un pouvoir charismatique, il n'y eut pas de culte de personnalité institutionnalisé. Aussi une statue monumentale entre-t-elle quelque peu en contradiction avec le legs politique sankariste. Un journaliste de *Jeune Afrique* écrit :

« il ne prisait guère les excès bling-bling du culte de la personnalité. La statue kitsch inaugurée à Ouagadougou évoque davantage la démesure pompière d'un monument nord-coréen que la vie spartiate promue par Sankara. »<sup>488</sup>

Au-delà des aspects politiques, ce sont les partis pris esthétiques qui firent l'objet de virulentes critiques. Aucun aspect de la statue n'a trouvé grâce aux yeux de l'opinion publique et le moindre détail fit l'objet d'âpres chicaneries. Certains se plurent à signaler la maladresse de la posture. En effet, la statue lève le poing gauche alors même que la main gauche, main impure associée symboliquement à la dépréciation, ce qui se retrouve dans de nombreuses expressions comme « on ne montre pas son village de la main gauche ». Pour autant, cela n'a pas empêché Thomas Sankara de lever ce poing gauche à de multiples reprises, comme en témoignent de nombreuses photos. De même, l'abréviation « Tom Sank », en référence au surnom du Président (Thom Sank), inscrite sur le poitrail, fut jugée triviale sur un uniforme militaire et maladroite par son anglicisme. Mais ce fut surtout les traits du visage qui cristallisèrent les critiques.

La statue fut unanimement rejetée pour son manque de ressemblance avec le Capitaine. L'ancien président est jugé méconnaissable et certains s'amusèrent à trouver les ressemblances de la statue avec diverses personnalités connues pour leur physique rugueux, du chanteur comique Ange Farrot au Moro Naba (l'empereur des Mossis) ou même Abdoulaye Wad, l'ancien président sénégalais. Le sculpteur Jean Claude Bambara essaya pourtant de se justifier, arguant que « la statue est faite pour être vue de loin » et que « pour

---

<sup>488</sup> <https://www.jeuneafrique.com/744880/politique/chronique-statue-geante-a-ouagadougou-thomas-sankara-se-retourne-dans-sa-tombe/>

avoir les vrais traits, il faut absolument les voir à au moins 200 mètres de distance »<sup>489</sup>. Mais l'argument peina à convaincre. Rapidement, le comité expliqua les imprécisions morphologiques par la précipitation liée à la tenue du Fespaco, le festival de cinéma dont il avait souhaité capter l'audience internationale et ordonna le à l'atelier afin d'apporter « les derniers recadrages ».

De façon tragique, la statue qui devait apporter la matérialité de la fierté regagnée des Burkinabés se métamorphosa en objet de honte. Un statut relayé plusieurs dizaines de fois sur Facebook en témoigne :

« On ne parle pas ici d'art abstrait. On veut juste notre Sankara même si on l'embrassait. Pourquoi nous les burkinabè on se prend la tête avec des choses compliquées. Regardez ce que les autres ont fait pour leurs leaders. Si on avait [confié] ça aux chinois vous alliez voir, on a fait confiance à l'expertise nationale et voici le résultat. »<sup>490</sup>

Le message est assorti de plusieurs photos, toutes illustrant les statues jugées réussies des grands leaders africains et anti-impérialistes : Chaca Zulu, Kwame Nkrumah, Sékou Touré, un buste de Guevara etc. Il témoigne ainsi de la nouvelle domination asiatique sur le continent, cette « chinafrique » qui est en passe de remplacer les anciens réseaux et la domination des anciennes puissances coloniale et qui s'affirme en particulier dans la construction d'infrastructures et la venue d'ingénieurs et d'ouvriers. Mais ce qui perce également c'est la dépréciation de « l'expertise nationale ». C'est l'accusation, souvent répétée, d'amateurisme qui touche de nombreux pays africains que l'on retrouve, avec leur supposée impossibilité d'être en accord avec un « standing » et des normes cérémoniales et esthétiques internationales, ce qui les condamnerait à la honte du dominé, de celui qui, bien que s'efforçant de copier et de s'emparer des codes des dominants, se sait illégitime.<sup>491</sup> Mais au-delà de cet aspect symbolique, l'échec de la statue de Sankara met bien en lumière l'extrême difficulté, aussi bien économique, matérielle que technique, pour les Etats faibles de procéder à leur propre édification.

---

<sup>489</sup> <http://www.fasozine.com/actualite/societe/6133-statue-de-thomas-sankara-des-burkinabe-desapprouvent-le-concepteur-s-explique.html>

<sup>490</sup> <https://www.facebook.com/pamtaba/posts/10213438972230409>

<sup>491</sup> Au même moment, la cérémonie de clôture du 50<sup>ème</sup> festival du Fespaco était marquée par tout un tas de dysfonctionnement et fut extrêmement laborieuse.

## *Le Sankara des mauvais garçons*

La figure de Sankara dépasse le cadre burkinabé. L'un des aspects cruciaux de la figure de Sankara c'est qu'il est un élément incontournable de la construction de l'identité africaine et la *blackness* transnationale. Cette consécration identitaire noire n'a pas assuré cependant une visibilité importante à Sankara en France. Bien que plébiscitée par les populations africaines ou d'origine africaine, cette figure fut longtemps confidentielle, invisible et ignorée d'une très large partie de la population française et européenne.

La rap français est toutefois producteur d'une mémoire populaire africaine. Cela va d'allusions périphériques à des pays précis ou l'évocation de thématiques liées à l'histoire de l'Afrique. En ceci, K. Hammou propose de parler d'un rap afropéen au sein du rap français, se construisant dans une mémoire populaire et diasporique de l'Afrique.<sup>492</sup> Ainsi, le rappeur JP Manova a-t-il produit une chanson en hommage à Sankara. De la même façon, le rappeur Youssoupha porte le béret rouge et le treillis militaire du capitaine dans le clip de *Musique Nègre* etc. Par la consécration de ce rap afropéen, Sankara est devenu une figure convoquée par de nombreux rappeurs. Le rappeur blanc et parisien Nekfeu, fils de gendarme peut rappeler que s'il était le seul de sa bande à se faire racketter et que les policiers ne contrôlaient pas « Son papa lui parlait de Thomas Sankara » et que le « jeune batou » ne trainait qu'avec des arabes. Sankara devient alors la figure qui absout le jeune blanc de sa domination. Autant de postures et de discours qui vont chercher dans la figure historique de Sankara une référence légitimante.

Ainsi, l'*edutainment* pratiqué par certains rappeurs, compris comme leur volonté d'éduquer tout en divertissant, peut aussi être compris comme une volonté de se distinguer en insérant dans leur texte des références historiques consacrées. Dans tous les cas, on ne peut faire l'économie de cette médiatisation, en raison même du public de certains de ces artistes, tant elle s'inscrit en complément de la transmission scolaire. Le rappeur Kalash Criminel dit ainsi :

« Dans « Sauvagerie 2 », quand j'ai lâché « ma prof d'histoire connaissait pas Thomas Sankara » plein de gens m'ont dit qu'en fait, eux non plus, qu'ils avaient été chercher, etc. J'ai eu plein de retours de ce style au fil du temps et ça me fait plaisir. »<sup>493</sup>

---

<sup>492</sup> <https://surunsonrap.hypotheses.org/3364>

<sup>493</sup> <https://www.vice.com/fr/article/pa5d3b/kalash-criminel-agite-de-la-cagoule> L'auteur de ces lignes a lui-même pu être témoin du succès de la formule. Peu après la mise en ligne de la chanson Sauvagerie 2, un élève de 2<sup>nd</sup>e est venu le voir pour lui demander s'il connaissait Sankara, ce qui a permis de l'orienter vers des documentaires que cet élève, pourtant peu sensible aux normes scolaires, a regardé avec application.

Le rap n'est cependant en rien homogène, pas plus que les rappeurs. Sous le qualificatif de « rappeur », ce sont des hommes, principalement, qui peuvent être extrêmement différents tant en termes d'âge, de trajectoires sociales, ou d'origine culturelle, bref le capital culturel différemment réparti. Toutefois, il semble que Sankara soit une figure démocratisée. Ainsi, Sankara est-il également convoquée au sein de la « culture délinquante » élaborée principalement par les jeunes hommes des classes les plus démunies en capitaux scolaires et culturels. A travers la figure de Sankara et d'autres figures, historiques ou fictives, c'est l'action « délinquante » qui se trouve légitimée comme refus de l'assignation sociale et de la domination. Les différentes prises de position géopolitique, les actions des grands leaders noirs, sont ainsi réinvestie dans cette « culture délinquante ». Un condensé est ainsi offert par le rappeur Niska, dans une musique dont le titre-même, *Allo, Maitre Simonard*, témoigne de la volonté de mettre en mot cette « culture délinquante » :

« Desserre les menottes, fils de pute, desserre les menottes/ Tu veux être négresse deep [allusion au groupe musical de Niska, Negro Deep], mets du shit dans ta culotte/ J'veais tout niquer comme Sankara ou Lumumba / Comme Luther King, Malcolm X ou Mandela »

Cette culture est principalement fondée sur un parler en rupture avec les normes de la langue légitime et sa morale de la force, de la violence qui institue la transgression en devoir. Ainsi, les principaux thèmes musicaux de cette culture délinquante se trouvent-ils réunis : Rapports conflictuels avec les forces de l'ordre, identité du groupe, transgression de la détermination économique par la vente de cannabis, et besoin de légitimer cette morale, ici à travers l'utilisation des principales figures afro. Les figures convoquées sont multiples et ne peuvent se résumer aux figures afro. Celle-ci peuvent également relever du monde arabe où Ben Laden, Kadhafi peuvent être convoqués. Mais elles peuvent aussi être fictive, mythique, ou intégrer des figures du monde arabe rétive à l'ordre américain. Dans le titre *Le Boss veut te voir*, Alpha 5.20 dit représenter « les gangsters qui veulent pas balancer et toutes nos sœurs qui veulent pas avorter » mais aussi « Représente Ben Laden ou Tony Montana, Afrique de l'Ouest Burkina à la Thomas Sankara ». De la même façon, Kaaris dit-il : « Kalash à la Kadhafi, ka-kalash à la Kadhafi/Fuck les négros avachis, fu-fuck les négros avachis » appelant ainsi à travers la geste internationale du colonel libyen à la dignité des jeunes hommes noirs.



Ainsi, les figures historiques, fictives, mythiques de résistance à l'esclavage, à la colonisation et à l'ordre mondial post-guerre froide participent de l'élaboration d'un discours qui crée une dans la domination coloniale, esclavagiste et les divers registre de la domination contemporaine (raciste, sociale, géopolitique...) et institue donc la glorification de l'action, sinon délinquante, au moins des jeunes mâles marginalisés et dépossédés, comme un prolongement des luttes contre cette domination. C'est tout le génie de Despo Rutti que d'avoir réussi à associer explicitement cette morale de la force, et notamment son accomplissement dans les conduites viriles à risque, dans la continuité du combat contre la domination sociale et raciste : « J'suis Shaka Zulu en roue arrière/ Sur une Ducati 10.98 petit. » Si une continuité est établie dans les dominations (« on oublie pas les colons, on oublie pas que ça recalait [devant les boîtes de nuit] » assène Ninho), alors une continuité dans les résistances et le jeune noir des cités, tout à ses logiques viriles de rodéo urbain, peut se voir comme un successeur du héros de la lutte contre la colonisation. Cette association entre la domination produite par un ordre social, ses logiques de résistances, et la Révolution burkinabé peuvent ainsi être associées. Ainsi de Rohff, qui intitule une musique dénonçant les problèmes auxquels est confrontée l'Afrique, Kunta Sankara, probable référence au héros Kunta Kinté de la saga *Racines*. C'est ainsi l'histoire de la Révolution qui se trouve transmise à travers la médiation de cette « culture délinquante ». Rohff dit ainsi « J'vais les enculer avec mes ???? et mes Traoré [probable allusion à la famille d'Adama Traoré], ??? j'refuse d'obtempérer, nique les te-trai comme Compaoré ».

A travers, tous ses exemples, on voit également à quel point la virilité est un thème central de l'expression de cette résistance. Le culte de la virilité est perçu comme l'une des seules manières de lutter contre l'infériorité culturelle dans laquelle se rencontrent tous ceux qui se sentent démunis de capital culturel.<sup>494</sup> C'est l'un des buts de la surutilisation de l'argot et des insultes dans le rap pratiqué par les plus déshérités que de venir consacrer cette forme de résistance, en mettant en avant, dans un registre distinctif, ce refus de la conformité linguistique, propre à faire douter de la virilité des hommes qui y sacrifient. Ateyaba nous dit ainsi avoir « les couilles d'Khadafi, d'Saddam Hussein ». Toutefois, la figure de Sankara semble rétive à ce genre d'utilisation explicitement virile, peut-être faut-il considérer que le lyrisme de son discours, le romantisme de sa mémoire rend difficile son exploitation dans le cadre d'expression d'une virilité rebelle et nue.

---

<sup>494</sup> Bourdieu 1983, p. 103.

Bien qu'encore extrêmement réduite, la figure de Sankara commence à émerger dans l'espace public français.<sup>495</sup> Ainsi, en octobre 2018, l'association Kinkiliha organisait dans la cité Hoche à Ivry-sur-Seine, l'inauguration d'une fresque de 33 mètres de haut en hommage à Thomas Sankara. Cette fresque réellement monumentale, qui vient recouvrir toute la façade d'une tour HLM, a été rendue possible par la négociation entre la municipalité et les « graffeurs ».<sup>496</sup> Cette instrumentalisation réciproque permet ainsi à certains graffeurs de faire œuvre politique en privilégiant certaines figures historiques. L'artiste Mehrez dit avoir hésité avec Franz Fanon et avoir voulu faire découvrir l'image de Sankara aux plus jeunes tout en lui rendant hommage.<sup>497</sup> Toutefois, cet hommage est aussi une mise en demeure de l'Etat français. Il s'agit pour l'artiste de faire aussi « un message à la France. Il faut reconnaître la vérité et faire la justice sur sa mort. » De fait, l'assassinat de Thomas Sankara est un sujet brûlant et un élément important des rapports officiels franco-burkinabè. Depuis le début, le soupçon, bien qu'il ne soit étayé sur rien de probant, sur l'implication française est extrêmement fort.<sup>498</sup> Ainsi, la visibilité de Thomas Sankara est une accusation constante contre l'Etat français et sa politique impérialiste en Afrique subsaharienne. De plus, à cette accusation se superpose celles liées à la lutte contre le racisme de l'Etat français. Lors de l'inauguration, Assa Traoré, porte-parole du comité Justice et Vérité pour Adama, habitante de la cité et proche de l'artiste, a lié, dans son discours, le combat anti-impérialiste de Sankara à son combat contre les violences policières à l'encontre des racisés des quartiers populaires. Louant celui qui a lutté pour l'Afrique, la fresque sera, selon ses mots, l'occasion de se rappeler quotidiennement que de grands hommes et de grandes femmes ont lutté pour l'Afrique. Elle conclut son discours en disant : « Justice et Vérité pour tous les Adama au nom de Sankara ».

---

<sup>495</sup> On recense une allée du nom de Thomas Sankara à Montpellier, qui s'explique en partie par la présence de sa famille dans cette ville.

<sup>496</sup> En effet, la légitimation du graffiti comme pratique artistique à partir des années 2000 a conduit les municipalités à instrumentaliser cette pratique dans leur objectif d'attractivité urbaine. En effet, les œuvres, souvent figuratives, permettent aux localités de mener une politique d'embellissement de leur ville à moindre coût voire à assurer la promotion de certains quartiers gentrifiés dans les grandes métropoles européennes – via les visites guidées autour du *street art*. (Blanchard et Talamoni, 2018).

<sup>497</sup> <https://www.fumigene.org/2018/10/26/fresque-sankara-a-ivry-nous-sommes-tous-des-sankara-pour-la-liberte-dun-peuple-la-justice-dun-pays/>

<sup>498</sup> Le soupçon est suffisant en tout cas pour que le Président Emmanuel Macron en 2017, ouvre son discours aux étudiants burkinabés par un hommage à Thomas Sankara et la promesse que les documents français relatifs à son assassinat seront déclassifiés (cf Discours à l'Université de Ouagadougou du 28 novembre 2017).

Ainsi, s'il est encore trop tôt pour que soit vraiment actée l'existence de monuments en hommage à Thomas Sankara, il n'est pas improbable, aux vues de sa popularité sans cesse croissante, que quelques édiles locaux décident de sa monumentalisation. On peut d'ores et déjà distinguer plusieurs niveaux de conflictualité :

Contre l'aspect consensuel du personnage et sa glorification, certains vont en rappeler l'autoritarisme, la violence et les « erreurs » dans sa gestion du pouvoir. C'est par exemple ce qui s'est passé lorsque la Belgique décida de consacrer une statue à Lumumba à Bruxelles en 2018. Pour autant, ces critiques ne manifesteront pas forcément un attachement sans faille aux libertés individuelles et à la démocratie libérale. En luttant contre l'invisibilisation des Noirs dans l'espace public et en promouvant l'apparition de figures non européennes sur le sol français, des monuments, comme la fresque d'Ivry, serait à comprendre dans la construction de l'africanité des populations d'origine immigrées et déclencherait, sans surprise, les critiques des militants identitaires blancs et/ou nationalistes. C'est ce qui s'est passé lorsqu'une statue de Nelson Mandela fut installée dans le square du parlement anglais en 2007. Le parti nationaliste BNP demanda son retrait et son déplacement dans l'ambassade sud-africaine au motif que Nelson Mandela était un violent terroriste, qui n'avait rien fait pour le Royaume-Uni et n'était pas Britannique. Un monument Sankara serait ainsi probablement investi par les différents groupes de l'antiracisme politique en fonction de sa localisation et sa centralité urbaine. Enfin, se jouerait autour d'un monument Sankara, l'acceptation ou non de la politique impérialiste française. En effet, la statue célébrerait un homme connu pour son engagement radical contre la domination des Etats africains par l'ancienne puissance coloniale, dont l'assassinat, s'il ne fut provoqué par l'Etat français profita tout de même à ses intérêts. Aussi une telle consécration peut être comprise aussi bien comme une trahison aux intérêts de la Nation ou, à l'inverse, comme le rappel incessant de la réalité impérialiste de cette Nation. Une statue de Sankara française pourrait alors fonctionner comme une mise en garde solennelle contre toute rechute dans la barbarie impériale et coloniale.<sup>499</sup>

---

<sup>499</sup> Pour reprendre les mots de Pierre Bourdieu au sujet d'une éventuelle plaque commémorant le 17 octobre 1961.

## **Résumé :**

La Révolution burkinabé reste largement méconnue, en raison notamment de la célébrité de celui qui l'incarne : Thomas Sankara. Ce mémoire se propose donc de dépasser l'histoire héroïque, militante ou l'analyse politique qui regroupent la quasi-totalité de la production sur la Révolution pour poser les bases d'une histoire sociale de la Révolution. Ainsi, il apparaît indispensable de resituer la révolution dans toute son historicité. En cela, l'inscrire dans la circulation mondiale des modèles, des pratiques, des discours révolutionnaires permet non seulement de mettre en avant les continuités mais également d'en déceler les singularités. De la même façon, resituer la Révolution dans les dynamiques nationales de la Haute-Volta permet de reconsidérer l'originalité de ses principales mesures. Cela permet également d'en reconsidérer la périodisation, polarisée par l'arrivée au Pouvoir de Sankara et sa mort, pour la resituer comme un moment, celui des années 1980, celui de la militarisation du pouvoir et des tensions liées à la décompression autoritaire et l'entreprise de civilisation. Mais, ce qui permet d'identifier la Révolution burkinabé comme un moment singulier de cette période, c'est l'importante politisation et la nouvelle participation populaire, à travers notamment les CDR, et les débordements d'une souveraineté populaire, toujours rétive à son encadrement. Mais le processus révolutionnaire reste indubitablement lié à la figure de Thomas Sankara, sur lequel il faut porter un regard socio-historique, en resituant sa pensée, ses représentations mais aussi sa pratique du pouvoir, dans les différents espaces, en particulier intellectuel ou militaire, dans lesquelles elles ont pu se construire. Cette approche permet ainsi de repenser le moralisme de Sankara, qui au-delà de résurgences religieuses personnelles, participe de l'entreprise d'édification radicale de l'Etat burkinabé.

**Mots clés :** Haute-Volta ; Burkina Faso ; Révolution ; Thomas Sankara ; Comités de Défense de la Révolution ;